MAGAZINE EN COULEURS

La Patrie

IMAGES ET HISTOIRES

PREMIERE SECTION — MONTREAL, SAMEDI 17 DECEMBRE 1932 — PAGE 1

LES AUXILIAIRES DU PÈRE NOËL

Tâche d'Hercule

Don d'ubiquité



ITALIE — HOLLANDE — NORVÈGE — ESPAGNE — ALLEMAGNE

Chaque nation a sa façon particulière de personnifier le joyeux Bonhomme qui apporte les cadeaux et la gaîté à cette saison-ci de l'année

PLUS d'un bambin se demande comment il est possible au Père Noël de remplir tant de bas en une seule nuit. Ces petits messieurs seront sans doute heureux d'apprendre que le Bonhomme a à son service une multitude d'auxiliaires qui affectent des formes diverses.

Des milliers de mioches ne reçoivent pas la visite du vénérable et bienveillant vieillard mais de l'un de ses assistants, qui affecte suivant le cas la forme d'une femme, d'un homme noir ou d'un bébé et bien d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer. Il est dans les frontières de notre pays un bon nombre d'enfants qui ignorent à peu près le mot de Père Noël.

La dispensatrice des cadeaux dans certaines familles italiennes restées attachées aux traditions de la mère-patrie est "Befana", une vieille et bonne dame, qui pendant que les "bambinos" récitent des poèmes et chantent des cantiques de Noël, dans le vivoir, dépose jouets et bonbons dans une chambre et réussit toujours à quitter la maison à l'insu des garçons et fillettes réunis pour bénéficier de ses largesses.

"BEFANA" est très vieille. Elle a dépassé les 1900 ans. Son histoire est fort intéressante. Suivant la légende, elle habitait l'Orient lorsque l'étoile de Bethléem apparut aux Rois Mages et les conduisit à l'étable où naquit l'Enfant-Dieu.

Les sages s'arrêtèrent chez elle au cours de leur voyage vers la Judée. Ils lui demandèrent de les accompagner et d'apporter des cadeaux à l'Enfant-Jésus. Elle hésita. Les voyageurs partirent avant qu'elle se fut décidée. Lorsque sa résolution fut prise, elle sortit seule dans la nuit mais l'Etoile de Bethléem avait disparu et Befana dut errer ici et là à la recherche du Messie. Elle en fut très malheureuse et afin de racheter sa faute, elle apporte depuis des cadeaux aux petits enfants.

ELLE n'accomplit pas sa visite dans la nuit de Noël mais dans celle du 5 janvier, qui est la veille de l'Epiphanie, dernier jour de la saison des fêtes. Elle ne remplit pas les bas des petits mais leurs goussets.

Les bambinos ne pendent pas leurs bas mais leurs vêtements dont ils ont pris soin de vider les poches. Befana les remplit de bonbons et de présents, si les marmots ont été bons ou de cendres de charbon ou de morceaux de bois s'ils ont été mauvais.

Les petits Espagnols déposent leurs souliers en rang à la porte et sur le bord de la fenêtre où les Mages, renouvelant chaque année leur pèlerinage, les aperçoivent et les remplissent de jouets et de bonnes choses.

Lorsque les mioches se sont donnés tout entier à la joie de la découverte, ils se retirent dans une pièce décorée d'une image de l'Enfant-Jésus dans la crèche.

Noël est avant tout pour les petits Français une fête religieuse. Comme leurs voisins d'Espagne, ce sont leurs souliers et non leurs bas que remplit le petit Jésus. Les mamans se font un devoir de bâtir sur une table ou un bureau des crèches que l'on entoure de terre, de roches et de pierres et que l'on recouvre d'herbes et de minuscules arbres. Des sentiers traversent ces paysages. Sur la crèche s'élève une petite étable. Ces naïves et pittoresques reconstitutions de la crèche de Bethléem restent en place pendant deux ou trois semaines.

Les plus privilégiés parmi les petits Hollandais, reçoivent jusqu'à trois visites. "Sinterklaas" (saint Nicolas), vient les voir la veille de sa fête, qui tombe le 6 décembre. Dans la nuit du 5, monté sur ses grands chevaux blancs, effleurant le toit des maisons il jette à profusion les cadeaux en passant au-dessus des cheminées.

La nuit suivante, il revient accompagné de son noir serviteur Jan qui pénètre dans les maisons avec un gros sac plein de joujoux.

Trois semaines après, les petits Hollandais célèbrent Noël avec leurs petits compatriotes.

SAIT-ON que c'est à ces petits Hollandais que nous devons la visite en Amérique de Santa Claus. On n'avait pas entendu parler de lui jusqu'au moment où il vint rendre visite à ses petits protégés disséminés sur une terre étrangère. Il n'est ni plus ni moins que le bon saint Nicolas, évêque de Myre, en Lydie, (IV siècle) qui confessa la foi dans les tourments durant la persécution de Dioclétien (303) et assista au conseil de Nicée. Ses reliques furent transportées dans l'Apulie, à Bari, en 1087. La vénération dont ce saint a été entouré en Orient aussi bien qu'en Occident, a donné naissance à une légende fameuse qui lui attribue la résurrection de trois petits enfants mis à mort par un boucher, pour être servis en nourriture. Il est le patron de la Russie et vraisemblablement à cause de la légende, celui de tous les jeunes garçons.

Les images populaires le représentent portant des cadeaux comme le bonhomme Janvier et le bonhomme Noël et comme eux aussi, suivi quelque fois du Père Fouettard.

Quelques fois quand les enfants n'ont pas été sages le bonhomme Noël laisse en souvenir une poignée de verges que porte son compagnon le Père Fouettard.

On a aussi donné le nom de Petit Noël à l'Enfant-Jésus jouant un rôle analogue à celui du personnage précédent.

On raconte aussi de saint Nicolas qu'un noble pauvre n'ayant pas de dot pour marier ses trois filles, allait les obliger à subvenir à leurs besoins par une vie infamante lorsque saint Nicolas, passant devant leur maison, jeta une bourse pleine d'or par une fenêtre pendant trois nuits de suite.

Chaque nuit de Noël, les petits Norvégiens reçoivent la visite de cinq étranges personnages, des garçons vêtus de manteaux blancs et dont le plus grand porte une grosse lanterne colorée affectant la forme de l'étoile de Bethléem et une boite de verre contenant deux jolies poupées de cire représentant la Vierge Marie, assise sur une chaise à côté de l'Enfant-Jésus, couché dans une crèche.

LA pièce dans laquelle sont accueillis ces visiteurs est plongée dans une demi-obscurité et une chandelle de cire est placée à la tête de la petite crèche habilement actionnée au moyen d'un fil caché, de sorte que la maman semble bercer son enfant pour l'endormir.

L'étoile de la lanterne se promène de côté et d'autre et les cinq garçons chantent des cantiques de Noël pendant que les enfants restent muets d'admiration. Après le départ de visiteurs les enfants reçoivent leurs présents et s'amusent autour de l'arbre qu'ils appellent "jul gran". Il est joli à voir avec sa neige factice, ses rubans aux vives couleurs, son absence de cadeaux. Lorsque les enfants ont dansé la main dans la main et se sont gavés de bonbons et de noix une porte s'ouvre pour une autre scène.

A une longue table remplie de paniers prend place le père de famille et pendant qu'il fait la distribution, sonne la cloche. Alors s'avancent un roi et une reine, quelques fois accompagnés d'un soldat, d'un matelot et d'un Arlequin portant de gros paniers, dons des amis. Les boites contiennent parfois des surprises. Il faut souvent des heures pour développer un colis. Ainsi la grande soeur, qui a reçu une grosse boite, sera peut-être désappointée de voir qu'elle contient un jambon. Ce jambon n'est qu'une reproduction de papier mâché qui cache de jolies pantoufles et alors le dépit se change en ravissement.

Il est interdit de célébrer Noël en Russie. Défense a été faite aux magasins, il y a trois ans, de vendre des arbres ou des jouets ou d'afficher des articles de Noël. Les personnes surprises en train d'abattre des arbres de Noël sont poursuivies. Artistes et chanteurs ne peuvent paraître dans les programmes de Noël. Les délinquants sont arrêtés. Le jour de Noël, chômé dans toutes les autres parties du monde est une journée de corvée dans le pays de Staline.

AU Mexique, le sectarisme n'a pu étouffer la célébration d'une neuvaine que l'on appelle Posada. Des groupes d'enfants se mettent en rang et parcourent la maison de haut en bas en chantant des cantiques. Toutes les portes sont fermées et les chanteurs frappent à chacune d'elles afin de rappeler le voyage de Joseph et de Marie à Bethléem.

Chaque pièce est supposée être une hôtellerie (posada) et dans chaque pièce quelqu'un répond: "Vous ne pouvez entrer. Il n'y a pas de place."

Les petits pèlerins sont presque épuisés lorsqu'une porte s'ouvre inopinément sur une pièce au milieu de laquelle se dresse une table sur laquelle une poupée figure l'Enfant-Jésus entouré de verdure et de jouet.

Dans une autre partie de la pièce est suspendu un vaisseau de terre affectant habituellement la forme d'un cygne que chaque petit enfant frappe avec une canne jusqu'à ce qu'il se brise et laisse tomber sur le plancher des présents parmi lesquels chacun cherche le sien qui porte son nom. La cérémonie a lieu dans une autre maison le lendemain. Ces pèlerinages durent neuf jours.

PLUS d'un petit Allemand a encore son "Putz", étalage compliqué de jouets et de villages en miniature qui remplissent parfois plusieurs pièces et qui ont pris plusieurs heures de travail aux mamans, aux papas, au tantes et aux oncles avant l'arrivée de Noël. Au lieu d'attendre le matin de Noël, les petits Allemands peuvent contempler l'arbre de Noël la veille de la fête.

"Knecht Rupert" (Serviteur Rupert) distribue les jouets et les cadeaux. C'est un elfe, qui contrairement à ses congénères laisse voir aux petits enfants sa robe blanche, ses longs cheveux et le masque qui cache toujours sa figure.

L'Eglise orthodoxe grecque célèbre Noël le 6 janvier, avec pompe. Les petits Grecs croient que leurs cadeaux leur sont apportés par Kolyada, une vierge à la robe blanche qui passe de maison en maison, sur un traineau, la veille de la fête.

Avec les marins canadiens et le "Mc Lean" dans :-: :-: les régions glaciales du détroit d'Hudson :-: :-:

Un de nos jeunes compatriotes, M. Armand Auclaire, de Chambly, nous est revenu d'un voyage dans l'Arctique. Sur un navire du gouvernement canadien, le McLean, dont il faisait partie de l'équipage, il a, en quatre mois, parcouru 10,050 milles, visité ces régions glacées du détroit d'Hudson, étudié les moeurs des Esquimaux, et mené une rude et mâle existence. Ce qui ne l'a pas empêché de tenir un journal de ses activités et de ses impressions, de photographier les gens, les choses et les scènes qui lui semblaient dignes d'intérêt. Nous offrons ce journal à nos lecteurs. Chaque samedi dans notre supplément en couleur, nous y consacrerons au moins une page. Nous ne donnerons donc pas d'autres explications préalables. Précisons seulement que M. Auclaire partit de Québec, fut quatre mois absent, travailla dur, regarda, photographia, écrivit, réfléchit et qu'il est revenu. Il nous dira lui-même, et les lecteurs le verront à mesure qu'ils suivront le narrateur dans son journal, quelle température, quelle vie on peut constater dans les territoires du détroit d'Hudson, et quels labeurs il faut pour y porter la civilisation. Ouvrons le journal de M. Auclaire. Feuilletons-le. Voici la première page...

Départ de Québec, samedi, le 2 juillet, à 4 heures du matin.

DIMANCHE, LE 3

A Pointe-au-Père. Arrêt pour y débarquer un opérateur de T.S.F. à 6 heures du soir.

Un fort vent fait rouler le navire sans cesse.

LUNDI, 4 JUILLET

Mon baptême de l'océan. L'eau embarque pardessus le bastingage et me mouille. Le bateau arrête, nous sommes à la hauteur de East Point à un demi-mille de la côte d'Anticosti. Nous attendons l'"Acadia", autre bâtiment du gouvernement canadien qui apportera à bord différents objets pour les membres de l'expédition. Il fait son apparition à 3.30 heures p.m. Le transbordement se fait aussitôt.

MARDI, 5 JUILLET

Pauvre "Shorty" il a eu un terrible désappointement. Il avait dérobé aux poules que nous avons à bord un magnifique oeuf et il s'apprêtait à le faire rôtir et le dévorer à belles dents durant le quart de 12 à 4. Mais catastrophe! un violent coup de roulis l'envoie butter au mur et pour comble de malheur l'oeuf, justement de ce côté-là s'est formé en une gluante omelette! Tableau!

J'ai fait des miennes, aujourd'hui, ah oui! J'étais de quart sur la passerelle. Un épais brouillard nous entoure. Il me faut faire crier le sifflet à toutes les 2 minutes. Mais voilà que je me trompe de corde et tire sur celle de la sirène, ce fut tout un émoi à bord!

A 8 hures 30 du soir, nous arrivons à l'entrée du détroit de Belle-Isle. A bâbord se trouve la Pointe d'Amour, où pendant la guerre le navire "Rawleigh" s'échoua; douze hommes y perdirent la vie. La carcasse du navire échoué se voit encore. Un peu plus loin, nous dépassons Greenly Island. L'on se souvient que c'est sur cette île qu'atterrirent, après une panne de moteur, les aviateurs Von Huenefeld, Koehl et Fitzmaurice. Les banquises commencent à apparaître: ouvrons l'oeil!

MERCREDI, 6 JUILLET

Nous arrivons à l'île Belle-Isle ce matin, à 7 heures 30. Changement de température. Il fait froid. Il y a même encore de la neige sur l'île ainsi que sur les côtes environnantes qui sont, à bâbord: le Labrador et à tribord: Terre-Neuve. Belle-Isle est une petite île qui mesure à peu près deux milles de longueur par un mille de largeur. Elle est formée de rochers abrupts et il n'y pousse aucune végétation. Elle n'est habitée que par les gardiens des deux phares. Les côtes du Labrador ne sont aussi qu'un amas de rochers ainsi que celles de Terre-Neuve. Les côtes de Terre-Neuve ont la particularité de ressembler à des ruines d'une ancienne forteresse. Les rochers s'alignent en droite ligne mais lézardés, et troués un peu partout. Nous demeurons là jusqu'après midi. Le navire règle sa position. Il y a une dizaine de banquises tout près de nous. Elles affectent toutes sortes de formes les plus curieuses les unes que les autres. L'une ressemble à une grange, une autre à un château moyenâgeux, etc. Ces glaciers sont immenses lorsqu'on saura qu'un neuvième seulement de leur volume total dépasse de l'eau. Ils ne fondent que très lentement ici, ils deviennent durs comme du granit et demeurent menaçants pendant des années. Il n'en est pas de même pour les banquises qui sont amenées par le courant glacial du nord sur les bancs de Terre-Neuve. Là ils s'introduisent dans le Gulf Stream et fondent rapidement.

Une baleine a surgi à une vingtaine de pieds du navire mais a replongé aussitôt.

Nous avons fait du sondage, ici il y a 30 brasses de profondeur, soit 180 pieds. Nous repartons pour notre grand voyage. Nous voilà sur l'Atlantique, à 800 milles de Québec. La vague de l'océan se distingue de celle du Golfe en ce qu'elle est plus longue. Nous longeons à une quarantaine de milles les côtes du Labrador.

JEUDI, 7 JUILLET

Dans la nuit de mercredi à jeudi, nous avons eu une forte bourrasque de vent, la mer a été fort mauvaise et ne s'est calmée que vers 11 heures. Cet après-midi, nous avons rencontré au large le "Duchess of York", heureux passagers qui s'en retournent dans leurs foyers! Les icebergs deviennent de plus en plus nombreux. Nous en avons rencontrés d'immenses. Nous sommes maintenant très éloignés des côtes. Nous verrons bientôt le soleil de minuit. A 10 h. 30 du soir, nous distinguons encore à l'horizon, vers le nord, une bande de jour. Un épais brouillard nous enveloppe. Le navire a dû ralentir considérablement sa vitesse.

VENDREDI, 8 JUILLET

Une température superbe, aujourd'hui, la plus belle que nous



Voici un iceberg que les voyageurs rencontrèrent au nord-ouest de King George Sound, à la fin de septembre.

avons eue encore depuis le commencement du voyage. Nous nous sommes fait jouer de vilains tours par le mirage aujourd'hui. Nous croyions voir des icebergs et tout à coup ils disparaissaient. Cela n'était en réalité que de gros nuages à l'horizon qui étaient brillamment éclairés par le soleil. Nous sommes maintenant dans le courant glacial du Nord.

SAMEDI, 9 JUILLET

Plus nous montons vers le Nord, plus les jours allongent. Le soleil s'est couché à 10 h. 30 du soir hier et s'est levé à 2 h. ce matin. Les poules se sont fait jouer un vilain tour par ce changement. Suivant leur habitude matinale, les coqs se sont mis à chanter au lever du soleil et toutes les poules de s'éveiller. Ce qu'elles doivent trouver les journées longues!

Nous avons rencontré hier soir, le plus épais brouillard depuis le commencement du voyage. A deux reprises, le navire dût stopper de crainte de heurter une banquise. Nous longeons la côte du Labrador de près ce matin. Cette côte n'est qu'un rocher à pic, abrupt et recouvert de neige. Les falaises

L'auteur de ces lignes, photographié avec l'un des trois ours polaires tués le 20 août dernier.

atteignent plus de 1,000 pieds de hauteur. De distance en distance, quelques caps, quelques baies viennent briser la monotonie du décor.

Les banquises deviennent de plus en plus nombreuses, nous en avons rencontré une cinquantaine aujourd'hui, de toutes formes et de toutes dimensions.

Nous ne pouvons demander plus belle température que celle d'aujourd'hui. Un soleil radieux, une mer aussi calme qu'une rivière. Ce soir nous serons à la hauteur de la rive sud du Détroit d'Hudson.

DIMANCHE, 10 JUILLET

Nous avons rencontré dans la nuit d'hier trois champs de glace que nous avons traversés. Ces glaces forment une ligne ininterrompue d'une vingtaine de pieds de largeur et s'étendant à perte de vue de l'est à l'ouest. Nous arrivons quelque temps après à la hauteur de Button's Island où 6 hommes doivent débarquer, dimanche matin, pour y installer un phare. Nous n'avons pu les débarquer ce matin, la brume étant trop épaisse. Nous nous sommes aperçus que nous avions dérivé plus de 30 milles vers le sud. Nous continuons notre route et nous arrivons à midi à l'Ile Résolution pour y ravitailler le poste. Nous jetons l'ancre dans Acadia Cove, baie à l'intérieur de l'île. Un spectacle grandiose s'offre à notre vue. D'immenses rochers nous entourent de toutes parts. Ils sont hauts, déchiquetés, nus de toute végétation. Les roches sont de toutes couleurs, variant du noir au rouge brique en passant par le gris. Les glaces et la neige accumulées par l'hiver fondent très lentement. Tout au haut du rocher le plus élevé se dresse le poste de télégraphie sans fil du gouvernement canadien. Ce poste se compose de deux bâtiments principaux, l'un, le poste proprement dit, l'autre, la maison des opérateurs qui sont au nombre de deux et vivent en compagnie d'un cuisinier. Une couple d'autres bâtisses de moindre importance se dressent à côté. Une grande croix se dresse sur la pointe est de l'île et semble embrasser en un vague geste de bénédiction ces 35 milles de rochers. Comme arrière-plan à ce tableau apparaît, par l'étroit canal qui nous a donné accès à l'intérieur de l'île, l'immensité de l'océan que dore un soleil réconfortant. Bientôt apparaît venant du poste, un bateau à voile qui bientôt nous aborde. Le cuisinier et l'un des opérateurs débarquent, ils sont accompagnés de deux Esquimaux, trois femmes esquimaudes et trois enfants. Ils sont tous endimanchés. Inutile de décrire la curiosité qu'ils suscitent parmi l'équipage. Ils portent leurs vêtements traditionnels qui donnent un joli coup d'oeil. Les femmes portent leurs poupons dans un sac attaché sur leur dos. Les Esquimaux ressemblent presque à s'y méprendre aux Japonais. Ils ont les yeux taillés en forme d'amande, le nez large, les lèvres épaisses et les pommettes saillantes. Leurs cheveux sont d'un noir mât et drus comme du crin.

Nous allons à terre y réparer la grue qui sert à monter les provisions au poste. Le débarquement s'effectue avec difficulté car la montée est raide et glissante. Pendant que nous travaillons deux jeunes chiens esquimaux viennent nous rendre visite. Ce sont de beaux chiens. Bâtis très forts, ayant des pattes presque deux fois la grosseur d'un chien ordinaire ils ont par contre une fourrure très soyeuse, fournie, épaisse et d'une très belle variété de couleur.

LUNDI, 11 JUILLET

Le débarquement est commencé. Nous transportons à terre dans deux grandes chaloupes pouvant porter 6 tonnes, du matériel de construction qui servira à ériger un phare. Nous débarquons aussi des provisions de bouche. Je suis allé visiter le poste télégraphique ainsi que la maison des opérateurs. Ils sont très bien installés.

Il y a là de nombreux chiens esquimaux, la plupart ont la fourrure blanche.

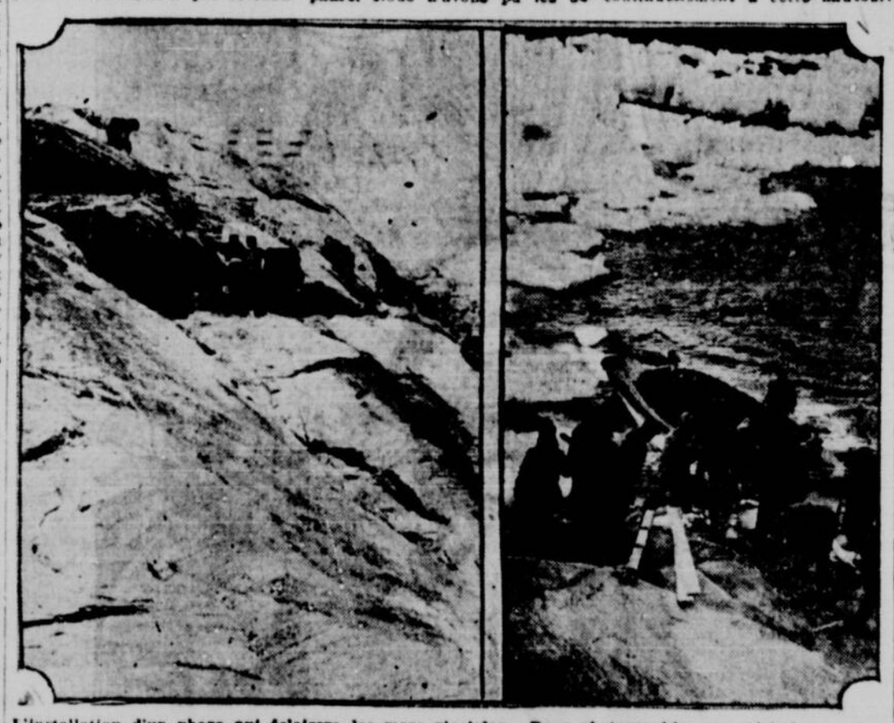
MARDI, 12 JUILLET

Le déchargement continue; aujourd'hui ce fut au tour du charbon. La température a été maussade: froide et pluvieuse.

Nous ne sommes pas habitués à cette température froide qui se maintient à 38 et 40 degrés Fahrenheit; l'eau, elle se maintient à 31 et 32 degrés. Nous nous sentons surtout du froid au sommet des rochers, qui ont à peu près mille pieds d'altitude. Il vente continuellement à cette hauteur.



Voici une photographie inédite, montrant le groupe des naufragés du "Bright Fan" recueillis par le "N. B. McLean", le premier octobre dernier.



L'installation d'un phare qui éclairera les mers glaciales. Deux photographies caractéristiques prises avant et après l'installation du phare à Charles Island East. A gauche, on voit les constructeurs glissant les matériaux pour ériger le phare. A droite, les constructeurs retournent à leur navire, une fois le phare terminé.

Ces rochers sont difficiles et fatigants à gravir, car la pente est très inclinée.

Un passager à bord qui vient remplacer un opérateur ici a amené avec lui un chien policier. Jusqu'ici le chiens Esquimaux se sont bien comportés envers lui, mais ils semblent tout à fait surpris quand ils l'entendent aboyer, car comme on sait ces chiens n'aboient pas, ils hurlent. Il faut se méfier d'eux car ils sont sournois. Par contre ils sont faciles à apeurer, nous n'avons qu'à leur lancer des cailloux et c'est un sauve qui peut général.

Il fait maintenant jour 24 heu-

Bien étonné fut ce chien esquimau de rencontrer, sous le ciel arctique, le premier cochon qu'il ait vu de sa vie.

res sur 24 heures. Le soleil se couche au nord-est, demeure à peu près une demi-heure caché et se lève à l'est.

MERCREDI, 13 JUILLET

Nous déchargeons du charbon sous une pluie battante. J'ai l'occasion de voir de gros chiens esquimaux de près. Ils n'ont pas une face engageante. Fait remarquable, ils ont les yeux très petits et ressemblent d'une manière frappante aux loups dont ils sont des descendants.

JEUDI, 14 JUILLET

Le déchargement du charbon et la construction du phare se continuent toujours. Il ne pleut plus mais il fait un vent violent. Nous gelons bien que chaudement vêtus. Quand on pense que chez nous on crève peut-être de chaleur! Enfin, cet après-midi nous avons fini le déchargement des 900 poches de charbon. Quel soulagement!

Cet avant-midi un phoque s'est approché de notre yacht.

VENDREDI, 15 JUILLET

L'érection du phare est presque finie. Nous travaillons à y installer la lumière intermittente et à le peinturer. Il fait un vent violent qui parfois menace de nous jeter par terre. Les gros vents de chez-nous ne sont que des brises comparées aux vents d'ici. Nous montons sur le chariot aérien les derniers sacs de charbon.

SAMEDI, 16 JUILLET

Nous levons l'ancre et faisons le tour de l'île cinq ou six fois au cours de la journée afin que les opérateurs de T.S.F. puissent équilibrer le poste de l'île. Nous avons vu six baleines. La plus grosse d'entre elles qui devait mesurer une cinquantaine de pieds de longueur, lançait en respirant, deux colonnes d'eau à une cinquantaine de pieds de hauteur. Nous revenons à l'île vers 8.30 heures du soir.

DIMANCHE, 17 JUILLET

Nous devions partir ce matin à 5.30 hrs. mais la brume étant trop épaisse pour nous permettre de sortir de la Baie Acadia, nous avons dû retarder le départ jusqu'à 10.20 heures a.m. Cet après-midi, nous sommes entrés dans le détroit d'Hudson et naviguons vers l'ouest. Nous sommes demeurés une semaine complète à l'Ile Résolution. Nous continuons toujours à rencontrer beaucoup de glace. Ce soir nous arrêtons en face d'un champ de glace

LUNDI, 18 JUILLET

A 5 heures ce matin nous nous sommes aventurés dans le champ de glace. Le bateau fraye son chemin au travers d'immenses blocs de glace. Ce champ est immense; il s'étend de toute la largeur du Détroit d'Hudson et se termine sur la longueur à Yottingham, ce qui signifie qu'il n'a pas moins de 450 milles de longueur. Cette glace vient de la Baie d'Hudson où la débâcle se produit en ce moment. Le navire est rudement ébranlé lorsqu'il frappe ces énormes morceaux de glace qui atteignent parfois la superficie de 1,000 pieds carrés et une profondeur de 15, 20, 25 et jusqu'à 60 pieds de profondeur. Le navire est souvent arrêté. Ce soir nous avons passé au milieu d'un iceberg d'une dizaine de pieds de hauteur, la pression de la glace l'a fait se refermer sur nous et il a arraché le cadre d'un hublot. Nous avons rencontré, ce soir également, la plus grosse banquise que nous ayons encore vue; elle mesurait plus d'un mille de longueur, 300 pieds de hauteur et autant de largeur. Nous ne pouvons dissimuler le danger que nous courrons au milieu de ce champ de glace, car s'il fallait que ces blocs se mettent à refouler il est clair que nous serions écrasés comme une coquille d'oeuf. Le froid est très vif.

MARDI, 19 JUILLET

Un magnifique spectacle nous attendait ce matin au lever du so-



Remorque de deux des trois ours blancs tués par l'équipage du McLean, le 20 août 1932.

leil. Les rayons de l'astre du jour, comme un pinceau de maître assemblaient un faisceau de toutes les plus belles couleurs imaginables et reflétaient sur la cime des monceaux de glace, tandis qu'une ombre violette se déployait dans les excavations. Nous avons navigué encore toute la journée dans la glace. A 7 heures ce soir nous entrons dans Wakeysheam Bay. Un magnifique paysage s'offre à notre vue. De hautes montagnes nous entourent de tous côtés, tandis que tout au fond dans un petit vallon se dressent les établissements de la Hudson's Bay Co et de Révillon entourés de tentes d'Esquimaux.

MERCREDI 20 JUILLET

Nous sommes allés travailler à terre pour réparer le toit d'une des maisons abandonnées du gouvernement. Il y avait jusqu'en 1928 un poste de télégraphe sans-fil et une station pour hydroplanes. Cette station a été remplacée par celle de Cape Hope's Advance. Les maringouins nous attendaient. Ils sont pas millions et presque aussi gros qu'une mouche, et ce qu'ils piquent! La marée a ici une variation de 272 pieds, elle monte et descend très vite, aussi nous étant aventurés trop près de la côte avec notre yatch, nous nous sommes échoués et avons dû attendre que la marée monte pour aller le chercher.

Ce soir je sius allé avec Vincent et Matte veiller chez les Esquimaux. Ils sont une soixantaine, groupés autour des deux postes Hudson Bay et Revillon. Il faut se plier en deux pour entrer dans leurs tentes. La seule ouverture est la porte qui n'a pas plus de 3 pieds de hauteur. En entrant un spectacle des plus disparates frappe le regard. A peu près le tiers de la tente est occupé par des peaux de loups-marins, de caribous ou de renards étendues à terre et qui servent de lit pour toute la famille. Au centre, un tout petit poêle rectangulaire sert à faire cuire les aliments. Dans un coin des morceaux de viande à moitié pourrie, étendus sur les roches et qui serviront pour le prochain repas. Tout autour de nous des engins de chasse, des peaux, des articles que les femmes ont confectionnés. Le moderne à sa part aussi, par exemple nous avons vus réunis dans la même tente un superbe baromètre, un cadran, un moulin à coudre et voire même un phonographe portatif sans oublier une lampe Aladdin du dernier modèle. Quelques tentes ont un plancher de bois, les autres sont sur la pierre. Une odeur infecte frappte notre odorat en entrant, ça sent le loup-marin et la saleté, mais à la longue on s'habitue. J'en ai profité pour faire du commerce, en échangeant trois jolies paires de pantoufles pour six paquets de tabac de 10 sous.

Nous avons visités toutes les tentes mais sommes demeurés le plus longuement chez le plus intelligent: Sarials. Enfin nous sommes rentrés au navire à minuit. Ce sont les Esquimaux qui nous ont transportés pour les deux voyages.

JEUDI, 21 JUILLET

Nous avons levé l'ancre ce matin à 5 heures pour Douglas Harbor où nous débarquerons le parti Hydrographique. Nous rencontrons encore de la glace mais beaucoup moins qu'avant d'arriver à Wakeham Bay.

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, 22, 23 et 24 JUILLET

Pendant les 3 jours qui viennent de s'écouler, nous avons déchargé les effets de campement et les provisions des ingénieurs.

Nous avons transporté, depuis Wakeham Bay une gfamile esquimaude composée du père, de la mère, d'un jeune homme, d'une quinzaine d'années et un petit garçon de 10 ans, paralysé des jambes. Le père qui a nom Locus parle bon anglais et servira d'interprète pour les ingénieurs.

Douglas Harbor est le fond de la Baie King George. Comme partout ailleurs la vue est magnifique Bien que les montagnes soient de roc, il y a du gazon dans les vallons.

Nous reviendrons ici, maintenant, vers le milieu d'octobre pour prendre à bord le parti Hydrographique que nous venons d'y laisser.

LUNDI, 25 JUILLET

Nous sommes partis à 10.30 hrs de l'avant-mid pour Cape Hope. Cet après-midi nous avons croisé un énorme morse. Le morse est de la famille des loups-marins et des phoques, mais beaucoup plus gros. Un gros morse pèse plus d'une tonne. Le morse a en plus deux défenses descendant verticalement de la mâchoire supérieure. Il se nourrit de poissons; il attaque les phoques et mêmes les ours blancs. Nous rencontrons encore de la glace, mais beaucoup moins qu'il y a une semaine. La brume nous a immobilisés à deux reprises.



Il n'eut pas fait bon de l'approcher vivante. Une ourse blanche mesurant 8 pieds et pesant 875 livres, tuée lors d'une expédition dans le grand nord.

MARDI, 26 JUILLET

Nous avons été immobilisés presque toute la journée par un épais brouillard. Nous n'avons pu marcher que pendant cinq heures.

MERCREDI, 27 JUILLET

Toute la journée et toute la nuit nous avons encore été immobilisés au milieu des glaces par le brouillard.

Ce soir quelques-uns sont débarqués et sont allés chercher de la glace qu'ils ont fait fondre afin d'avoir de l'eau douce. Tout curieux que cela puisse paraître cette eau provenant de la glace d'eau salée est douce et excellente à boire.

JEUDI, 28 JUILLET

Nous sommes arrivés à 12.20 hrs p.m. à la hauteur de Cap Hope. Comme il fait toujours un épais brouillard nous n'avons pu commencer le déchargement. Cap Hope est situé à l'extrémité nord-ouest de la Baie d'Ungava.

VENDREDI, 29 JUILLET

Malgré la pluie et le brouillard, nous avons commencé ce matin le déchargement des vivres. Le navire est ancré à plus de deux milles du poste. Il nous faut près d'une heure de navigation en yacht pour atteindre l'endroit où les effets sont déchargés. Le parcours est très pittoresque. Une chaîne interminable de rochers se dresse sur tout le parcours. Il y a encore beaucoup de glace formant d'épais bordages. Le transport des vivres au poste après avoir été déchargés sur la grève, se fait à l'aide d'un tracteur et d'une voiture. Le poste se dresse au sommet d'une haute montagne. Nous avons vu, pour la première fois depuis notre départ, des nids de goélands. Ils sont nichés dans les anfractuosités des rochers et les mères veillent avec attention sur leurs petits.

Deux goélettes contenant une dizaine d'Esquimaux et M. Hall sont venues nous rendre visite. M. Hall est un riche trappeur opérant des postes de traite de fourrures. Il demeure ici depuis près de 35 ans.

SAMEDI, 30, DIMANCHE 31 JUILLET

Le déchargement s'est continué sous une température des plus maussade.

Dimanche, j'ai dû prendre un bain forcé. Nous avons déchargé à marée basse et les roches étaient glissantes. Soudain mes deux pieds ont perdu leur point d'appui et je me suis assis d'aplomb dans l'eau glacée!

LUNDI, 1er AOUT

Nous avons travaillé aujourd'hui à l'érection d'un phare au sommet du rocher sur lequel est situé le poste. La température était magnifique et un splendide panorama s'offrait à notre vue, en face de nous: l'immensité d'un océan calme sur lequel le soleil avait posé son pinceau magique; en arrière les chaines interminables de rochers s'étendent à perte de vue, enveloppés dans une buée légère que dore le soleil.

MARDI, 2 AOUT

La moitié des hommes vont à terre terminer l'érection du phare, le reste demeure à bord. Nous nous promenons au large pour équilibrer la station de télégraphie. Nous pastons, ce soir, pour Wales Island d'abord, où nous érigerons un nouveau phare et Wakeham Bay ensuite, où nous prendrons de l'eau.

(J'ai envoyé chez nous, ce soir, un télégramme de 15 mots).

MERCREDI, 3 AOUT

Nous sommes arrivés à Wales



Un Esquimau photographié devant l'entrée de son iglou.

Island cet après-midi vers deux heures. Nous sommes partis aussitôt à terre avec le matériel nécessaire pour l'érection du phare.

Ce ne fut pas une tâche ordinaire que de monter le matériel au sommet de la montagne. Cette montagne qui a quelque 600 pieds de hauteur, des plus escarpées et les rochers couverts de mousse sont très glissants. Il a fallu se passer les objets de main en main tout en s'agrippant soit aux roches saillantes, soit aux morceaux de glace non encore fondus. Le déchargement commencé à 2.30 hrs ne fut achevé qu'à 6 hrs. Nous avons travaillé après le souper et à 9.50 hrs p.m. l'érection était terminée. Il ne reste plus qu'à amener le gaz à la lumière, mais ceci ne se fera qu'à notre retour de Wakeham Bay. Comme on le sait, Wales I. est à l'entrée de Wakeham Bay. A 10.55 du soir, nous mouillons au fond de la baie.

(A suivre samedi prochain)

Pierrot ET SES GALOPINS

C'EST CE QUE JE VOUS DIS DEPUIS VINGT ANS! J'ESPERE QUE VOUS M'ECOUTEREZ CETTE FOIS.

SOLBAUM S

ETAL DE BOUCHER

Spécial aujourd'hui: côtelettes de veau.

MONSIEUR SOLBAUM, QUELLE SORTE DE VIANDE FAIT LE MOINS ENGRAISSER?

DES COTELETTES DE VEAU, MON GARCON.

POUVEZ-VOUS ME DIRE, MONSIEUR OVERBAUGH, QUELLES SORTES DE LEGUMES FONT LE MOINS ENGRAISSER?

DES TOMATES ET DE LA LAITUE, PIERROT. POURQUOI?

OH! MONSIEUR KOTSOGENNAN!

SI QUELQU'UN VEUT MAIGRIR QUELLE SORTE DE FRUIT DOIT-IL MANGER?

CE QUI VAUT MIEUX, DANS CE CAS, C'EST L'ANANAS.

NATURELLEMENT VOUS ENGRAISSEREZ, MON GARÇON, SI VOUS BUVEZ DE LA CRÈME. VOUS DEVIENDREZ TOUT VENTRU.

MERCI, MONSIEUR HANKINS. JE SUIS CONTENT DE LE SAVOIR.

MAMAN! AVEZ-VOUS UN MORCEAU DE PAPIER ET UN CRAYON POUR QUE JE PUISSE ECRIRE UNE LETTRE IMPORTANTE?

TU EN TROUVERAS DANS MON SECRETAIRE, MON ENFANT

DIETE.
COTELETTE D'AGNEAU, ANANAS, TOMATES ET LAITUE.
P. S.—ET NE BUVEZ PAS DE CREME DU TOUT.

Cher Père Noël.

Voulez-vous suivre ce menu, la semaine prochaine, parce que notre cheminée est très étroite et j'ai peur que vous ne puissiez pas descendre si vous ne suivez pas ce menu.

Merci beaucoup,

PIERROT

LE MARCHÉ SUD-AMÉRICAIN-Par Victor Harkness

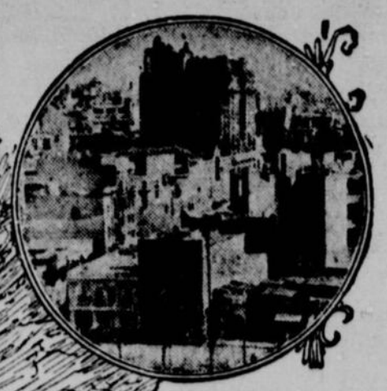
Merveilleuses occasions de développer notre commerce qu'offre présentement la situation commerciale des diverses républiques de l'Amérique du Sud, suivant une déclaration de M. H.-F. Ritchie



Harold F. Ritchie, de Toronto.



Le plus beau hâvre du monde.



Une ville sud-américaine moderne.

Carte indiquant la route que M. Harold Ritchie suivit durant sa croisière aérienne de l'Amérique du Sud.

Il y a un remède à la dépression.

Pour sortir du rouge entrez dans le bleu — le ciel bleu.

Elevez-vous vers les nuages et les nuages rouleront leur chemin.

Si vous voulez capturer le commerce sud-américain, voguez vers Rio dans un avion "Pan-American" et par votre présence dans la terre de "Manana", faites de demain aujourd'hui.

Voilà une partie de la recette que j'ai obtenue de Harold F. Ritchie, l'un des plus grands succès dans le monde des affaires, un garçon devenu vendeur mondial, un ambassadeur du commerce canadien d'un bout du globe à l'autre.

Il a récemment terminé un remarquable voyage d'affaires, un voyage aérien autour de l'Amérique du Sud. Il a constaté que ce sentiment est une terre d'opportunité pour les Canadiens et le commerce canadien.

"Le commerce est là", dit-il, "si nous allons le chercher."

En souriant il ajouta : "Lorsque vous-mêmes êtes convaincu de la vérité d'une chose, il est difficile de se rendre compte comment les autres peuvent avoir de la difficulté à comprendre cette chose. Pour moi c'est un axiome que si vous voulez vendre il faut que vous fassiez connaître aux autres ce que vous vendez. S'ils ne viennent pas à votre porte, vous devez aller à leurs portes. Je suis étonné du nombre d'hommes qui restent assis à se tourner les pouces en se plaignant que le commerce d'exportation est une impossibilité. Je souhaiterais qu'ils aient été en Amérique du Sud avec moi."

Mais peut-être, faut-il qu'un homme ait une longue expérience comme globe-trotter avant de considérer 24,000 milles par avion en six semaines, un saut au-dessus des Andes à une telle hauteur qu'un réservoir d'oxygène fait partie de l'équipement régulier du passager, un saut de 649 milles de la Jamaïque à la Colombie, la plus longue envolée océanique de tout service aérien de l'univers, comme quelques pas dans les affaires de l'année.

Il a fait plusieurs envolées commerciales dans sa vie, avant de devenir nonchalant à l'égard de ce genre de voyages prodigieux. On dit qu'il n'y a pas de ville dans le continent nord-américain de plus de 2,500 de population où il n'a pas vendu des marchandises. Sans attendre que le monde trace un sentier jusqu'à sa porte il trace un sentier jusqu'à la porte du monde.

J'ai pu comprendre sa nonchalance lorsque je jetai un coup d'oeil sur ses en-tête de lettres. La liste des endroits où il fait affaire est un tour du monde en elle-même. Elle commence à Toronto et se termine à Londres, en passant par New-York et San Francisco, Buenos-Aires et Valparaiso, Honolulu, Manille, Shanghai, Hong Kong et Sydney, Australie.

Son édifice de la rue McCaul n'est pas un gros édifice comme les édifices du bas de la ville de Toronto. Pas plus qu'il est dans le centre de la ville. Mais c'est un centre du commerce mondial, un filet compliqué de commerce international dont les fils traversent les sept mers et tous les continents civilisés.

S'asseoir paresseusement au centre de ce filet attendant la visite des mouches d'affaires en un temps où le froid du commerce a gelé leurs ailes, cela serait de la dépression. Un homme peut se ruiner le coeur à user sa chaise à bascule. Une main tendue dans un pays étranger est mieux qu'une bienvenue dans son propre pays. Pour vendre, il faut prendre son essor.

J'ai entendu dire que M. Ritchie répondit à un banquier qui s'étonnait que ses exportations augmentaient alors que les exportations du pays diminuaient: "C'est très simple, un peu moins de golf et un peu plus de voyages."

Je n'ai pas vu de sac de golf dans le coin de son bureau, pas plus que j'ai vu un habit d'aviateur pendu dans un autre coin. Cependant, cette envolée épique autour de l'Amérique du Sud le qualifierait comme membre dans n'importe quel club d'aviation.

Ce ne semble pas une exagération de dire que ce fut la plus grande envolée d'imagination et de réalité commerciale dans l'histoire du pays. Lorsque j'en entendis les excitants détails je me rendis compte que si vous vous procurez la vitesse du voyage aérien l'univers n'est qu'une banlieue de votre propre ville.

Il me semble aussi que l'idée de trois ambassadeurs de commerce de Toronto, hauts dans les nuages, cherchant le grand continent sud-américain, le corollaire naturel du nôtre, se préparent à tomber sur les villes avec des échantillons de produits canadiens, est plus encourageante que le cauchemar de l'humanité actuelle, la vision d'aviateurs, des points noirs mortels dans les cieux, prêts à laisser tomber sur les villes une avalanche de mort et de destruction. M. Ritchie et ses confrères furent des pionniers palsibles des possibilités de l'avion comme ancillaire au commerce plutôt qu'à la guerre.

"Deux autres hommes de Toronto", a-t-il dit, "mes associés en affaires, M. Charles J. Weedon, gérant des travaux de The J. E. Eno Company et M. John H. Spence, secrétaire de ma propre compagnie, sont venus avec moi. Nous fûmes rejoints à New-York par M. Maris Bressoud, de Scott Browne, et nous nous rendîmes par train à Miami. Jusqu'à ce que nous fûmes revenus en Floride ce fut le seul voyage par train, à l'exception d'un voyage de 110 milles de Santiago, Chili à son port de mer, Valparaiso. Et lorsque nous vîmes les courbes étourdissantes dans les montagnes, nous étions désireux de retourner dans les airs.

"De Miami jusqu'au retour nous fûmes entre les mains de la Pan-American Airways, suivant leurs routes régulières, et en plusieurs car prenant des avions spéciaux. Tout le long de la route on a été grandement occupé de notre confort. Ne vous imaginez pas que nous n'avons pas été parfois en péril. Il y a toujours du risque dans l'air, spécialement au-dessus des hautes montagnes. Mais nous avions des pilotes très habiles et j'ai toujours pensé qu'il n'y aurait pas d'accident qui ne serait pas absolument inévitable.

"Notre premier saut fut rapide. Nous arrivâmes à Cienfuegos, Cuba. De là nous allâmes à Kingston, Jamaïque. Et là nous devions avoir la chance de nous remplir l'estomac d'air. Nous nous rendîmes à Barranquilla, en Colombie, d'un trait. Au-dessous de nous durant tout le voyage nous avions les eaux bleues de la mer des Caraïbes, pleine de requins et de tortues et je comprends qu'il est plus sûr d'atterrir sur le dos d'une tortue que dans la bouche d'un requin.

"Cette envolée m'a-t-on dit, est la plus longue envolée au-dessus de l'océan sur une ligne aérienne régulière. Nous l'avons faite sans la moindre aventure et nous avons été aussi heureux pour revenir.

Il n'y a pas de pays au monde où l'avion est plus utile qu'en Colombie. La capitale Bogota, l'endroit le plus fertile, est séparée du port de mer par une vallée marécageuse de 1,000 milles de longueur et plusieurs centaines de milles de largeur, à travers laquelle déambule la rivière la plus sinueuse qu'on puisse s'imaginer. Naviguer le long de ses méandres en tire-bouchon dans la saison des pluies est une affaire de semaines et dans la saison sèche presqu'une impossibilité.

"Nous nous élevâmes à seulement 1,200 pieds durant les premiers mille milles", dit M. Ritchie, "et alors en quelques heures nous grimpâmes à 9,600 pieds et redescendîmes sur le rebord de hautes montagnes sur le plateau où se trouve la ville de Bogota. Le contraste avec le pays marécageux est très frappant. Sur ce plateau ils cultivent n'importe quoi du café jusqu'au cacao."

A Baranquilla, le port de mer, il a cette année établi une manufacture pour les produits qu'il vend, dont quelques-uns, particulièrement J. C. Eno, fabricant des sels Eno's, de réputation mondiale et Scott & Browne, fabricants de la "Scott's Emulsion" sont connus des ménagères dans tout l'univers.

Et ce fut là un de ses remèdes pour la guérison de la dépression dans le commerce à l'étranger.

"Si des barrières tarifaires sont élevées contre vous", dit-il, "il vous faut mettre en arrière des barrières tarifaires. Si vous voulez faire des affaires avec un pays, il est raisonnable que vous fassiez des affaires en dedans de ses frontières et que vous fabriquiez à son support. Je crois que l'un des troubles de la Grande-Bretagne est qu'elle a trop longtemps essayé d'exporter à l'univers entier au lieu d'aller dans l'univers et d'y manufacturer. Vous ne pouvez être un étranger et un passant partout".

"Si vous établissez des manufactures en Amérique du Sud", dis-je, "alors le Canada perd la chance d'exporter des marchandises en Amérique du Sud ?"

"Pas du tout", répondit-il. "Nos manufactures emploieront beaucoup de produits canadiens. Il y a beaucoup de choses que l'Amérique du Sud peut obtenir profitablement de nous.

"En tout cas", continue-t-il, "nous établissons des manufactures canadiennes en Amérique du Sud. En plus de celle de Colombie, nous en avons établies cette année à Caracas, au Venezuela, Rio de Janeiro et Buenos-Ayres. L'an prochain nous en établirons à Lima, Pérou, Montévidéo, Uruguay ,et à Mexico City et La Havane.

"De Colombie, commençant sa circumnavigation du continent, il longea la côte jusqu'au Venezuela et visita Maracaibo, La Guaira, et la capitale, Caracas.

"Le Venezuela", a-t-il dit, "bien qu'il ait la plus petite population et que le pétrole y languit maintenant, est en importance aujourd'hui, le troisième pays de l'Amérique du Sud. Il n'a pas de dette extérieure. Il est dirigé avec efficacité par un dictateur et a des routes et des écoles splendides et une très petite taxe d'affaires."

"Ça me surprend", dis-je, "j'aurais cru que l'Amérique du Sud était un endroit de l'univers où il était de taxer le commerce à mort autant que son gouvernement voudrait à son meilleur ou son pire".

"Non", dit-il. "La relation du gouvernement avec le commerce est très satisfaisante."

Ce fut au Vénézuéla qu'il vit l'une de ces choses difficiles à comprendre, le manquement à se rendre compte que les marchandises doivent être poussées et annoncées. Et c'était un manquement canadien.

"Dans ces pays chauds," dit-il, "tout le beurre est en boîtes métalliques. J'ai vu des boîtes néo-zélandaises et danoises partout, mais pas une seule boîte canadienne. Nous pourrions établir un gros commerce d'exportation pour notre beurre là-bas."

Ce fut de Caracas qu'il commença réellement à rouler vers Rio par voie des airs, arrêtant à Trinidad, Demerara, et Paramaribo en Guyanne Anglaise avant de faire le grand saut de milliers de milles sur la côte du Brésil.

"Il y avait un endroit", dit-il, "où nous ne désirions pas atterrir. C'était la fameuse, ou infâme, île du Diable. Nous l'avons survolée et nous n'avons pu voir un seul prisonnier s'évader."

Après une longue envolée de jour, il atteignit Para, le port du caoutchouc, et n'était même pas à mi-chemin sur la côte du Brésil, qui est à une distance de plus de 1,500 milles de New-York à Liverpool.

Fortaleza, Natal, Pernambouc, Maceio, Bahia, Ilheas, la métropole du cacao voilà des endroits que vous pouvez chanter comme des arrêts de tramways, mais ils sont aussi loin l'un de l'autre que Halifax et Montréal, Toronto et Winnipeg. Et à Bahia vous êtes encore loin de Rio de Janeiro, le plus beau hâvre du monde.

"Le Brésil", dit M. Ritchie, "est, naturellement, de grandeur colossale, aussi vaste que le Canada, et plus rempli de possibilités que tout autre pays de l'Amérique du Sud. A cause des troubles révolutionnaires nous n'avons pu nous rendre au port de Santos ou à Sao Paulo. Mais nous avons suivi la côte comme il faut et rares sont les villes que nous avons visitées où il n'y a pas de belles perspectives pour les produits canadiens.

"Le Brésil devrait cesser d'être pour le Canada un simple nom, mais devrait devenir un marché avec un M majuscule. De tous les pays de l'Amérique du Sud que ce voyageur aérien a visités, le Brésil est le plus pour le Canada la terre promise au sujet du commerce, depuis que les nations ont aboli la théorie que l'échange raisonnable de produits naturels est un vol.

"Par exemple", dit-il, "c'est un des marchés les plus considérables pour le poisson séché et aussi pour les produits en conserves, les biscuits et autres de tous genres. Notre manufacture Eno là fait très bien et nous anticipons un grand développement, spécialement lorsque les difficultés de l'échange seront disparues."

Brésil, le paradis du commerce portugais ! Il ne pouvait passer là-dessus. Cela devrait attirer tout conquérant commercial canadien comme le Pérou des Incas attira Pizarro.

"Il désire nos produits", dit-il, "et il a plusieurs produits que nous pourrons employer. C'est le plus grand producteur de café du monde, le plus grand producteur de caoutchouc. Il possède les plus beaux bois du monde. Cela pourrait n'importe quel de nos marchands de bois d'étudier les possibilités du Brésil.

"Il y a autre chose", ajoute-t-il, "que nous ne devons pas oublier. Nous sommes une nation favorisée là-bas. Etre un Canadien est être honoré, et cette entreprise canadienne, Brazilian Light Heat and Power a fait beaucoup pour créer pour nous cette position favorisée. En vérité, l'Espagnol aussi, ainsi que le Portugais en Amérique du Sud, nous aime. Il n'y a pas d'hostilité nulle part à notre égard et c'est là un facteur de commerce que nous devrions capitaliser.

A l'extrémité sud du Brésil, M. Ritchie se rendit compte d'un grand avantage du voyage, l'immense différence qu'il y a entre voir une cité de vos propres yeux et la voir comme point d'épingle sur une carte géographique.

"Nous avons fait un arrêt à Porto Alegre", dit-il. "Ce ne fut déjà qu'un nom pour moi. Maintenant, je sais que c'est une ville d'importance et un actif centre d'exportation. Il y a une grosse colonie allemande là, et l'endroit a un bel avenir".

Porto Alegre ne fut qu'une autre illustration de ce que l'on avance: c'est-à-dire que voir est un grand aide pour la vente.

"Le voyage", dit-il, "vous donne un aperçu intérieur que vous ne pouvez obtenir en restant chez vous. Vous apprenez quelque chose sur la psychologie des autres peuples. Vous devenez jusqu'à une certaine limite, l'un d'eux et vous pouvez mieux vous adapter à leurs goûts. Le commerce international languira sans contacts internationaux. Il fut regrettable pour moi que je ne rencontre pas d'hommes d'affaires canadiens voyageant en Amérique du Sud. Si nous voulons du commerce, nous devons y aller.

Il me donna un tuyau commercial sur l'Uruguay. "N'exportez pas en ce moment du détail vivant là-bas. Ils possède plus de vaches, de moutons et de cochons qu'il sait ce qu'il en fera. Et il en est très déprimé".

L'Argentine possède aussi beaucoup de bestiaux, mais cela ne la déprime pas du tout, car elle a beaucoup plus de facilités pour la mettre en bouteilles et en boîtes et pour les exporter au Canada et dans le reste de l'univers.

Lorsque son avion flotta enfin dans le port de Buenos Ayres, M. Ritchie eut devant les yeux le meilleur du progrès économique de l'Amérique du Sud.

Résumant ses impressions, il dit: "La république argentine combine la stabilité anglaise et les méthodes américaines de production. Son élément latin est du type froid et sagace. Nous devrions par tous les moyens, obtenir des relations plus étroites avec la république argentine. Où que vous l'étudiez, à Rosario, Bahia, Blanco, Mendoza ou Buenos Ayres, vous vous rendez compte que c'est un des grands pays du monde et qu'il deviendra encore plus grand.

"Que vous considériez les quais et les ports, le transport, les édifices publics, les rues, les usines, quoique vous étudiez, vous reconnaissez un développement véritable. Bien que leur échange soit affecté, vous ne trouvez pas l'oppression à laquelle vous pourriez vous attendre. En vérité, la seule partie de l'Amérique du Sud qui semble économiquement déprimée, est le Chili et il faut un véritable prophète pour deviner ce qui arrivera au Chili."

Dans les airs à destination des Andes et il s'est senti parfaitement chez lui. Sous lui il y avait un terrain familier, ressemblant à celui de l'ouest du Canada — des plaines larges, ondoyantes, pleines de grains et de bestiaux.

"Mendoza, le dernier arrêt avant le saut au-dessus des Andes à Santiago, au Chili, est comme un grand Calgary. Et les villes que vous voyez en route pourraient être Portage La Prairie, Brandon, Moose Jaw, ou Medicine Hat."

Si un homme vous dit qu'il a fait le saut au-dessus de la région des Andes sans une émotion, ne le croyez pas. Il cache l'émotion de sa vie.

"Les Andes sont certainement impressionnantes," dit M. Ritchie. "Je me considérais un vétéran de l'air lorsque je les atteignis, mais elles fournissent un spectacle de solitude grandiose qu'il est difficile d'oublier. Nous avons dépassé une hauteur de 22,000 pieds près du fameux cap d'Aconcagua, qui a 23,600 pieds."

"Avez-vous eu, "demandai-je," de la difficulté à respirer à cette hauteur?"

"Il y aurait de la difficulté," répond M. Ritchie, "si on ne fournissait pas aux passagers un réservoir d'oxygène. Au fait, je ne me suis pas servi du mien. Il y avait beaucoup d'oxygène dans la cabine provenant des autres réservoirs. Ce fut une descente assez étourdissante vers la ville de Santiago, qui est comme une tasse dans une soucoupe, c'est une dépression dans les montagnes, mais j'eus réellement plus d'excitation à décoller du port de mer de Valparaiso, qui ressemble beaucoup à Seattle.

"Nous avons pris un train pour nous rendre, mais nous sommes revenus en automobile. C'est la promenade la plus risquée en automobile que j'ai jamais faite. Dans une montagne qui a 48 courbes en épingles à cheveux nous fûmes perdus dans les nuages, et nous ne pouvions pas dire quand nous allions faire un saut plus considérable que celui des chutes Niagara. Je crois que dans les montagnes l'aéroplane est plus sûr.

"Savez-vous," continue-t-il, "la sensation la plus étrange que vous avez à Santiago et Valparaiso?"

"Vous ne savez pas à quelle minute vous allez vous trouver au beau milieu d'une révolution," fut ma conjecture.

"Ce n'est pas cela," répondit-il. Le gouvernement changeait à peu près aussi régulièrement que le jour du lavage, mais malgré cela le Chili était tranquille. Non, l'étrange sensation est toute géographique. Je sentais que j'était venu vers l'ouest continuellement et que je devais être à peu près en ligne avec la Californie. Au contraire, j'étais à l'est de New-York. Si vous ne le croyez pas, consultez la carte."

Je regardai la carte et elle indique que l'Amérique du Sud n'est pas un monde de l'ouest du tout. Valparaiso est plus près de Greenwich, le centre de toute longitude, que l'est New-York.

Une autre particularité de la côte du Pacifique de ce continent est que vous volez dans un avion à roue, et non, comme c'est le cas du côté du Brésil, dans un hydroplane.

"Naturellement", dit M. Ritchie, nous avons volé au-dessus de la côte le long de la mer. Mais c'est trop rocailleux et accidenté pour plaire au goût.

Je me rappelle avoir dit au pilote une fois: "Que feriez-vous s'il vous fallait atterrir dans ce site terrible? Vous ne pourriez vous rendre à la mer."

Sa réponse fut: "Nous sommes à 10,000 pieds, alors si le moteur manquait j'aurais le temps de regarder autour. Je ne chercherais pas un plateau — il n'y en a pas — mais j'essaierais de trouver une vallée en coin. Voyez-vous si j'y pénétrais l'avion ne roulerait pas sur le côté. J'ai eu deux atterrissages de ce genre et j'ai démoli deux avions, mais je suis encore en vie et je n'ai jamais perdu un passager."

"Le service aérien", remarqua M. Ritchie, "est remarquablement efficace. Il a été sérieusement et sévèrement mis à l'essai auparavant car vous survolez un pays très difficile où il vous faut atterrir à un endroit fixé ou pas du tout."

Le fait saillant de la côte du Chili et du Perou sud est son aspect solitaire.

"Durant 1,500 milles c'est une scène de triste désolation. Ceci est dû au courant Humboldt. Il y a longtemps la côte était tropicale. Alors le courant froid arriva et fit disparaître l'humidité, ce qui rendit la terre comme un aride désert. Une fois seulement en vingt ans il y a une chute de pluie. La seule récolte est la récolte du nitrate.

A partir de Antafagosta, le premier arrêt au nord de Santiago, vous vous trouvez dans le pays du nitrate. Les dépôts qui proviennent de la végétation pourrie de l'âge tropical sont placés dans des réservoirs d'eau, et le nitrate flotte sur le haut. On a fait des fortunes avec ces dépôts mais plus maintenant. Le marché n'est plus bon. Les bestiaux et le cuivre, deux autres produits principaux du Chili sont aussi à la baisse sur le marché, alors le pays actuellement est en mauvais état.

Au Pérou, nous avons eu un aperçu plus gai — des centaines de milles de champs de pétrole. Il y a de l'usage pour l'huile et de l'argent dedans.

"A Lima", dit M. Ritchie, "nous avons changé pour un hydravion. Nous avons eu le temps de visiter et je fus satisfaits de ce que je vis. Lima est vraiment une cité jolie et moderne, avec des hôtels splendides et de beaux magasins. Mais sous toute la beauté de Lima il y a la laideur de l'adversité économique. Le Pérou ne souffre pas comme le fait le Chili, mais il est loin d'avoir la santé économique."

La santé économique de la côte s'améliora à mesure qu'il volait vers le nord des régions équatoriales, où la santé physique de l'homme est plus menacée. Il fallut toute une journée de vol de Lima à Guyaquil, dans l'Equateur, et ce fut un changement de la zone tempérée aux vrais tropiques.

"Un avantage de l'air", dit M. Ritchie, "est que vous ne vous sentez pas de ces changements climatériques avant que vous ayez atterri. Nous avons reçu une chaude bienvenue des gens de Guyaquil, mais aussi des insectes. Mais les insectes de Guyaquil ne sont rien comparativement à ceux de Santa Elena, à une centaine de milles de distance, sur une dune de sable s'étendant au loin dans l'océan. C'est le poste central câblographique de l'Amérique du Sud. Je ne vous conseille pas de visiter Santa Elena à moins que vous ayez un épiderme comme celui du rhinocéros ou celui d'un crabe. Les insectes de Santa Elena n'aiment pas les gens du Nord. Mais cela vaut la peine d'aller visiter l'Equateur. C'est un marché qui vaut bien la peine d'être cultivé."

De l'Equateur il ne fallut qu'une journée de vol pour atteindre Panama et la zone du canal, d'où sont disparus les moustiques et la fièvre jaune. Là il y avait le même paradoxe géographique qu'à Valparaiso.

"C'est une autre de ces choses, du genre "croyez-le ou non", dit M. Ritchie. "Vous rendre du golfe du Mexique au Pacifique par le canal vous ne voyagez pas vers l'ouest mais vers l'est".

Un autre saut aérien et il se trouvait à son point de départ, Barranquilla, en Colombie. Laissant les marins faire le tour du Cap Horn, il avait pour son but, pour tous ses buts commerciaux, survolé l'Amérique du Snd par avion. Il était inutile d'aller au Cap. La Tierra del Fuegans n'est pas prête pour les manufactures.

"Nous entreprîmes de nouveau cette longue envolée océanique vers la Jamaïque", dit-il, "nous volâmes jusqu'à Miami, nous prîmes le train pour Jacksonville, mais volâmes de Jacksonville à Newark, et nous employâmes le train de nouveau pour atteindre Toronto. Notre temps pris de Buenos Aires à Toronto, m'a-t-on laissé entendre, constitue le voyage le plus rapide jamais fait entre ces deux endroits — huit jours moins treize minutes".

"Peut-être fut-ce aussi le voyage le plus dispendieux ?"

"Par du tout. Nous avons accompli en six semaines ce qu'il nous aurait fallu six mois pour faire par voyage ordinaire. Cependant nous avons passé une semaine à Rio de Janeiro, une autre semaine à Buenos Aires, une journée ici, deux jours là. Au fait, nous avons flâné.

Cet aviateur commercial est complètement enthousiasmé du voyage par air. Tennyson eut une vision correcte des flottilles de l'air. Il eut une vision des voyageurs de commerce coursant dans les nuages pour prendre des commandes où ils atterrissaient. Plus il y a de vitesse, plus il y a de ventes.

"Je n'hésite pas à dire", déclare-t-il, "que l'avion est la prochaine méthode de transport pour le commerce moderne".

Non satisfait de 24,000 milles par air en deux voyages, cette année, il a l'intention de voler jusqu'à la ville du Cap, l'an prochain, non par la vallée du Nil et la région des lacs, mais par la côte ouest de l'Afrique.

Il considère ces envolées non comme des raids aériens, mais comme de la colonisation commerciale — un moyen rapide, non de précipiter des ventes d'occasion, mais de semer et récolter une longue récolte.

"Je suis plutôt satisfait", a-t-il dit, "que les firmes désirant faire affaires dans ces pays, doivent se domestiquer derrière leurs murs tarifaires et se plier aux lois".

En un mot, nos frères latins sur cette hémisphère, sensibles au point de vue de l'indépendance économique, préfèrent le vendeur aérien que le vendeur qui vole la nuit.

"Au fait", dit-il, "nous n'avons pas volé la nuit, pas dans ces montagnes. Nous commencions à l'aurore et nous étions contents de revenir à terre lorsque le soleil descendait, car il disparaît avec une soudaineté et une obscurité dramatiques dans ces pays."

"Je m'étonnais qu'il donne ainsi gratuitement ses découvertes aériennes en Amérique du Sud. "Ses premiers, découvreurs" fis-je remarquer", n'étaient pas si anxieux de raconter aux autres ce qu'ils avaient vu au sujet de l'ordre."

Celà lui donna l'occasion d'exprimer une autre de ses opinions comme remède à la dépression. "De nos jours", nous avons besoin de réunir nos connaissances commerciales. C'est de l'intérêt personnel surélevé. Votre propre prospérité est plus grande si vos voisins sont prospères."

"Dites-moi une dernière chose au sujet de l'Amérique du Sud", demandai-je. "J'ai entendu dire que c'est la grande terre de Demain. Il semble y avoir quelque chose de comiquement incongru dans votre venue avec la vitesse d'un avion vers des hommes qui prennent des décisions commerciales avec la vitesse d'une tortue."

Souriant, jovialement, avec satisfaction, cet incomparable vendeur mondial me confia un autre de ses secrets,

"Ce ne sont pas tous des hommes de Demain. Il y a beaucoup de gens dont la motto est d'agir de suite. J'ai vu ceux-ci les premiers. Ensuite je vis la visite obligatoire de courtoisie aux frères de demain. Après que les salutations furent échangées, ils ont dit, comme je m'y attendais: "Demain." Le jour suivant lorsqu'ils dirent de nouveau "Demain", je répondis: "Mais mon avion part à trois heures cet après-midi." Ce n'était pas moi qui les précipitais. C'était cet implacable avion. En faisant ma visite commerciale au temps où j'avais justement eu l'intention de la faire je fis de leur "Demain" mon "Aujourd'hui."

Ainsi voilà une méthode — la méthode Harold F. Ritchie d'édifier votre propre commerce d'exportation. Prenez l'avion pour semer les graines du commerce internationale dans les champs lointains, et avec une vitesse plus grande que celle des goélands faites de Demain Aujourd'hui.

AU PARADIS des ENFANTS

La petite menteuse

Malgré la défense de sa maman, Simone joue avec un ballon dans la chambre. Patatras ! le ballon a fait tomber un vase de fleurs qui se casse en mille morceaux.

Au bruit, la maman arrive. Simone, très rouge, lui dit: "Maman, c'est le chat qui a cassé ton vase."



La maman la regarde, ne lui dit rien, sonne le domestique: "Gustave, le chat a fait une grosse sottise, je ne veux plus de lui dans la maison, mettez-le dans la rue."

Quand Simone entend ces paroles, elle éclate en larmes. "Non, maman, ce n'est pas le chat; c'est ta petite Simone qui a cassé le vase."



Monsieur lisait son journal au coin du feu, enfoncé jusqu'aux oreilles dans un fauteuil, les jambes tendues toutes raides vers les flammes. Madame, au piano, jouait du Schumann, tandis que, bien sagement, Toto et Tata, le frère et la sœur, la regardaient faire. Ils avaient quitté, l'un son avion, l'autre sa poupée, et suivaient avec des yeux extasiés la course vertigineuse des doigts roses sur le clavier d'ivoire. Au dehors, l'automne pleurait de lourdes larmes et poussait de temps à autre de gros soupirs.

Madame jouait les "Scènes d'enfants", de Schumann, et s'arrêtait parfois pour expliquer à ses petits ce que "ça voulait dire". Elle tourna une page. Oh! quel drôle de titre!

—Pourquoi que ça s'appelle: l'aire peur, ce morceau-là? demanda Tata.

Madame expliqua que la musique imitait le manège du petit garçon qui s'approche à pas de loup de sa petite sœur et bondit tout à coup sur elle en poussant un grand cri pour l'effrayer. Elle joua le morceau. Toto, qui écoutait gravement, hocha la tête:

—C'est vrai que c'est rudement bien imité, dit-il.

Et il ajouta:

—C'est amusant de faire peur.

Mais Tata protesta avec indignation:

—C'est pas vrai que c'est amusant. Et même c'est bête.

—C'est bête!

—Oui, c'est bête... C'est même plus bête que n'importe quoi.

—A cause?

—A cause que ça peut rendre les gens malades.

—Oh! là, là!

Et Toto éclata d'un rire empreint de la plus méprisante ironie.

Mais du fond du fauteuil où Monsieur était enfoui, s'éleva une voix grave qui disait:

—Parfaitement, Monsieur Toto. Ta sœur a raison. Il ne faut jamais faire peur. C'est bête et c'est dangereux.

—Ah! qu'est-ce que je disais! fit Tata triomphante.

—Ma chérie, dit Monsieur à sa femme, veux-tu arrêter une minute? J'aurais une petite histoire à raconter.

—Je parie, dit Madame, que c'est l'histoire de tante Pia. Je la connais, tu sais

—Oui, fit Toto, mais nous, on ne la connait pas. S'pas Tata?

Tata secoua la tête.

—Qui c'était, tante Pia?

—Une vieille grand'tante à moi, à qui j'ai fait peur un jour. Et je m'en suis bien repenti.

—Oh! papa, dis-nous.

—Justement je vais vous la dire. Tu verras, Toto, comme c'est méchant de faire peur. Donc, un jour, tante Pia...

—Quel drôle de nom! fit Toto.

—Avec ça! Il est très joli, dit Tata.

—Vous avez fini de m'interrompre?

—Oui, papa.

—Donc, un jour, tante Pia vint nous voir. Tante Pia avait au moins soixante-dix ans. J'en avais douze et mon frère Jacques, en avait dix.

—Alors! Comment que vous avez fait pour lui faire peur?

—Attends, mon petit bonhomme. Ça va venir. Tante Pia était peureuse comme on n'a pas idée. Elle n'osait pas sortir toute seule dans le jardin dès qu'il faisait un peu sombre. Une souris l'aurait fait évanouir. Quand mon père la conduisait dans sa chambre, le soir, celle qui est au premier, tout au bout du corridor, elle lui faisait ouvrir les armoires et les placards et regarder sous les meubles...

—A cause des souris?

—Oui, et puis à cause des cambrioleurs. Elle avait toujours peur d'être assassinée...

—Elle l'a été assassinée?

—Non. Elle est morte tranquillement dans son lit, comme tout le monde.

—Comme tout le monde! Mais, papa, y a des gens qui...

—Je le sais bien qu'il y a des gens qui... Si tu m'arrêtes toujours, je vais me taire.

—Oh! non, papa.

—Alors, je continue. Mon frère Jacques et moi, vous comprenez, ça nous amusait beaucoup de voir tante Pia si peureuse. Quelquefois, à table, l'un de nous se glissait tout doucement sous la nappe et imitait l'aboiement d'un chien. Un jour, tante Pia en a renversé son verre d'épouvante.

—Ce que ça devait être drôle!

—Non, Toto, ce n'était pas drôle. C'était sot. Et si jamais tu faisais ça quand tante Elise est à la maison, c'est à moi que tu aurais affaire. Compris?

—Oui, papa.

—J'arrive au plus grave. Jusque-là nous n'avions fait à tante Pia que de petites peurs, dont elle se remettait assez vite. Comme elle était très bonne, elle ne nous gardait pas rancune, et prenait même notre défense quand mon père grondait trop fort. Ce jour-là, donc, Jacques eut une idée que je trouvai merveilleuse. Nous avions reçu pour nos étrennes un passe-boules. Vous savez ce que c'est?

—Oh! oui, papa. Une grosse tête de bonhomme en carton, avec une grande bouche ouverte où qu'on jette des boules.

—Tout juste. Le nôtre avait une tête abominable. Des joues toutes rouges, de gros yeux furibond et deux cornes comme un diable. Jacques me dit: "Si on l'habillait et si on le mettait dans le couloir, là où ça fait un angle? Tu parles qu'elle aurait peur, tante Pia, quand elle irait au lit le soir." Je trouvai ça très intelligent. Un quart d'heure avant le dîner, profitant de ce que notre mère s'occupait du repas tandis que tante Pia se promenait avec notre père dans le jardin, nous montons au premier avec le passe-boules. Nous l'installons sur une chaise dans l'encoignure du couloir. Je crois même que nous avons mis deux chaises l'une sur l'autre pour que ça fasse plus haut. Nous l'habillons avec nos manteaux et une grande couverture qui trainait jusqu'à terre. Cela faisait un monstre épouvantable. Là-dessus, nous descendons à la salle à manger. Pendant tout le dîner nous eûmes beaucoup de peine à garder notre sérieux, et il nous arriva plusieurs fois de pouffer de rire dans notre serviette. Enfin, voilà le repas fini. On passe au salon faire un petit brin de causette. La bonne nous apporte les bougeoirs et nous montons au premier. Comme par un fait exprès, notre père, qui avait oublié je ne sais quoi en bas, redescend, et voilà tante Pia, qui s'avance la première dans la nuit du corridor, sa bougie à la main. Je vois encore sa tête demesurément grossie qui dansait au plafond comme une ombre chinoise. Le coeur nous battait. Qu'allait-il arriver? Nous nous arrêtons à la porte de notre chambre, notre mère à la porte de la sienne. Tante continue après nous avoir dit un gentil bonsoir. Elle s'avance jusqu'au bout du couloir. Elle tourne à droite. Ah! mes petits enfants! A ce moment, nous entendîmes un cri qui nous glaça jusqu'aux os, un cri aigu, effrayant. Puis ce fut la chute du bougeoir qui roula sur le plancher, puis plus rien. "Mon Dieu, qu'y a-t-il?" s'écria notre mère en se précipitant. Nous le savions bien ce qu'il y avait, et je vous assure qu'à cette heure là nous n'étions pas fiers. Notre père monta l'escalier quatre à quatre. Tante Pia était étendue, tout de son long, blanche comme une morte, sans mouvement. Un petit filet de sang coulait de ses lèvres. "Malheureux, dit notre père, vous l'avez tuée!" Il avait compris en voyant le fantôme du passe-boules. Mes enfants, j'ai fait la guerre, j'en ai vu de bien des couleurs, j'ai eu peur, souvent, mais jamais comme ce jour-là.

—Alors, elle était morte, tante Pia?

—Non! Heureusement pour nous. Elle n'était qu'évanouie. Mais le choc avait été si terrible, qu'elle resta plusieurs semaines entre la vie et la mort. Et plusieurs mois après elle était encore agitée d'un petit tremblement continuel. Eh bien! elle était si bonne, qu'elle nous a quand même pardonné. Comprends-tu maintenant, Toto, que ça peut être bête et méchant de faire peur?

Toto répondit gravement:

—Oui. J'aurais pas cru.

On entendit un petit sanglot. C'était Tata qui pleurait.

NOEL OUDON.



—Hip! hip! hurrah! au trot! au galop!

En entendant ces encouragements, Justin Linel donna un coup de son talon à sa monture, à défaut d'éperon, et se lança sur la route.

Il avait treize ans et désirait monter à cheval. Toute l'année il avait aspiré au moment des vacances, où il enfourcherait le cheval blanc des voisins de sa grand'mère.

Justin n'avait peur de rien. Il se disait, de plus, que la bonne volonté tient lieu de science, et qu'il n'y a qu'à vouloir galoper sur un cheval pour devenir, sans tarder, un écuyer consommé.

La route était unie et se déroulait devant le cavalier bien droite et sans danger. Le soleil y tapait dur, mais Justin ne le sentait pas. Il s'évertuait à ne pas tomber.

Le cheval, ennuyé d'avoir un inconnu sur son échine, se sentait pris de malice et accentuait le trot qui dégénéra bientôt en un galop plein de fantaisie.

Justin passa comme une trombe dans un village, où il entendit des cris apeurés. Puis, il retrouva la route unie sur laquelle le cheval exécuta des prodiges de course et de bonds. Les cultivateurs, dans leurs champs, regardaient ce spectacle avec effroi.

Toujours galopant, des kilomètres s'ajoutèrent aux kilomètres, et, finalement, Justin, ivre de vitesse et haletant, tomba dans un fossé, au pied d'une haie.

Il resta étourdi, étendu presque sans conscience, savourant cependant la satisfaction de ne plus être ballotté par un animal en délire.

Une automobile passa. Le chauffeur vit ce jeune garçon gisant sur le revers de la route, et il en eut pitié. Il alla le palper. Justin se laissa faire, n'ouvrant même pas les yeux.

Il se sentit déposer sur des coussins et la voiture roula. Justin, qui aimait l'automobile et les voyages, pensa tout de suite: pourvu que l'on aille du côté opposé au pays de grand'mère, afin que je connaisse un autre paysage!

Il resta tranquillement calé au fond du siège, pendant que le conducteur, au volant, se demandait quel était ce blessé.

Il s'arrêta dans une ville et conduisit son voyageur devant l'officine d'un pharmacien, qui vint l'examiner.

Justin ne bougea pas. Cependant, il ouvrit les yeux. Il fut de nouveau palpé et questionné, mais une inspiration soudaine le fit se taire. On crut qu'il était muet.

— C'est un sourd-muet, prononça le pharmacien... mais je ne vois aucune blessure apparente.

Les deux hommes le mirent debout. Justin y resta, heureux de constater par soi-même que rien n'était cassé dans le rouage de son anatomie.

Il attendait que l'on statuât sur son sort.

— Il faut le conduire à l'hôpital, opina le pharmacien.

Ce n'était pas du goût de Justin. Mais comme il n'avait pas de choix, il réintégra la voiture pour réfléchir à son aise.

Par un heureux hasard, le chauffeur reconnut un ami et ralentit sa marche.

Cette rencontre excita la soif des deux camarades, qui s'installèrent à la terrasse d'un café.

Justin profita d'un moment de conversation mouvementée pour s'échapper de l'auto où on l'avait laissé.

Il courut à travers la ville, enchanté de voir du nouveau. Il admira les magasins et contempla les affiches de cinéma, mais comme il ne possédait nulle pièce en poche, il ne put assister à une représentatoin.

Il fallait cependant repartir. Le crépuscule ne tarderait pas et la grand'mère serait inquiète. Il était fort probable qu'elle devait être au courant de l'essai d'équitation de son petit-fils.

Il y avait des kilomètres à parcourir pour rentrer. Il apparut impossible à Justin de les abattre à pied.

Il réfléchit, guetta, puis avisa un lourd camion où il lut le nom d'un fournisseur habitant au-delà du pays de sa grand'mère.

C'était son affaire. Qui peut plus, peut moins. Il s'arrêterait en passant.

Il monta donc délibérément sur le siège, en attendant le conducteur, qui opérait une livraison. Celui-ci ne fut pas trop surpris de se voir un compagnon imprévu.

Justin ne perdit pas une seconde pour le mettre au courant de son aventure. L'homme, un père de famille, doublé d'un commerçant, se dit qu'il ne pouvait guère laisser sur les routes le fils d'une famille qui pourrait devenir une pratique.

Justin eut donc la permission de demeurer sur ce siège, conquis d'autorité.

Il n'était plus muet, et il amusa le conducteur par ses aperçus pittoresques.

Puis, il avança:

— Mon rêve est de savoir conduire une auto....

— Contente-toi de manoeuvrer la trompe pour le moment!

Justin ne s'en privait pas. A chaque tour de roue il pressait une poire dont le son strident dans l'air.

Le conducteur livra une caisse de spiritueux dans un café, sur la route.

Seul, Justin en profita pour manipuler un peu le volant les manettes et les freins. C'était tentant, et il s'y connaissait depuis une demi-heure qu'il vovait son compagnon à l'oeuvre.

Soudain, frrr! la voiture démarra. D'abord affolé, Justin se préoccupa de tenir ferme le volant. Il essaya ensuite de bloquer les freins. Mais n'avait-il pas suffisamment de force pour ce lourd camion? toujours est-il que rien ne lui obéissait et qu'il était lancé encore une fois sur une route comme un bolide!



Il était lancé encore une fois sur la route comme un bolide...

Il arriva que l'essence manqua juste à l'entrée de son village.

Un groupe de personnes qui parlaient précisément de sa chevauchée de l'heure précédente s'exclamèrent en le reconnaissant:

—D'où viens-tu?... Tu n'es pas blessé?... Tu en as fait une fière peur à ta bonne-maman! Eh bien! parle donc...

Très crâne, Justin descendit de son piédestal comme un dieu serait descendu de l'Olympe, et il dit posément:

—Vous le voyez, je représente le progrès... Je suis parti à cheval et je reviens en automobile, et si j'avais eu un peu plus d'essence, il est probable que vous ne m'auriez revu qu'en avion!

Mais les détails de son aventure furent bientôt connus dans le village, et outre les quolibets des voisins, Justin reçut une bonne semonce dans sa famille.

—Le véritable progrès, lui dit sa grand'mère, c'est d'être docile aux conseils des gens pleins d'expérience.

Marthe FIEL.

Les remords de Simone

"Simone, tu m'as fait beaucoup de peine; si par ta désobéissance tu avais seulement cassé mon vase, je l'aurais regretté, mais je ne t'en aurais pas voulu.

"Tu as menti et tu as mal agi en accusant une pauvre petite



bête qui ne pouvait pas se défendre. Va dans ta chambre jusqu'à ce soir, tu ne dineras pas avec nous."

Simone, le coeur très gros, voudrait bien embrasser sa maman; mais ce qu'elle a fait est trop vilain, sa maman ne veut pas lui pardonner.

Et Simone rentre dans sa petite chambre, regrettant sa mauvaise action.

Deux fois Reine

Anne de Bretagne appartient à cette catégorie de femmes illustres, qui exercèrent une influence profonde sur les destinées de leur pays. Telles furent Catherine de Russie, Elisabeth d'Angleterre et Marie-Thérèse d'Autriche. A vrai dire, la reine Anne eut une expérience unique en devenant consécutivement la femme aimante et aimée de deux rois de France! Elle fut la fille aînée du duc de Bretagne et de sa seconde épouse Marguerite de Foix, en 1476. Dès l'âge de 13 ans, elle se trouva duchesse régnante, seule et sans appui en ce monde, car elle avait perdu successivement son père, sa mère et sa soeur Isabeau. Toutefois, malgré sa grande jeunesse, cette petite fille déploya une énergie et une volonté remarquables contre lesquelles ses conseillers et le roi de France, même, (l'ennemi héréditaire de la Bretagne,) se heurtèrent en vain.

Il va sans dire que les offres de mariage se multiplièrent, car la duchesse de Bretagne était un des plus beaux partis d'Europe! Mais Anne avait à coeur surtout, l'indépendance de son cher pays; elle refusa donc net, la main et la couronne de Charles VIII pour donner sa foi au futur empereur d'Autriche. Le prince Max, surnommé le "dernier des chevaliers" venait de perdre sa jeune épouse Marie de Bourgogne, et leur fillette Marguerite, plus tard Régente des Pays-Bas, était déjà fiancée au roi Charles. Celui-ci toutefois avait d'autres projets en vue: il ne lui sourialt nullement que le duché de Bretagne allât enrichir la couronne des Habsbourg, aussi se mit-il à la tête de ses troupes, pour aller subjuguer la jeune rebelle. Anne ne fut cependant nullement intimidée à l'approche de cette puissante armée, mais... ce que la force des armes n'avait pu accomplir, la présence du roi de France sut le faire, et, une seule entrevue avec le galant souverain suffit pour dissiper tous les scrupules de la vaillante petite Bretonne. Elle rompit ses fiançailles avec l'archiduc Maximilien, et devint reine de France à quatorze ans. Les guerres d'Italie occupèrent presque tout le règne de Charles VIII, sa femme l'accompagnant dans ses expéditions lointaines, mais la cruelle enfance que lui avait fait subir son père dénaturé Louis XI avait éranlé ses forces morales et physiques, et il mourut très jeune encore en 1498.

Anne demeura longtemps plongée dans le plus profond désespoir, car, veuve à 22 ans, elle pleurait aussi la mort de ses quatre jeunes enfants. Toutefois le successeur de Charles VIII sut si bien la consoler qu'au bout d'un an de veuvage, elle redevint reine de France, en épousant Louis XII. Celui-ci, dut, pour l'épouser divorcer de Jeanne de France, la fille boiteuse de Louis XI, qui se retira dans un couvent, où elle mena la vie d'une sainte.

Le nouveau roi, surnommé le "père du peuple, fut un des meilleurs souverains que la France ait eus. Il fut aussi un époux tendre et dévoué pour celle qu'il appelait "ma Bretonne". La cour de la reine Anne était exemplaire et vertueuse, et toutes ses demoiselles d'honneur étaient traitées comme ses propres filles. Mais bien que "deux fois reine de France", Anne de Bretagne mourut en 1513 à l'âge de 39 ans pleurée et regrettée également des Français et des Bretons. Elle laissa deux filles, dont l'une Claude, devint reine de France, et l'autre Renée, duchesse de Ferrare. Louis XII épousa en troisième noces Marie d'Angleterre, mais il survécut que peu de temps à ce mariage.

La face des vieilles pendules

La face des vieilles pendules est là-haut, dans l'ombre des chevrons, avec la fumée, sous la maison basse.

Elles poursuivent, durant des jours, le temps impossible à rejoindre, et, pour se donner du coeur, elles chantent d'heure en heure, de leur voix fêlée. Elles sonnent sur nos travaux, sur nos douleurs, sur nos liesses; leurs vieille voix, tinte en nous comme le chant d'une bonne servante s'affairant dès le point du jour, quand les courtines sont encore bien closes; leur voix nous est familière comme celle du coq de la basse-cour, qui trace des raies blanches dans le noir des matins de janvier et qui nous surprend toujours un peu, bien qu'on en connaisse depuis longtemps le timbre.

Les vieilles pendules sonnent avec majesté sur le noir, le froid de nos vies. Elles nous regardent, rigidement, accomplir nos desseins tortueux, mener à une allure désordonnée la part du destin taillée pour nous dans l'éternité. Et quand les temps sont révolus, elles sonnent sur nos faces creuses, sur nos masques vides, elles sonnent de leur voix blanche l'envolée de notre âme vers l'infini...

Paul LAVERGNE.

BONS MOTS

En Police Correctionnelle

—Prévenu, vous êtes accusé d'avoir volé un melon. On vous a pris sur le fait au moment où vous l'emportiez sous votre bras.

—Pardon, mon président, je ne l'emportais pas, nous cheminions côte à côte.

CHEZ LE PHOTOGRAPHE

Le Photographe à son nouvel apprenti. — Ce qu'il faudra apprendre d'abord, c'est à faire des virages.

L'apprenti.—Je voudrais bien, M'sieur, mais je ne peux pas, je n'ai pas de bicyclete.

MAURICE NE MENAGE RIEN

Maurice, qui se dispute avec sa soeur, lui dit de très vilains mots:

—Dis donc, fait la petite fille, vexée, tu pourrais ménager tes expressions.

—Oh! ce n'est pas la peine, répond Maurice, j'en ai beaucoup d'autres.

RECHERCHE



Voyez-vous le conducteur du traineau? Où est-il?

Le Concours des Enfants

Le concours des enfants que nous donnons tous les samedis dans nos pages illustrées en couleurs attire l'attention de nos jeunes lecteurs et lectrices. A partir de cette semaine, il a été décidé de satisfaire le plus grand nombre possible de nos petits amis. Nous allons donc à l'avenir donner cinq prix d'un dollar chacun à ceux qui nous enverront les cinq meilleures réponses. Il y aura ensuite 10 prix de 50c.

Nous espérons que ce nouveau mode de distribution sera de nature à encourager tous nos petits amis qui suivent si attentivement les concours que nous donnons chaque semaine.

CONCOURS DES ENFANTS

1—Myreille Duluth 7 ans, 5019 Ls. Veuillot, Montréal.
2—Gabrielle Auclair, 12 ans, 4278 De Lanaudière, Montréal.
3—Roger Binette, 7 ans, 5035 St-André, Montréal.
4—Denise Michaud, 12 ans, St-Gabriel de Brandon(Qué.
5—Denis Varin, 13 ans, 4473 St-Denis, Montréal.
6—Blanche Plourde, St-Cléophas, Co. Matapédia, Qué.
7—Roger Arpin, 10 ans, 2036 Mercier, Montréal.
8—Albert Vincent, 9 ans, 7540 Henri Julien, Montréal.
9—Lise Marchand, 10 ans, 53 Oak, St-Lambert, Qué.
10—Jean Marie Coulombe, 13 ans, Sutton, Qué.
11—Claire Mitchel, 12 ans, 3818 Mentana, Montréal.
12—Mathilde Perron, 8 ans, Chambly Bassin, Qué.
13—Roger Tellier, 12 ans, 7726 St-Dominique, Montréal.
14—Andréa Bourdon, 8 ans, Chateauguay Bassin, Qué.
15—Marguerite Beauregard, 8 ans, 1082 St-Hubert, Montréal.

CONCOURS DES ENFANTS

Voici la liste des erreurs qu'il fallait découvrir dans le dessin de samedi dernier:.....

.....

.....

.....

Nom .....Age .....

Adresse .....

Note.—N'oubliez pas de mettre votre nom au long sur le coupon. Adressez toujours comme suit: "CONCOURS DES ENFANTS", avec votre âge et votre adresse.

SOLUTIONS

Des Concours de la Semaine Dernière

1. — Il manque un côté de la cafétière.
2. — Il manque une partie du dessin sur une des jarres.
3. — Une des clefs du gaz n'est pas semblable aux autres.
4. — Le dessin du prélart n'est pas complet.
5. — Un des bâtons de la chaise n'est pas semblables aux autres.
6. — Le garçonnet n'a qu'une jambe.
7. — Le dessin de la porte n'est pas uniforme.
8. — On ne voit pas le bas de la porte.
9. — Les poignées des tiroirs ne sont pas semblables.
10. — La bouilloire n'a pas de poignée.

NOS JEUNES DESSINATEURS



1—"Saint-François et le loup de Gubbio", par M. Victor Gendron; 2—"Brise de Gaspé", par L. Nicholas. 3—"Les Pommes" par Alice Maurice. 4—Champlain" par Clara Bélisle. 5—"Lisette se met belle comme grande soeur" par Claire Larin. 6—"Mort au champ d'honneur" par Marcel Daigneault. 7—"Paysage" par Yvonne Vidal. 8—"Messe de Minuit" par Edouard Pilon

Pour le Concours des Enfants

Trouvez les erreurs dans ce dessin



Ouch! disait la petite fille, même avant de recevoir le premier coup de brosse. Pendant que la mère tape sa fillette, vous pouvez trouver onze erreurs dans le dessin ci-dessus.

ZIZI ET FANFAN

UN LIS-CORNICHON

DEPUIS QUE JE T'AI VU, JE ME SUIS LANCE DANS LE COMMERCE DES NICHES A CHIENS — VOICI MON MODELE POUR UN EPAGNEUL AQUATIQUE!

—ET VOICI POUR UN "AIRDALE" OU UN CHIEN CELESTE!

ET VOILA MON CHEF D'OEUVRE — UNE NICHE POUR CHIENS OMBRAGEUX!

PHOTOS IDIOTES

OW!

12-18

LE MAJOR TIC·

BATECHE — ENCORE UNE SEMAINE ET CE SERA NOEL! — HUM-M — JE ME DEMANDE QUELS CADEAUX JE VAIS RECEVOIR!

REG. U. S. PAT. OFF.

QUE DONNEZ-VOUS A VOTRE FEMME POUR NOEL?

MAIS — AH — UMM — MM — C'EST A DIRE — VOIS-TU — AH —

BIEN, MON GARÇON, CE QUE J'AIMERAIS A DONNER A LA MADAME, MAIS JE NE PUIS, TU SAIS, EST UN COLLIER DE PERLES OU UNE TIARE DE DIAMANTS — OUI, ELLE COMPREND QUE C'EST L'INTENTION QUI VRAIMENT COMPTE!

VRAIMENT?

COMMENT, ESPECE DE VIEIL AIGREFIN! — VOUS NE LUI AVEZ JAMAIS RIEN DONNE POUR NOEL, SI CE N'EST DU TROUBLE! POURQUOI NE LUI ACHETEZ-VOUS PAS UN CADEAU POUR UNE FOIS?

UNE FOIS VOUS LUI AVEZ APPORTE A LA MAISON UN CALENDRIER D'ASSURANCES ET UN ECHANTILLON DE MARCHANDISES POUR DEJEUNER! — QUEL BEAU CADEAU CE FUT, OUI!

PINGRE! — MAIS DITES DONC — SI VOUS POSSEDIEZ UN MOULIN A BOIS, VOUS NE LUI DONNEREZ MEME PAS UNE POIGNEE DE BRAN DE SCIE POUR SE FAIRE UN COUSSIN A EPINGLES!

QUE LE DIABLE L'AVALE! UNE AUTRE MINUTE ET JE LUI DISAIS DE SE MELER DE SES AFFAIRES!

MUMBLE MUMBLE UMM. MUM

MOULINS A LAVER

—BIEN, JE VAIS PRENDRE CELLE-CI!

OUI MONSIEUR — C'EST NOTRE MODELE LE PLUS POPULAIRE!

MAINTENANT — SI TU PEUX FERMER TA GRANDE BOITE, JE DONNE A LA MADAME UN MOULIN A LAVER ELECTRIQUE POUR SON CADEAU DE NOEL! AHEM—

VRAIMENT?

VOUS AVEZ PAYE LE MONTANT COMPTANT — ET Mme TIC PAIERA LA BALANCE A TEMPERAMENT DURANT LA PROCHAINE ANNEE!

HMF

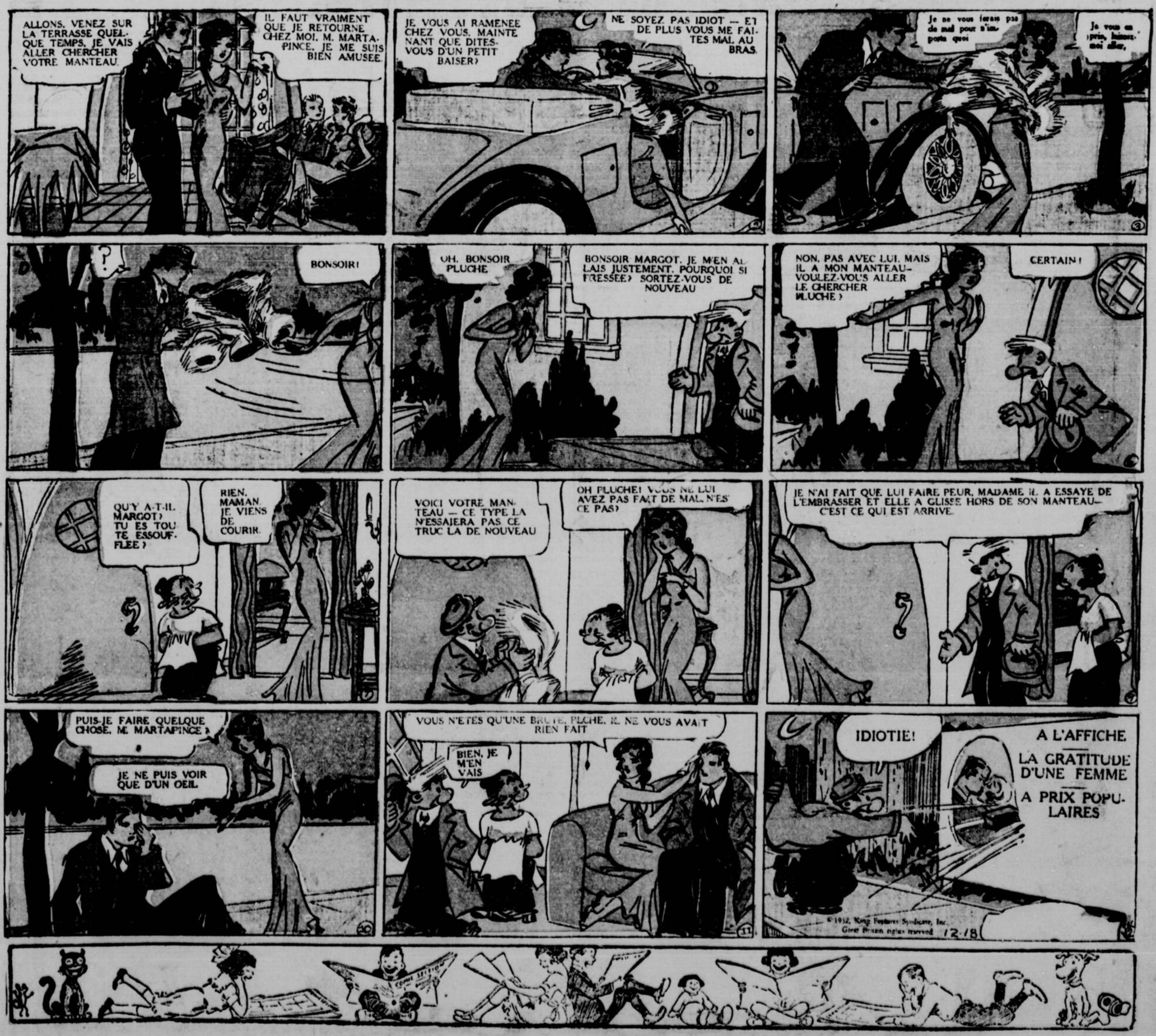
CRISTI DE BATECHE — JE ME DEMANDE COMMENT IL A TROUVE CELA?

LES AMIS



Les aventures amusantes de Margot, Pluche, Lebrun, M. Simieux et des Van Swaggen amusent lecteurs grands et petits

MARGOT TRAVAILLE TROP



Le Royaume des Femmes

COIFFURE ORIGINALE



Cette coiffure, d'inspiration romaine, était en faveur il y a près de 2,000 ans.

Courrier de Louise

IDEAL ET FANGE: — Vous n'êtes pas en retard... "Rêver haut" c'est cela l'idéal, plusieurs parmi nos jeunes savent placer ainsi tout en haut leurs aspirations et c'est vraiment consolant de constater le sérieux de notre jeunesse du Royaume, en lisant les quelques centaines de réponses apportées au présent concours. Tout est en ce moment entre les mains des juges. Je voudrais bien que la chance vous favorisât tous, mais il ne se trouvera que quatre prix et quelques mentions. Les bonnes réponses auront tout de même l'honneur de la publication.

JEANNE DE VIMY: — Sans vouloir vous briser les ailes, ni vous décourager, je dois en toute sincérité vous répondre que non, dans la littérature canadienne, il n'y a pas d'argent à faire, non plus que dans le journalisme. Dans cent ans peut-être les choses se seront-elles améliorées pour les travailleurs de la pensée. Nos petits enfants verront sans doute leurs efforts littéraires mieux rémunérés. C'est déjà une consolation que celle de penser que ceux qui viendront après nous auront peut-être grâce à leurs talents, du pain sur la planche, avec un peu de beurre dessus. Je publierai votre essai en prose. Les rimes ne sont pas des vers pouvant supporter la publication. Vous possédez assez d'aptitude littéraire, mais il vous faudrait beaucoup travailler encore.

FLEUR DES NEIGES: — Elle est bien jolie, la maison de vos rêves. Il me semble que les juges s'y trouveront à l'aise. Je veux bien vous conserver ce pseudo qui fut pendant longtemps le vôtre ici.

ROSELYNE: — C'est la fatigue, la faiblesse qui enlève parfois le courage, je veux croire que vous vous remettez sensiblement, et que votre ciel deviendra serein à mesure que les forces reviendront.

AIMANTE. — Et pourquoi ne vous accepterais-je pas? Vous prenez si peu de place et vous me semblez si charmante, que j'aurais vraiment mauvaise grâce à vous refuser l'entrée d'un royaume qui est celui de toutes les femmes canadiennes. Est-ce assez vous assurer de la bienvenue cordiale qui vous attendra toujours?

MANON. — Cette fâcheuse grippe est-elle maintenant partie de chez vous? Je regrette beaucoup de ne pouvoir, cette année reprendre la si belle oeuvre de charité des années dernières, parce que je ne puis plus disposer d'un seul instant. Toutes celles qui seraient désireuses de faire parvenir des vêtements ou envois quelconques pour l'oeuvre de l'aide aux chômeuses, de l'aide à la femme, ou à de simples familles, de ces pauvres honteux, à qui l'on peut si facilement faire envoyer, incognito, une commande chez l'épicier, par exemple, ou ce que l'on désire faire parvenir. Lorsque l'on veut faire la charité, il est facile de trouver, cette année, où la crise économique a porté la misère là où l'on avait pensé qu'elle ne pouvait venir. J'admire beaucoup ce jeune poète. Il nous fait honneur par son talent. Merci pour votre prière, elle me sera très utile.

FLEURETTE B. — Mais oui, j'accepte et avec plaisir tout ce que l'on m'envoie de bien écrit, de gentil, et les salutations amicales qui accompagnent le tout. Ce prix que vous convoitez, je vous le souhaite bien. Mais s'il ne vous échoit pas, faites contre mauvaise fortune beau visage, et revenez-nous, dans l'espérance d'être plus heureuse une autre fois. Bonne chance.

ANDREE. — Et pourquoi n'avez-vous pas donné votre "vrai rêve"? celui qui vous aurait peut-être apporté un premier prix? Il n'y a rien comme la sincérité dans ses écrits, pour les rendre intéressants.

EVARISTE.—Quel merveilleuse amitié que la vôtre!... Je me prends parfois à penser ainsi, lorsque je reçois ces envois généreux... J'ai dactylographié..... et j'ai laissé un espace en blanc.... pour l'enthousiasme...

FABIENNE.—Vous savez que je vais vous attendre souvent. J'espère que ce travail vous apportera la chance méritée, et je vous assure du meilleur accueil toujours, puisque vous voilà maintenant chez vous au milieu de nous.

J. CHANTEREVE.—Je suis ravie que la passibilité se change en activité, et s'il est vrai qu'un voeu que l'on formule lorsque l'on entre dans un intérieur nouveau, se réalise, je désire que vous souhaitiez demeurer au milieu de nous le plus longtemps possible, car il me ferait vraiment peine de vous voir nous déserter. C'est toute ma bienvenue..

SOURIRE PENSIF.—En effet, rien ne vaut la discrétion. Il se trouve souvent autour de soi de ces gens se mêlant avant tout de ce qui ne les regarde pas oubliant ainsi de s'occuper de leurs propres affaires. Votre travail vous vaudra peut-être une surprise, je vous le souhaite.

MIMI, BERTHO HASARD, ALYS, DIANE SOURIANTE, RITOURNELLE, VIEUX GARÇON, JEAN FORTUNE LAMISERE, IDEAL ET FANGE, NINON, ZOELLE, BLANCHE, ETOILE, CURMIS, NOISETTE, GRANDE NOIRCEUR, TERESA, SUZON, — Ai reçu les travaux.

MISS T. RIEUSE.—Je ne suis jamais le juge de mes amies, mais je me flatte de cultiver en moi l'indulgence. Lorsque je suis trompée seulement je cesse d'avoir confiance, mais je préfère avoir été dupe que d'avoir manqué de confiance en qui mérite ce témoignage. Je veux croire que votre fils va mieux et que vous vous portez bien.

BERTHOT HASARD.—Que de revenants et de revenantes, de ces revenants qui ne font pas peur, mais qu'il est bon de retrouver, des anciens et des anciennes qui n'avaient pas perdu de vue le petit sentier qui mène chez nous. Cela fait plaisir, infiniment. On a beau savoir que de loin, l'on est suivie avec sympathie, il est nécessaire, à certains jours, de sentir de plus près que l'on possède dans ce petit univers que sont les lecteurs et lectrices d'un journal, un grand nombre d'amis que l'on ne connaît pas. Vous êtes chez vous...

ADRIENNE.—Vous n'êtes pas trop hardie et je suis heureuse de vous ouvrir nos portes, désireuse que vous nous demeuriez une amie de longtemps. Mais je regrette de ne pouvoir insérer des vers qui n'en sont vraiment pas. Je crois que vous auriez plus de succès en écrivant en prose.

RAYMONDE PAIEMENT. — Pour vous aussi je veux le succès le plus entier.

YVETTE.—Je voudrais à vous aussi apporter mieux qu'un sourire et dire longuement combien votre présence m'est agréable. Donnez-m'en une autre fois le loisir, voulez-vous?

FLEUR SAUVAGE.—Pourquoi les fleurs sauvages ne seraient-elles pas aussi appréciées que les autres? Leur parfum est parfois bien capiteux. Je vous souhaite en tous cas, bonne chance.

SOURIRE DU VAL, LINE, JANINA, YADINE, GINETTE, FLOR DES DUNES, DIMITRA, HENRI, FERNAND, ARTHUR, LES TROIS MOUSQUETAIRES.—J'accuse réception et vous souhaite bonne chance.

RACHEL. — Vous ne vous trompez pas, et il me semble à moi aussi qu'il y a bien des semaines que je ne voyais pas apparaître dans mon courrier la fine écriture qui vous caractérise. Je ne vous saurais accuser de paresse, je sais trop quelle jeune femme occupée vous êtes et je comprends bien que l'on n'ait pas toujours ni le temps d'écrire ni le coeur à donner signe de vie. Elles sont gentilles, vos photographies. J'espère que vous vous tirerez sans trop de lassitude, de ce travail, et je vous engage à ne pas hésiter à venir chercher quelques moments de repos auprès de l'amie sincère que je vous demeure. Ces photos sont charmantes. Il me fait plaisir de constater la ressemblance du cher petit avec la petite maman. Je comprends que vous l'aimiez autant. Et combien il faut aussi l'aimer... pauvre petit, afin de lui faire oublier qu'il n'a plus auprès de lui, celle qui lui donnerait toutes les caresses auxquelles il a droit, comme les autres enfants. Je vous attends toujours.

LOUISE.

Potage marquise. — Pelez et râpez quelques pommes de terre, jetez cette purée crue dans du bouillon très chaud. Laissez bouillir dix minutes. Liez avec une cuillerée de crème ou un jaune d'oeuf et servez.

Causerie

MEMOIRES DE CHATS...

Si je ne puis supporter que l'on maltraite les bêtes, je n'ai jamais eu de prédilection ni pour les chiens, ni pour les chats. Pour ces derniers surtout, j'éprouve un instinctif recul qui m'empêche de les toucher. Mais j'admire parfois leur grâce et leurs petites ruses.

"Paul Achard a fait étonnamment parler les chiens. Pourquoi n'essaierions-nous pas ici de faire parler les matous de tous pays et de toutes couleurs?

Ils nous miauleraient de bien jolies choses, des légendes, des histoires d'amour mêlées de trahison: mais pour être leur confident, il faut montrer patte blanche. C'est ce que j'ai fait, et l'un d'eux m'a dit: "Vénus avant d'aller rejoindre l'Olympe, nous a laissés, ici-bas, pour l'incarner, et nous y réussissons parfaitement. De l'amour nous représentons l'inconstance, le doute, l'incohérence, l'ardeur et aussi la froideur. Comme lui, nous sommes un éternel point d'interrogation que figure notre longue queue s'enroulant légèrement. Le chien est fidèle et obéit: nous sommes rebelles à la constance et à la soumission. On ne sait jamais ce que nous pensons, nos caresses sont parfois des blessures, nos rages annoncent la passion et l'attachement opiniâtre.

Nous avons ce rare mérite d'avoir pu à la fois charmer Montaigne et Pascal et nous attacher les concierges. Singulier paradoxe!

Mais ces dernières ne sont-elles point des philosophes? D'ailleurs, nous sommes nous-mêmes des sages, nous n'écoutons jamais ce que les humains nous disent, persuadés que leurs paroles n'ont aucun intérêt: nous nous laissons aller à notre rêve intérieur, nous songeons à une terre où il n'y aurait que des souris et pas de vilains oiseaux comme les hommes. Nous savons dissimuler nos plus secrètes pensées: nous les jugeons tellement au-dessus des misérables mesquineries qui agitent nos maitres. Nous voyons à la devanture des pharmaciens nos peaux destinées à les guérir de leur douleur. Et, souvent, nous servons pour les gibelotes des restaurants à bon marché.

Ceux des nôtres qui sont des chats de luxe ne se font pas d'illusion: ce qu'on aime en eux ce n'est point leur âme, mais leur fourrure: Ils voisinent le chinchilla, le ragondin, l'hermine, le putois et le castor. Chats de Siam, de Perse, de Madagascar, mes frères, vous n'êtes que des ornements!

Nous envions surtout le brave chat de gouttière de la ferme ou de la loge: celui-là on l'aime pour lui-même. Son pelage n'est pas beau, il n'a pas eu de médailles aux Expositions, il n'est pas chevalier du shah de Perse. C'est un brave prolétaire de chat; qui mange les souris, mais que l'on chérit.

Sincèrement. Le peuple est plus brutal, mais il a son franc parler. Il ne nous fait pas de chatteries, mais nous préférons que l'on griffe à bon escient et que l'on ne ronronne pas sans conviction. Nous n'aimons pas à retrouver chez nos maitres les défauts qu'ils aiment en nous.

Le phonographe maintenant enregistre nos miaulements: ne sommes-nous point artistes depuis le jour où Salis mit notre effigie au-dessus de son cabaret: Le Chat Noir! Les jeunes, parmi nous, ne le connaissent plus. Ils délaissent le cabaret opérette et préfèrent le cinéma. Maintenant, nous sommes vedettes de films et l'on nous trouve très photogéniques. Pour beaucoup de mou, nous faisons des tas de moues. Car, comme les humains, nous jouons à tous une éternelle comédie. Nous savons bien que la franchise n'est pas de ce monde, et que si nous disions la vérité aux hommes, ils nous extermineraient jusqu'au dernier. Si vous croyez que c'est drôle de subir les caresses d'une vieille maniaque, et de ronronner d'aise, de subir les taquineries des enfants, et de leur montrer pattes de velours, de recevoir aux Expositions tant d'insipides visiteurs et de ne point les déchirer à coups de griffes. D'autres fois, nous envions nos amis du désert, les singes, les panthères et les léopards. C'étaient les ermites du désert; mais il paraît maintenant que les humains hantent à leur guise leur retraite. Le fusil extermine, le couteau frappe, les hommes ont passé par là! Quelques-uns de nos frères du désert échappent à la mort, mais connaissent les prisons que sont les ménageries. Destinée plus cruelle.

Alors, nous sommes résignés et faisons entendre nos ronrons; échos de nos rages concentrées contre nos maîtres et que ceux-ci, dans leur orgueil excessif, prennent pour de sincères manifestations de sympathie.

Descendants de Vénus, il y a longtemps que nous savons ce que miauler veut dire."

Ce bon papa La Fontaine ne ferait pas mieux parler les toutons s'il nous revenait un jour. Il est entendu que c'est à celles qui aiment les chats que ces lignes sont dédiées.

LOUISE.

Opinions

Posséder une opinion à soi c'est, en un mot, avoir de la personnalité. S'appliquer à émettre cette opinion avec bon sens est un exercice très propice à la formation du jugement.

Deux des dernières nouveautés, l'une canadienne, et l'autre française sont offertes en prix et tirées au sort entre toutes les opinions publiées durant le mois, c'est-à-dire entre les meilleures réponses reçues. Avez-vous une opinion? Vous êtes cordialement invités à nous la formuler.

Voici le nouveau sujet à traiter:

LE MARI PEUT-IL SE CROIRE AUTORISE A LIRE LA CORRESPONDANCE DE SA FEMME AVANT ELLE? CELLE-CI DOIT-ELLE LUI COMMUNIQUER SES LETTRES APRES LES AVOIR LUES? AU CONTRAIRE, LES EPOUX DOIVENT-ILS RESPECTER LE SECRET DE LA CORRESPONDANCE DE LEUR CONJOINT?

Les époux doivent-ils respecter le secret de la correspondance de leur conjoint?

La personne humaine en chacun de nous mérite de la déférence, du respect. Ouvrir une lettre qui ne nous est pas destinée, est un manque de délicatesse qui pèche contre le respect. Les époux doivent bien se persuader que pour être heureux, la discrétion est une nécessité absolue; au contraire les indiscrétions sont la ruine de l'estime à l'intérieur du foyer. Chacun des époux, s'il est sensible, souffrira de voir son conjoint lui manquer de confiance ou de délicatesse.

Puis sait-on jamais ce qu'une lettre peut apporter. Et la personne qui ne l'a que des phrases comprend-elle toujours le vrai sur des mots? Que de malentendus, que de misères morales peuvent faire naître parfois quelques phrases "prises au vol" sur une feuille blanche!

Les époux respecteront donc le secret de la correspondance de leur conjoint, s'il y a entre eux de l'estime et du respect. Puis à l'occasion, une femme ou un mari peut très bien communiquer à l'autre, une lettre après l'avoir lue, si l'on prévoit par exemple cet acte nécessaire pour la bonne entente; — et ce sera aussi une délicate attention de l'un qui sera bien appréciée, je suppose par l'autre conjoint.

Le 5 décembre 1932.

"BRIN D'HERBE".

Le mari peut-il se croire autorisé à lire la correspondance de sa femme avant elle? Celle-ci doit elle lui communiquer ses lettres après les avoir lues? Au contraire, les époux doivent-ils respecter le secret de la correspondance de leur conjoint?"

Lorsque j'écris à Lise, ce n'est pas à son mari que je destine mes élucubrations!... Je parle librement, à l'amie qu'elle fut toujours pour moi; si je sais que Jacques — le plus parfait des maris, je le concède à Lise — si je sais, donc, que ce monsieur lit par dessus l'épaule, ça me glace... J'écris une lettre insignifiante, banale... et dans deux ans, Lise et moi qui furent presque soeurs avant son mariage, nous échangerons des cartes de bonne année, et ce sera tout...

Maman m'écrit... elle me répond... je lui ai demandé conseil... je lui ai fait certaines confidences... confié quelque inquiétude... que sais-je?... Ce n'est certes pas pour les beaux yeux de mon seigneur et maître que ma maman parle à sa fille... la console... voire la sermonne un peu... ou encore qu'elle lui fait part de ses propres soucis...

Mais plus sérieusement, ma conviction est que chacun des époux a la liberté de sa correspondance — j'entends correspondance personnelle et non d'affaire — Rien n'empêche qu'un résumé de la lettre ne soit donné, ou qu'en lisant tout haut, on ne glisse sur quelque passage plus intime... Le tout est affaire de tact, de largeur d'idées... et aussi, bien un peu d'éducation... et d'amour!...

Le respect de la correspondance... j'ai toujours cru que ce doive en être un des plus importants au chapitre de la discrétion des relations.

Est-ce à dire que l'intimité conjugale sera un obstacle à cette discrétion, et que sans vergogne, monsieur, drapé dans son autorité maritale, ouvrira avant elle les lettres de madame? sans que celle-ci ait l'avantage de lui rendre la pareille, car monsieur, neuf fois sur dix, a son casier, ou sa correspondance adressée à son bureau... Voilà déjà qui est injuste, puisque les deux parties ne sont sur un pied d'égalité.

Est-ce à tort ou à raison? mais je fais primer le secret de la correspondance, et monsieur mon époux n'a qu'à se bien tenir, s'il veut lire mes lettres le premier!...

Et voilà, au fil de la plume quelques-unes de mes idées sur ce sujet... ne me demandez pas de vous dire toutes les autres, vous aurez toute une page de journal... et encore!...

ANDREE.

Riv. Ouelle, 6 décembre 1932.

La première neige

Depuis quelques jours déjà la terre a perdu sa verdure, les oiseaux ne chantent plus dans les arbres dépouillés de leurs feuilles; frileux, ils se sont envolés vers des cieux plus cléments; la nature entière semble dans l'attente d'un événement extraordinaire; puis un matin, en jetant un coup d'oeil à la fenêtre nous trouvons la terre vêtue d'une blanche toilette de mariée.

Les anges trouvant la terre sombre et triste, privée de ses parures estivales, ont, de leurs doigts agiles, au cours de la nuit, fait tomber sur elle un léger duvet dérobé aux greniers célestes.

Ce matin, les blancs flocons tombent encore formant sous les pieds des passants un tapis moelleux, accrochant aux corniches, aux toits des maisons, aux branches des arbres, des milliers de petites étoiles aux formes aussi variées que les constellations célestes.

Que de sentiments divers la première neige n'éveille-t-elle pas dans le coeur des humains.

En apercevant la neige les petits enfants battent des mains, et la saluent d'acclamations joyeuses; l'homme mûr évoque les jours où il lui faisait fête, et il est tout surpris de les trouver déjà si lointains; le vieillard sent son sang se glacer dans ses veines.

Pour le poète elle a un langage tout différent de celui avec lequel elle s'adresse au commun des mortels; pas un être vivant ne peut rester indifférent devant sa beauté virginale.

La neige si belle est pourtant synonyme de misère pour les gueux qui n'ont pas de gîte, pour les miséreux qui n'ont pas de feu; afin qu'ils ne soient pas tentés de la maudire, cette blanche neige, que les riches, pour qui elle est une jouissance de plus, se montrent généreux, qu'ils délient les cordons de ces bourses gonflées d'or; qu'ils portent avec leur sourire de gens heureux, dans ces taudis où le feu s'éteint, dans ces maisons où le pain se fait rare, un peu de cet argent pris sur leur superflu, ils seront contents de ce bonheur que donne la charité, et alors de la terre couverte d'un manteau d'hermine, montera vers Dieu un hymne d'amour et de reconnaissance, s'élevant à l'unisson, des châteaux et des chaumières.

Instantané

Avril, c'est le réveil
Avril, c'est le printemps.

Avez-vous entrevu, il y a des mois peut-être, quelque front de femme qui vous ait laissé un rayonnement dans les yeux, quelque doux visage dont le premier sourire vous ait mordu le coeur? C'est celle-là qu'il faut chercher dans la foule indifférente; vous vous jetterez à ses pieds, vous baiserez le bas de sa robe, vous vous fondrez devant elle en extase et peut-être l'indulgence lui venant de la tiédeur de l'air autant que la bonté de son âme, elle abandonnera sa main dans la vôtre — et laissera votre bouche tremblante monter jusqu'à son baiser.

Cet instant sera, je vous l'avoue, un des plus délicieux de votre existence. Cueillez-le comme une de ces fleurs rares qu'on trouve de loin en loin au revers du chemin poudreux et respirez-le jusqu'à en mourir. Oubliez tout un instant et l'hiver, et le remords et l'oubli lui-même. Assez tôt, trop tôt vous retomberez dans la vie. Plus cette heure aura été enivrante, moins vous y retomberez meurtris, car la douceur du souvenir est comme une cuirasse contre les cruautés du sort. Et cela surtout si, dans votre souvenir, vous avez su mettre une espérance, un mot de retour dans l'inévitable adieu. Toutes les amours, Dieu merci, ne meurent pas avec le printemps.

UN VIEUX GARÇON.

LE GANT



La vogue appartient aux effets d'oppositions. On retrouve, dans les gants chics, ces accords harmonieux au point Mexico.

Oh! que l'homme est méchant!

Ce qui est bon est bon. Ce qui est pur est pur.
Oh! que l'homme est méchant sous ses prunelles sombres
Quand dans les soirs vilains des intimes pénombres,
Il ferme on oreille au chant bleu de l'azur,
Oh! que l'homme est méchant quand son coeur est impur!

L'étoile a la blancheur de la vierge immobile
Qu'enveloppe le songe où chantent ses désirs.
Où donc s'endormiront ses insensés plaisirs
Qu'il va sans savoir où par les rues de la ville?
Oh! que l'homme est méchant dans sa misère vile!

C'est la nuit solitaire où sanglotent les coeurs,
La caresse de l'air en sa douceur extrême
Evoque les baisers futurs des joies suprêmes
Qu'appellent les soupirs des poitrines en pleurs.
Oh! que l'homme est méchant qui manque de bonheur!

Pourra-t-il retrouver les miettes de son rêve?
Maintenant que des bras souillés l'ont retenu,
Qui voudra se pencher sur cet amour déçu
Avec les mots divins que le pardon achève?
Oh! que l'homme est méchant que nul espoir n'élève!

AMEDEE JASMIN.

L'amitié ne se définit pas. Elle consiste dans une certaine prédestination des âmes; certaines âmes semblent se connaître du jour où elles s'approchent, elles deviennent de suite les mille points communs qui les unissent.

D'où vient la joie de la confidence échangée sinon de la certitude d'une discrétion absolue.

Georges Dazé Soucier,

(Les lampes voilées).

On s'attache aux femmes par le mal qu'on leur fait autant que par celui qu'elles nous font.

Paul Bourget.

SIMPLE



Ce joli déshabillé est de teinte pastel avec broderie, passepoil et bordure en ton opposé, la coupe du pantalon, évasé depuis les genoux, donne à l'ensemble une grâce particulière.

ELEGANCE



Déshabillé en dentelle de soie ocre et velours broché, porté par Mlle France Dhélia. (Création Boué soeurs.)

LE GENDRE A SON BEAU PAPA



JE DIS, SAVEZ-VOUS—PUIS-JE SUGGERER L'ACHAT D'UNE KYRIELLE DE CES TIMBRES, CETTE ANNEE? UN TRES BON PLACEMENT POUR VOS SOUS DE TROP. JE VOUS LE DIS VRAIMENT, OUI—ET MEME CERTAINS DE VOS SOUS QUE VOUS N'AVEZ PAS DE TROP!

J'ai rencontré ton nami, M. Tartufiault, aujourd'hui, vieux — au magasin de fourrures Lepoil et Cie.

HEIN—OUI?

J'AI APPORTE MON MANTEAU VIEUX DE SIX ANS POUR VOIR S'ILS POURRAIENT LE REPARER! ON DIRAIT QU'IL A ETE MITE—LA FOURRURE EST TOUTE DISPARUE EN AVANT!

HM-M-M!

M. TARTUFIAULT ETAIT LA EN TRAIN D'ACHETER UN MANTEAU DE FOURRURE POUR SA FEMME!

JE—JE VOIS! L'A-T-IL TROUVEE!

QUI CELA? QUI A-T-IL TROUVEE?

JE—JE PENSAIS QUE TU AS DIT QUE QUELQU'UN CHERCHAIT SA FEMME?

J'AI DIT QUE M. TARTUFIAULT ETAIT AU MAGASIN DE FOURRURE LEPOIL ET CIE CHERCHANT UN MANTEAU DE FOURRURES POUR SA FEMME!

OH!

IL Y AVAIT UN MANTEAU QU'IL AIMAIS MAIS IL CRAIGNAIT QU'IL NE FASSE PAS A SA FEMME. JE L'AI ESSAYE ET IL ME FAISAIT COMME S'IL AVAIT ETE FAIT POUR MOI!

ET C'ETAIT CERTAINEMENT UN BEAU MANTEAU! DE L'HERMINE D'ETE GARNIE DE RENARD ET COUPE A LA DERNIERE MODE!

EUH—OUI—VRAIMENT?

ET QUELLE OCCASION! LES FOURRURES SONT MOINS CHERES CETTE ANNEE QU'ELLES NE L'ONT JAMAIS ETE!

HUM—OU—OUI—EUH—EUH!

MONSIEUR MON MARI! JE NE CROIS PAS QUE VOUS AYEZ ENTENDU UN MOT DE CE QUE J'AI DIT!

HEIN? EUH—EUH—PEINE VIEILLE—JE PENSAIS A UNE AUTRE CHOSE!

QUOIQU'Y A, MISSIE? VOUS AVOIR L'AIR OCCUPE?

JE SUIS OCCUPE, MON PETIT! IL NE NOUS RESTE PLUS QU'UNE SEMAINE AVANT LA NOEL ET

PLOP!

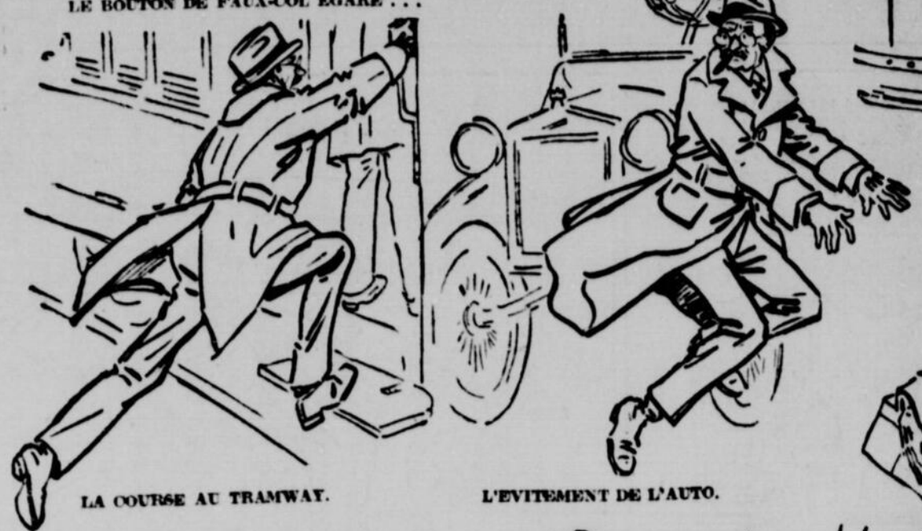
JE NE PUIS TROUVER CE QUE MA FEMME POURRAIT DESIRER POUR SON CADEAU!



CROQUIS SUR LE VIF



LE BOUTON DE FAUX-COL EGARE . . .



LA COURSE AU TRAMWAY. L'EVITEMENT DE L'AUTO.



AU RESTAURANT.



ENCORE UN AUTRE A EVITER.

LA GYMNASTIQUE QUOTIDIENNE
ETUDE DE MOEURS



LE REMPLISSAGE DE LA FOURNAISE.



LES ACHATS DE NOEL AVEC SA MOITIE



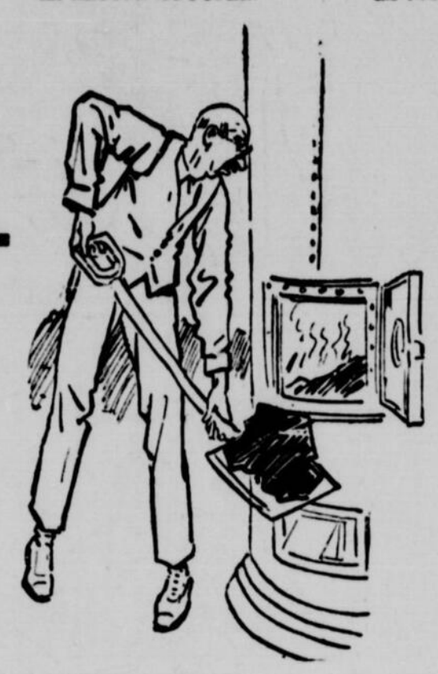
LE CONGE A LA BONNE.



LE RETOUR AU FOYER.



LA JOURNALIERE FEMME.

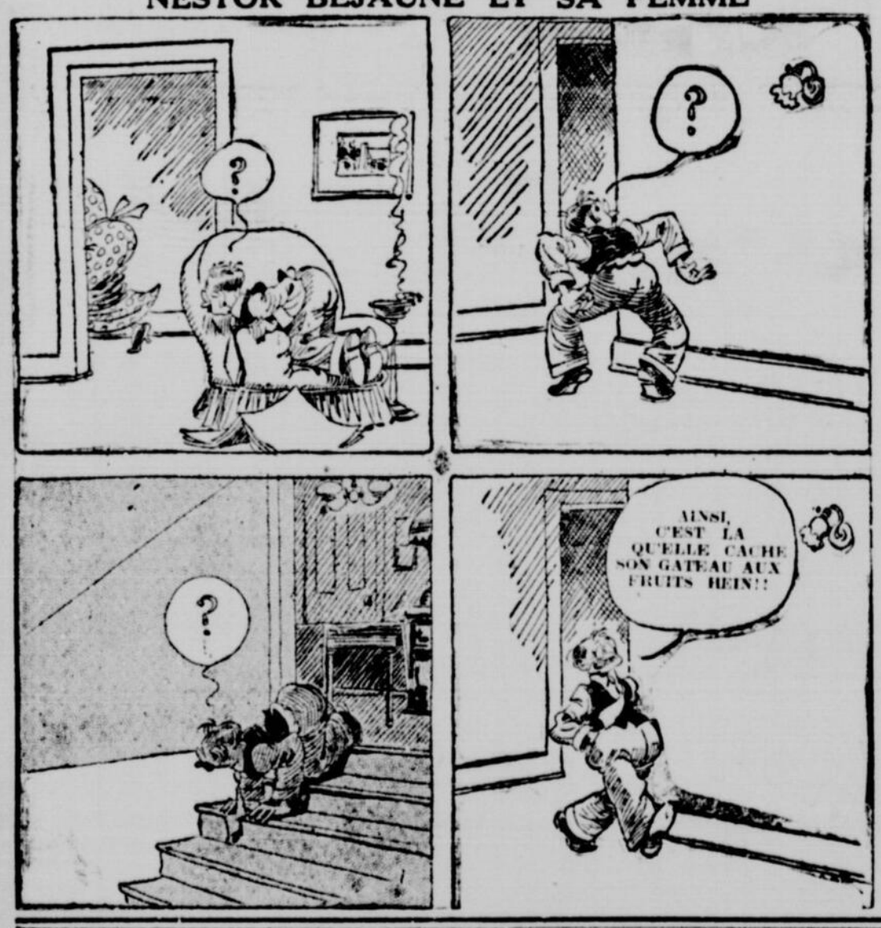


LA DERNIERE CORVEE.



MADAME A ENTENDU DU BRUIT.

NESTOR BÉJAUNE ET SA FEMME



VOUS M'EN DIREZ TANT



BIOGRAPHIE en DEUX LIGNES





A QUI ILS SONT MARIES LIONEL BARRYMORE A EPOUSE IRENE FENWICK
FREDERIC MARCH A EPOUSE FLOR. ELDRIDGE.



"La moitié des gens mentent sur la façon dont ils ont joui de leurs vacances à la campagne".

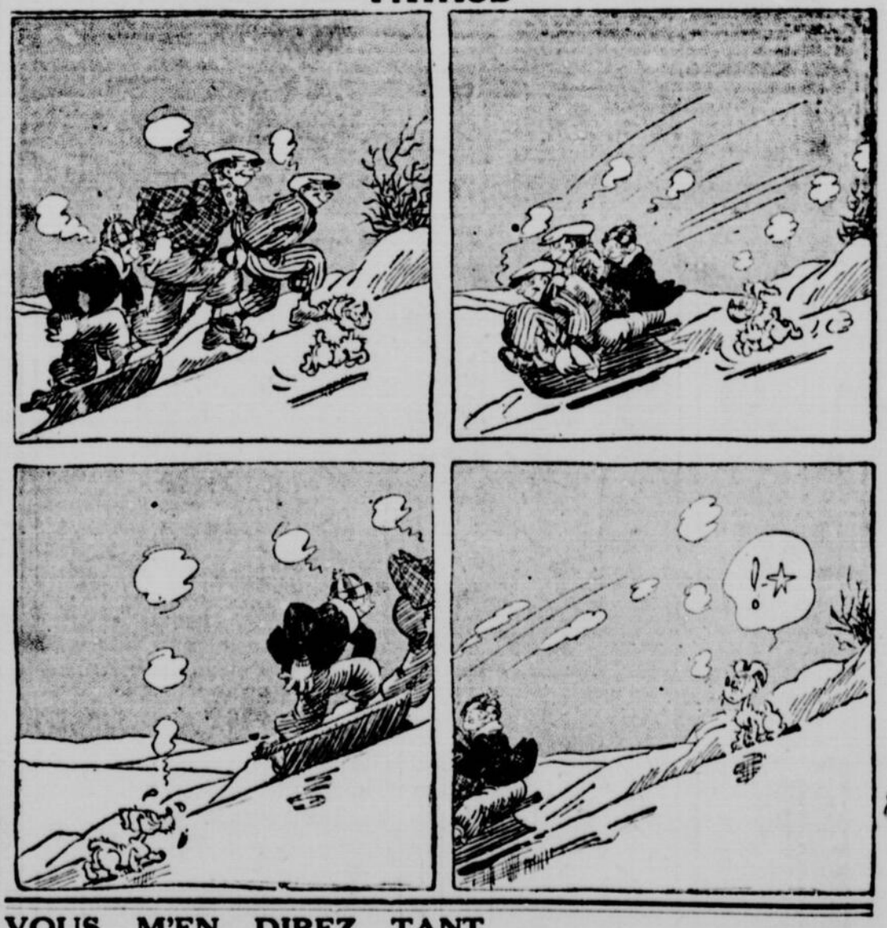
"Et les autres mentent sur la façon dont ils ont joui de leurs vacances en ville".



"Comment Blanche a-t-elle annoncé ses fiançailles à la famille ?"

"En remuant le doigt qui portait la bague à diamant".

PATAUD



VOUS M'EN DIREZ TANT



Au Pays des Fées et de Merlin l'Enchanteur



L'Epouvantail se porta au secours du Chevalet et eut le pied gauche écrasé sous le maillet. Ils découvrirent alors que le Chevalet avait été étourdi par le coup. Quoiqu'il eut été impossible de briser le bois avec lequel il était fait, les deux oreilles de l'animal étaient brisées et il devait maintenant demeurer sourd aussi longtemps que l'on n'aurait pu lui en fabriquer d'autres.

Le genou gauche de l'animal était également fêlé et dut être attaché avec une corde. Belle, ayant volée par dessous le marteau était sauve. Il ne restait plus qu'à secourir le soldat qui se promenait tout joyeux sur le maillet du géant, haut dans les airs. L'Epouvantail se coucha donc sur le sol et cria au soldat de sauter sur son corps, qui était souple, étant rempli de paille.

C'est ce que parvint à faire le soldat après avoir attendu d'être près du sol. Il se laissa tomber sur l'Epouvantail. Il fit cela sans se casser un seul os et l'Epouvantail déclara qu'il n'avait rien senti. Ensuite le Bucheron d'Argent, ayant posé de nouvelles oreilles au Chevalet donna l'ordre de continuer. Le groupe marcha donc, laissant le géant de fer continuer de frapper dans le sentier.

Graduellement ils approchèrent de la montagne qui leur barrait le passage et qui marquait la frontière du domaine souterrain du Roi des Nains. Au dessus d'eux le ciel était sombre, car un volcan, formant une des cheminées du Roi des Nains, laissait échapper une épaisse fumée qui remplissait les airs. D'étranges figures dessinées dans les rochers regardaient curieusement nos amis et tout devint calme et paisible. En effet ils approchaient du terme de leur voyage.

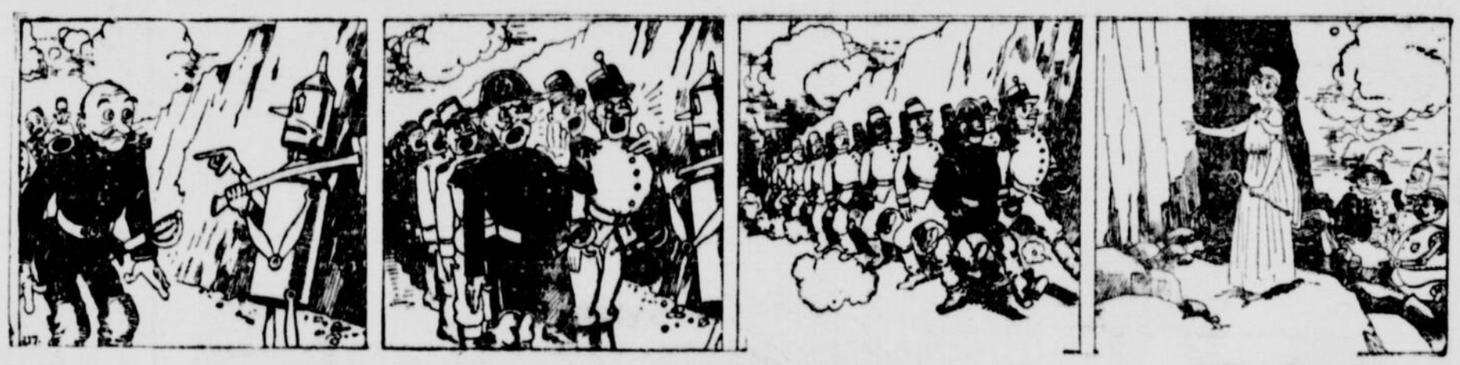


Soudain ils entendirent un étrange rire moqueur et s'arrêtèrent comme paralysés. Il leur aurait fallu quand même cesser leur marche sous peu, car la montagne les empêchait de continuer plus loin et le sentier se rendait juste au pied du rocher, arrêtant là brusquement. "Qui riait comme cela?" demanda Monique. Il n'y eut pas de réponse, mais dans l'ombre ils pouvaient voir d'étranges formes qui remuaient sur le mur en roches.

Quelles que puissent être ces étranges créatures, elle semblaient faire partie du rocher, car elles étaient de la même couleur et leurs formes étaient aussi rugueuses que si elles avaient été tout simplement arrachées de la montagne. Elles se tenaient près de la montagne et faisaient face à nos amis, descendant et remontant dans l'air, d'une manière très irrégulière et dans la plus grande confusion.

"Ne vous occupez pas d'elles," dit Tic-Toc, comme Lucille se reculait instinctivement. "Ce ne sont que des Gnomes." "Et que sont les Gnomes," demanda la fillette à demi effrayée. "Ce sont les fées des rochers et elles servent le roi des Nains," répliqua Tic-Toc. "Cependant elles ne nous feront aucun mal. Vous devez demander le Roi, parce que sans lui vous ne pourrez jamais trouver l'entrée du Palais." "Appelez-le", dirent alors Lucille et Monique.

Juste à ce moment les gnomes continuèrent de rire de nouveau et le son de ce rire était si horrible que les vingt-six officiers commandèrent au soldat de faire "Volte-face" et partirent tous à courir. Le Bucheron d'Argent leur cria immédiatement: "Halte" et quand ils eurent arrêté, il leur demanda: "Où allez-vous?" "Je m'aperçois que j'ai oublié ma brosse à barbe," dit l'un des généraux, tremblant de frayeur. "Ainsi nous allons la chercher!"



"Vous ne pouvez retourner," dit le Bucheron d'Argent. "Le géant au maillet vous tuerait, si vous essayiez de passer." "Oh! j'avais oublié ce géant," dit le général, devenant pâle de frayeur. "Vous semblez oublier beaucoup de choses," fit remarquer le Bucheron d'Argent. "J'espère que vous n'oublierez pas que vous êtes tous de braves soldats."

"Jamais!" cria le général, se frappant la poitrine. "Jamais," crièrent tous les autres officiers frappant leur estomac en signe d'indignation. "Pour ma part," dit le soldat faiblement, "je dois obéir à mes commandants, ainsi, quand on me dit de courir, je cours; et quand on me dit de me battre, je me bats." "Très bien", dit le Bucheron d'Argent.

"Maintenant," continua-t-il, "il vous faudra tous revenir vers Monique et obéir à ses ordres. Et si vous essayez de fuir de nouveau je lui demanderai de réduire tous les vingt-six officiers au rang de soldat et de nommer comme votre général le soldat." Cette terrible menace effraya tellement les officiers qu'ils retournèrent sans tarder vers Monique qui se tenait près du Lion peureux.

Alors Monique cria d'une voix forte: "Je veux que le Roi des Nains nous apparaissent!" Il n'y eut pas de réponse excepté que les gnomes de la montagne continuèrent de rire en se moquant. "Vous ne devez pas donner d'ordre au Roi des Nains", dit Tic-Toc, "car vous ne le gouvernez pas comme vous gouvernez vos propres gens." Alors Monique dit de nouveau: "Je demande au Roi des Nains de bien vouloir nous apparaître."



"Je demande au Roi des Nains de bien vouloir nous apparaître," répéta Monique, quand il n'y eut pas de réponse. Seul des rire moqueur lui répondit, et les gnomes ombrageux continuèrent de se mouvoir sur le mur de roche. "Essayez la douceur et la persuasion," dit Tic-Toc à Monique, s'il ne veut pas se rendre à votre requête, peut-être le Roi des Nains écoutera-t-il votre supplication."

Monique regarda autour d'elle avec fierté. "Voulez-vous que votre Reine supplie ce méchant roi des Nains!" demanda-t-elle. "Monique de Merlin devrait-elle s'abaisser devant une créature qui habite un royaume souterrain?" "Non, crièrent-ils tous à voix forte, et l'Epouvantail ajouta: "S'il ne vient pas, nous le forcerons à sortir comme l'on fait pour un renard."

"Je n'ai pas peur de le supplier, moi," dit Lucille. "Je suis seulement une petite fille venant de Québec, et nous avons plus de dignité chez-nous que nous savons l'employer. Je vais appeler le Roi des Nains et le supplier aussi." "Faites-le," dit le Tigre affamé. "Et s'il fait du hachis avec vous, je vous mangerai volontiers pour mon déjeuner demain matin."

Ainsi Lucille s'avança bravement et dit: "S'il vous plaît, Monsieur le Roi des Nains, venez ici et rencontrez-nous." Les gnomes des roches commencèrent de nouveau à rire, mais un grognement sourd sortit de la montagne et dans un éclair tous les gnomes étaient disparus mystérieusement. Tout était redevenu calme. Alors une porte s'ouvrit dans le rocher et une voix cria: "Entrez."



"Est-ce que cela n'est pas un tour!" demanda le Bucheron d'Argent anxieusement. "Cela ne fait rien," répliqua Monique d'un ton rassurant, "nous sommes venus ici afin de secourir la pauvre Reine de Ab et ses enfants, et nous devons courir des risques en exécutant notre projet." "On dit que le Roi des Nains est honnête et d'un bon naturel," dit Tic-Toc. "Vous pouvez être assurés qu'il fera ce qui est juste."

Ainsi Monique et Lucille entrèrent les premières. Elles passèrent dans la porte de roches et entrèrent dans un long corridor éclairé par des bijoux placés dans les murs. Derrières ces bijoux étaient des lampes. Il n'y avait personne pour les escorter ni pour leur montrer le chemin, mais tout le groupe suivit le corridor jusqu'au moment où ils arrivèrent dans une caverne surmontée d'un dôme.

La chambre était vide, à l'exception d'un trône découpé dans un solide roc. Son apparence était très rude, mais il brillait par suite de nombreux diamants, émeraudes et rubis qui étaient placés dessus. Sur ce trône était assis le roi des Nains revêtu d'un costume gris-brun qui était exactement de la même couleur que son trône.

Il ne portait aucune couronne et son seul ornement était une large ceinture garnie de bijoux qui entourait son corps grassouillet. Quant à son apparence elle semblait également être d'un fort bon naturel. Ses yeux regardaient joyeusement ses visiteurs quand Monique et Lucille se tinrent devant lui, suivies de leur suite. "Il ressemble au Père Noël," murmura Lucille.



"Bonjour, mes amies," dit le Roi des Nains d'une voix fort agréable qui soulagea beaucoup Monique et Lucille. "Essayez-vous et dites moi pourquoi vous avez parcouru tout ce chemin afin de venir me voir. Dites-moi aussi ce que je puis faire pour vous." Il agita alors la main droite et en un instant un petit banc, garni de coussins bien moelleux, apparut en arrière des deux jeunes filles.

Pendant qu'elles y prenaient place, le Roi des Nains prit une pipe en arrière de son trône, et, prenant un brillant charbon rouge de sa poche, il le plaça dans la pipe. Il envoya vite des nuage de fumée qui formaient des cercles autour de sa tête. Alors Monique commença à parler et chacun écouta avec attention ce qu'elle disait.

"Votre Majesté," dit-elle, "je suis la Reine du pays de Merlin, et je suis venue ici afin de vous demander de remettre en liberté la Reine de Ab et ses enfants que vous détenez comme prisonniers." "Oh non, vous faites erreur," dit le Roi des Souterrains. "Ils ne sont pas mes prisonniers, mais mes esclaves, que j'ai achetés du Roi de Ab."

"Mais cela n'était pas juste," dit Monique. "D'après les lois du pays de Ab, le roi de ce pays ne peut rien faire de mal," répondit le Roi des Nains, continuant de fumer sa pipe. "Ainsi il avait le droit de me vendre sa famille en échange d'une longue vie. Le Roi n'est enlevé la vie, mais je ne rendrai pas sa famille. Elle m'appartient et je vais la garder."

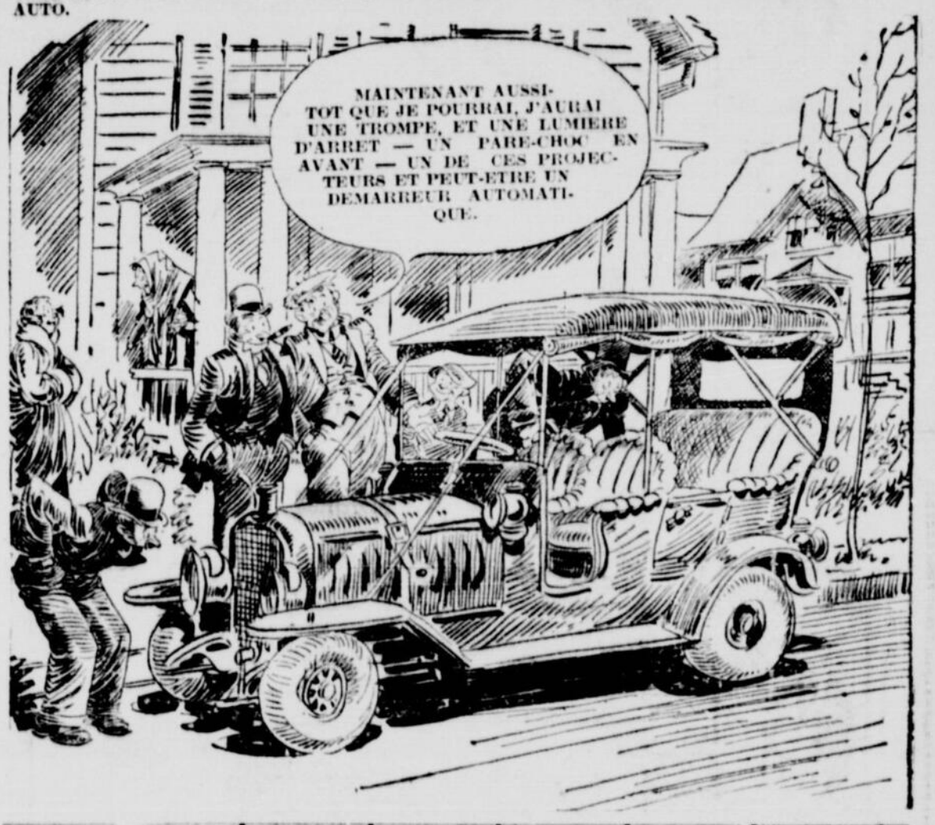
L'HUMOUR EN MÉNAGE

ESSAYEZ DE TROUVER "CA" DROLE PENDANT QUE VOUS ECOUTEZ POUR LA HUIT CENT SOIXANTE-QUATRIEME FOIS UNE DE CES HISTOIRES HUMORISTIQUES DE VOTRE MARI QUI NE FINISSENT PLUS.



QUAND ON REGARDE DANS LE PASSÉ

VOUS SOUVENEZ-VOUS DU PLAISIR QUE NOUS AVIONS A PARLER DE NOTRE PREMIER AUTO.



QUAND LES MOTS NE NOUS VIENNENT PAS





"Elle dit qu'elle est allée en Europe pour parfaire son éducation. Je me demande si elle a beaucoup appris?"



"Alors Tom a perdu sa position à l'hôtel de ville. C'est un sort plutôt cruel!"



M. Piston: Sais-tu vieille, que notre voisin Lampion a tellement mal à la gorge que l'on craint une extinction de voix.

Mme Piston: C'est impossible, vieux, il parle du nez!

JEANNOT LE MALIN

NON, VRAIMENT, NON.

DITES-DONC, EMMA VOUS DEVRIEZ M'ACHETER UNE PAIRE DE PATINS A ROULETTE POUR NOEL

AVEZ-VOUS ENTENDU LA DERNIERE NOUVELLE? LELOUSTIC A TROUVE UN LONG CHEVEU ROUX, SUR L'EPAULE DE LORD GROSBONNET, HIER SOIR.

VRAIMENT? ET COMMENT LE LORD A-T-IL EXPLIQUE CELA?

LELOUSTIC NE VOULAIT PAS D'EXPLICATION; IL CHERCHAIT SIMPLEMENT A SE SE FAIRE PRESENTER LA MEME JEUNE FILLE

HUMPH!

MAIS LE COTE DE COMIQUE DE LA CHOSE EST ... AH! COMME J'AIMERAIS AVOIR DES PATINS A ROULETTE, EMMA

NON!

VOUS POURRIEZ EN ACHETER POUR DEUX DOLLARS.

AH! AH!

VOILA POUR QUOI VOUS N'AVEZ PAS VOULU VENIR MAGASINER AVEC MOI!

ET QUANT A VOUS, MADEMOISELLE...

POLICE!

POUR L'AMOUR DU CIEL!

PAPA, QUI EST DONC CETTE FEMME?

JEANNOT, JE TE DEMANDE EN GRACE DE NE SOUFFLER MOT A PERSONNE DE CE QUE TU VIENS DE VOIR, JE SERAIS LA RISEE DE TOUT LE VILLAGE, ME PROMETS-TU?

ALLEZ-VOUS ME DONNER MA PAIRE DE PATINS?

ENTENDU, COMBIEN COUTENT-ILS?

TROIS DOLLARS CINQUANTE

MAIS JE N'AVAIS TERMINE MON HISTOIRE, EMMA LE CHEVEU ROUX QUE LORD BROSBONNET AVAIT SUR SON COMPLET, C'EST UN POIL D'UN CHEVAL QU'IL EXAMINAIT HIER SOIR DANS LE BUT DE VOUS L'ACHETER POUR LA NOEL!

?

NOS JOLIS ENFANTS

MIMI, POURQUOI NE MANGES-TU PAS DES EPINARDS?

JE NE LES AIME PAS

ECOUTE, DIS-MOI QUE TU LES AIMES ET MANGE LES.

MIMI!

JE VAIS FAIRE COMME SI JE LES AVAIS MANGES!

TIMBRE COMIQUE

LA COUSINE DE LELOUSTIC, MARGUERITE

LES PAGES EN COULEURS QUE "LA PATRIE" PUBLIE CHAQUE SAMEDI INTÉRESSENT PETITS ET GRANDS

PRENEZ L'HABITUDE DE LIRE "LA PATRIE" TOUS LES JOURS

TEMPERATURE
FRÓID
Max. aujourd'hui 3 au-dessous; Min. 8 au-dessous
Baromètre, hier, 29.73—aujourd'hui, 30.46
L'an dern. Max. 41 au-dessus—Min. 3 au-dessous
Voir détails page 31

La Patrie

LA BOURSE
La semaine finit mal à Wall Street et tous les groupes sont légèrement à la baisse, à l'exception des titres de mines d'or. — Les prix du blé touchent de nouveaux bas en fin de semaine sur le marché de Winnipeg, mais ils se comportent mieux à Chicago. — Les pertes ont le caractère fractionnel sur le marché local en fin de semaine. — Curb moins actif.

54e ANNEE—No 251 3ème SECTION Membre de l'A. B. C. MONTREAL, SAMEDI 17 DECEMBRE 1932 Membre de la C. P. 32 PAGES — 5 CENTS LE NUMERO

WASHINGTON EST PRÊT À TRAITER AVEC LA FRANCE

Touchant les dettes de guerre

Câblogramme de M. Paul Claudel à son gouvernement. – Revirement.

REVISION NECESSAIRE

PARIS, 17. (Presse associée). — On affirme dans les milieux officiels qu'un câblogramme reçu de l'ambassadeur français à Washington et porté par M. Edouard Herriot au président de la République, indique que Washington est disposé à continuer les négociations au sujet du paiement des dettes bien que la date de l'échéance soit passée.

CHANGEMENT

Washington, 17. — Un intime du Président Hoover informe que celui-ci a changé ses plans à propos du message qu'il devait adresser à Washington au sujet des dettes et qu'il attendra les événements qui vont se dérouler en Europe avant de transmettre son message au Congrès, lundi probablement.

On dément que M. Hoover se propose de consulter de nouveau son prochain successeur à propos des dettes.

Les secrétaires d'Etat et du trésor ont conversé près d'une heure avec le Président, hier.

Un haut fonctionnaire a résumé ainsi la situation:

M. Hoover est convaincu de la nécessité d'une révision des dettes. Il sait par contre que le Congrès est opposé à la création d'une commission des dettes.

On a demandé hier au secrétaire du trésor, M. Mills, si les Etats-Unis ne pourraient pas invoquer l'accord Mellon-Bérenger pour demander à la France d'émettre des obligations en échange de celles que détiennent les Etats-Unis. Il a répondu: "Est-ce que l'on pourrait vendre ces nouvelles obligations?"

BUT COMMUN

Paris, 17. (Presse associée). — Le président de la commission des affaires étrangères du Sénat, M. Henry Bérenger, a déclaré, hier après-midi, qu'il importait de trouver une solution amicale du problème des dettes d'ici un an, en harmonisant l'accord de Lausanne avec un nouvel accord à négocier avec les Etats-Unis.

L'Amérique et l'Europe, dit-il, ne doivent pas oublier leur ultime objectif, le rétablissement de la prospérité commune. Il formule le voeu que l'opinion publique des deux continents exerce une pression sur les gouvernements afin de trouver une solution amicale. L'Amérique et l'Europe ont besoin l'une de l'autre pour leur commerce et la consolidation de la paix.

WINNIPEG, 17 décembre. — La conférence entre les représentants des compagnies hypothécaires et les gouvernements de l'Ouest s'est ajournée hier sans en venir à une entente au sujet de la révision des dettes. Les délégués des compagnies ont cédé la place aux dignitaires des pools qui conférent avec les premiers ministres. Ceux-ci ont annoncé qu'il ne serait pas publié de communiqué avant la fin des conversations.

MANDAT MINISTÉRIEL À M. PAUL-BONCOUR

Ils viennent passer Noël en Amérique



Lord Decies et sa fille, l'honorable Moya Beresford, à bord du "Bremen", à leur arrivée à New-York, le 14 décembre.

Blé qui ne bénéficie pas de la préférence

Les commissaires douaniers anglais auraient rendu une décision sur la cargaison expédiée de Fort-William à Liverpool par voie de Buffalo et New-York.

OTTAWA, 17 décembre. (Presse canadienne). — Les intéressés au commerce du grain ne peuvent commenter la nouvelle de Londres suivant laquelle le gouvernement anglais aurait statué que les documents accompagnant la cargaison de grain canadien expédié par voie de Buffalo et de New-York étaient insuffisants pour autoriser l'octroi de la préférence de six cents le boisseau à ce blé.

Des informations privées de Londres informent que les expéditions par voie de Buffalo devraient être faites sur connaissements de transit à des personnes du Royaume-Uni dont le nom est déclaré, et l'identité du grain expédié au Royaume-Uni doit être établie uar des documents suivant les règlements anglais.

On attend une déclaration officielle prochaine.

Afin de trancher la question de savoir si la préférence s'applique au grain canadien expédié par les ports américains, on envoya récemment du blé canadien de Fort-William à Liverpool par voie de Buffalo et de New-York. Les douaniers de Liverpool saisirent les commissaires douaniers de Londres de la question.

DOUTES

NEW-YORK, 17 décembre. — Aucune décision n'avait encore été annoncée hier soir au sujet de savoir si le blé canadien expédié au Royaume-Uni par les ports américains bénéficiait de la préférence.

Les représentants de "North American Export Association" et de "Reliance Grain Company", expéditeurs de la cargaison de blé canadien envoyé de Fort-William à Liverpool, nient la véracité de la dépêche d'Ottawa concernant la non application de la préférence à ce blé.

La cargaison fut adressée à "Smith, Murphy and Company".

VERIFICATION IMPOSSIBLE

LONDRES, 17 décembre. — Il était impossible de faire vérifier hier soir la nouvelle d'Ottawa que les douaniers anglais avaient décidé de faire bénéficier de la préférence le grain canadien débarqué il y a quelques semaines à Liverpool par le vapeur "Laconia".

40 DEGRES EN BAS DE ZERO A WHITE-RIVER

TORONTO, 17 décembre. — La pire vague de froid de l'hiver passe sur Ontario malgré l'éclat du soleil. On a relevé plusieurs maxima dans le nord: 28 en bas de zéro à North-Bay et 40 au-dessous à White-River, qui a la réputation d'être l'endroit le plus froid de la province; 35 au-dessous de zéro dans la région de Capreol et 36 au-dessous à South-River.

Il faisait hier deux degrés au-dessus à Toronto et 2 au-dessous à Ottawa.

Camille Chautemps renonce à la tâche

Incapable de trouver la formule de conciliation nécessaire. – L'ex-ministre de la guerre rendra réponse au Président aujourd'hui.

PARIS, 17. — (Presse associée). — L'énergique Joseph Paul Boncour, qui étonna le monde en mettant l'armée française à la disposition de la Société des nations, s'essaye présentement à la formation d'un gouvernement et à la solution du grave problème de la dette de guerre aux Etats-Unis.

M. Camille Chautemps a failli à la tâche. L'élégant jeune chef radical a renoncé au pouvoir à cause de l'impossibilité de trouver un compromis entre la décision du dernier cabinet de payer les Etats-Unis et la résolution de la Chambre des députés de retarder le paiement en attendant l'examen des dettes.

M. Edouard Herriot lui ayant refusé sa collaboration, il se désista. Il avait antérieurement annoncé que sans le chef du parti radical-socialiste, il n'accepterait pas la présidence du conseil. Il renonça aussi à la tâche pour la raison qu'il n'avait rencontré aucun empressement parmi les chefs parlementaires à accepter sa formule de compromis.

PRUDENT

M. Paul-Boncour se montra circonspect à l'issue de son entrevue avec le Président. Il déclara avoir informé M. Lebrun qu'il ne pouvait prévoir la possibilité d'établir un ministère avant d'avoir parlé à M. Herriot, vers le bureau duquel il se dirigea sans tarder.

"Je rendrai une réponse au président samedi, dit-il, en passant une main nerveuse dans une couronne ébourrifée de cheveux blancs.

M. Paul-Boncour représente depuis quelques années son pays à Genève.

Il est l'auteur du plan français de désarmement et de sécurité. Sa devise est: "Sécurité nationale contre l'invasion et contre la guerre."

Paris attend toujours des éclaircissements de Washington sous forme d'une déclaration non officielle ou autre capable d'amadouer la Chambre française.

Pendant la guerre, M. Paul-Boncour fut capitaine. En sa qualité de ministre, il était l'une des rares personnes autorisées à porter le ruban de la croix de guerre.

Il représenta Saint-Aignant au Sénat. Il est avocat.

Les Français se moquent des menaces de représailles douanières américaines parce que la balance de commerce avec les Etats-Unis est défavorable à la France. La cote a été ferme à la Bourse, hier.

ELOGE DU PREMIER MINISTRE BENNETT PAR M. S. BALDWIN

Sécurité financière du Canada. — Aucun de nos emprunts n'est en souffrance.

LONDRES, 17. — (Presse canadienne). — Le très honorable Stanley Baldwin, chef conservateur à la Chambre des communes, a représenté hier soir le premier ministre R. B. Bennett comme un homme doué d'une capacité de travail dont il ne pourrait lui-même se concevoir capable même en rêve.

M. Baldwin proposait la santé du premier ministre canadien au banquet du Canada Club donné en l'honneur de ce dernier sous la présidence de l'honorable Howard G. Ferguson, haut commissaire du Canada à Londres. Il associa le nom de M. Bennett à celui de sa soeur, Mme W. D. Herridge, épouse du ministre canadien à Washington.

M. Bennett parla de la sécurité du Canada et rappela à ses auditeurs qu'aucun des emprunts contractés par le Dominion n'était en souffrance. Le Canada, dit-il, a encouru de vastes responsabilités financières envers le monde entier et cependant il a emprunté plus de ses propres citoyens que de tous les autres pays ensemble.

Autant qu'il sache, le Canada est à part l'Allemagne, le seul pays qui ne retirerait aucun avantage de l'annulation des dettes de guerre.

Dans l'assistance on remarquait lord Hailsham, secrétaire pour la guerre, lord Blanesburgh, éminent juriste, lord Dawson of Penn, médecin du roi; M. J. H. Thomas, secrétaire pour les Dominions; l'honorable George Black, président de la Chambre canadienne; le lieutenant général sir Henry Burstall, commandant de la deuxième division canadienne pendant la guerre, et M. Stanley Bruce, ministre australien au Royaume Uni.

NOUVEAU MOUVEMENT QUI EST SOCIALISTE

Le Cooperative Commonwealth Federation est vouée à un échec, selon M. Massey.

HAMILTON, Ontario, 17. (Presse canadienne). — La "Cooperative Commonwealth Federation" constitue une protestation naturelle née de la misère et du désespoir, déclarait hier soir l'honorable Vincent Massey devant le club Libéral.

L'ex-ministre canadien à Washington ne croit pas au succès du nouveau mouvement politique. Si ses chefs avaient eu le courage de leurs convictions ils se seraient intitulés parti socialiste canadien.

L'AVIATEUR SMITH l'A ECHAPPE BELLE

Le moteur de son aéroplane arrête à une hauteur de cent pieds. — Appareil endommagé.

LONDRES, 17. (Presse canadienne). — La guigne s'acharne sur les exécutants de grands raids. Amy Johnson était immobilisée par le mauvais temps à Oran, Algérie, hier.

Le jeune aviateur sud-africain, Victor Smith, forcé d'atterrir à Saint-Malo, jeudi, reprit hier le chemin de Croydon. Son appareil s'était à peine élevé de cent pieds que le moteur arrêta! L'appareil piqua du nez et fut endommagé. L'aviateur fut sain et sauf.

Il se rend compte du train de vie des houilleurs



Le prince de Galles soulève son chapeau en manière de réponse aux acclamations pendant qu'il longe les rues étroites de Forth, pays de Galles, durant une récente visite des centres miniers du pays.

Le National Canadien

UN DERAILLEMENT A FAIT 19 VICTIMES

A Maury, près de Perpignan. — Eboulis par des inondations. — Dégâts considérables.

PERPIGNAN, France, 17. — Sept personnes ont été tuées et douze autres personnes blessées, hier, dans le déraillement du rapide de Paris à Maury, près d'ici.

L'accident fut causé par un éboulis provoqué par des inondations qui ont fait des dégâts considérables dans la région.

CONTRE L'ACHAT DE HARDES A MONTREAL

Pour l'usage des Indiens de la réserve de Nipissingue. — Note de $60,000.

STURGEON-FALLS, Ontario, 17 décembre. — (Presse canadienne.) — "Ce sera d'un grand secours et cela soutiendra le présent régime jusqu'à ce que les affaires aient été corrigées à la satisfaction du gouvernement", a déclaré le maire J. P. Marchildon, en apprenant la décision du gouvernement d'Ontario, de payer immédiatement la moitié du compte de $60,000 dû en secours à la municipalité.

Le "Board of Trade" a protesté auprès du département des affaires indiennes à Ottawa contre l'achat à Montréal, de vêtements et d'autres marchandises destinés aux Indiens de la réserve de Nipissingue qui font habituellement affaire avec les marchands de Sturgeon-Falls.

VOTE CONTRE LE VIN

La commission des voies et moyens de la Chambre basse rejette le bill Lea.

WASHINGTON, 17 décembre. — La commission des voies et moyens de la Chambre des représentants a désapprouvé hier le bill Lea légalisant les vins.

LES PHILIPPINES

WASHINGTON, 17 décembre. — Le Sénat a approuvé hier un amendement au bill Hawes-Cuting qui accorde l'indépendance aux Philippines dans quatorze ans.

INFORMATION

WASHINGTON, 17 décembre. — M. James E. Stewart, agent de la commision bancaire du sénat, était à Chicago, hier, pour faire une nouvelle enquête sur la faillite des compagnies Insull.

SECOURS AGRICOLES

WASHINGTON, 17 décembre. — La commission agricole du Sénat a décidé, hier, de présenter un rapport favorable à propos du bill Norbeck autorisant le secrétaire de l'agriculture à arrêter les modalités des prêts agricoles.

ÉTAT DE SIÈGE

BUENOS-AIRES, 17 décembre. — Pour la raison qu'un mouvement terroriste visait à prendre le pouvoir hier, le gouvernement argentin a convoqué hier soir le Congrès pour cet après-midi afin de déclarer l'état de siège. Les ex-présidents Marcelo T. de Alvear et Hipolito Irigoyen et le chef radical Adolfo Guemes, ont été arrêtés, ainsi que 30 autres personnes. La police a saisi mille bombes et a fermé les bureaux du parti radical.

Dépêches Éclair

MEXICO, 17 décembre. — Le Mexique compte épargner environ 600,000 pesos par années en se retirant de la Société des nations.

CHICAGO, 17 décembre. — James Ignatius, Varecha, 17 ans, assassin et batteur de femme, a été condamné à mourir sur la chaise électrique le 17 février.

NASSAU, Baham, 17 décembre. — Le gouvernement des îles Lucayes a demandé au gouvernement canadien de faire bénéficier de la préférence adoptée à la conférence impériale les tomates des Antilles anglaises expédiées au Canada par les ports américains.

"LA PATRIE", 17 décembre 1932
SOMMAIRE
Page Quatorze
A travers les pays d'Europe. — Les réjouissances.
Page Quinze
Donat Thiffault est condamné à être pendu le 10 mars.
Point de droit très important décidé en Cour.
Le procès de Mme Ludger Chapdelaine touche à sa fin
Emile Sévigny est accusé du meurtre de son frère.
Page Seize
Editorial.
Page Dix-Sept
Chronique ouvrière.
Page Dix-Huit
Théâtre et cinéma.
Page Dix-Neuf
Le cinéma et le théâtre français.
Page Vingt
Musique et concerts.
Page Vingt-et-Une
La radiophonie.
Page Vingt-Quatre
Rubrique de Réponse à tout.
Page Vingt-Cinq
Divers changements dans le numérotage des routes.
Page Vingt-Six
Canadien vs Maroon, ce soir, au Forum.
Grand programme dans la ligue Mt-Royal pour demain.
Page Vingt-Sept
McLarnin terrasse Fuller.
Québec bat les Cub.
Page Vingt-Huit
La solution de ce problème des dettes s'impose.
Réorganisation de la Cie J. B. Baillargeon Express.
Le commerce local meilleur cette semaine.
Page Vingt-Neuf
Le coin de l'agriculteur.
Page Trente
Petites annonces classifiées.
Page Trente-et-Une
A travers les centres.
Page Trente-Deux
Le cinogire.

Le ministre des chemins de fer, l'honorable R.-J. Manion, expose sa situation.

DETTE A ANNULER

TORONTO, 17. (Presse canadienne). — La révision des finances du National Canadien ne permettra pas au réseau de subvenir à ses besoins si le gouvernement ne supprime tout ce que lui doit le chemin de fer et ne prend à sa charge une partie de ses dettes envers le public, a déclaré ici, hier soir, le ministre des chemins de fer et canaux, l'honorable R.-J. Manion, hôte d'honneur au banquet annuel de l'Association fédérale des voyageurs de commerce.

Durant les deux dernières années, dit le ministre, le National Canadien a effectué de grandes économies, et le chemin de fer se trouvera dans une excellente situation au retour de la prospérité.

La moitié de la dette du National Canadien, qui s'élève à plus de $2,600,000,000, est due au Dominion et l'autre au public qui a acheté ses obligations. Pas un sou des $1,300,000,000 dus au gouvernement n'a été payé ou ne sera probablement payé et l'annulation de la somme ne ferait aucune différence si ce n'est pour les fins de comptabilité.

L'intérêt sur la dette au public s'élève à $58,000,000 par année et doit être payée par le chemin de fer ou le gouvernement. Cette année, le chemin de fer va rapporter environ $10,000,000 de plus que ses dépenses d'exploitation. Il faudra que le peuple paye $48,000,000 sous forme d'impôts.

"Etant donnés ces faits, dit M. Manion, il est évident qu'aucun remaniement des finances du réseau ne pourrait faire autre chose que de modifier la tenue des livres à moins que la population du Canada soit prête à payer en permanence de sa poche des dizaines de millions de dollars d'intérêts sur les obligations vendues par le National Canadien et dans une bonne partie garanties par le gouvernement fédéral.

En temps de dépression, l'industrie s'occupe de son matériel, et l'élément humain, les employés, est laissé au soin de l'Etat ou à ses propres ressources. L'élément humain a plus d'importance que le mécanique et il faut élaborer un plan quelconque pour redresser cette injustice.

La solution de ce problème n'incombe pas à l'Etat seul. Les chefs industriels ont le devoir d'y songer sérieusement.

CLARA BOW VOYAGERA A BORD DU "BREMEN"

L'étoile de cinéma, rétablie d'une attaque de grippe, est accompagnée de son mari.

NEW-YORK, 17 décembre. — L'actrice de cinéma Clara Bow s'est embarquée pour l'Europe à bord du "Bremen" hier, en compagnie de son mari, Rex Bell.

Mlle Bow avait la grippe ces jours derniers. Ses représentants affirment qu'elle était à peu près complètement rétablie à son départ.

Les champions de la cause anglaise



Le premier ministre Ramsay MacDonald, de la Grande-Bretagne, au centre, le nez chaussé de lunettes, semble plongé en de profondes méditations pendant laconférence des cinq puissances. A sa gauche, le secrétaire anglais des affaires étrangères, sir John Simon.

La première dame du pays



Mme Franklin D. Roosevelt, épouse du gouverneur de l'Etat de New-York, le prochain président des Etats-Unis, d'après un portrait récent.

MONDANITÉS

Mme Alfred Duranleau donnera une réception, vers la mi-janvier, pour sa fille, Claire, débutante.

M. E Collette passe quelque temps à New-York au Waldorf Astoria.

Le mariage de Mlle Béatrice Chagnon, fille du docteur et de Mme E.-P. Chagnon, de Montréal, avec M. Georges-C. Pelletier, fils de M. et de Mme C.-E. Pelletier, de Paris, France, sera célébré le samedi 7 janvier, à dix heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

M. et Mme Louis-P. Gélinas passeront les fêtes à Québec, les invités de l'honorable et de Mme L.-Alexandre Taschereau.

Mlle Barbara Bate passera la semaine de Noël à Québec, l'invitée de Mme R.-P. Kernan.

Mme Fred Walker est de retour de Québec, où elle a été pendant quelque temps, l'invitée de M. et Mme G. B. Ramsay.

Mme Joseph Edouard Perreault est retournée à Arthabaska, après avoir passé quelque temps en ville, à l'hôtel Mont-Royal.

Mme H.-A. Fortier, femme de l'honorable Juge Fortier de Hull, est retournée à Hull, après avoir passé quelque temps en la métropole.

M. Francis Fauteux est parti pour Chicago, où il passera la fin de semaine.

Mlle Andrée Hingston a reçu à dîner hier, en l'honneur de Mlle Naomi Skelton, avant la danse que Mme Leslie Skelton donnait hier soir pour sa fille, débutante.

M. et Mme Gustave Carrier, de Prince-Albert, Sask., annoncent les fiançailles de leur fille, Juliette Marcelle, avec M. Robert Paul Dawson, fils de M. et de Mme H.-T. Dawson, de Winnipeg. Le mariage aura lieu au début de janvier.

Mlle Louise Brittain passera les fêtes chez ses parents M. et Mme E. L. Brittain, d'Ottawa.

Mlle Gabrielle Giroux qui était l'invitée de Mlle Suzanne Trépanier, à Montréal, est retournée à Québec.

Mademoiselle Louise Taschereau est retournée à Québec après avoir fait un séjour à Montréal.

Mademoiselle Gertrude Levasseur, de Montréal, fait actuellement un séjour à Québec, l'invitée de sa soeur, mademoiselle Anna-Marie Levasseur.

Mademoiselle Berthe Garneau, est retournée à Québec après avoir été pendant quelques semaines, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame Hector Morault.

Mademoiselle Gertrude Dick, est partie pour Ottawa où elle passera la fin de semaine, l'invitée de madame S.-H. Fleming.

Madame John Thompson est retournée à Québec après avoir passé quelque temps en ville l'invitée de Lady Watson.

Mlle Albertine Lafontaine est en visite à Sherbrooke, dans la famille Joseph Bellavance, rue Larocque.

Mme Allen, de Montréal, est l'invitée de sa soeur, Mme H. Guertin, rue Gillespie.

La Ligue des Filles Canadiennes, assemblée Rosalie Papineau, donnera un souper dansant, ce soir, dans les salons de l'hôtel Pennsylvania. Mme A.-E. Moisan, présidente, recevra les invités, assistée de son comité: Mmes A. Bédard, A. Demers, J. Sirois, L. Dagenais, L. Boulais. Pour renseignements, appeler Harbour 3756 ou Walnut 1406.

Le commandant et les officiers du régiment de Maisonneuve recevront, le samedi 31 décembre, veille du Jour de l'An.

C'est samedi le 21 janvier prochain qu'aura lieu le Bal des Anciens de l'école de Chirurgie Dentaire, dans les salles de l'hôtel Windsor, sous la présidence d'honneur du distingué doyen de l'école de Chirurgie Dentaire de l'Université de Montréal, le docteur Eudore Dubeau. Parmi les personnes qui assisteront à ce bal, mentionnons Mlles Jeanne Baker, Lucile Auger, Marthe Filion, Lucette Laurendeau, Pauline Guindon, Juliette Patenaude, Gaetane Lacombe, Marthe Hébert, MM. docteur Emile Gaboury, docteur Amheret Hébert, R. Meloche, Rodolphe Dugas, Philippe Robert, M. Labelle, Roméo Poupart, Fernand Lamothe, Mlles Liane Dupré, Jacqueline Dussault, Lise Dubois, MM. Gérard DeMontigny, Robert Serres. Pour toutes informations, appeler Harbour 5332.

M. et Mme P. Lelièvre et leur fillette Marie-Reine, de Buctouche, N.B., passeront un mois à Joliette, Qué., les invités de M. et Mme J.-E. Barrette.

Les personnalités qui assisteront à la manifestation nationale en l'honneur de Calixa Lavallée, auteur de l'hymne national "O Canada", à l'occasion du 90ième anniversaire de naissance de ce dernier, qui aura lieu à la salle de bal de l'Hôtel Mont-Royal, à 9 heures, p.m. demain soir, mentionnons:

Me Armand Lavergne, C.R., M.P., Vice-Président de la Chambre des Communes du Canada, qui fera le panégyrique de M. Lavallée, l'honorable sénateur C. P. Beaubien, qui présidera et Son Honneur le maire de Montréal, l'honorable Fernand Rinfret, M.-P., qui fera le discours.

LL. EE. Nos Seigneurs Deschamps et Desmarais.

Les honorables sénateurs F. L. Béique, J. P. B. Casgrain, Raoul Dandurand, Jos.-H. Rainville, Jules-E. Provost, C. C. Ballantyne, Donat Raymond, L. A. Wilson, Marcellin Wilson.

Les honorables juges Saint-Jacques, Curran, Paul Saint-Germain, Wilfrid Mercier, Charles Archer, Campbell Lane, Louis Coderre, A. E. Delorimier, L. J. M. Loranger, Ed. Fabre-Surveyer, P. Cousineau, Joseph Demers, Gonzalve Désaulniers, J. C. Walsh, J. A. C. Ethier, L. A. Rivest, Gustave Perrault, Amédée Monette, J. O. Lacroix, Gustave Marin, Maurice Perrault.

Les honorables Alfred Duranleau, ministre de la Marine et des Pêcheries, Maurice Dupré, Solliciteur-Général, L. A. Taschereau, premier ministre de la Province, Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, C. J. Arcand, ministre du Travail, T. D. Bouchard, Président de l'Assemblée Législative, Cyrille F. Delâge.

Les honorables Conseillers Législatifs: Médéric Martin, Dr Ernest Choquette, R. O. Grothé, Dr Lemieux, Victor Marchand, R. P. DuTremblay, Geo. A. Simard.

Messieurs les consuls d'Autriche, (Thomas Guérin), Belgique; (Albert Remès), Equateur; (Henri Comte). Etats-Unis: (Wesley Frost), France: (Léon Marchal), Haiti: (Joseph Daoust), Italie: (Massimo Zanotti-Bianco), Lettonie: (J. V. Désaulniers), Monaco: (Marcel Pasquin), Nicaragua: (Paul Viau, représenté par M. Eugène Viau), Pérou: (Augustin Lamothe), Portugal: (Dr Eudore Dubeau), Roumanie: (l'hon. C.-A. Simard), Salvador: Lionel Marcotte).

Outre Son Honneur le maire, les membres suivants du conseil assisteront: MM. J. B. A. Angrignon, Arthur Arcand, H. L. Auger, L. O. Bell, W. H. Biggar, G. R. Brunet, J. G. Caron, Pierre Deguire, A. A. DesRoches, J. E. Dubreuil, A. Dupéré, Hector Dupuis, Alfred Fillion, Tancrède Fortin, A. E. Goyette, Alfred Legault, Dr Zénon Lasage, Joseph Monette, J. A. L. Papineau, Dr H. A. Quintal, J. A. Savard, Ovide Taillefer, Léon Trépanier, W. S. Weldon.

Les députés fédéraux: MM. J. A. Barrette, L. E. Bell, J.-Osc. Boulanger, P. F. Casgrain, Dr Hermas Deslauriers, T. A. Fontaine, G. P. Laurin, Joseph Mercier, Paul Mercier, Maxime Raymond, Martial Rhéaume, J. J. Jean, P. A. Séguin, E. C. Saintpère, J. A. Sullivan.

Les députés provinciaux—MM. Maurice Duplessis, Dr Gaspard Fauteux, J. Filion, Edouard Fortin, J.-A. Francoeur, P.-A. Lafleur, Félix Messier, Dr Anatole Plante, Dr Ernest Poulin, Irénée Vautrin, Hortenelus Béique.

MM. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, J.-E. Brais, maire de Longueuil, J. Chatelle, maire de Ville LaSalle, Arthur Denault, maire de Chambly, Aquila Maynard, maire de Chambly-Canton.

Des représentants des sociétés: "Alliance Arts et Lettres", "Arts & Letters Club", "Artisans Canadien-Français", "A.-C.-J.C.", "Ass. des Auteurs de langue anglaise et française", "Employés des Postes", "Employés du Tramway", "Gardes - Malades Ville - Marie", "Marchands Détaillants du Canada", "Registered Nurses, province de Qué.", "C.-M.-B.-A.", les clubs canadiens, Kiwanis, Lion, Saint-Denis, Universitaire", Commission Scolaire Catholique de Montréal", "Commision Scolaire Catholique de Verdun", "Protestant Board of School", "Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste", Ladies Morning Musical Club", "le Conservatoire de Musique", "les Disciples de Massenet", "Local Council Jewish Woman", "l'Orphéon de Montréal", "l'Ordre Catholic Daughters", "Daughters of the Empire", "la Ligue des Filles Canadiennes", "les Filles d'Isabelle", "Matinee Musical Club", "Société Canadienne d'Opérette", "Artistes Musiciens de Montréal", "Forestiers Canadiens", "Forestiers Catholiques", "Forestiers Indépendante", "les Oliviers", "Chevaliers de Carillon", "Chevaliers de Colomb", "Prévoyante du Canada", "Voyageurs Catholiques de Commerce", "Union Catholique des Cultivateurs", "Nationale de Fiducie", "Saint-André", "Saint-Georges", "Saint-Jean-Baptiste", "Saint- Patrick", "Y.-M.-C.-A.", "Y.-M.-H.-S.", "Y.-W.-C.-A.", "Y.-W.-H.-A.", "Women Benefit Association", "les Canadiens de naissance".

M. et Mme l'ex-juge Saint-Cyr, Dr et Mme E.-M. Desaulniers, Edmond Désaulniers, M. et Mme Léonce Plante, M. Rosaire Dupuis, M. et Mme G.-P. Carreau, M. et Mme Narcisse Ducharme, M. et Mme L.-J. Dugal, M. et Mme J.-A. Paulhus, Me J.-Osc. Gagnon, M. Jules Bourbonnière, M. Yvain Beaudoin, M. J.-A.-E. Dion, l'hon. André Fauteux, M. Victor Morin, M. et Mme Francis Fauteux, M. Léon Bissonnette, M. Emile Boucher, M. Jean-R. Roche, Dr J.-B. Prince et Mme Prince, Me et Mme Salluste Lavery, M. J.-V. Boudrias, M. et Mme Paul Boudrias, M. F.-X. Roy, M. J.-B. Roy, M. et Mme Albert Dupuis, MM. Guy et Anatole Vanier, M. Yvon Pelletier, M. Eugène Laplerre, Mlle Phaneuf, M. J.-G. Lacroix, M. Guillaume Dupuis, M. et Mme Jean Carreau, le chef F. Dufresne, le chef Maurice Lalonde, Dr Mercier Fauteux, M. E. Godin, M. et Mme Georges Delfosse, M. et Mme et Mlle Soucy, M. et Mme Jean Charbonneau, M. L. C. Lamothe, M. L.-P. Ponton, M. Philippe Lamarre, M. et Mme Henri Théberge et autres.

QUEBEC

M. Alfred Carroll, de Montréal, a dîné à Spencer Wood, jeudi soir, avec M. le Gouverneur et madame H.-G. Carroll.

L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, était de passage à Coaticook jeudi.

M. Julian-C. Smith, I.C., président du Quebec Power, de Montréal, était de passage à Québec, hier.

Le lt-col. Georges-P. Vanier, D.S.O., M.C., secrétaire du Haut-Commissariat canadien à Londres, qui a passé quelques semaines à Montréal, s'est embarqué jeudi sur le "Duchess of Athol" pour retourner en Angleterre.

Madame René Turcot recevait intimement pour une partie de bridge et pour l'heure du thé, mercredi, à sa résidence, rue Sainte-Ursule.

Mme Josuah Smith, de Toronto, a reçu à dîner mercredi, en l'honneur de Mme Maurice Dupré, épouse du Solliciteur-Général du Canada.

L'honorable M. Cyrille Delâge, surintendant de l'Instruction publique, passe la journée dans la métropole.

M. le docteur Emile Fortin, député de Lévis à la Chambre des Communes, et madame Fortin, sont partis pour Ottawa, où ils passeront une semaine.

OTTAWA.

Leurs Excellences recevaient les enfants du Sunday School de St. Bartholomew, hier à Government House

Sir Robert Borden a passé la journée à Toronto mercredi.

Mme Maurice Dupré, épouse du procureur général du Canada, revenait de Toronto hier soir. M. et Mme Dupré passeront la saison de Noël à Québec.

L'hon. Georges-H. Henry, premier ministre de la province d'Ontario était de passage au Château Laurier, mercredi.

M. le chanoine A. Garnier, lauréat de l'Académie Française, et Officier d'Académie, est arrivé à Ottawa. Il donne ce soir une conférence sur le théâtre français, sous les auspices de l'Alliance Française.

L'hon. Sénatrice Cairine Wilson, de passage à Montréal, a donné une conférence au conseil des dames juives.

On annonce pour le début de janvier le mariage de Mlle Simone Plouffe, fille unique de M. Adélard Plouffe et de Mme Plouffe, de la Pointe-Gatineau, avec M. Léon Pelletier, B.A., de Montréal, fils de Mme Ovide Pelletier, de Pointe-Gatineau. La bénédiction nuptiale sera donnée en l'église St-François de Sales par le chanoine Archambault.

Les jeux innocents de nos grand'mères

JEU DE LA PINCETTE

Ce jeu a subi des variations par le laps de temps. Nos ancêtres qui étaient de ce bon vieux temps que l'on regrette encore, le jouaient de la manière suivante:

On cachait, à l'insu d'une personne de la société, une fève, et l'on exigeait, de cette personne, qu'elle la trouvât, sans autre indice que celui-ci: à mesure qu'elle s'approchait de l'endroit où la fève était cachée on criait:

—**Elle brûle! elle brûle!** en forçant la voix.

Mais, au contraire, on baissait insensiblement de ton, et l'on finissait par ne plus crier du tout, à mesure qu'elle s'en éloignait.

Lorsque la personne qui cherchait la fève se lassait, elle avertissait qu'elle consentait à donner un gage, en disant:

—**J'ai assez mangé de fèves, ou je jette ma langue aux chiens.**

On voit que nos bons aïeux n'étaient ni des sorciers, ni de beaux diseurs.

Dans un temps moins reculé, on substitua à la fève une petite épingle; et, comme l'on s'aperçut que le jeu devenait fatiguant pour ceux qui étaient chargés de crier: **elle brûle!** on décida de prendre une paire de pincettes, et d'en frapper les deux branches avec une clé de la même manière qu'on joue du triangle, mais plus ou moins fort, suivant que la personne qui cherchait l'épingle se trouvait plus ou moins près de l'endroit où elle était cachée.

Ce jeu prit alors le nom qu'il porte aujourd'hui. La petite épingle, ordinairement cachée sous quelque vase de la cheminée, ou attachée au fichu d'une jeune personne, électrisait les jeunes gens, et provoquait les recherches; grâce au son de la pincette, on doit bien juger qu'il était rare qu'elle ne fût pas trouvée.

Bientôt, ce ne fut plus une épingle que les dames cachèrent sous quelque vase de porcelaine, ou qu'elles attachèrent l'épine auprès de la rose; elles imaginèrent des conditions singulières qu'il fallait presque deviner. Souvent, il s'agissait de dénouer un ruban, de déranger un bouquet, de présenter une fleur à une personne, ou de lui baiser la main; enfin, d'exécuter une chose souvent très compliquée et concertée d'avance.

Comme les conditions exigées ont totalement changé de genre, qu'elles demandent beaucoup de vivacité et de sagacité, on a jugé que le son discordant d'une pincette était peu propre à monter l'imagination; en conséquence, on a imaginé d'y substituer le son du piano ou du violon.

Telles sont les variations que ce jeu a éprouvées; on rencontre peu de personnes qui y emploient encore la pincette et l'épingle; mais, en récompense, le violon et le piano y jouent un grand rôle. C'est le **dolce** ou le **forte**, l'**andante** ou l'**allegro**, qui servent de guide à celui qui cherche à deviner l'intention de la société. Le virtuose chargé du soin de le conduire, soit qu'il fasse mouvoir les touches du piano, soit qu'il fasse vibrer les cordes sonores du violon, doit bien suivre tous ses pas, et savoir passer du **pianissimo** au **fortissimo**, et de l'**adagio** au mouvement le plus vif, pour lui indiquer s'il s'éloigne ou s'il se rapproche du but.

Grand'maman Agnès.

Pourquoi donc faire porter à l'argent la peine des saletés et des crimes dont il est la cause? L'amour est-il moins souillé, lui qui crée la vie?

Eola.

A travers les pays d'Europe. -- Les réjouissances

On sait comment les Anglais fêtent le "Christmas", un des jours les plus à l'honneur chez eux. Pendant que, dans l'âtre, brûle la bûche traditionnelle, les enfants chantent: "Bénissons l'heureux temps, l'heureux temps de Noël! et tous les invités se pressent autour d'une table où sont servis puddings et oies rôties. Disons que les pauvres ne sont jamais oubliés. Les condamnés eux-mêmes dans les prisons, reçoivent une part abondante de provisions.

En Allemagne, autrefois, un vieux dicton courait: "La saucisse est ma reine et le saucisson mon roi". Le jour de Noël, avant de les servir, l'un ou l'autre à table on les promenait dans les rues. M. Fernand Nicolay raconte (2): "La saucisse qui fut promenée solennellement dans les rues de Koenigsberg en 1558 avait 198 aunes de longueur et était portée par 48 personnes. Celle de 1583, qui n'exigea pas moins de 91 porteurs, mesurait 596 aunes et pesait 434 livres. Encore, en 1601, les bouchers promenèrent par la ville un saucisson de 1,005 aunes de long. Ils le présentèrent au palais et en offrirent au prince une brassée. La foule les accompagnait au son des tambours et des fifres. Un maître boucher paré de fleurs et de rubans, armé d'un drapeau vert, marchait en tête du cortège comme un tambour major. L'extrémité du saucisson était entourée autour de son cou et le reste serpentait sur les épaules de ses compagnons, au nombre de trois cents".

Ces coutumes à grand apparat ont maintenant disparu. Mais les Allemands, toujours amateurs de charcuterie, doivent fort les regretter.

Montons plus haut: Paulo majora.

Une gracieuse coutume de la Norvège était — l'est-elle encore? — d'offrir, au 25 décembre, un repas aux oiseaux. Chacun décorait le pigeon de sa maison d'une gerbe de blé et, tout de suite, autour d'elle, car ailleurs, "la neige tombe et la terre est glacée", c'était un charmant mais étourdissant concert.

En Russie — du temps où on y était libre — quinze jours avant Noël, des pains spéciaux étaient bénis par les popes et distribués dans toutes les familles, comme une sorte de communion fraternelle. On se préparait à la solennité par un jeûne qui durait "jusqu'à l'apparition de l'étoile du soir". Alors, une fois les rites pieux accomplis, on se livrait au plaisir et goûté des parties de traîneaux, on chantait et on dansait.. des danses pieuses.

En Belgique, en Espagne, en Italie, on chante aussi. Même, autrefois, en ce dernier pays, dans les rues des villes, à Rome surtout, on rencontrait des bergers annonçant, au son d'une musique champêtre, la bonne nouvelle: Noël! Noël! voici Noël!

Chacune de nos provinces a — plutôt avait — ses habitudes. Citons encore M. Nicolay:

En Picardie, un agneau placé dans une corbeille était porté par un berger enrubanné, suivi d'un cortège d'autres bergers et bergères vêtus de blanc; il était présenté à l'église, promené en procession au chant des Noëls locaux, et béni par le prêtre. Cet agneau ramené dans la bergerie, était, toute sa vie, entouré de soins particuliers et on le laissait mourir de vieillesse, car on le regardait, par une naïve allégorie, comme étant le "sauveur du troupeau".

"En d'autres provinces, en Franche-Comté, par exemple, des enfants travestis en rois mages et chantant de porte en porte, allaient solliciter, au nom du petit Jésus, des dons en argent ou en nature, qui ne leur faisaient jamais défaut".

"Le soir du 24 décembre, en Provence, la famille se réunissait chez les grands-parents, afin de prendre part au gros repas, composé surtout de choux-fleurs et de morue en brandade, avec un nougat pour dessert. Avant qu'on fût assis, le plus jeune enfant, avec une gentille gaucherie, bénissait le repas, en dessinant de ses mains mignonnes, lentement dirigées par l'aïeul, un grand signe de croix au-dessus de la table. Il semblait tout naturel de choisir ce petit innocent comme représentant du Christ nouveau-né.

"Partout, on a la "veillée" où l'on chante des cantiques:

Les Messie est arrivé,
Faut venir pour l'aïdorer;
Il est dans un petit coin,
Couché sur un lit de foin,
Chantons, mes enfants,
Le Dieu tourppuissant!

On y "dépouille" l'arbre de Noël: Le soir du 24 décembre, dans une chambre bien éclairée, est disposé l'arbre de Noël, orné d'objets et de friandises; les enfants sont partagés entre l'espérance et la crainte..." Que leur donnera Jésus qui vient? Ou bien que mettra-t-il dans leurs sabots?

Les femmes, pendant ce temps, activent le réveillon.

Puis, — et surtout — quand arrive minuit.

Minuit chrétiens, c'est l'heure [solennelle!

on se rend à l'église.

Oh! cette église, illuminée et chaudo alors que, dehors, c'est le froid et l'obscurité.

Cette crèche qu'on aperçoit:

Entre le boeuf et le bouvet
Noël nouvelet
Voulut Jésus notre Maistre,
Dans un petit hostelet
En ce pauvre monde naistre,
Noël, nouvelet!

Ces prêtres qui s'avancent!

Ces chants qui se font entendre: "La lumière, aujourd'hui, va briller sur nous. Un Seigneur nous est né. Son nom c'est l'"Admirable", le "Prince de la paix", le "Dieu fort le "Père de l'éternité". "Son royaume n'aura pas de fin".

Et nous savons pourquoi il a quitté le ciel: pour nous faire du bien, pour soulager nos misères, pour nous arracher à l'emprise du démon:

Le grand diable est enragé!
Voy va! voy va! Comme il trotte

pour nous combler, si nous voulons, de toutes ses faveurs et de toutes ses grâces.

Il est notre "tout" et nous sommes "tout pour lui". Quelle âme même de fer, ne serait pas attendrie!

Remercions-le.

Comme ses délices, à lui, sont d'être avec nous, que nos délices à nous soient d'être avec lui.

Et qu'un jour, il veuille nous sauver. Oui — ainsi encore que disaient nos pères; après, nous aurons fini:

Prions le Fils par la Mère
Qu'en son règle éternel...
Malgré le diable infernal,
Nous loge sans vitupère!

L.

(La Croix)

Hygiène

Article d'Hygiène préparé par le Conseil Canadien d'Hygiène Sociale et publié sous les auspices de la Fédération des Oeuvres Sociales de Santé de Montréal.

CE QUE TOUTE FEMME DOIT SAVOIR AU SUJET DES SEINS

"La guérison du cancer aujourd'hui ne provient pas d'un médicament ni d'un sérum, ni d'un rayon, mais simplement de la connaissance des symptômes qui accompagnent ses premières manifestations locales et de l'importance qu'il faut accorder à un examen médical immédiat qui va permettre de reconnaître la lésion et de la traiter au temps où les chances de guérison sont les plus favorables."

Une des meilleures preuves du haut degré d'intelligence de la plupart des femmes de notre pays et une des meilleures démonstrations de la valeur qu'offre la publicité de renseignements exacts par l'entremise des journaux nous sont données par le changement qui est intervenu au sujet du cancer du sein depuis le cours de la dernière décade qui a précédé 1900 jusqu'à aujourd'hui.

C'est durant ces années de 1890 à 1900 que l'on a mis au point le traitement chirurgical du cancer du sein. Pendant cette période de dix années, dans les meilleures cliniques hospitalières du monde entier, l'incidence du cancer était très élevée. Sur cent femmes qui s'y présentaient, avec des affections du sein, 80 souffraient du cancer. Aujourd'hui, si on se reporte aux statistiques des dix-sept dernières années que nous donnent plusieurs des cliniques hospitalières de notre pays, situées dans des villes qui ont bénéficié d'une large publicité faite par les journaux, on constate que l'incidence du cancer est tombée de 80 à 17 pour cent. Quant aux cas désespérés de cancer, ils sont tombés de plus de cinquante à moins de cinq pour cent et les guérisons qui se sont maintenues pendant un minimum de cinq années sont montées de moins de dix à plus de soixante pour cent. Cette grande amélioration ne peut pas être attribuée seulement aux progrès de la chirurgie ou à l'intervention des irradiations soit par les rayons X, soit par le radium. Ces nouveaux moyens thérapeutiques y ont certainement une large part mais un des principaux éléments du succès est sans contredit le diagnostic et l'intervention précoces.

La femme de nos jours qui est bien renseignée n'a aucune raison de craindre le cancer du sein si elle est fidèle à consulter le médecin sans tarder dès qu'elle constate quelque chose d'anormal dans la région ou en-dessous du bras que l'on appelle creux axillaire. Il faut toujours prêter attention à tout ce qui eut se présenter d'étrange, quelqu'insignifiant que cela puisse paraître; de la douleur sans tumeur, une tumeur sans douleur, un changement quelconque au niveau du mamelon, une irritation, une sécrétion quelconque, toute sensation nouvelle au niveau du sein comme celle d'un corps dur, sous la forme d'un gâteau ou autrement, toute sensation d'un corps dur au-dessous du bras. Dans tous ces cas, il faut immédiatement se rendre chez son médecin de famille pour bénéficier d'un examen minutieux. Toutes celles qui sont bien renseignées auront déjà fait le choix de leur médecin de famille, elles l'auront consulté préalablement lors de leur dernier examen médical périodique annuel. Celui-ci pourra alors consulter ses notes et constater les changements qui sont survenus depuis. Il sera ainsi en mesure de leur dire si les symptômes observés ont quelque relation avec le cancer, motivent quelque traitement. Dans un article précédent, nous avons déjà indiqué un traitement inoffensif qui peut rendre des services dans les cas bénins.

Pour un certain nombre de malades, le médecin sera immédiatement en mesure de conseiller une consultation avec un chirurgien spécialisé. L'expérience démontre la sagesse d'en agir ainsi. Sur cent personnes qui suivent des conseils, qui consultent le ou les médecins dès le début, soixante-quinze ou plus n'ont besoin d'aucun traitement chirurgical ni d'aucune irradiation. Pour plus de sûreté et pour s'assurer une plus grande protection il sera nécessaire, dans un certain nombre de cas, de revenir un peu plus tard pour un second examen. Si l'on prend ce second groupe, on constate que, dans une moyenne de 25 pour cent des cas, il s'est développé une tumeur bien définie, ce qui nécessit une opération bien simple qui se fait à l'hôpital. Dans le cas de ces tumeurs situées plus ou moins profondément dans la glande, il est impossible d'en établir la nature cancéreuse par le seul examen. Il faut nécessairement recourir à l'opération.

Il ne saurait jamais être question de subir un examen du sang dans les cas de cancer, ou d'un traitement préalable quelconque au moyen d'un sérum dans un but de protection contre le cancer

C'est au chirurgien qu'il appartient de dire à la malade avant l'opération qu'il y a deux sortes de tumeurs. Dans un cas, il suffit d'enlever la tumeur seulement et non pas la glande. Dans l'autre, il faut enlever la glande complètement afin de se prémunir contre toute récidive et être plus sûr d'une guérison complète. De plus, dans certains cas, il est bon de faire suivre l'opération d'un traitement protecteur au moyen d'irradiations aux rayons X ou au radium.

La prévention du cancer est considérablement facilitée par les examens périodiques qui sont à recommander à tout le monde et particulièrement aux femmes après la naissance de chaque enfant. C'est pour généraliser cette bonne habitude que nous publions cette série d'articles sur le cancer, assurée d'avance que, grâce à la généreuse hospitalité de nos journaux, ils atteindront un grand nombre de lectrices et leur rendront les plus précieux services.

Le Conervatoire de Verdun et le Conservatoire Lassalle

Le Conservatoire de Verdun, école publique d'élocution française, dirigée depuis neuf ans par M. Edouard Lamontagne, son fondateur, offre à Madame Eugène Lassalle et à M. Georges Landreau, ses plus sincères félicitations et ses voeux de succès à l'oeuvre poursuivie, relativement au vingt-cinquième anniversaire du Conservatoire Lassalle de Montréal.

M. Edouard Lamontagne, professeur d'élocution et ancien du Conservatoire Lassalle, dépose ainsi ses humbles hommages à son Alma Mater.

(LA DIRECTION).

VENTE DE CHARITE AU BON-PASTEUR

En faveur des Oeuvres du Bon-Pasteur, le calendrier de ce Monastère est en vente à 104 rue Sherbrooke Est. L'on peut s'y procurer aussi un joli choix de cartes et d'articles pour cadeaux de Noël et du Jour de l'an. Les portes restent ouvertes jusqu'à 8 heures moins un quart, chaque soir d'ici le 25 décembre.

Etre féministe, c'est remplir à la perfection son rôle de femme et de maman.

Berthe Bernage.

Demandez Toujours Interlake

PLUS DOUX ABSORBANT

Papier de Toilette Interlake

Menus simples simplement excellents avec la SAUCE HP

Les repas nourrissants ordinaires n'ont besoin que de la touche finale de la H.P. pour les rendre irrésistibles. Elle leur transmet une telle abondance de saveur appétissante.

Méfiez-vous des Rhumes MAINTENANT!

Avec l'influenza dans l'air les rhumes sont doublement dangereux

Les rapports indiquent que l'influenza se déclare en plusieurs parties du Dominion. Bien qu'il n'y ait pas raison immédiate de s'alarmer, les autorités sanitaires insistent pour que de plus grandes précautions soient prises contre la propagation des rhumes en ce moment. Les rhumes tendent à diminuer la résistance de l'organisme et ouvrent la voie à l'influenza et à toutes ses graves complications.

1 **N'attendez pas qu'un rhume se déclare.** Au premier indice d'obstruction ou d'irritation dans le nez ou la gorge, reniflez un peu de Vicks VapoRub. Répétez au besoin durant la journée. Ceci suffira souvent à enrayer un rhume dès le début.

2 **Si un rhume s'est déclaré, ne le négligez pas.** Avant de vous mettre au lit, frictionnez vigoureusement la gorge et la poitrine avec Vicks, appliquez-en une couche épaisse et recouvrez d'une flanelle chaude. Si le cerveau est chargé de substance muqueuse ou si vous toussez beaucoup, faites fondre une cuillerée de Vicks dans de l'eau bouillante et aspirez-en les vapeurs.

(Si possible, restez au lit jusqu'à ce que le rhume soit cassé. Ceci aide à maintenir la résistance de l'organisme et à rejeter plus rapidement le rhume).

Ne prenez pas de risques, en ce moment, avec les rhumes!

TAUX pour les FÊTES!

Les deux grands chemins de fer du Canada veulent faciliter à tous le voyage dans leurs familles à Noël et au Jour de l'An.

Aller-Retour pour Passage Simple plus un Tiers
Départ les 22, 23 et 24 décembre.
Retour valable jusqu'au 3 janvier 1933.

Aller-Retour pour Passage Simple plus un Quart
Départ les 23, 24, 25 et 26 décembre.
Retour valable jusqu'au 27 décembre 1932.

VOYAGES DU JOUR DE L'AN
Aller-Retour pour Passage Simple plus un Quart
Départ les 30, 31 décembre, les 1er et 2 janvier.
Retour valable jusqu'au 3 janvier 1933.

554PRR

PACIFIQUE CANADIEN — CANADIEN NATIONAL

Votre Dentier
PAR LE
Dr. A. FOREST
SPECIALISTE
Le Meilleur Service Possible
$5.00 $5.00
Comptant par mois
Bureau: 4011, rue ST-DENIS
HA. 0956

SPÉCIALISTE
Blennorragie, syphilis, hypertrophie de la prostate, affections chroniques des reins et de la vessie. Analyse du sang. Traitements électriques modernes pour dyspepsie, rhumatisme, artériosclérose, pression de sang.
Dr LAPORTE—4085, St-Denis
VOIES URINAIRES

Quoi offrir?

Ne vous creusez pas la tête pour trouver des étrennes appropriées—un portrait NOTMAN de vous-mêmes ou de vos enfants — étude artistique et sympathique — fera le bonheur des parents et amis. Téléphonez LA. 9966 pour prendre rendez-vous.

4 portraits "Cabinet" $5.00
4 portraits "Académie" $10.00
4 portraits "Connoisseur" $15.00

NOTMAN
1418 RUE DRUMMOND
(Juste au Nord de Ste-Catherine)

Combien accepteriez-vous pour votre radio actuel? $25? $50? $75?

Applicable sur l'achat d'un nouvel appareil possédant tous les perfectionnements

Northern Electric COMPANY LIMITED

vous offre l'avantage de gagner $500, $250, ou le nouveau radio que vous achèterez!

Autres modèles de $69.5. à $214.50

★Modèle "Miss Tango"

Modèle 80, à huit lampes. Le dernier mot en fait de radio. D'une incomparable richesse de tonalité, il est aussi d'une sélectivité suprême. Le cabinet console est un magnifique spécimen de l'art moderne en ébénisterie. $132.50

Gratis! Douze radios comme celui-ci seront donnés en prix!

Généreuses facilités de paiement

Ed. Archambault
500, Rue Ste-Catherine Est
Ouvert tous les soirs jusqu'au Jour de l'An.

"La Patrie" publie un magazine hebdomadaire en couleurs, du plus haut intérêt.

La Patrie

En lisant "La Patrie", on s'éclaire sur la course des événements.

Le jury dira aujourd'hui si Mme Ludger Chapdelaine a oui ou non tué son mari

Les plaidoiries dans cette cause désormais célèbre, ont eu lieu hier dans l'enceinte de l'hôpital où la victime est morte. – Le discours du juge ce matin. – Verdict.

SHERBROOKE, 17. (Spécial à "La Patrie".)—Le procès de Mme Ludger Chapdelaine, accusée du meurtre de son mari qu'elle aurait empoisonné, s'est terminé hier soir à l'hôpital local.

Les avocats de la poursuite et de la défense ont terminé leurs plaidoiries et le procès ensuite été ajourné à ce matin, alors que l'honorable juge D. White s'adressera dans les deux langues aux jurés, qui décideront ensuite du sort de Mme Chapdelaine.

Pour la seconde fois depuis le début du procès de Mme Ludger Chapdelaine, accusée du meurtre de son mari, une situation sans précédent a été créée au cours d'un procès pour meurtre dans ce pays.

En effet, hier après-midi, par suite de la maladie soudaine d'un des membres du jury, M. Kenneth Little, la Cour s'est transportée dans l'hôpital où M. Little était au lit.

Assistant à la scène finale de son procès, dans l'hôpital même où son mari qu'on l'accuse d'avoir empoisonné est mort, Mme Chapdelaine a pleuré pendant les plaidoiries.

Quand le juré Little fut transporté à l'hôpital jeudi soir, on décida d'abord d'ajourner le procès qui en était rendu aux plaidoiries des avocats. Cependant, hier on décida de continuer le procès à l'hôpital.

Un groupe paisible, composé des membres du jury, étaient assis hier autour du lit d'hôpital de Little, afin d'entendre l'appel final de la Couronne et de la défense et la charge de l'honorable juge C.-D. White.

En plus des membres du jury, seulement quelques officiers de la Cour, deux journalistes et quelques parents de la victime et de l'accusée, entassés dans le balcon de l'ancienne chapelle de l'hôpital, furent témoins des procédures d'hier.

Cela fit un grand contraste avec le commencement du procès, au palais de justice,. alors que des centaines de personnes se pressaient chaque jour dans l'enceinte de la Cour.

Les plaidoiries de Me Gervais, pour la défense, hier, dura trois heures et il dut s'interrompre à plusieurs reprises, afin de permettre au personnel de l'hôpital de donner des soins à M. Little, qui souffre d'une forte attaque de grippe. L'adresse de Me Gervais était la traduction anglaise de celle donnée hier par Me Antonio Rivard en français.

Me Wilfrid Lazure parla ensuite pour la Couronne.

La radio de la police

Lorsqu'une automobile appartenant à H. Demouth et disparue du terrain de stationnement du square Youville, à 1 h. 20, hier après-midi, le rapport fut transmis par toute la ville par le poste de radio UYR, de la police. Le sergent-détective Bédard, en charge d'une des voitures du service radiophonique, qui capta le message, vit un peu plus tard l'automobile à l'angle des rues McGill et Saint-Jacques.

Après avoir ordonné au conducteur d'arrêter et après l'avoir questionné, il le conduisit au poste. L'accusé a donné son nom comme étant Georges Duhamel, sans domicile connu. Il comparaîtra en Cour aujourd'hui sous une accusation de vol. On a retrouvé l'auto une heure et vingt après sa disparition.

On devra peut-être amender la loi des procédures civiles

A la suite d'une décision du juge Victor Cusson, en Cour des Sessions, concernant une accusation de parjure. – Déclaration en Cour Supérieure après jugement. – 100 députés protonotaires.

Cinq articles du code de procédure civile seront virtuellement annulés si l'on donne suite à un jugement du juge Victor Cusson, de la Cour des Sessions, qui a refusé de procéder sur une accusation de parjure, basée sur la preuve donnée sous serment par un député-protonotaire de la Cour Supérieure, mais prise sans que ce dernier soit présent. Les cinq articles parlent de l'examen des parties avant un procès ou de l'examen des débiteurs après un jugement. L'effet du jugement rendu, fait-on remarquer, sera que les personnes ainsi interrogées pourront commettre des parjures sans punition et que de tels examens, par le fait même, seront sans valeur.

La conclusion qui résulterait a été mentionnée à l'attention du procureur-général dans une lettre de la firme légale Crestohl et Crestohl, avocats de la poursuite dans la cause devant le juge Cusson.

Salomon Schwartz, un débiteur, a été interrogé après jugement en Cour Supérieure au sujet de son actif. Il fut assermenté de façon ordinaire, mais il fut interrogé en l'absence du député-protonotaire. Croyant que Schwartz s'était parjuré, les avocats portèrent une accusation à cet effet contre lui. A l'enquête, Me Joseph Cohen, c.r., fit remarquer pour la défense que les déclarations ainsi faites n'étaient pas sujettes aux clauses du code criminel quant au parjure.

Si la déclaration du juge Cusson à l'effet qu'un témoignage faux, donné dans de tels interrrogatoires, n'est pas un parjure d'après le code criminel, il sera nécessaire de nommer au moins 100 députés-protonotaires ou bien de changer les articles du code de procédure civile. Les articles compris dans cette cause sont les suivants: 286, 286a; 359; 590 et 584.

Le terme de 4 ans

La Législature aura à décider au sujet de la prolongation du terme du maire et des échevins de la ville de Verdun. On a été jusqu'à dire que s'il n'y avait pas une forte opposition à l'amendement qu'il est question de présenter, cet amendement serait adopté à Québec. On a dit que l'on s'était entendu dans les milieux municipaux de Verdun pour demander cette prolongation de terme. La prochaine élection à Verdun doit avoir lieu le premier avril.

On a parlé d'un mouvement semblable qui sera fait par les échevins de la ville de Montréal, mais comme les élections ne doivent pas avoir lieu avant 1934, on n'attache pas beaucoup d'importance à cette question pour le moment.

D. Thiffault sera pendu le 10 mars prochain pour le meurtre de sa femme

Le jury ne délibère que dix minutes aux Trois-Rivières avant de rendre un verdict de culpabilité. – Le condamné ne manifeste aucun signe d'émotion. – Second procès. – Il fit brûler sa femme.

TROIS-RIVIERES, 17. (Du corr. de la "Patrie.") — Donat Thiffault, de Sainte-Hélène, expiera le 10 mars prochain, sur l'échafaud, le meurtre de sa femme, Bertha Gervais, qui périt dans l'incendie de sa demeure, dans la nuit du 3 au 4 mars dernier, alors que la maison des Thiffault était ravagée de fond en comble, par un incendie, d'une violence inouie, qui s'était propagé à toute la bâtisse en un rien de temps, menaçant même de faire deux victimes, si le jeune Florent Thiffault, le fils aîné de Donat Thiffault, n'avait pas été éveillé par la fumée et les flammes et n'avait pu réussir par un hasard presque providentiel, à éviter la mort atroce qui l'attendait et qui fut le partage de sa mère.

La sentence de mort prononcée par l'honorable juge Wilfrid Laliberté, contre Thiffault, hier après-midi, est le dénouement de cette épouvantable tragédie de Sainte-Thècle, qui fut éclaircie grâce à la sagacité du détective Weille Mitchell, de la police provinciale, qui a conduit cette cause avec beaucoup de maîtrise, sous la direction du chef Rosario Lemire, de Québec.

Thiffault a entendu la sentence sans broncher, sans qu'un muscle de sa figure ne vint trahir la révolte intérieure qui devait s'opérer dans tout son être, à la pensée qu'il monterait sur le gibet d'ignominie. C'est tout juste s'il eut un léger mouvement de la tête, quand il entendit les jurés rapporter un verdict de culpabilité, contre lui. En entendant le verdict, Thiffault, baissa la tête un peu brusquement. Ce fut le seul sentiment qu'il laissait voir, aux yeux de la foule avide de savoir quelle attitude il afficherait. Thiffault resta calme et froid, gardant même un peu de cette morgue qu'il avait affichée durant tout le cours du procès quoiqu'elle fut moins accentuée que lors de la première enquête.

NOMBREUX CURIEUX

Une foule considérable se pressait à la porte du palais de justice, et dans le couloir d'entrée et Thiffault regagna la prison au milieu d'une haie serrée de curieux. Un nombre fort restreint de personnes avait pu être admis dans la salle d'audience.

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, ce fut au tour de Me Bigue, avocat de la Couronne, d'exposer la preuve aux membres du jury. Me Bigue la fit avec chaleur et il repassa tous les faits de la cause pour tirer la conclusion que Donat Thiffault devait être tenu coupable de la mort de son épouse.

Puis ce fut au tour du président du tribunal de s'adresser au jury. L'honorable juge Laliberté le fit rapidement, commençant par étudier la preuve, qui avait été faite, pour finir en donnant les directives de droit que les membres du jury devaient savoir pour rendre un verdict, conforme à la justice et pour Thiffault et pour la société.

Les membres du jury se retirèrent pour délibérer et au bout de 15 minutes, ils revenaient pour rendre leur verdict. M. Jules Dessureault, de Saint-Narcisse, annonça un verdict de culpabilité.

Me Bigue se leva alors pour demander à la Cour de prononcer la sentence de mort contre le coupable.

L'honorable juge Laliberté se retira pour quelques instants et revint portant des gants noirs, précédé du shérif, le notaire L. P. Mercier.

Le greffier de la Couronne, le notaire C. E. Vigneau, se leva pour demander à Thiffault, s'il avait quelque chose à dire avant de recevoir sa sentence et celui-ci répondit d'une voix ferme "non monsieur."

L'honorable juge Laliberté prit alors la parole pour prononcer la sentence. "La sentence de la Cour, dit-il, est que vous, Donat Thiffault, soyez amené à la prison des Trois-Rivières, que vous y soyiez gardé sous bonne garde jusqu'au 10 mars prochain, alors que vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive. Dieu ait pitié de votre âme."

Ceci marquait la fin du terme spécial de la Cour du Banc du Roi dans notre ville, au cours duquel on dut prononcer deux sentences de mort, la première contre Alfred Coulombe, de Saint-Léon, pour le meurtre de Marie-Louise Valcourt.

Pour le procès de Thiffault, Me Philippe Bigue, c. r., et Me Jean-Marie Bureau agissaient pour la Couronne, tandis que Me Léo Pinsonnault, et Me Lucien Gaudet, de Nicolet, étaient les procureurs de Thiffault.

EMILE SEVIGNY DEVRA REPONDRE DE LA MORT DE SON FRERE DONAT

Il est tenu criminellement responsable en cour du coroner. — Il admet avoir donné du poison à Donat.

NOTRE-DAME-DE-HAM, 17. — A la suite de l'enquête du coroner tenue hier, dans la salle municipale de Notre-Dame-de-Ham, sous la présidence du coroner de district, le docteur Bachand, de Sherbrooke, Emile Sévigny, âgé de dix-neuf ans, de Saint-Paul-de Chester, a été tenu criminellement responsable de la mort de son frère, Donat Sévigny, âgé de vingt ans, qui succombait le 2 décembre dernier, dans d'atroces souffrances, à l'empoisonnement causé par l'absorption de vert-de-paris. Le jeune homme a été arrêté aussitôt après l'enquête, sous une accusation de meurtre, et il a été conduit à la prison de Sherbrooke.

Le docteur Rosario Fontaine, médecin-légiste de la province, témoignant à l'enquête, a fait lecture du rapport de l'autopsie du corps de la victime, disant qu'il avait trouvé quatre grammes de vert-de-paris dans l'estomac de Donat Sévigny. C'est à la demande du procureur-général qu'il avait autopsié le corps du jeune homme, à la suite de doutes conçus sur les circonstances de sa mort.

Le détective Haney, de la Sûreté provinciale, lut ensuite une déclaration d'Emile Sévigny, dans laquelle ce dernier avoua avoir mis du poison dans un verre de bière qu'il offrit ensuite à son frère, dans le but "simplement de le rendre malade". Le crime a été commis au cours d'une réunion d'amis chez M. Lewis Paquette, de Notre-Dame-de-Ham, le 1er décembre dernier, et la victime succombait le lendemain matin, vers sept heures. C'est la jalousie qui a poussé Emile à empoisonner son frère.

Ce meurtre a causé une grosse commotion dans Notre-Dame-de-Ham et les villages environnants. De bonne heure cet après-midi, en dépit de la température glaciale, une foule considérable s'était massée devant la salle municipale de Notre-Dame-de-Ham, attendant non sans impatience, qu'on leur ouvrit les portes.

L'ENTRETIEN DES ROUTES D'HIVER

QUEBEC, 17. — (Du correspondant de la "Patrie"). — L'honorable J.-E. Perrault a pris une décision relativement aux demandes multiples des municipalités désireuses de faire réouvrir les routes. Le ministre de la voirie autorise le département à laisser sortir les camions et charrues pourvu que l'entretien du circuit d'hiver n'en souffre pas.

Interrogé à ce sujet, M. Bergeron a ajouté, nous ne pourrons laisser partir notre matériel immédiatement. La poudrerie est assez forte ces jours-ci et il faut que nos ouvriers soient au poste. Dès que nous pourrons le faire, nous enverrons des camions particulièrement du côté de Saint-Augustin et de Lotbinière où le travail sera plus facile et moins long.

Si la température se maintient au beau, les charrues pourront aller ailleurs, sur d'autres routes.

ON PROTESTE CONTRE CE PROJET DE PARC

Le club libéral de Rosemont fait parvenir une résolution au comité exécutif.

Au cours de sa dernière réunion, le bureau de direction du club Libéral de Rosemont a adopté la résolution suivante contre le projet d'un parc et d'un boulevard dans cette partie de la ville:

"Attendu que les membres présents du Club Ouvrier de Rosemont à une récente assemblée ont adopté une résolution appuyant entièrement le plan d'un parc et d'un boulevard sur les terrains vagues du C.N.R., de la voie du C.P.R. au Boulevard Rosmont.

"Attendu que plusieurs membres du dit Club Ouvrier de Rosemont sont opposés à ce projet.

"Attendu que le Club Libéral Rosemont a déjà fait parvenir au Comité Exécutif de la Cité de Montréal une résolution demandant l'"homologation et la construction" du boulevard St-Joseph à la rue St-Jérôme.

"Attendu que la dite résolution du Club Libéral Rosemont a été ensuite mise à l'étude par le Comité Exécutif de la Cité de Montréal.

"Attendu que si le projet d'un parc et d'un boulevard sur les dite terrains vagues du C.N.R. était mis à exécution immédiatement, cela aurait pour effet de retarder indéfiniment la continuation du boulevard St-Joseph en ligne directe jusqu'au Boulevard Pie IX.

"Il est proposé par L. P. Boisvert, appuyé par J. Pomerleau, que le Comité du Club Libéral Rosemont désire réitérer son appui au projet qu'il a déjà soumis à l'exécutif de la Cité de Montréal et que ce même projet ait préséance sur tout autre".

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Réponses au questionnaire chez les cultivateurs

L'honorable M. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, fait l'éloge des professeurs des écoles rurales de la province de Québec, parce que ces derniers avaient beaucoup aidé aux réponses des questionnaires qui sont envoyés aux cultivateurs. Le 14 courant 51,000 réponses avaient été reçues, dont 46,300 au sujet du bétail sur les fermes et 4,700 au sujet de la culture maraîchère. L'honorable M. Godbout a aussi remercié les journaux à ce sujet.

UNE INTERFELLATION CONCERNANT LE GAZ

Elle sera faite lors de la prochaine séance du conseil municipal.

Le prix du gaz à Montréal, sa qualité et les conditions dans lesquelles on fournit l'électricité et le gaz aux montréalais constitueront le sujet d'une interpellation au conseil a annoncé l'échevin Henry Auger, hier.

Il y a trois ans déjà le même échevin demandait pourquoi la qualité du gaz, à son point de vue, n'était pas la même qu'avant la guerre. La motion fut envoyée au contentieux et elle y est encore.

L'échevin Auger a fait remarquer que tout baisse, mais que le taux du gaz et de l'électricité reste le même. La cité, a-t-il dit, devrait chercher des explications au sujet du coût de production et au sujet de la qualité des produits de façon à protéger le public.

UN PRECEDENT LEGAL ETABLI

Le juge Denis décide qu'on accepte les risques d'accident en se confiant à un chauffeur pour un long voyage.

Acceptant l'argument qu'un chauffeur d'automobile n'est pas en faute quand il n'a pas apporté le degré d'attention et de jugement qu'il aurait pu donner dans des circonstances moins difficiles, le juge Denis, de la Cour Supérieure, a renvoyé, hier, une action de $10,000 prise par John-B. MacKenzie contre Mlle Sadie Meyers. M. Mackenzie était passager dans cette voiture lorsque l'automobile alla dans le fossé.

Le juge décida pour la première fois dans les cours locales un point de droit particulièrement intéressant, savoir que si une personne se confie à une autre pour un long voyage, elle accepte les risques d'accident de ce voyage.

L'accident eut lieu près de Pickering, Ontario, en juillet 1930. Mlle Meyers était le propriétaire de l'automobile et était au volant, tandis que MacKenzie était un passager. Mlle Meyers essaya de dépasser une voiture qui se trouvait en avant de la sienne. Mais comme elle tentait d'accomplir cette manoeuvre, le chauffeur de l'autre voiture accéléra sa vitesse. Avant que Mlle Meyers eut pu réduire la vitesse de son automobile, elle se trouva face à face avec une autre voiture et en grand danger de collision. Elle appliqua ses freins pour tenter de réduire sa vitesse et ramener sa voiture du côté droit de la route. Mais l'automobile glissa dans un fossé et frappa un arbre. Mlle Meyers et M. MacKenzie furent blessés et plus tard MacKenzie poursuivait Mlle Meyers.

En acceptant la théorie qu'une personne n'est pas en défaut quand elle est placée dans une situation difficile, le juge a adopté la théorie connue depuis longtemps dans le droit maritime et qui libère une personne de toute responsabilité quand elle a fait tous les efforts voulus pour tenter d'éviter une collision. Le juge souligna aussi le fait que Mlle Meyers avait conduit l'automobile douze heures de suite quand l'accident est survenu. Il ajouta que quand un homme laissait une femme au volant d'une voiture douze heures d'affilée, c'est qu'il se confiait en son habileté et acceptait en conséquence tous les risques d'accident.

L'action de MacKenzie fut donc renvoyée.

Brais, Létourneau et L'Espérance étaient les avocats de Mlle Meyers.

UNE SITUATION PEU CLAIRE A MONTMAGNY

QUEBEC, 17. — (Presse Canadienne). — Déclarant que la ville de Montmagny était sans lumière dans ses rues depuis le premier septembre dernier, l'échevin J.-A. Fortier, de Montmagny, qui était hier à Québec, a formellement déclaré hier que sa ville n'avait aucunement l'intention de reprendre l'éclairage électrique tant que la compagnie Quebec Power, qui y fournit l'électricité, ne réduira pas ses taux. M. Fortier a déclaré que le conseil municipal s'en tenait à son prix de $10 par lampe par année, et ajouta que la population semblait s'habituer à la noirceur.

Une récente ordonnance de la Commission des Services Publics de Québec, a fixé le prix que Montmagny devrait payer à $15 par année par lampe de 60 watts, et à $25 par année par lampe de 200 watts.

L'INSPECTEUR J. E. LEFEBVRE PRESIDENT

De l'Association Athlétique d'Amateurs de la police pour 1933.

L'inspecteur Joseph Lefebvre, du district Est, a été hier élu président de l'Association Athlétique d'Amateurs de la police municipale.



Inspecteur J. Lefebvre

Les élections ont eu lieu avant-hier au scrutin secret, mais le pointage des bulletins ne fut terminé qu'hier après-midi. Un total de 1,062 votes ont été enregistrés pour la présidence, donnant le résultat suivant: Inspecteur Lefebvre 751 voix; l'Inspecteur Lawton, 312, soit une majorité de 439 pour l'inspecteur Lefebvre qui se retira il y a deux ans.

Les autres membres du comité exécutif de l'association sont les suivants: 1er vice-président: le capitaine Belzile; 2ème vice-président, le capitaine Laurin; trésorier, le lieutenant Lévesque; secrétaire: M. Rodolphe Lavallée.

Les nouveaux directeurs de l'Association sont le lieutenant Reginald Barnes; le lieutenant Lanteigne; le constable Joyal; le sergent-détective Ludger Blanchette; le sergent Chamaillard; le lieutenant Grignon; le chef-opérateur Paul Campeau; le lieutenant Daignault; le pensionnaire J.-A. Benoit; le capitaine Julien.

AUCUNE DECISION AU SUJET DE LA PIERRE

Il n'y a pas eu d'arrangement définitif pour le transport de la pierre de Caughnawaga au boulevard Alexandre Taschereau par M. P. Bailargeon, entrepreneur de Saint-Lambert. Certaines procédures préliminaires ont cependant été faites. On a fait remarquer que ce travail n'avait rien à faire avec la construction du pont de Caughnawaga comme certains journaux l'ont laissé entendre.

18 AU-DESSOUS DE ZERO A QUEBEC

QUEBEC, 17. (Du corr. de la "Patrie"). — Une nouvelle vague de froid déferle en ce moment sur Québec. Au cours de la nuit le mercure a descendu à 18 en bas de zéro et rien n'indiquait un changement. Une brise de l'ouest souffle également sur la ville, ce qui force les piétons à accélérer le pas et à se cacher la figure. Les chiffres que nous venons de mentionner nous ont été fournis par l'observatoire de Québec. Cependant, à plusieurs endroits exposés au vent, les thermomètres ont enregistré une descente encore plus prononcée du mercure. Hier, à certains endroits de la côte Lévis, il atteignait 22 degrés sous zéro.

UN REFERENDUM EST TENU A SAINT-JEAN

Les propriétaires décident de ne pas changer la Commission Scolaire.

SAINT-JEAN, 17. (Du correspondant de "La Patrie"). — Voici le résultat du vote sur le referendum tenu hier sur les affaires de la commission scolaire de Saint-Jean. Les électeurs avaient à se prononcer sur la question suivante: 'Etes-vous contre la formation d'une nouvelle commission scolaire suivant les conclusions du rapport Miller?" Sur 454 votants, 258 ont enregistré leur vote, 246 se sont prononcés contre la formation de cette commission et 10 seulement ont voté pour. Les adversaires des deux côtés ont travaillé ferme pour faire voter leurs amis malgré la température glaciale dont le ciel nous a gratifié durant la journée. On ne peut pas dire que le résultat est très satisfaisant pour les gens qui veulent la disparition de la commission scolaire élue par le peuple, car les trois autos qu'ils avaient à leur disposition ne réussirent qu'à transporter 10 de leurs votants dans tout le cours de la journée.

Pension des pompiers, après vingt-cinq ans

Il se peut que la pension des pompiers accordée par l'Association de Bienfaisance des Pompiers ne puisse être obtenue qu'après 25 ans de service si les suggestions faites par l'échevin Legault, président intérimaire du comité exécutif, sont acceptées. Ces suggestions ont été faites par M. Legault à une délégation qui s'est présentée à son bureau hier.

Les pompiers ont combattu au delà de vingt-cinq incendies

Depuis midi hier les pompiers de la brigade de Montréal ont combattu environ vingt-cinq incendies dans toutes les parties de la ville. Voici les plus importants.

A 3 h. 10 ce matin, le capitaine Terraux en l'absence du chef de district J. Presseau, retenu par la grippe, répondit à un appel téléphonique, à 5220, chemin Queen Mary. L'incendie couvait à l'appartement neuf, au troisième étage.

A l'arrivée des pompiers les flammes se communiquèrent au quatrième étage. A 3 h. 24, le capitaine sonna l'alarme, et toutes les casernes du district répondirent.

La violence des flammes força M. Terraux à sonner une seconde alarme sept minutes plus tard. Le directeur intérimaire C. Carson, les chefs de district Emile Lefort, Villeneuve et Messett, et l'ingénieur en chef Patrick Gauthier accoururent sur les lieux. Les pompiers réussirent à arrêter la marche des flammes au toit. Les dégâts sont considérables.

AUTRES INCENDIES

Les pompiers sous les ordres du capitaine Villeneuve, combattirent un incendie déclaré dans l'établissement de l'American Dye Works, 1451, est, rue Beaubien. Les pompiers travaillèrent quatre heures à cet endroit.

Le chef de district intérimaire James Messett dirigea les brigadiers à 3533, avenue Papineau, hier soir. Le feu s'était déclaré dans une chaudière de gazoline. On prévint toute explosion.

Le même chef se rendit quelques instants plus tard à 52, est, avenue des Pins. Le feu faisait rage dans une manufacture de tabliers et gilets.

Un peu plus tard, un incendie causa des dommages considérables à 8265, avenue Henri-Julien. A 1563, est, avenue Mont-Royal, le feu causa des dégâts dans le hangar. A 11 h. 14 enfin, à 282, ouest, rue Villeneuve, les pompiers éteignirent un incendie, aiumé par un brûleur à huile.

On imagine aisément la dureté du travail des équipiers dans l'eau et un froid au dessous de zéro.

M. E. W. BEATTY ELU PRESIDENT

Les élections à la Ligue de sécurité publique. – M. Savoy président actif.

M. E.-W. Beatty, c.r., a été de nouveau élu président honoraire de la Ligue de Sécurité de la province de Québec à l'assemblée générale qui a été tenue à l'hôtel Mont-Royal hier après-midi.

Le comité de nominations a soumis la liste suivante des vice-présidents honoraires: Lord Athelstan; l'honorable M. R.-P. DuTremblay; l'honorable M. Jacob Nichol; l'honorable M. J.-E. Perrault; l'honorable M. L.-A. Taschereau; l'honorable M. Raoul Dandurand; le colonel J.-E. Hutchison, et l'honorable L.-A. David. On a suggéré le nom de l'honorable J.-E. Perrault comme président honoraire du comité de transport et de circulation.

M. George A. Savoy a encore été réélu président. Les vice-présidents sont les personnes suivantes: l'honorable C.-J. Arcand; MM. D.-E. Blair; Alcide Chaussé; Armand Daigle; Victor Doré; G.-H. Duggin; W.-S. Falls; l'honorable M. Raoul Grothé; le docteur George Hall; le docteur Milton Hersey; M. J.-D. Johnson; l'honorable M. Alfred Leduc; MM. J.-D. Johnson; Ross H. McMaster; l'honorable M. Victor Marchand; Allan M. Mitchell; Ernest Pitt; M. Gérard Trembiay et M. E. Workman.

Les directeurs sont: Saint-Clair Holland; J.-L. Vallée; W.-R. Bullock; J.-C.-E. Trudeau; le directeur de la police Dufresne; le lieutenant colonel Henri Gagnon; Florent Faille; J.-A. Lapres; H.-J. Fitzgerald; W.-S. Atwood; Lawrence E. Bearg; A.-O. Beck; Alphonse Bélanger; le docteur S. Boucher; W.-G.-H. Cam; Lyon Cohen; l'honorable juge F. J. Curran; Jean A. Durand; P.-R. Enderby; le docteur A. Grand Flemming; Gustave rFaneq; J.-Maurice Gobias; W.-W. Cunningham; Fred W. Saunders; A.-R. White; A.-A. Gardiner; Frank R. Haney; K.-K.-S. Jemming; H.-J. Humphrey; Paul A. McFarlane; le colonel F.-H. McRobie; B.-E. Norris; Honoré Parent, c.r.; C.-P. Riddell; C.-F. Ritchie; Pierre Roland; Paul Seurot; Paul F. Sise; J.-F. Smith; R.-H. Sperling; J.-H. Webb; P.-N. Mainguy et Norman Holland. M. J.-B. Désaulniers a été élu trésorier et M. J.-C. Petitclerc a été élu président du comité de finance.

Un nouveau comité a été formé sous le nom de section éducationnelle, sous la présidence honoraire de l'honorable M. L.-A. David, avec l'honorable M. Cyrille F. Delage comme président.

Après l'adoption du rapport du comité de nomination, le colonel Robert Starke, qui remplaçait M. Savoy, malade, a fait une revue des activités de l'année. Il a fait l'éloge de M. Arthur Gaboury, gérant-général.

Une longue cause qui devra être encore plaidée

L'honorable juge Cousineau a fixé au 22 courant la réouverture de la cause en habeas corpus de M. Avila Gaudry, rendue nécessaire par le décès de l'honorable juge Patterson. On se souvient que Gaudry, un ancien huissier de la Cour Supérieure, demandait d'être libéré de l'asile de la prison de Montréal où il avait été placé après avoir été accusé de libelle diffamatoire contre les cours criminelles. Gaudry est actuellement sous cautionnement. Le procès devant le juge Patterson a duré presqu'un an pour occuper 70 séances de la Cour. Le juge Patterson devait rendre jugement sous peu lorsque la mort l'en a empêché. Les avocats sont à s'entendre pour accepter certaines parties de la preuve.

Appel pour faire amender une loi d'Ontario

Un appel au procureur-général de la province d'Ontario pour lui demander d'amender la loi des ventes en lots dans cette province afin d'assurer une plus grande protection aux intérêts des créanciers vient d'être fait par l'Association des Manufacturiers de Chaussures.

On fait remarquer que la loi permet la vente en lots sans que le consentement de tous les créanciers soit nécessaire. De plus, on n'a pas de recours à moins de payer les frais de procédure en Cour de Faillite.

CETTE COMMISSION VEUT DES POUVOIRS

La Commission d'Urbanisme de Québec menace le conseil de ville de démissionner.

QUEBEC, 17. — (Presse canadienne). — On ne saura qu'à la prochaine réunion de la Commission d'Urbanisme qui sera bientôt tenue si cette commission, qui est à couteaux tirés avec le conseil municipal au sujet de ses pouvoirs démissionnera.

L'échevin Lacroix, qui est également membre de la Commission a déclaré récemment devant le comité exécutif que si la Commission n'obtenait pas les pouvoirs qu'elle mérite dans l'accomplissement de ses devoirs, les membres démissionneraient et qu'il recommanderait lui-même cette mesure.

Le lieutenant-colonel W. Wood, M. J. E. Tanguay et M. A. C. Picard, les autres membres de la Commission, sont tous du même avis, déclarant que si la Commission n'obtenait pas pleins pouvoirs elle n'avait alors pas lieu d'exister.

Le lieutenant-colonel Wood a déclaré que la Commission n'avait actuellement aucun pouvoir défini, devant se contenter de faire des suggestions.

Service discontinué de ce chemin de fer

QUEBEC, 17.—Par suite d'une diminution considérable dans le nombre des voyageurs et dans le service de fret, la Roberval Saguenay Railway Company, a été autorisée à discontinuer le service entre Chicoutimi et la paroisse de Laterrière, selon un jugement rendu hier par la Commission des Services Publics. Les rails devront cependant être laissées en place pour servir à l'avenir si on le juge à propos.

UN BEL EXEMPLE DE COOPERATION ENTRE FERMIER ET OUVRIER

Il est de plus en plus question d'établir un système de coopération efficace entre les cultivateurs de l'U.C.C. et les ouvriers des Syndicats catholiques de Montréal et même du Canada entier. L'initiative de ce rapprochement est partie du syndicat interprofessionnel qui groupe en une même organisation des travailleurs de tout genre: ouvriers, hommes de profession libérale, journalistes, etc.

A la dernière assemblée de ce syndicat, tenue hier soir, on a discuté la possibilité de former une espèce de coopérative de consommateurs. On a cherché quel serait le produit le plus apte à un essai. Le choix des membres s'arrêta sur les oeufs, produit de consommation quotidienne dont la distribution ne nécessiterait pas au début de frais d'entreposage. Les ouvriers syndiqués pourraient obtenir de cette façon des oeufs à 12 sous meilleur marché la douzaine. L'essai se fera bientôt au syndicat du chantier municipal.

Le syndicat professionnel souhaite qu'un représentant officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs soit délégué régulièrement à ses assemblées et serve d'agent de liaison entre les deux corps professionnels.

On amenda la constitution afin de pouvoir admettre en qualité de membres les petits patrons, c'est-à-dire les propriétaires d'établissements qui, tout en gérant eux-mêmes leurs biens participent aux travaux de leurs ouvriers.

VISITE DE LA TERRE SAINTE
sous la direction du Commissariat de Terre-Sainte avec croisière en
MEDITERRANEE
Départ de New-York le
4 FEVRIER 1933
à bord du DE GRASSE
15 PAYS – 75 JOURS
$530 ET PLUS, TOUT FRAIS COMPRIS
S'adresser aux organisateurs
VOYAGES HONE
MM. HONE, F.D. BARIL, LAURENT TURCOTTE
660, rue S.-Catherine Ouest
MONTREAL — HA. 3284

La Patrie

Fondée le 24 février 1879
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie" limitée.

J.-B. Bender Président
J.-N.-A. Perrault, Secrétaire-Trésorier
J.-A. Gauthier Rédacteur.

SIEGE SOCIAL
425, rue Ste-Catherine Est - - Montréal
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services.

Représentants:
Toronto: Albert E. Ford, 2006, Star Bldg, King St. West.
Etats-Unis: Lorenzen & Thompson, Inc.
" " Chicago: 122, Sud, Avenue Michigan
" " New-York: 19 Ouest, 46e rue.
" " Kansas City: Edifice Coca-Cola.
" " Los Angeles: Edifice New Orpheum
" " San Francisco: Edifice Kohl.
" " Atlanta: Edifice Walton.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth, 34-40, Ludgate Hill.

ABONNEMENTS:
Edition quotidienne Canada un an..... $5.00
" " six mois $2.50
" " Etats-Unis, un an.... $4.20
" " " six mois... $2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membre de l'"Audit Bureau of Circulations"

MONTREAL, 17 DECEMBRE 1932

MONTREAL ET CHURCHILL

Nous commençons aujourd'hui, en page 2, la publication d'un journal de M. Armand Auclaire, de Chambly. Pendant la dernière saison, M. Auclaire a fait partie de l'équipage du "McLean", ce navire du gouvernement fédéral qui a été tenu en service dans la baie et le détroit d'Hudson afin d'y offrir à l'occasion son aide aux navires de commerce qui allaient se charger de blé à Churchill. Ce journal n'a pas été écrit pour être publié. L'auteur décrivait simplement jour par jour ses impressions, pour en conserver un souvenir personnel. Comme il écrivait pour lui-même, il est impossible de suspecter sa sincérité ni sa véracité. Ce n'est que récemment que nous avons eu connaissance de ce journal, et nous avons obtenu de M. Auclaire d'en offrir la primeur à nos lecteurs.

Cette publication nous a paru utile pour faire connaître à nos concitoyens les vraies conditions que présente à la navigation la nouvelle route de Churchill.

Les fermiers des provinces des prairies qui, par une pression politique obstinée, ont induit nos gouvernants à dépenser plus de 50 millions de dollars dans l'aménagement de cette route, prétendent maintenant que le gouvernement doit prendre les mesures nécessaires pour la rendre profitable — une proposition qui paraît impossible. En ces derniers temps, ils ont représenté que le gouvernement devait exiger des assureurs maritimes des "taux raisonnables", par quoi ils entendaient des taux équivalents à ceux exigés sur la route du Saint-Laurent. La route de Churchill, prétendaient-ils, n'est pas plus périlleuse que la route de Montréal.

A ceux qui pourraient se laisser prendre à cette affirmation, nous conseillons de lire le journal de M. Auclaire. Ils s'apercevront que la route du détroit, qui ne devient navigable que tard en juillet et cesse de l'être à la fin de septembre ou aux premiers jours d'octobre est, même pendant cette courte saison, hérissée de périls provenant des glaces. Plusieurs des navires qui ont l'été dernier franchi le détroit d'Hudson n'ont pu le faire qu'en suivant le sillage du "McLean", qui leur ouvrait laborieusement un chemin à travers de vastes champs de glace. On lira avec un intérêt tout particulier le récit que M. Auclaire donnera du naufrage du "Bright Fan", qui a sombré dans le détroit avec sa cargaison de blé le 1er octobre après avoir frappé une banquise dans les ténèbres ou la brume. On verra que souvent le détroit d'Hudson est balayé par des vents d'une extrême violence. Une fois, par exemple, le "McLean" lui-même a couru un réel danger dans un vent de cent milles à l'heure et a dû pendant des heures et des heures forcer ses machines, vent debout, pour s'empêcher de chasser sur ses deux ancres et d'être jeté à la côte.

Bref, nos lecteurs trouveront dans le journal de M. Auclaire mille raisons décisives de conclure que la route de Churchill n'a en réalité aucune analogie avec la route du Saint-Laurent.

LE RENDEMENT AGRICOLE

Jusqu'ici, dans notre classe agricole, les cultivateurs des provinces des prairies étaient considérés comme les plus favorisés. Leur était épargné le labeur préalable du défrichement. Leur sol produisait sans se lasser la plus précieuse céréale, le froment. Il était facile à travailler, de sorte que chaque cultivateur en pouvait exploiter une vaste étendue, virtuellement sans main-d'oeuvre auxiliaire rémunérée, grâce au prodigieux perfectionnement du matériel aratoire. Un bulletin du Bureau des statistiques nous fait connaître d'après les données du dernier recensement l'étendue moyenne des fermes dans les diverses provinces du Dominion. Elle est de 93 acres dans l'Ile du Prince-Edouard, de 110 à 128 acres dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, le Québec et l'Ontario, et de 136 acres dans la Colombie-Britannique. Dans les provinces des prairies, elle est de 280 acres au Manitoba, mais dépasse 400 acres dans l'Alberta et la Saskatchewan.

Jusqu'à ces dernières années, les producteurs de blé des provinces des prairies étaient en vérité favorisés. C'était au point qu'un jour que nous avions publié un état de la récolte d'un colon de la province de Québec, un cultivateur de la Saskatchewan nous écrivit pour nous dire comme ce mesquin rendement dont notre colon se montrait réjoui lui faisait pitié. Pourtant, en 1927 et en 1928—années normales—les statistiques officielles nous font constater que les grandes cultures rapportaient, par acre, un revenu un peu supérieur à celui de la Saskatchewan. Mais il est certain qu'elles coûtaient plus d'effort, et, d'autre part, les cultivateurs des prairies opéraient sur de plus vastes étendues et par suite faisaient sans doute de plus beaux bénéfices. Ainsi, en 1928, les grandes cultures donnaient dans la Saskatchewan un rendement global évalué à 348 millions de dollars, et dans le Québec, un rendement évalué seulement à 130 millions.

Les temps ont changé, et la situation relative de nos cultivateurs est pareillement différente. En 1931, le rendement des grandes cultures, dans les provinces maritimes et les provinces centrales était réduit à environ $14 par acre. Mais dans les provinces des prairies, par suite de l'avilissement du prix du blé et des autres céréales, le rendement des grandes cultures, par acre, est tombé à $7 en Alberta, à un peu plus de $4 au Manitoba et a à peine plus de $3 dans la Saskatchewan. Depuis 1928, le revenu que nos cultivateurs de Québec tirent de leurs cultures—les industries connexes comme l'élevage et l'industrie laitière ne sont pas comptées—a décliné de 130 à 73 millions de dollars—une diminution de 44 pour cent ; celui des cultivateurs de la Saskatchewan a décliné de 348 à 66 millions—une diminution de 81 pour cent !

D'où il apparaît que, à tout considérer, le sort de nos cultivateurs et colons québécois n'est pas le plus misérable.

A PROPOS DE STATISTIQUES

Le ministre de l'Agriculture de Québec a entrepris de faire un inventaire du cheptel de la province en usant de la même méthode depuis longtemps usitée : des questionnaires sont adressés à tous les cultivateurs par l'intermédiaire des écoles rurales en exhortant ces derniers à retourner diligemment les formules dûment remplies. Des exhortations réitérées ont été par surcroît adressées aux cultivateurs par la voie des journaux.

Pourtant, jusqu'ici, les réponses reçues sont de dix à dix-sept mille moins nombreuses que les deux années passées. Le sous-ministre ne se déclare pas moins satisfait, en expliquant que les questionnaires ont été distribués dix jours plus tard que l'année dernière. Il compte que, pour un temps égal, il recevra autant de réponses.

Dans le passé, cependant, une large proportion des fermiers ont négligé de répondre au questionnaire, un certain nombre dans le dessein de ne pas divulguer leurs affaires, la plupart probablement par pure indifférence.

Nous prévoyons que le résultat d'ensemble ne sera pas meilleur cette année, et par là nous entendons que la statistique qui sera obtenue ne vaudra pas grand'chose, parce que basée en grande partie sur des calculs empiriques.

Nous avons déjà représenté, et nous croyons utile de le faire encore, qu'un moyen beaucoup plus efficace — et pas plus coûteux — s'offre pour obtenir de bien meilleurs statistiques agricoles, et ce moyen consiste à se servir des secrétaires-trésoriers des municipalités. Il suffirait de charger ceux-ci de distribuer les cartes-questionnaires, et de se les faire rapporter avec les réponses, pour les expédier toutes ensemble à Québec. Au surplus, dans chaque municipalité rurale, le secrétaire est personnellement suffisamment renseigné pour pouvoir contrôler assez rigoureusement les réponses et voir à ce qu'elles soient conformes.

LE TRAITE FRANCO-SOVIETIQUE

"Pour un engagement pris par Moscou envers la France, explique le "Temps", de Paris, la Roumanie obtient indirectement de formelles assurances au sujet des intentions pacifiques de la Russi à son égard. C'est là un des principaux aspects, du point de vue international, du pacte franco-soviétique. Il y en a d'autres, qui ne sauraient être indifférents. En réalité, le pacte entre la France et la Russie soviétique fait pendant à celui que cette dernière puissance a conclu en 1926 avec l'Allemagne, et qui était jusqu'ici le seul traité politique qu'elle eût conclu avec une grande nation européenne. Désormais l'engagement de neutralité de l'Union des républiques socialistes soviétiques au regard de l'Allemagne qui serait attaquée se complète d'un engagement de neutralité au regard de la France si celle-ci était l'objet d'une agression. Cela n'implique en aucune façon le renversement d'une politique déterminée, mais a simplement pour effet, dans la ligne même de la série des pactes de non-agression, de mettre en harmonie la position de l'Union soviétique au regard des divers pays. Tel qu'il est conçu, le pacte réserve entièrement toutes les obligations de la France comme Etat membre de la Société des nations, ce qui sauvegarde tous les accords existants ; il stipule que si l'une des deux puissances contractantes se livre à une agression contre un tiers, l'autre pourra immédiatement dénoncer le traité ; il couvre, en ce qui concerne l'engagement pris de ne pas faire la guerre ou de ne se livrer à aucune agression, tous les territoires français, y compris nos colonies et les pays sous notre protectorat ou sous notre mandat.

"Certaines clauses doivent retenir particulièrement l'attention : ce sont celles qui règlent en fait les conditions des relations franco-soviétiques. Les deux parties contractantes s'engagent à ne participer à aucune entente internationale ayant pratiquement pour effet d'interdire l'achat ou la vente de marchandises ou l'octroi de crédits à l'autre partie, ce qui est évidemment à l'avantage des Soviets qui redoutent toujours le blocus économique. De plus, elles s'engagent à ne prendre aucune mesure ayant pour effet d'exclure l'autre partie de toute participation à son commerce extérieur, ce qui est à notre avantage puisque de ce fait tombe le décret soviétique du 20 octobre 1930 décidant qu'aucune commande ne serait plus passée en France. En somme, la Russie soviétique n'exclut plus la France de toute participation à ses importations et à ses commandes. Quant à la propagande politique, les deux parties s'interdisent toute action tendant à susciter ou à favoriser une agitation qui se proposerait de porter atteinte à l'intégrité territoriale de l'autre partie ou à transformer par la force le régime politique ou social existant.

"Tel quel, le traité franco-soviétique apporte quelque clarté dans les relations des deux pays, en ce sens que les intentions pacifiques réciproques y sont solennellement affirmées, que l'engagement d'observer la neutralité au cas où l'autre partie serait engagée dans une guerre non provoquée est catégorique, que toutes les obligations incombant à la France comme Etat membre de la Société des nations sont intégralement réservées, et enfin que, indépendamment du développement prévu des relations commerciales, il y est fait obstacle en principe à toute propagande politique d'une des puissances contractantes sur les territoires de l'autre. Un tel traité vaut, répétons-le, par l'esprit dans lequel ses signataires l'interprètent et l'appliquent. Il s'agira de veiller à ce que les Soviets, dont les méthodes sont trop souvent dangereuses pour les autres nations, ne puissent méconnaître les engagements pris."

NOTABLES DE MONTRÉAL— par le colonel JACK MORANZ



OCTROIS QUE L'ON SUPPRIMERA EN 1933

L'échevin Trépanier annonce de l'économie partout. —La basilique de Gaspé. —Economie de $48,000.

"S'il a diminution des salaires à l'hôtel de ville, il y aura suppression de certains octrois spéciaux que nous faisons à diverses institutions", a déclaré l'échevin Trépanier. Le leader du conseil nous a même remis une liste des octrois accordés cette année. Ces octrois se chiffrent à $25,000. L'an prochain, on a l'intention de supprimer tous les octrois, moins un, celui de $2,000 pour la lutte contre la tuberculose. C'est donc dire que l'on continue la politique d'économie à l'hôtel de ville, dit M. Trépanier. Nous ne ferons pas que toucher les salaires comme mesure d'économie. Je vous signale ces octrois et il y aura aussi maints autres item que nous retrancherons ou dont nous diminuerons les montants. Ainsi, l'an dernier, le conseil a voté une somme de $25,000 comme contribution pour la construction de la basilique de Gaspé, à l'occasion du quatrième centenaire de l'arrivée au Canada de Jacques Cartier. Or, nous apprenons que l'on construira une basilique d'un coût beaucoup moindre que celui que l'on avait prévu, à cause de la crise qui existe actuellement. Eh bien, on devra venir nous faire d'autres représentations à ce sujet. Je suis d'avis de retrancher l'item au complet.

La souscription des octrois à diverses institutions et la suppression de l'octroi pour la basilique de Gaspé feront réaliser à la ville une économie de $48,000, ce qui est pas mal, a dit M. Trépanier. Mais comme je l'ai dit tout à l'heure, nous ne nous arrêterons pas là.

Voici maintenant la liste des institutions dont parlait M. Trépanier dont les octrois seront supprimés pour l'an prochain:

La Fédération catholique des éclaireurs canadiens-français	$3,000
The Boys Scout Association	3,000
Ligue du progrès civique	2,000
Société S.-Jean -Baptiste	3,000
The Montreal Tourist Convention Bureau	5,000
Union des municipalités canadiennes	300
Comité du monument aux Français de Montréal et aux volontaires canadiens de l'armée française	2,000
Ligue de sécurité de la province de Québec	959.55
Catholic Community cil	1,000
Société S.-Vincent de Paul	1,000
The Financial Federations	1,500
Boys Farm and Training School	500
Institut Bruchési, timbres de Noël	2,000

M. DAMASE RICARD A SON DERNIER REPOS

"South Durham" (Du correspondant de La Patrie) Vendredi, le 9 courant, décédait, chez son fils Amédée, M. Damase Ricard, âgé de 85 ans; époux de feu Dame Philomène Fournier, autrefois de Chrubusco, N.-Y. Deux fils lui survivent, Amédée et Onésime, ainsi que 14 petits-enfants, et une arrière-petite-fille, Gertrude Cormier.

Le service fut chanté en l'église paroissiale, le 12, par M. l'abbé E. Laforest. Les porteurs étaient quatre petits-fils du défunt, MM. Roland, Raymond, Victor et Lucien Ricard. Dans l'assistance nous remarquions venus de l'étranger, MM. Geo. Goupil, M. et Mme Louis Ricard, E. Ricard de Chrubusco, N.-Y., ainsi que MM. Georges et Gérard Ricard, de Montréal. Une assistance nombreuse était venue rendre un dernier hommage à la mémoire du vénérable vieillard et témoigner leur sympathies à la famille en deuil.

A TRAVERS LA PRESSE

UN METIER DE CHIEN

L'"Etoile", Lowell.—C'est celui du président des Etats-Unis... Du moins les titulaires de la fonction l'affirment. Théodore Roosevelt, qui s'exprimait librement, disait que la présidence était un "enfer". Et M. Coolidge, qui compte ses mots, a écrit que c'était "diabolique". Or, ni l'enfer, ni le diable n'éveillent l'idée du paradis. Seul, M. Harding aimait bien le métier... et il en est mort. On ne meurt pas en paradis. Qu'y a-t-il donc de si effroyable dans cette Maison-Blanche qui, au premier abord dans son cadre de verdure, vous apparaît comme un joli gâteau de Savoie, saupoudré de sucre ? Il y a, paraît-il, qu'on ne s'y appartient pas une minute. A l'Elysée, on n'est que le prisonnier de Constitution, qui vous demande de sommeiller pendant sept années. A la Maison-Blanche, on est le prisonnier de 120 millions d'individus qui ne vous laissent pas fermer l'oeil un seul instant pendant quatre années.

* * *

POUR PREVENIR LES DEFICITS

L'"Evénement", Québec. — L'exercice financier 1932-33 du gouvernement des Etats-Unis se réglera par un déficit (et une augmentation de la dette américaine) de plus d'un milliard et demi de dollars. Avant de rentrer dans la vie privée, M. Hoover prépare le budget 1933-34. Il comporte une réduction des dépenses de plus de $400,000,000.-00, et l'imposition de nouvelles taxes dont on attend une augmentation de recettes d'un demi-milliard. Mais même avec ces mesures, l'exercice financier 1933-34 se terminera par un autre déficit. Ainsi donc, trois années de crise économique n'ont pas encore enseigné à une nation d'hommes d'affaires à équilibrer un budget national! Faute d'énergie, les chefs des administrations les plus considérables du monde n'osent chercher la solution d'un problème qui se résout en somme par une petite formule d'arithmétique. En 1933-34, le gouvernement américain anticipe un revenu national de quatre billions de dollars, mais il voudrait dépenser un demi-milliard de plus. Pour équilibrer son budget, il lui faudrait donc réduire ses dépenses d'un neuvième. C'est clair, cela semble facile, mais on ne le fera pas. C'est le courage qui manque pour accomplir cette oeuvre pourtant nécessaire. Des trois dernières années de l'administration du Président Hoover, aux Etats-Unis, il y a une grande leçon à retenir. Nous la formulons en aussi peu de mots que possible: Un budget public ne s'équilibre pas en élevant le taux de l'impôt, parce qu'on ne sait jamais au juste ce que la surtaxe rapportera. Le moyen pratique d'équilibrer un budget est de régler la dépense sur le revenu. Il ne s'agit pas de chercher de nouvelles sources de revenu, mais plutôt de contracter tous les frais d'une administration.

FOTOLITES

— Tiens, tu prends un bain de pieds?
— Oui, mes bottes devenaient trop étroites...

— Tenez, voici une soupière qui a près de deux cents ans!...
— Madame n'a pas besoin d'avoir honte, ça fait autant d'usage qu'une neuve, d'ailleurs à part nous, personne ne le saura.

B.... fut cité un jour devant le Tribunal dans un procès comme témoin. Le juge commence l'audition par la remarque :
—Inutile de dire que votre déposition devra correspondre littéralement à la vérité.
—Savez-vous la conséquence d'un faux serment !
—Bien sûr, répond B... nous allons gagner le procès.



SAMEDI, LE 15 DECEMBRE, 1892

Le reichstag allemand s'est ajourné au 10 janvier prochain.

Saint-Hyacinthe se propose cette année de tenir un grand carnaval.

MARDI, LE 18 DECEMBRE, 1907

On anticipe que le blé se vendra $1.08 le minot, par suite de la pauvreté des récoltes.

M. Honoré Mercier est élu député de Châteauguay.

SAINT-VIATEUR

SAINT-VIATEUR, 17. (Du corr. de la "Patrie").—Mlle Cécile Piette, de Sainte-Emilie, était en visite chez des amis, ici, dernièrement.
—Mme Octave Rouleau est chez son fils, le docteur Paul Rouleau, de l'Epiphanie, pour une quinzaine.
—M. et Mme Paul-Emile Sylvestre, d'Ottawa, étaient de passage ici, chez Mme P. Rochette, ces jours derniers.

Taux Spéciaux
A L'OCCASION DES
Fêtes de Noël et du Nouvel An
POUR
NEW-YORK
ET AUTRES ENDROITS
Renseignements entre les mains des agents
Bureau local des billets du D. A H., 1117, rue Ste-Catherine ouest. MArquette 8400. Gare Windsor et bureau des billets pour la ville du C.P.R., 201, rue St-Jacques, téléphone PLateau 2211.
DELAWARE & HUDSON

Cet Automne
Peinturez
votre demeure
avec de la peinture
ROCK PAINT



La Protection idéale Contre les Intempéries de la Saison

La peinture "ROCK PAINT" est préparée à l'huile de lin pure, d'après un procédé spécial qui lui assure une durée remarquable et un fini satin d'une rare beauté. Chaque bidon porte la garantie: "Satisfaction absolue ou argent remboursé". $2.25 LE GALLON

Nous vous enverrons gratuitement, sur demande, un de nos experts qui vous fera des suggestions utiles.

EMAIL "ROCK PAINT" $3.25 LE GALLON
Un Autre de Nos Produits de Qualité

Réalisez de substantielles économies sur vos achats de peinture en faisant affaire avec une compagnie indépendante qui vend directement au public. Vous évitez ainsi l'intermédiaire et vous obtenez les prix de la manufacture.

DEMANDEZ NOS CARTES DE COULEUR

Téléphone LA. 3014

ROCK PAINT & VARNISH LIMITED
UNE COMPAGNIE INDEPENDANTE QUI VEND DIRECTEMENT AU CONSOMMATEUR
707, RUE ST-JACQUES OUEST, MONTREAL
Livraison dans toutes les parties de la ville

Chronique Ouvrière

Le Cercle Léon XIII recommande la formation d'un comité d'arbitrage médical au sein de la commission des Accidents du Travail. — Campagne du syndicat du chantier municipal. — Les ouvriers du quartier Saint-Denis demandent que le paiement du loyer soit compris dans les argents votés pour "secours directs'.

ELECTIONS CHEZ LES CHARPENTIERS

Au cours de son assemblée tenue jeudi soir, sous la présidence de M. Léonce Girard, secrétaire général des syndicats catholiques, le Cercle Léon XIII a longuement traité d'une suggestion de l'Association Médicale de Montréal, demandant la nomination d'un comité d'arbitrage médical au sein de la Commission des Accidents du Travail. Le cercle considère que la formation d'un tel comité s'impose et le conseil central sera appelé à prendre une décision à sa prochaine assemblée à ce sujet.

Actuellement les ouvriers se plaignent que la commission des accidents du travail ne leur rend pas justice, et ils n'ont pas la possibilité d'en appeler de la décision de la commission lorsque leur allocation a été déterminée en ces accidents.

De son côté la commission se plaint qu'elle ne peut obtenir tous les renseignements qui lui sont nécessaires pour déterminer une juste et équitable allocation à l'ouvrier victime d'un accident au travail.

Les médecins allèguent que leurs traitements sont trop souvent réduits et ils demandent qu'un autre système soit établi.

Tous ces défauts d'administration, prétendent les médecins ainsi que les membres du Cercle Léon XIII, pourraient être évités par la formation d'un comité d'arbitrage médical qui aurait charge de déterminer l'allocation de l'ouvrier victime d'accident de travail.

Au cas où l'ouvrier trouverait que l'allocation que lui accorde la commission n'est pas assez élevée, le comité d'arbitrage médical entendrait les réclamations et maintiendrait la décision de la commission ou déterminerait la nouvelle allocation qui devrait lui être attribuée.

Le cercle Léon XIII a fait plusieurs suggestions à ce sujet et elles seront soumises à la prochaine assemblée du conseil central qui sera appelé à prendre une décision à ce sujet.

SOIREE RECREATIVE

Une grande soirée récréative sera tenue ce soir au numéro 4677 rue Saint-Denis, sous les auspices de l'Association ouvrière du Nord, section Saint-Denis, qui ne manquera pas de remporter le plus brillant succès.

C'est M. Oscar L. Archambault qui est en charge de l'organisation de cette soirée, ce qui est déjà un gage de succès. Il y aura concours de popularité entre une douzaine de jeune filles du quartier et le tout se terminera par l'exécution d'un superbe programme de chants, déclamations, musique et autres attractions.

CHEZ LES INTERNATIONAUX

L'union internationale des charpentiers - menuisiers, local 1270 tiendra son assemblée régulière ce soir au numéro 4435 rue Saint-Laurent.

CHANTIER MUNICIPAL

Le syndicat du chantier municipal vient de prendre une heureuse initiative qui aura une répercussion bienfaisante chez les cultivateurs s'occupant de l'élevage des moutons. Il a organisé un tirage de couvertures en laine du pays. Chaque série de 125 billets de un sou à dix amène la donation de deux couvertures: l'une au vendeur de la série, l'autre au gagnant du tirage.

Il est à remarquer que le montant des billets d'une série équivaut au prix de détail des couvertures données; le pourcentage de profit qui revient ordinairement au marchand reste dans la caisse de maladie du syndicat. Les tirages des séries vendues se font à chaque assemblée du Syndicat, devant tous les membres présents, et les couvertures sont immédiatement livrées.

L'enthousiasme avec lequel les membres ont commencé la campagne ete la promptitude que met le public à répondre à leur sollicitation laissent espérer qu'avant deux mois plusieurs milliers de livres de laine canadienne seront ainsi utilisées et réparties dans un grand nombre de foyers ouvriers. Voilà un exemple pratique de collaboration entre ouvriers des champs et ouvriers des villes.

La campagne des couvertures de laine a été ouverte officiellement pendant la dernière assemblée du syndicat par le tirage de la première série, vendue par M. C. Parent. Mlle Cécile Ouimet, 7049, rue Boyer a été l'heureuse gagnante. La couverture lui a été livrée le soir même. Près d'une quarantaine de couvertures seront distribuées à la prochaine assemblée du syndicat du chantier municipal, mardi, le 20 décembre, à 8 h. du soir, à l'édifice des Syndicats catholiques.

A cette même assemblée, les membres prendront connaissance d'une lettre du comité exécutif de la ville ainsi que de plusieurs rapports de l'agent d'affaires et des différents comités. Que les membres viennent nombreux et de bonne heure.

(COMMUNIQUE.)

DANS VILLE-MARIE

Le club ouvrier Ville-Marie tiendra une assemblée demain après-midi au numéro 1151 rue Lagauchetière, à 2 h. 30, sous la présidence de M. Ovila Chartrand. Tous les membres sont priés d'être présents à cette assemblée. Des questions importantes sont à l'ordre du jour.

DANS MAISONNEUVE

La Défense des Ouvriers de Maisonneuve tiendra une assemblée régulière lundi soir à son local 4550 rue Sainte-Catherine est, angle de Bennett, sous la présidence de M. Gaston Bourgeois. Cette nouvelle organisation est affiliée à la fédération des clubs ouvriers et les officiers de la fédération y adresseront la parole.

CLUB DELORIMIER-ST-DENIS

Une importante assemblée des membres du club ouvrier Délorimier-Saint-Denis aura lieu lundi soir au numéro 4199 rue Papineau, angle Mont-Royal, à la salle Martineau, sous la présidence de M. Dominique Mondor. D'importantes questions dans l'intérêt des membres seront à l'ordre du jour.

CLUB MAISONNEUVE

Le club ouvrier Maisonneuve tiendra son assemblée régulière lundi soir à la salle Buffalo, 1651 rue Létourneux, sous la présidence de M. William Tremblay, ancien député de Maisonneuve. C'est la dernière assemblée de l'année.

DANS CREMAZIE

L'association ouvrière de Crémazie tient une assemblée lundi soir au numéro 1197 rue Saint-Dominique, sous la présidence de M. Jos. Leblanc.

CERCLE ST-JEAN BAPTISTE

Les officiers ainsi que les membres du cercle Saint-Jean-Baptiste sont actuellement occupés à l'organisation du dépouillement d'un arbre de Noël qui aura lieu le 30 décembre au profit des familles pauvres du quartier. La campagne bat actuellement son plein et le comité d'organisation, sous la direction de M. Benoit, est assuré de faire un réel succès de cette initiative.

Les assemblées régulières sont maintenant ajournées au 15 janvier. C'est M. T. Ouimet qui est président de cette association.

DANS SAINT-DENIS

Au cours de l'assemblée spéciale de l'association ouvrière du Nord, section Saint-Denis, tenue jeudi soir, sous la présidence de M. D. Maillé, on a donné lecture d'une lettre de M. Michel Guimond, sous-directeur des secours directs de la province de Québec. M. Guimond déclare aux membres du club que le loyer n'est pas compris dans l'expression "secours directs" et il énumère les divers objets qui peuvent être payés avec l'argent destiné au secours des chômeurs.

Les ouvriers de Saint-Denis estiment que cet état de chose ne peut se continuer et que beaucoup de locataires victimes de la crise se voient de jour en jour menacés d'être jetés sur le pavé parce qu'ils ne peuvent payer leur loyer.

Le club a alors résolu de demander au gouvernement provincial de déterminer le sens de "secours directs" et d'y comprendre le paiement du loyer.

Plusieurs personnes ont pris la parole sur cette question et ont fait remarquer que dans l'Ontario on avait depuis longtemps déterminé le sens de "secours direct" et on y comprend le paiement du loyer.

L'association a décidé de se nommer un aviseur légal vu l'importance qu'elle prend dans le quartier et il sera présenté aux membres à la prochaine assemblée qui sera tenue mercredi soir.

CERCLE D'ETUDE

La fédération des clubs ouvriers de la province de Québec vient de donner naissance à un "cercle d'étude" au scin de ses membres et ce cercle se réunira régulièrement l'an prochain. Les officiers de la fédération considèrent qu'un tel foyer de lumières s'imposait et ils espèrent qu'il sera un grand avantage pour la classe ouvrière.

DANS LA CONFECTION

Le local 115 de l'Amalgamated Clothing Workers of America, association de travailleurs de la confection qui vient de renaitre, a procédé à l'élection de ses officiers au cours d'une assemblée tenue ces jours derniers à la salle Prince Arthur. Les nouveaux officiers sont: MM. E. L'Heureux, président; W. Beauchamp, vice-président; L. Gariépy, secrétaire; S. Fournier, agent d'affaires.

Ce local tiendra régulièrement ses assemblées deux fois par mois après le jour de l'an. Le jour des assemblées sera annoncé dans "La Patrie".

SECOURS AUX CHOMEURS

Le secrétariat des syndicats catholiques vient de prendre une belle initiative: distribuer à l'occasion des fêtes, des paniers de victuailles aux familles des chômeurs et la somme de $290 a été affectée à cette fin.

Le conseil central des syndicats ainsi que le syndicat des fonctionnaires municipaux ont accueilli ce projet avec enthousiasme et ont souscrit chacun la somme de $50.

Les autres syndicats joindront certainement le mouvement, car ils ont promis leur plus entière coopération.

Le secrétariat recevra avec reconnaissance toute contribution en argent ou en nature. C'est une oeuvre qui contribuera à apporter quelque peu le bonheur dans les foyers des familles pauvres. M. l'abbé Bertrand, aumônier général des syndicats, ne ménage pas ses activités pour faire un succès de cette oeuvre de charité.

APPELS AUX CHOMEURS

Les membres des syndicats qui sont affectés par la crise du chômage sont priés de se présenter au secrétariat des syndicats, où ils seront appelés à remplir une carte indiquant leur nom, leur adresse ainsi que le nombre d'enfants dont ils sont les soutiens. Les paniers seront ensuite distribués à domicile entre Noël et le jour de l'an.

CHEZ LES CHARPENTIERS

Tous les locaux de la fraternité des charpentiers-menuisiers de Montréal procéderont à l'élection de leurs officiers lundi soir. Les locaux qui ne s'assemblent pas régulièrement ce jour-là tiendront des assemblées spéciales. On procédera également à l'élection des officiers du conseil de district des ouvriers de ce métier.

CHEZ LES BARBIERS

L'union internationale des barbiers-coiffeurs, local 455 procédera à l'élection de ses officiers lundi soir, le 26 décembre, au cours d'une assemblée qui sera tenue au local ordinaire de l'union. M. A. Millard, agent d'affaires, invite tous les membres à venir ce soir-là.

DANS ROSEMONT

Le club ouvrier Rosemont tiendra son assemblée régulière lundi soir à son local de la rue Masson, sous la présidence de M. J.-A. Pelletier. Tous les membres sont priés d'être présents, car d'importantes questions seront à l'ordre du jour.

CHEZ LES CORDONNIERS

L'union internationale des travailleurs en chaussures de Montréal, lors de sa dernière assemblée tenue au numéro 1331, rue Sainte-Catherine est, a décidé de faire appel à tous les membres du travail organisé international les invitant à donner la préférence aux produits revêtus de l'étiquette de l'union lorsqu'ils achèteront des chaussures. Les cordonniers internationaux veulent ainsi généraliser la demande des chaussures revêtues de l'étiquette espérant relever cette industrie à un meilleur niveau.

Aux environs des fêtes il se fait un plus fort volume d'achats de chaussures qu'en n'importe quel autre temps de l'année, et si les ouvriers des unions soeurs font suite à la demande des cordonniers, il y aura un regain d'activité dans les ateliers unionistes.

M. Ovide Drolet, président, ainsi que M. Noël Gervais, secrétaire, adressent un message à ce sujet, aux officiers et membres des unions soeurs et réclament la solidarité de leurs membres dans leur campagne en faveur des chaussures fabriquées dans les ateliers où le travail organisé est à l'honneur.

Les membres ont pris connaissance d'une lettre de M. N. Théoret, de l'Association des manufacturiers de chaussures de la province de Québec; ces derniers veulent obtenir l'uniformité des salaires féminins dans toutes les parties de la province, et ils réclament la coopération de l'union dans leur campagne.

Le comité chargé d'organiser le dépouillement d'un arbre de Noël pour les enfants des membres, a présenté un rapport fort encourageant. Des sommes d'argent assez rondelettes ont été votées et de nombreux et riches cadeaux ont été mis à la disposition de ce comité. Tous les enfants des membres âgés de moins de 12 ans auront droit à ces cadeaux.

Plusieurs autres questions furent également discutées. M. Noël Poirier, secrétaire du comité d'organisation de l'arbre de Noël a été félicité pour son bon travail.

LE TERME DE QUATRE ANS

Sur proposition de M. J. Rondeau secondée par M. E. Allard, le club ouvrier Maisonneuve, lors de sa dernière assemblée a adopté une résolution protestant contre le projet de porter à quatre ans le terme électoral municipal. Les ouvriers estiment que ce projet est contraire aux intérêts de la classe ouvrière et ils demandent au premier ministre, ainsi qu'au député de Maisonneuve et au chef de l'opposition provinciale de s'opposer au projet.

AUX FUNERAILLES DE M. ONESIME LEMIRE

SAINT-ZEPHIRIN, — (Du corr. de la "Patrie"). — C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Onésime Lemire, époux de Amanda Aubry, décédé le 7 décembre, à l'âge de 78 ans, après une courte maladie.

Onésime Lemire était autrefois de Sainte-Monique; il résidait à Saint-Zéphirin depuis deux ans.

Ses funérailles eurent lieu au milieu d'une foule de parents et d'amis qui ont voulu rendre un dernier et touchant témoignage d'affection et d'estime.

La levée du corps fut faite par M. le vicaire Alphonse Allard qui chanta aussi le service.

Les porteurs étaient ses cinq fils: MM. Joseph, Donat, Albert, Oscar et Arthur Lemire. Ce dernier portait la croix.

La quête fut faite par MM. Zéphirin Jutras et Joseph Boisclair.

Conduisaient le deuil: ses gendres et ses filles, M. et Mme Alfred Déslet, de Sainte-Monique (Dorila), Mme Evariste Houle, de Saint-Léonard (Julia), Mme Georges Lauzière, de Drummondville (Clairina), M. et Mme Elphège Benoit, de Montréal (Corrine), Mlle Rose-Ida Lemire, de Drummondville, Mlle Claire Lemire, de Saint-Zéphirin, sa belle-fille, Mme Donat Lemire, ses beaux-frères, M. Henry Leblanc, de Saint-Léonard et M. Amable Aubry, de Saint-Zéphirin; ses neveux et nièces: M. Amédée Béliveau, M. Pierre et Hector Boudreau, de Sainte-Monique; MM. Adélard, Alfred et Aimé Leblanc, M. Joseph Allyson, de Saint-Léonard; Mme Rodolphe Gaillardy, Mme E. Deshaies, Mme Josephat Lemire, du Cap de la Madeleine; Mme Adélard Chabot, de Montréal; ses petits-fils et petites-filles, Mlle Cécile Lemire, Bruno et Yvette Déslet et Armand Benoit; ses cousins, cousines et amis: M. et Mme Evariste Herrion, de Saint-Samuel; M. et Mme Fridolin Roch, de Nicolet; M. et Mme Henri Boudreau, M. Joseph Biron, maire de la paroisse, Mme Zéphirin Jutras, M. Henri Gauthier, M. Clémime et Mlle Graziella Therrien, M. Ernest Allard, Mme Joseph Boisclair, Mme Eugène Belletête, Mme E. Beaulac, M. Joseph Marcotte, Patrice Boisvert, Mlle Simonne, Roger et Philippe Champagne, M. et Mme Albert Côté, Mme Joseph Roy, M. Zéphirin Déneri et Rachel Faucher, la famille Hormisdas Grandmont, M. Philippe et Mlles Alice et Simonne Descoteaux et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

CHEZ LES OUVRIERS DE MAISONNEUVE



Récemment, la "Défense des Ouvriers de Maisonneuve", affiliée à la fédération des clubs, recevait la visite des officiers de la fédération. On voit dans la vignette ci-dessus, les officiers de ces deux organismes. De gauche à droite, assis au premier plan: MM. Donat Paquin, président honoraire; Gaston Bourgeois, président; J. A. Chalifoux, président général de la fédération; J. Lavoie, secrétaire; René Lamoureux, organisateur de la fédération. Au second plan: MM. J. Tremblay, J. A. Gamelin, Pelletier, Latulippe, Drolet, Lépine et autres. (Photo C. A. Laferrière, rue Amherst).

CE QUI SE PASSE EN RUSSIE SOVIETIQUE

Narration d'incidents vécus. — Rigueur des traitements. — Les étrangers.

Le "Daily Express" publie une lettre ouverte de Rhea Clyman, correspondante de ce journal à Moscou, qui vient d'être expulsée de l'URSS pour une correspondance sur les camps de concentration de Solovetzk. Voici en substance le contenu de cette lettre, adressée au tchékiste Jagoda:

"Vous êtes le chef de la G. P. U. Ce sont vos collaborateurs et vos soldats qui reçoivent la meilleure nourriture et qui sont les mieux habillés. Selon votre propre aveu, les deux moyens que vous employez pour maintenir la discipline parmi vos subordonnés sont la privation de nourriture et la peine de mort.

TROP RENSEIGNEE

"Vous êtes la personne la mieux informée sur ce qui se passe en URSS, et c'est vous qui avez signé l'ordre de mon expulsion. J'ai vécu quatre ans en Russie et parle couramment le russe. J'en savais trop long sur la Russie actuelle. Vous ne pouvez nier que plus de 200,000 prisonniers sont sous vos ordres, pour la plupart des prêtres, des ingénieurs, des avocats et d'autres représentants de l'ancienne classe intellectuelle, qui sont soumis aux travaux les plus durs: construction du canal de Belomorsk et abattage des arbres dans les forêts de Carélie. Ces prisonniers ne reçoivent aucun salaire et, par-dessus le marché, l'administration les vole sur leurs cartes alimentaires et sur le tabac qui leur est dû.

"En 1929, vous avez donné l'ordre de déporter dans le nord 35,000 familles "Koulaks" de l'Ukraine, qui refusaient d'entrer dans les "Kholkhoses". Ils n'avaient ni gîtes, ni nourriture. En deux mois, plus d'un million sont morts du typhus. Actuellement ils ne sont protégés contre les rigueurs de l'hiver que par des tentes en toile, dans lesquelles logent 4 à 5 familles par tente. Les hommes sont employés à des travaux dans les mines de phosphates. Les femmes cassent des pierres et construisent des routes. Ils ont droit à 500 grammes de pain par jour, mais vous avez donné l'ordre de leur en enlever le 25 p. c. au profit de l'Etat et aujourd'hui ils n'en ont même plus que le 10 p. c. Dans le nord de la Russie, des villes entières ont été bâties par les "Koulaks" forçats. La politique de liquidation du koulak a été pratiquée par le gouvernement uniquement afin de disposer d'une main-d'oeuvre à bon marché.

MISERE NOIRE

"Vous m'accusez de répandre de fausses nouvelles; cependant vous ne pouvez nier que des mères de famille sont privées de cartes de pain, que les enfants restent des mois sans lait, que les ouvriers des centres industriels ne se nourrissent que de pommes de terre et de pain noir et qu'ils n'ont pas mangé de viande depuis les fêtes du 1er mai. Pourtant la coopérative du G.P.U. est toujours bien garnie et vous et vos collaborateurs avez toujours de la viande et du beurre.

"Tous les étrangers sont suivis, leurs lettres lues, leurs conversations téléphoniques écoutées, leurs domestiques achetés pour les dénoncer. Vous tâchez de faire de tout Russe qui approche des étrangers un espion et vous employez même des enfants dans ce but. Vous avez placé de vos agents dans chaque maison, dans chaque usine ou entreprise pour y exciter la haine de classe..."

VOLUME

Le volume qui contient le texte des cours et conférences de la dernière Semaine sociale du Canada, tenue à Montréal en août 1932 et consacrée à l'ordre social chrétien, d'après l'Encyclique Quadragesimo Anno, paraîtra dans quelques jours. Il se vendra $1.50, $1.65 franco. On peut adresser aussitôt sa commande au secrétariat des Semaines sociales, 1961, est, rue Rachel, Montréal.

LES FUNERAILLES DE M. ONESIME CADOTTE

GENTILLY, 17—(Du corr. de la Patrie")—La semaine dernière ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, le service de M. Onésime Cadotte, décédé subitement à l'âge de 68 ans.

L'église avait revêtu ses plus riches tentures de deuil et le service fut chanté par M. le curé Letendre.

Portait la croix, M. Lucien Tourigny, conduisait le corbillard, M. F. X. Lapointe; portaient la dépouille mortelle, MM. Achille Turcotte, Joseph Lebleu Edmond Tourigny, Onésime Dumont, Louis Provencher et Ernest Mercier.

Le défunt laisse pour le pleurer, outre son épouse, trois garçons, MM. Napoléon, Achille, Clément; neuf filles: Dame Napoléon Lavigne, (Marie), Mme Lucien Brunelle, (Hedwidge), Mme Ulric Trottier (Eva), Mme Alfred Genest (Anna), Mme Lucien Trottier (Arcilla), Mme Lucien Lavigne, (Florida), Mme Joseph Massé (Jeannette), Rita et Homeline; un frère, M. Louis Cadotte et plusieurs petits-enfants.

UNE TRES POPULAIRE FETE A LA CHORALE ST-PIERRE DE SOREL

Parti d'huitres auquel assistent de nombreux amis de cette belle organisation musicale. — Discours.

SOREL, 17. (Du correspondant de "La Patrie"). — La Chorale Saint-Pierre de Sorel a donné, samedi soir dernier, dans le soubassement de l'hôtel de ville, sa partie d'huitres annuelle sous la présidence de M. E.-B. Cardin, son président.

Depuis plusieurs années déjà, cette coutume de la "fête aux huitres" fait partie du programme d'amusements de cette excellente association lyrique et, chaque fois, cette réunion intime à obtenu un franc succès; celui de cette année, cependant, a été plus grand encore que par les années précédentes, tant à cause de l'assistance nombreuse que l'enthousiasme qui y régna. Sous le rapport de l'assistance, on peut dire que, cette année, un record a été établi; en effet, tous les membres, du doyen au benjamin, se sont fait un devoir d'être présents. Un nombre considérable d'invités d'honneur distingués ont également répondu à l'invitation des organisateurs en venant, par leur présence, rehausser l'éclat de la fête et par ce geste, témoigner d'une façon non équivoque leur appréciation et leur estime pour ce groupe d'artistes qui fait l'honneur de notre ville.

On remarquait parmi ces invités messieurs les échevins J.-C.-A. Turcotte, M.P.P., J.-Octavien Péloquin, Joseph Cotnoir, Raoul Laquin et Delard Ferland, MM. H.-H. Sheppard, président de la Chambre de Commerce locale, Fred Bridges, surintendant des chantiers maritimes, W.-N. Casaubon, ces deux derniers membres-honoraires de la Chorale, Lucien Lachapelle, etc.

Au début de la soirée, M. le président adressa quelques mots de remerciements à toutes les personnes présentes et invita le directeur-artistique, le docteur J.-W. Robidoux, à porter la parole. Ce dernier, dans une allocution bien sentie, s'empressa, à l'instar du président, à offrir ses remerciements sincères aux invités pour l'honneur que leur présence faisait à l'organisation dont il est fier d'être le directeur. Il se plut à vanter l'esprit de fraternité qui existe entre tous les membres qu'il remercia pour la sincérité qu'ils lui ont toujours témoignée, dans les jours ensoleillés comme dans les jours sombres, depuis qu'il dirige leurs talents musicaux.

Il loua le bel esprit d'unité démontré par la présence à cette fête de personnes de race et de croyance différentes, et il s'est dit fier et heureux du fait que ce bel exemple d'unité et de bonne entente se soit fait sous les auspices de la Chorale Saint-Pierre. Il déclara, en terminant, que, comme par le passé, et encore plus peut-être à l'avenir, la chorale continuera à servir les intérêts des organisations patriotiques, religieuses et civiles de la cité.

M. l'échevin Turcotte remercia les organisateurs de ce beau banquet aux huitres d'avoir eu l'amabilité de l'y inviter. Il affirma que la chorale Saint-Pierre de Sorel fait l'orgueil de notre ville et compte parmi les meilleures organisations du genre de la province.

M. H.-H. Sheppard porta la parole pour exprimer son appréciation du travail accompli, en cette ville, par la chorale SaintPierre qu'il a eu, dans maintes occasions, l'avantage d'entendre. Il remercia les officiers de l'avoir invité à cette belle fête et les pria de croire qu'il n'oubliera jamais leurs bonnes attentions.

M. Fred Bridges adressa aussi la parole pour dire tout le plaisir qu'il éprouve, chaque année, à venir se mêler aux réjouissances des membres de la chorale dont il est fier d'être un membre honoraire, et les assura de son entier concours dans la pleine mesure du possible.

Un programme varié de musique, chants et déclamations fut rendu, auquel prirent part MM. Romain Farly, pianiste et assistant organiste de la chorale, Napoléon Lamoureux, assistant-directeur artistique, Damase Mathe, vice-président, Dr J.-W. Robidoux, E.-B. Cardin, Louis Lussier, secrétaire, Joseph Mongeau, Léonide Robidoux, H.-H. Sheppard, Henri Denis, Alphonse Bourret, Henri Dauphinais.

Outre les personnes ci-haut mentionnées on remarquait dans l'assistance, MM. Charles-Ed. Robidoux, Alphonse Plante, Adélard Paulhus, Hector Paulhus, J.-Ant. Mondou, René Magnan, J.-M.-Paul Ethier, Emile Paul, Jean-Louis Poirier, Lucien Badeau, A.-O. Cartier, Léo Messier, Edouard Gauthier, J.-P.-V. Lacasse.

M. Arthur Charbonneau, trésorier de la chorale, agissait comme maître de cérémonies.

Ce n'est qu'aux petites heures que l'on se sépara, emportant chacun de nous un souvenir inoubliable de cette belle soirée qui restera mémorable dans les annales de la Chorale Saint-Pierre de Sorel.

AUX FUNERAILLES DE Mme PIERRE D'AIGLE

SAINT-OURS, (Du correspondant de "La Patrie")—La mort vient de ravir à Saint-Ours-sur-Richelieu, une citoyenne des mieux connues, Mme Pierre D'Aigle. Elle est décédée le 7 décembre, à l'âge de 85 ans.

Ses funérailles eurent lieu à Saint-Ours, le 10 décembre. Le cortège funèbre quitta la demeure de la défunte. Les membres du Tiers-Ordre, sous la direction de Mme Antoine Grisé, présidente, précédaient le cortège avec bannière en tête. Les porteurs du corps étaient: M. Adélard Pérodeau, cousin de la défunte; Hormisdas Roy, son neveu, ainsi que MM. Edouard Desorcy, Gélas Millette, François Potvin et Alphonse Gaudette.

M. Ulric Girouard présidait le convoi funèbre et son fils Raymond était en tête du cortège.

Conduisaient le deuil: Théodore fils de la défunte et Alphonse, petit-fils; Aldérie Chenette, son gendre, et son épouse, née Odivine Daigle, sa belle-fille, Mme (veuve) Joseph Daigle, née Rosilda Parent, ainsi que 18 petits-enfants. En plus, une nombreuse assistance de parents et d'amis formait le cortège.

Le service fut chanté par M. le chanoine Foisy, curé de la paroisse, assisté de M. Langelier, curé de Saint-Roch, et M. Préfontaine, vicaire de la paroisse. Un choeur de chant soigneusement exercé, sous la direction de l'organiste, Mlle Mathieu, fit le chant.

Un arrière petit-fils lui survit.



Les souhaits de Noël s'expriment le mieux avec

des Fleurs

Si c'est une question de prix — Nous vendons des fleurs plus belles, meilleur marché, disposées avec goût.

Nous garantissons la livraison dans toutes les parties du globe, sans frais pour la différence du change.

Ste-Catherine angle Guy Pltzroy 2491

McKenna

Laurier, angle Ave du Parc DOllard 1646

Nous cultivons nous-mêmes nos fleurs à 4509, Chemin Côte des Neiges.



THEATRE ET CINEMA

EN PASSANT

ENTREFILETS...

L'OPERETTE FRANÇAISE A NICE.

Le carnaval de Nice est célébré dans le monde entier. On vient chaque année de tous les pays pour y assister. Cette année, l'opérette française sera à l'honneur au cours de ces fêtes carnavalesques. Voici la description que nous donne des préparatifs, "Le Petit Journal", de Paris :

"Sa Majesté le Carnaval viendra, dans son bon royaume, diriger un concert fantastique. C'est le maestro de tradition : les cheveux hirsutes, le nez proéminent, monocle à l'oeil, aux gestes brusques et larges, dégingandé, plein de vie et d'outrecuidance, tout de bleu habillé, la poitrine constellée de décorations, une couronne chancelante sur le chef.

Au-devant du char, a pris place le harpiste spécialiste qui apporte, au cortège la douceur et le velouté de son instrument ; mais, derrière le Souverain, un fou magistral, et juché sur un métronome, indique, par un symbolisme frappant, quel sera le ton général de l'exécution. Enfin, à l'arrière du char, un souffleur développe un immense soufflet destiné à faire actionner tous les instruments. Des quatre côtés, court une rampe réglée à portées musicales."

SENSIBILITE FEMININE.

Il parait que les publicistes, s'ils sont dans leur droit, lorsqu'ils nous décrivent les beautés d'un film et s'attardent à nous énumérer les qualités des interprètes, ont cependant tort de négliger, au cours de leurs longues phrases dithyrambiques, un détail qui a bien son importance : celui d'informer les cinéphiles du sexe féminin, des propriétés émotives que leurs productions renferment, rapport au maquillage de ces dames.

Nous lisons à ce propos dans l'hebdomadaire du cinéma "Pour Vous", l'intéressant entrefilet suivant :

"Micheline — une amie — adore le cinéma. Elle m'a dit hier, le plus sérieusement du monde :

"Vous devriez indiquer dans la presse, les films où il est im-"posible d'aller convenablement maquillée.

"— Quoi ? Que veux-tu dire ?

"— Oui, j'ai été voir **Mélo, Fanny, La Femme nue, Poil de "Carotte...** et je n'ai plus de mouchoirs, et mes yeux étaient horri-"bles à voir, après !... J'aime beaucoup l'émotion au cinéma, mais "alors il ne faut pas avoir le visage fait !"

Doléances, dont la publicité serait avisée de tenir compte !

DE GUSTIBUS...

Une querelle assez cocasse vient de s'élever aux Etats-Unis entre les compositeurs de scénarios. On a eu l'étrange idée de vouloir déterminer les dix plus beaux mots de la langue anglaise, comme si la beauté des termes existait objectivement.

La lecture des quelques listes soumises constitue un excellent divertissement. William J. Funk, un érudit de New-York, s'inspirant, semble-t-il, du vocabulaire poétique, a fait le choix suivant: Dawn, hush, lullaby, tranquil, mist, luminous, chimes, golden, et melody.

L'écrivain Richard Sawyer, prend la chose en humoriste : bière, vin, scotch, soda, martini, ale, trojan et Roosevelt, tels sont quelques-uns des mots qu'il considère comme les plus beaux, ou au moins, les plus évocateurs, (pour un américain sans doute), de la langue anglaise.

Et la querelle n'est pas près d'être close, si l'on songe à l'éternelle vérité du vieil aphorisme: "de gustibus..."

Jean NEILSON.

"Too Busy To Work" au cinéma Capitol

Dans son dernier film, "Too Busy To Work", qui tient l'affiche, cette semaine, au théâtre Capitol, Will Rogers se montre un acteur aussi capable d'émotion que bon comédien. Rogers, qui est secondé par Marion Nixon, joue le rôle d'un vagabond qui erre d'un endroit à l'autre, à la recherche de sa femme et de sa fille et de l'homme qui les lui a volées alors qu'il était dans les tranchées. Il découvre sa fille et l'homme, mais apprend que sa femme est morte. Tandis qu'il révèle à l'homme son identité, il refuse de laisser savoir à sa fille qui il est, de peur de ruiner son bonheur et néglige de se venger. La sensation du film est que Rogers fait tout le contraire de ce qu'on aurait imaginé. Marion Nixon joue le rôle de la fille.

Le second film, "Sherlock Holmes", avec Clive Brook dans le rôle titre, est basé sur une des histoires les plus sensationnelles de Conan Doyle. Brook, qui est secondé par Miriam Jordan et Ernest Torrence, travaille de concert avec Scotland Yard pour venir à bout du fameux criminel Moriarty et de la bande de "gangsters" qu'il a recrutés des deux côtés de l'Atlantique. On voit comment le criminel tend ses pièges et, de quelle manière Holmes les déjoue. On est enfin témoin de l'extermination de la bande sinistre et de l'arrestation du chef qui est condamné à mort. On dit que c'est l'un des drames les plus sensationnels encore mis à l'écran. Un élément romanesque est introduit dans ce film par l'amour de Holmes pour Alice Faulkner, incarnée par la superbe actrice anglaise, Miriam Jordan.

King Brawn au cinéma Outremont

A l'occasion de la venue du célèbre magicien "King Brawn" sur la scène du cinéma, Outremont, un programme exceptionnel de vaudeville sera présenté à cette populaire salle de spectacle.

La principale attraction du vaudeville sera naturellement KING BRAWN lui-même, qui accomplira sur la scène, une série d'exploits de prouesses et de mystifications, telle que: l'évasion d'une caisse cadenassée; de la "Chambre de torture"; le passage à travers une raquette de tennis, la libération des menottes et une foule d'autres exploits qui lui ont valu d'être comparé au fameux Houdini. Rien ne semble lui être impossible, tant son agilité dépasse tout ce que l'on peut imaginer.

King Brawn sera au cinéma Outremont pendant quatre jours seulement, c'est-à-dire de samedi à mardi.

"The Crusader" avec Evelyn Brent et Lew Cody au Cinéma Princess.

Le programme que présentera le cinéma Princess cette semaine, consistera en deux attractions principales et autres secondaires que les habitués de ce théâtre feraient bien de ne pas manquer. La principale des deux sera "The Crusader", dans laquelle Evelyn Brent, H.-B. Warner et Lew Cody joueront les principaux rôles.

L'intrigue de "The Crusader" est l'histoire du reporter que rien ne fait reculer et qui, dans sa hâte d'obtenir une primeur pour son journal, regarde comme secondaire l'écroulement d'une maison ou la perte de vie humaine.

Dans cette attraction, Evelyn Brent interprète le rôle de l'épouse du procureur-général, H.-B. Warner celui du procureur, Ned Spark à titre de reporter.

L'existence telle qu'elle est vécue par le vulgaire immigrant dans la partie est de New-York, avec son pathos et ses luttes, ses joies et ses peines, est décrite avec un grand réalisme dans "Hearts of Humanity" qui sera présentée comme l'attraction additionnelle.

Les conflits et les amitiés qui résultent de la rencontre d'hommes et femmes venant des quatre coins du monde, Juifs, Irlandais, Italiens et Allemands, dans le grand "meeting pot" américain forment la base de cette histoire qui est jouée par une troupe imposante comprenant Jean Herzholt, Jackie Searl, etc., etc.



1.—Will Rogers et Marian Nixon dans "Too Busy to Work" au Capitol; 2.—Loretta Young et Eric Linden dans "Life Begins" au Palace; 3.—Robert Montgomery et Tallulah Bankhead dans "Faithless" au Loew's; 4.—Une scène de "The Crusader" au Cinéma Princess.

Carl Laemmle jeune annonce que Lee Tracy aura le premier rôle dans "Private Jones", l'histoire de Richard Schayer que Russel Mack tournera pour la Universal. Cette production sera commencée à la fin de novembre, alors que Tracy sera de retour de ses vacances. La balance de la distribution n'a pas encore été choisie.

Une oeuvre d'Edgar Wallace bientôt au His Majesty's.

Un acteur anglais de grande réputation, Percy Hutchison, est attendu ici aujourd'hui, à bord du



PERCY HUTCHISON, le distingué acteur anglais que l'on verra sur la scène du His Majesty's durant la semaine du 26 décembre, dans "The Green Pack", l'oeuvre célèbre d'Edgar Wallace.

paquebot "Montrose", du Pacifique Canadien. M. Hutchison, qui est déjà venu au Canada, fera une tournée à travers notre pays, jouant dans les principaux centres la dernière pièce écrite par feu Edgar Wallace, "The Green Pack", dont les deux premiers actes furent composés à bord de l'"Empress of Britain", lors du dernier voyage que fit aux Etats-Unis le célèbre auteur britannique. "The Green Pack" sera représenté à Montréal, au théâtre His Majesty's, durant la semaine du 26 décembre.

"Faithless" à l'affiche du théâtre Loew's

A partir d'aujourd'hui le théâtre Loew's présentera Robert Montgomery et Tallulah Bankhead dans "Faithless", un drame du "nouveau-pauvre". En tête du programme de vaudeville on verra Stuart et Lash dans une nouveauté amusante intitulée "Believe it or Nuts", avec Ida Shibley et The Cavaliers.

"Faithless" est un drame des riches sans argent, basé sur l'histoire originale de Mildred Cram. Il est filmé avec tout le contraste qui existe entre la gaîté luxueuse et la honteuse pauvreté nécessaire pour refléter adéquatement la chute de la grâce financière de la jeunesse dorée habituée à "Park Avenue", aux serviteurs nombreux, et à tous les autres avantages de la richesse. L'intrigue concerne Carol Morgan, une jeune fille qui a été toute sa vie habituée à la richesse et à la haute position sociale. Lorsque durant une chute financière qui en appauvrit plusieurs, elle se trouve sans espoir et est aussi victime du déluge. Elle se laisse emporter en amenant son amoureux avec elle. Ensemble, après plusieurs blessures morales et plusieurs découragements, ils combattent pour se relever.

Il y a plusieurs moments de drame intense dans ce film et toute la production est un véritable succès. La popularité des deux étoiles du film donne une force émotive et du feu à l'histoire de la jeunesse moderne. Réunis pour la première fois dans un film, Robert Montgomery et Tallulah Bankhead font une équipe idéale. Mlle Bankhead donne une interprétation qui est sympathique et sincère. Robert Montgomery interprète fort bien le rôle du jeune homme dont la vie n'a pas été douée de jouissances matérielles. Mais il consent quand même à partager son fardeau avec elle, et bien que leur amour l'un pour l'autre ne peut être jamais mis en doute.

La distribution comprend aussi des étoiles comme High Herbert, Maurice Murphy, Louise Closser Hale, Anna Appel et autres.

Le vaudeville a en tête du programme Stuart et Lash dans deux numéros séparés. Le premier est un numéro intitulé "Believe It or Nuts" avec Ida Shibley, et le second est une nouveauté avec les Cavaliers. Sur le même programme se trouvent Carl Shaw, le favori des comédies musicales, dans "Gotta Get A Girl" avec Frank Gallagher et Bernice O'Neill; Everett Sanderson & Co., dans "Oklahoma's All Around Musician" et Janet May dans un numéro sensationnel d'équilibrisme.

Des sujets courts fort intéressants compléteront le programme.

Gloria Stuart, la blonde ingénue dans la production Universal "Laughter in Hell", est enviée de tout Hollywood car elle peut croquer des bonbons à sa guise sans prendre d'embonpoint.

MIDWAY
Dimanche jusqu'à mardi
Dorothy Bouchier et Joseph Schildkraut, dans "BLUE DANUBE"
aussi TOM KEENE dans "RENEGADES of the WEST"
Comédie et Nouvelles
Mercredi jusqu'à samedi
LEE TRACY et CONSTANCE CUMMINGS dans "WASHINGTON MERRY-GO-ROUND"
aussi "IGLOO"
Un Film des Régions Polaires
Comédie et Nouvelles

THEATRES CONFEDERATION

CHATEAU
ST DENIS - BELANGER
DEMAIN jusqu'à MARDI
Ann Harding — Lawrence Oliver
dans "WESTWARD PASSAGE"
MIDNIGHT MORALS
avec distribution d'étoiles
— Sur la Scène —
5 — Actes de Vaudeville — 5

CARTIER
NOTRE-DAME - COUVENT
DEMAIN jusqu'à MARDI
MARCELLE CHANTAL
dans "AU NOM DE LA LOI"
SUZY VERNON dans
"LA PERLE"
— Sur la Scène —
Programme entièrement nouveau avec Pic-Pic, Manda, Dumont
10 — Danseuses — 10
Mardi soir — Vaisselle

MAISONNEUVE
ONTARIO - LASALLE
DEMAIN jusqu'à MARDI
"La Petite de Montparnasse"
Une brillante opérette française
TIM McCOY dans
DARING DANGER
Mardi, mercredi soirs, Vaisselle

DOMINION
PAPINEAU - MONT-ROYAL
Annabella — Albert Préjean
dans "UN FILS D'AMERIQUE"
BOB STEELE dans
TEXAS BUDDIES
Mardi soir: Vaisselle

OUTREMONT
BERNARD - CHAMPAGNEUR
Aujourd'hui jusqu'à mardi
"TOM BROWN OF CULVER"
Distribution d'étoiles
NIGHT WORLD
LEW AYRES — MAE CLARKE
— Sur la Scène —
3 — Actes de Vaudeville — 3
— Présentant —
KING BRAWN
L'homme qui accomplit l'impossible

EMPRESS
SHERBROOKE - OLD ORCHARD
Aujourd'hui jusqu'à mardi
3 — Grandes Attractions — 3
THE WHITE DEVIL
Distribution d'étoiles
"WHAT WOMEN WANT"
Ben Lyon — Pauline Starke
"THE UNEXPECTED FATHER"
Slim Summerville

Un film réaliste au cinéma Palace

Le cinéma Palace affiche cette semaine un film réaliste, "Life Begins" mettant en vedette deux jeunes artistes, Loretta Young et Eric Linden. Cette production fait l'apologie de la maternité.

C'est un film audacieux de conception, original et très humain que "Life Begins". Ce film étudie la vie des hospitalisées d'une maternités où chaque existence, se rattache au grand drame de l'humanité. Le scénariste a traité ce sujet avec délicatesse et un remarquable souci de vérité.

Le thème est nouveau, nous en convenons. Mais la maîtrise des acteurs et la beauté du scénario en font un des films les plus agréables de l'année.

La majeure partie de l'action se déroule dans une salle de maternité d'un grand hôpital. Plusieurs femmes attendent la naissance d'êtres chers. Une d'elles vient d'être libérée de prison pour cette seule fin. La convalescence terminée, elle devra retourner aux cellules passer encore vingt ans, pour expier un meurtre. Chaque existence représente un drame.

On y voit des mères, des femmes de toutes les races et de tous les pays, unies dans une même sympathie et reliées par le même idéal, la maternité.

Les mariés ne sont pas aperçus dans ce film, et leur rôle bien qu'effacé est vivant. Le va-et-vient des médecins et gardes-malades ne laissent aucun répit à l'action.

Les principaux rôles sont tenus par Eric Linden, Loretta Young et Aline MacMahon.

Outre les deux vedettes mentionnons Franc McHugh, Walter Walker, Vivienne Osborne et plusieurs autres.

Les sujets courts comprennent: un film inédit sur "Moscou, le coeur de la Russie soviétique", avec Morton Downey et Vincent Lopez, et une comédie de Charley Chase, "Now We'll Tell One".

"The End of The Road", bientôt au His Majesty's.

Après avoir remporté de remarquables succès dans les autres provinces du Dominion, "The End of The Road", un film dont les autorités médicales disent que "personne ne devrait le manquer", sera montré pour la première fois dans la province de Québec, lorsqu'il sera mis à l'affiche du His Majesty's, au cours de la semaine du 2 janvier prochain.

Présenté sous les auspices du Conseil Canadien d'Hygiène Sociale, "The End of the Road", nous peint dans un réalisme salutaire, les ravages faits dans la société par les maladies vénériennes. C'est une oeuvre sincère et profondément bienfaisante. C'est en quelque sorte l'application de la parole de l'Evangile: "Les fautes des parents retombent sur les enfants".

Tiré à un seul exemplaire, "The End of The Road" qui sera montré au His Majesty's le 2 janvier prochain, sera le même que virent 60,000 personnes à Toronto.

Carl Laemmle jeune vient de donner la direction du septième film de "Cohens and Kellys" à Warren Doane. Ce film aura comme vedettes George Sidyney et Charlie Murray. Pendant que l'on fait les préparatifs pour ce film, ces deux acteurs ensemble au théâtre El Capitan à Hollywood dans "Abie's Irish Rose."

AU LOEW'S



Vaudevilliste au programme du Loew's, cette semaine.

Bien qu'elle soit hongroise de naissance, Zita Johann qui joue aux côtés de Karloff dans "The Mummy", célèbre le 14 juillet, la fête nationale française car c'est en même temps le jour de sa naissance.

"Blue Danube", au programme du Midway

Le cinéma MIDWAY présente de dimanche à mardi, une représentation du fameux film "Blue Danube", l'un des meilleurs sortis des studios anglais durant 1932.

Ceux qui ont été attirés par l'étrange génie de la musique bohémienne russe trouveront les mêmes attraits dans la fanfare Tzigane Royal de Alfred Rode, dans le film "Blue Danube". Dorothy Bouchier joue le rôle de la bohémienne dans ce film, avec un charme et une vivacité qui lui donnent le juste titre de la meilleure actrice du film anglais.

Comme deuxième film au programme, Tom Keene, apparaît dans "Renegates of the West", une vue d'un intérêt tout particulier.

De mercredi à samedi, deux excellents films sont au programme, "Washington Merry Go Round", avec Lee Tracy et Constance Cummings, aussi "Igloo", un film des régions polaires. Une comédie et des nouvelles complètent les deux programmes.

Programmes de la "Confederation Amusements"

AU CINEMA OUTREMONT

Le cinéma Outremont met à l'affiche à partir d'aujourd'hui jusqu'à samedi, "Tom Brown of Culver" avec Tom Brown et Slim Summerville dans les principaux rôles.

Ce film s'inspire d'un thème entièrement nouveau qui eut beaucoup de succès lors de sa présentation aux Etats-Unis. "Tom Brown of Culver" a été réalisé en partie à Universal City et en partie à la célèbre académie militaire de l'Indiana. Cette institution fameuse sert d'arrière-fond à toute la production.

Les principaux interprètes sont: outre Slim Summerville et Tom Brown, Richard Cromwell, Sidney Toler, Russell Hupton, Andy Devine, etc.

Le second film s'intitule "Night World" et met en vedette Lew Aures, May Clarke, Boris Karloff, Dorothy Revier.

Au vaudeville: King Brawn, surnommé le "Houdini moderne".

AU CHATEAU

Anne Hardin qui apporte à chacune de ses interprétations en beauté remarquable et la sincérité de son talent, est l'une des principales interprètes de "Westward Passage" le film à l'affiche du cinéma Château à partir d'aujourd'hui jusqu'à mardi prochain. "Westward Passage" raconte l'histoire d'une femme qui laisse un époux égoïste pour confier son sort à un homme qui l'entoure de son affection mêlée de respect.

Laurence Oliver, Zazu Pitts, Irving Picheil et Juliette Compton sont les protagonistes de film.

L'attraction supplémentaire est "Midnight Morals". Trois actes de vaudeville sont également au programme.

A L'EMPRESS

Trois grandes attractions seront offertes au théâtre Empress jusqu'à mardi prochain. "What Men Want", une autre oeuvre de Warner Fabian, l'auteur de "Flaming Youth" est à l'affiche; sa distribution comprend Pauline Starke, Ben Lyon, Barbara Kent, Robert Ellis, Hallam Cooley et Carmelita Geraghty.

La seconde attraction est intitulée "White Devil", une sombre histoire émouvante des jours de la révolution russe, avec toute une troupe d'étoiles. Et la troisième attraction sera Slim Summerville et Zazu Pitts dans "The Unexpected Father", un film désopilant.

Echos des studios américains

Comme récompense de son merveilleux travail dans la production Universal "Laughter in Hell", Noel Madison vient d'obtenir un rôle important dans "Destination Unknown", l'histoire de Tom Buckingham qui est entrée en production la semaine dernière à Universal City. Tay Garnett a charge du mégaphone et la distribution comprend entre autres Pat O'Brien, Alan Hale, Ralph Bellamy, Tom Brown et Russel Hopton.

Robert Wyler, frère Willy Wyler, est arrivé à New-York de Paris la semaine dernière et il aura plusieurs conférences avec Carl Laemmle au sujet de ses prouctions à venir. Actuellement Wyler doit diriger la version cinématographique du grand succès de théâtre d'Elmer Rice, "The Left Bank", pour Universal. Les trois productions françaises qu'il a tournées, dont une pour Universal, ont mis Wyler en éminence cette année.

PRINCESS
A l'affiche — 10 a.m. à 11 p.m.
Un des films le plus remarquablement émouvant de l'année!
"THE CRUSADER"
avec
EVELYN BRENT
et H. B. WARNER
AUTRE ATTRACTION
Humanité — Humour — Rires
"Hearts of Humanity"
avec
Jean Hersholt — Jackie Searle
Matin: 25c. Après-midi: 50c.
Soir: 50c.

PALACE
10-1 25¢ 1-5 35¢ | 5-7 50¢ 7-11 60¢ | SAT. & SUN. 1-5 50¢ 5-11 60¢
UNE HISTOIRE DES PLUS STUPÉFIANTES
Chaque mère . . . Chaque fille revivront leurs plus douces émotions. Chaque père . . . chaque fils découvriront la réalité des plus étranges émotions de la vie.
LIFE BEGINS
Un succès Warner Bros., avec Loretta YOUNG et Eric LINDEN
ATTRACTIONS SUPPLEMENTAIRES SPECIALES
CHARLIE CHASE dans "Now We'll Tell One"
Nouveauté Vincent Lopez
MORTON DOWNEY
Reprise spéciale de succès tous les jours
Aujourd'hui à 10 a.m. Greta Garbo dans "Susan Lennox"
Dim. à 12.30 p.m. M. Chevalier dans "One Hour With You"
Lundi à 10 a.m., Wallace Beery dans "Hell Divers"
Procurez-vous vos billets maintenant pour notre Représentation de la "VEILLE DU PREMIER DE L'AN"

CAPITOL
2 BIG FOX HITS
A l'affiche — Franc rire avec palpitant drame.
Le fameux détective revient pour resoudre des crimes modernes.
Will ROGERS in Too Busy to Work
SHERLOCK HOLMES WITH CLIVE BROOK
10-1 25¢ 1-5 35¢ 5-7 50¢ 7-11 60¢ SAT. & SUN. 1-5 50¢ 5-11 60¢
Billets maintenant en vente pour notre Représentation de la Veille du Jour de l'An
(Samedi, 31 décembre, à 11.30 p.m.)
CLARA BOW dans "CALL HER SAVAGE"

Loew's
VAUDEVILLE PICTURES
H30-1 25¢ 1-5 35¢ 5-7 50¢ 7-11 65¢ SAT. & SUN. 1-5 50¢ 5-11 75¢
AUJOURD'HUI
Deux grandes vedettes pour la première fois ensemble
ROBERT MONTGOMERY
TALLULAH BANKHEAD
in "FAITHLESS"
Bons Actes de 5 VAUDEVILLE
Stuart & Lash
"40 minutes de comédie musicale"
CARL SHAW
"Etoile de comédie musicale"
Everett Sanderson
Janet May
Stuart & Lash dans un numéro surprise
Tous les jours à midi 1ère fois à Montréal Demain à 1 p.m. WILL ROGERS "Hoss"
Billets en vente pour notre représentation de la Veille du Jour de l'An.

LE SUCCÈS EST AU FILM PARLANT FRANÇAIS

AU CINEMA DE PARIS



Scènes représentant deux des principaux films à l'affiche du cinéma de Paris pendant la semaine de gala qui commence aujourd'hui; en haut: une scène de "Un Fils d'Amérique", et en bas: Jeanne Boitel et Lucien Baroux dans "Le Petit Ecart"

"Vingt jours à l'ombre", à l'affiche du théâtre Stella.

C'est un des plus gros succès des scènes parisiennes que la direction du Stella met à l'affiche pour la semaine prochaine.

"Vingt Jours à l'Ombre", comédie en 3 actes de Maurice Hennequin et Pierre Véber, a, en effet, connu dès sa création un triomphe qui ne s'est jamais démenti à chacune de ses reprises.

Le sujet traité est des plus amusants et justifie pleinement le bon accueil de cette comédie due à la plume de deux maîtres du genre.

Quoi de plus drôle, en effet, que les nombreuses tribulations par lesquelles passe l'élégant comte Henri de Merville qu'une malencontreuse discussion avec un représentant de l'autorité a fait condamner à 20 jours de prison. Comme il se trouvait en galante compagnie lorsque la chose lui est arrivée, il s'ingénie à faire ignorer son escapade à sa femme. Le subterfuge qu'il a imaginé semble tout d'abord réussir à merveille, mais les suites qu'il comporte l'entraînent dans une série d'embarras dont il a grand'peine à se tirer. Tout s'arrange à la fin et son épouse est toute fière de lui conserver sa confiance qu'elle croit toujours bien placée.

Le rôle écrasant du comte de Merville sur qui repose tout le poids de l'intrigue, échoit à Albert Duquesne qui saura le tenir avec sa maîtrise habituelle. Il y avait longtemps que cet artiste n'avait eu l'occasion de tenir un rôle de cette importance et les habitués du Stella seront certainement heureux de retrouver en vedette, un de leurs acteurs favoris. L'ami fidèle sera représenté par Lucien Coedel; c'est dire qu'il ne peut manquer de nous faire rire aux larmes tout comme son ex-compagnon de geôle qu'interprétera avec humour, l'inimitable Fred Barry.

Jeanne Demons aura encore l'occasion de se créer un nouveau succès dans sa composition de la belle-mère intraitable sur le sujet de la respectabilité. Antoinette Giroux nous montrera une charmante épouse qui ne demande qu'à conserver sa confiance à son mari et Mimi d'Esté nous rampera une jeune sœur bien dans la note.

A côté de ces principaux personnages évoluent dans des rôles de second plan, bien que tous fort amusants, les autres membres de la troupe, parmi lesquels on peut citer Germaine Giroux, Jeanne Deslauriers, et du côté des hommes, Henry Deyglun, Gaston Dauriac, Pierre Durand, etc.

Comme à l'ordinaire la mise en scène et les décors sont des plus soignés. Ne manquez pas de venir passer une bonne soirée au Stella la semaine prochaine, vous y rirez de bon coeur.

A Epinay (Tobis), M. René Clair achève la réalisation de 14 Juillet, tandis qu'au studio voisin (Eclair) M. Diamant-Berger termine les prises de vues des Trois Mousquetaires.

Et à Billancourt MM. Carl Lamac et Pierre Billon viennent de donner le dernier tour de manivelle de Babies, avec Anny Ondra.

THEATRE
NATIONAL
DEUX FAMEUX PROGRAMMES
De Lundi à Jeudi, inclusivement
Comédie
"EMBRAYE DONC"
Drame
"LA HAINE"
A l'écran
Maurice Chevalier
"Love me Tonight"
Spécial
"HARMONY DUET"
chanteurs nègres
Balance de la Semaine
Comédie
'Pousse! Pousse!'
Drame
"NUIT DE NOEL"
A l'écran
"SEUL" avec R. Lefebvre
Mercredi soir: distribution de dindes. Lundi, matinée des dames. Vendredi, épiceries. Samedi, marché.

"Cendrillon de Paris" au Cinéma Impérial

La semaine qui commence à l'Impérial sera celle du grand sentiment, de la vivante revue, de la fraîche comédie, du drame romanesque, mais surtout de l'Amour. Les deux films à l'affiche débordent de toutes ces richesses du théâtre.

"Cendrillon de Paris" est appelé à un gros succès populaire. Et ce ne sera que justice. Voilà une action exempte de banalité se déroulent parmi les milieux les plus vivants, les plus divers de la capitale française et faisant vibrer gentiment tous les coeurs; joie des yeux et plaisir de l'esprit. "Cendrillon de Paris" nous apporte le luxe des grands couturiers, les plaisirs des bals de Montmartre, le calme des exigences bourgeoises, l'éternel conflit entre l'amour et la vertu, la lutte entre la passion et le devoir, le triomphe final de la jeunesse et de l'honnêteté. Plusieurs scènes ajoutent un cachet inédit à l'action elle-même. On y verra la fête des Catherinettes à Tabarin Jazz, on y entendra des chansons de Nita-Jo et Alibert, la musique de la Garde Républicaine. Tout dans ce film est là pour plaire, intéresser, captiver et séduire. C'est le plus grand succès de la saison. Il y a dans cette grande production de l'humour et du brio à la française; il s'en dégage beaucoup de charme. "Cendrillon de Paris" est un joli conte de fée animé par les plus brillantes personnalités de l'écran français, dont le séduisant André Roanne, la blonde Colette Darfeuille, Janine Merrey et quelques autres artistes célèbres de la scène.

"Le Fils de l'Autre" varie de façon intéressante la tenue de ce grand programme double. C'est un drame: humain, sincère, moderne. Son intrigue, n'importe quelle femme peut être appelée à la vivre; ses tragiques incidents, ce sont ceux de tous les jours, tels qu'ils se vivent dans le grand monde, tels que nous les apportent les chroniques romanesques des journaux. Une femme, trop belle, voit de malheureuses circonstances la forcer à choisir entre deux amours. C'est très ordinaire, dira-t-on. Pourtant, ce qui n'est pas ordinaire, c'est la nature des deux amours en problèmes. Drame profond, captivant, moderne, "Le Fils de l'Autre" est superbement interprété par la belle Jeanne Helbling et un groupe intéressant de bons artistes français.

Le programme comprend le choix habituel de courts sujets. Voilà donc l'un des plus beaux programmes doubles de la saison, à l'Impérial, le populaire foyer des grandes primeurs de l'écran français.

AU CINEMA IMPERIAL



En haut: Colette Darfeuille et André Roanne, les deux principaux protagonistes de "CENDRILLON DE PARIS", la grande production qui passe en programme double, à l'Impérial. En bas: Jeanne Helbling et Jean Deimour dans une scène de "LE FILS DE L'AUTRE"

Une semaine de gala au Cinéma de Paris

Une semaine de Gala du Film Parlant Français comme il n'en fut jamais donné à Montréal, sera inaugurée aujourd'hui au Cinéma de Paris. Tous les films à succès de la dernière année sont réunis en un groupe imposant et présentés à l'écran du populaire petit foyer de Ste-Catherine ouest, à raison de deux par jour en programme doubles. On remarquera sur ce vaste ensemble les noms des grands favoris des amateurs de cinéma de Montréal: Raimu, Milton, Annabella, Marcelle Chantal, etc.

Voici le programme de la semaine:

Samedi. — "La Femme de Mes Rêves", production Osso, avec Roland Toutain et Suzy Vernon; "Le Roi du Cirage", production Pathé-Natan, avec Milton.

Dimanche. — "La Petite Chocolatière", production Braunberger-Richebé, avec Raimu; "La Femme En Homme", production Tobis, avec Carmen Boni, André Dubosc et Armand Bernard.

Lundi. — "Mamzolle Nitouche", production Braunberger-Richebé, avec Raimu; "Le Million", production Tobis, avec Annabella et René Lefebvre.

Mardi. — "La Bande à Bouboule", production G.F.F.A., avec Milton; "Service de Nuit", production Haik, avec Paulette Duvernet.

Mercredi. — "Un Fils d'Amérique", production Osso, avec Annabella et Albert Préjean; "Nicole et Sa Vertu", production Haik, avec Alice Cocéa et André Roanne.

Jeudi. — "Rêve d'Amour", production Pathé-Natan, avec Annabella et Jean Murat; "Au Nom de la Loi", production Braunberger-Richebé, avec Marcelle Chantal.

Vendredi. — "Le Petit Ecart", production U.F.A., avec Jeanne Boitel et Lucien Baroux; "La Petite de Montparnasse", production G.F.F.A., avec Pierre Magnier et Grazia Del Rio.

Programmes de la "Confederation Amusements"

AU MAISONNEUVE

Montparnasse, le fameux et typique faubourg de Paris, Montparno avec sa population bohème, ses cafés gais, et ses rues étroites—Montparnasse avec ses artistes, ses mansardes et tout ce qu'elle cache... Montparnasse et ses nombreuses histoires d'amour, voilà ce qui a inspiré le film "La petite de Montparnasse", une grande comédie musicale que le théâtre Maisonneuve offrira à ses habitués. La distribution de "La petite de Montparnasse" comprend des étoiles comme Grazia del Rio, Pierre Magnier, Lucien Galas, Baron fils, Jeanne Cheirel et plusieurs autres au nom bien connu. L'autre attraction sera Tim McCoy dans un excitant drame de l'ouest intitulé: "Daring Danger". Des sujets courts intéressants compléteront le programme.

AU DOMINION

Un programme bien balancé sera présenté au Dominion, de dimanche à mardi inclusivement. La principale attraction est un film français intitulé "Un fils d'Amérique" avec Annabella, Albert Préjean et plusieurs autres étoiles favorites. C'est une histoire romanesque qui nous permet en outre d'entendre la voix charmante de la non moins charmante Annabella. Bob Steel, dans "Texas Buddies" constituera l'autre attraction, avec une comédie et les nouvelles.

AU CARTIER

Le théâtre Cartier a adopté une nouvelle politique pour ses programmes bi-hebdomadaires en montrant un film français dans le programme. Ainsi de dimanche à mardi, en plus de la troupe de comédie avec Charles Ross "Pic Pic", Joseph, Manda, Dumont, et dix danseuses, on présentera le fameux film français "Au Nom de la Loi" avec Marcelle Chantal et d'autres favoris de l'écran. L'autre film comprend Susy Vernon, dans "La Perle", un drame étrange et palpitant. De mercredi à samedi on présentera deux films entièrement anglais et trois numéros de vaudeville venant directement de New-York.

Spectacle de choix au théâtre National.

Pour la semaine qui va précéder la fête de Noël, la direction du National entend donner à ses habitués un spectacle de choix ou plus exactement deux spectacles car, comme on le sait maintenant, le programme change chaque lundi et vendredi. Cette politique a été appréciée du public qui se presse chaque semaine au grand music-hall de la rue Sainte-Catherine est.

Voici les prochains numéros à l'affiche. Au début de la semaine, jusqu'à jeudi soir inclusivement "Embraye-donc!", comédie d'Oscar Valade et "La Haine", drame par Raoul Léry. A l'écran le film fameux de Maurice Chevalier, "Love Me To Night".



D. Dubuisson

A compter de vendredi et pour la balance de la semaine: "Pousse! Pousse!" comédie de M. O. Valade et "La Nuit de Noël", drame émouvant par M. Léry. A l'écran, un film français, "Seul", de René Lefebvre.

La troupe comprend outre ceux déjà nommés, Mme Rey-Duzil, Juliette Béliveau, MM. Damase Dubuisson, Teddy Burns, Hector Pellerin et autres.

Comme attraction supplémentaire de vaudeville on entendra les "Harmony Duet", excellents chanteurs nègres. Cet acte a été engagé spécialement pour une seule semaine et on ne devra pas manquer de le voir.

Aussi il importe au public de ne pas oublier la soirée du mercredi soir. La direction fait cadeau de plusieurs dindes et poulets. Le lundi, la matinée des dames est toujours populaire ainsi que les soirées du vendredi (épiceries) et du samedi (marché). Le présent programme est certainement un des plus copieux encore jamais offert au public et le plus vif succès devrait en couronner l'exécution. Pour le temps des fêtes, la direction prépare des surprises qu'elle annoncera sous peu. — (Communiqué).

Dans les studios français

M. Jean Godard, assisté de M. Maurice Monnier, va prochainement tourner, au studio de Courbevoie, un film d'après une nouvelle de M. Jacques Dajoigny. Dès à présent, deux artistes sont engagés pour interpréter ce film. Ce sont M. Pierre Dux (de la Comédie-Française) et Mlle Madeleine Fonjane (de l'Odéon).

M. Gaston Roudès va prochainement tourner en "parlant" Roger la Honte. Voici quels seront les principaux interprètes de ce film: Constant Rémy, Samson Fainsilber, Germaine Rouer, Morton, France Dhelia. Les autres rôles ne sont pas encore distribués.

M. Michel Mourguet, l'auteur d'Amitié, pièce qui obtint l'an dernier un grand succès sur une scène des boulevards, vient d'écrire le scénario et le dialogue d'un film, Paris-Soleil. La mise en scène est de M. Jean Hémard, et les principaux interprètes sont: Pizella, Claude Dauphin, Jane Marny, Alida Rouffe, Fortune ainé, Jeanine Guise et Marcel Simon.

Les droits d'adaptation cinématographique de Cantegril viennent d'être achetés. C'est à Mirepoix, dans l'Ariège, que seront tournées la plupart des scènes de ce film, tiré de l'oeuvre de Raymond Escholier.

M. A. Brunelle a terminé, aux studios de Neuilly, les derniers raccords de la chanson filmée Dans les caboulots, avec Line Marlys, accompagnée de l'orchestre Alexander.

Dans notre dernière page nous annoncions les engagements de M. André Berley et de Colette Darfeuil pour Le Martyre de l'obèse, que vont tourner MM. Edward Rook et Pierre Chenal, dont on n'a pas oublié l'intéressant film, Les Petits Métiers de Paris. Ajoutons que M. Kerny fera également partie de la distribution de l'adaptation à l'écran de l'oeuvre d'Henri Béraud. Et Mlle Suzet Maïs figurera probablement aussi parmi les interprètes.

La reine des comédies sentimentales.

GRAND PROGRAMME DOUBLE



De l'humour et du brio à la française

Cendrillon de Paris
avec
ANDRÉ ROANNE
COLETTE DARFEUIL

12+6 25+15 APRES 6 $0.30.15 DIM. et FETES $0.30.15 UN FILM FMERIC

AUSSI

"LE FILS DE L'AUTRE"

Le drame de la femme qui voulut faire une comédie de l'amour.

avec Jeanne Helbling

IMPERIAL

• CINEMA DE PARIS •

Grande Semaine de Gala

Les plus gros succès de la saison. Nouveau programme tous les jours.

2 GRANDS FILMS A CHAQUE REPRESENTATION

Samedi 17 déc.: "FEMME DE MES REVES" (Suzy Vernon)
et "LE ROI DU CIRAGE" (Milton).

Dimanche 18 déc.: "LA PETITE CHOCOLATIERE" (Raimu).
et "LA FEMME EN HOMME" (Carmen Boni).

Lundi 19 déc.: "MAM'ZELLE NITOUCHE" (Raimu).
et "LE MILLION" (Annabella)

Mardi 20 déc.: "LA BANDE A BOUBOULE" (Milton).
et "SERVICE DE NUIT" (Barencey).

Mercredi 21 déc.: "UN FILS D'AMERIQUE" (Annabella).
et "NICOLE ET SA VERTU" (André Roanne)

Jeudi 22 déc.: "REVE D'AMOUR" (Annabella).
et "AU NOM DE LA LOI" (M. Chantal).

Vendredi 23 déc.: "LE PETIT ECART" (Jeanne Boitel).
et "LA PETITE de MONTPARNASSE" (G. del Rio)

Matinées enfantines qui auront lieu au His Majesty's.

Pour réjouir notre gent écolière au cours des prochaines vacances scolaires de la fin d'année, on annonce une série de trois matinées enfantines préparées spécialement pour elle.

Elles auront lieu au théâtre His Majesty's mardi, jeudi et samedi, 27, 29 et 31 décembre. Un programme élaboré qui comprendra en premier lieu le sensationnel magicien, Ovette sera fortement apprécié des petits, car il a été fait de façon telle qu'ils s'amuseront ferme durant plusieurs heures.

MM. Emile Cartier et Gaston Saint-Jacques, excellents comédiens se feront voir en des scènes mimées qui sont, nous dit-on, des succès dans leur genre. Mme Maubourg-Roberval se fera entendre dans un répertoire spécialement choisi pour les enfants et il y aura aussi Papa Noël qui viendra parler aux enfants et donnera à chacun un cadeau.

Ajoutons aussi la petite José Forgues, dans son répertoire et Marthe Gilbert, l'étonnante petite violoniste. Le programme musical comprendra aussi plusieurs attractions dont un trio instrumental qui se fera grandement apprécier. On obtient des billets au théâtre ou à la Société Canadienne d'Opérette, 3774, rue Saint-Denis. (Communiqué).

On nous annonce pour un jour très prochain ici premier tour de manivelle d'une comédie gaie et sentimentale qui aura pour titre Taxi-Girl.

On sait que les taxi-girls sont, dans les boites de nuit américaines, des femmes qui dansent, si l'on peut dire, au taximètre. Le rôle principal de ce film sera tenu par Mlle Vera Flory, qui fut, il y a quelques années, la vedette de René Clair, et, plus dernièrement, l'idole de l'écran londonien.

Théâtre STELLA
PL. 1166-1167 — 4652, rue St-Denis
Aujourd'hui jusqu'à lundi
4 dernières représentations de
"GAI!... MARIONS-NOUS"
Comédie en 3 actes de
Albert Acremant
Commençant lundi soir, 19 décembre
"Vingt jours à l'ombre"
Comédie en 3 actes de
Maurice Hennequin et Pierre Veber
Albert Duquesne Jeanne Demons
Antoinette Giroux Lucien Coedel

"La Tragédie de la Mine" et "Pas sur la Bouche", au Saint-Denis.



Lucien Galas

Le film "La Tragédie de la Mine" que l'on présentera cette semaine avec le grand succès de l'opérette française, "Pas sur la Bouche" a été reconnu par la critique locale comme une des oeuvres les plus magnifiques présentées cette saison-ci par le film français. Le génial réalisateur allemand Pabst s'est inspiré du sinistre de Courrières, ville frontière en France ou vers 1907 un coup de grisou tua des mineurs allemands et français. Ce jour-là on oublia frontière, rancune, race et l'être humain puissant et fort que le malheur avait épargné se porta au secours de ceux que le malheur venait d'abattre. Ce fut uen belle page de fraternité humaine mais trop courte hélas car le sinistre oublié, le mal réparé on replaça les poteaux-frontière et sept ans plus tard les fils de ces mineurs ou mêmes ceux qui participèrent à cette journée s'affrontaient et se battaient comme des brutes, entre eux. Pabst a voulu reprendre à l'écran cette belle page et jamais on a vu un film aussi intelligent, aussi puissant de réalisme et animé d'une plus haute philosophie.

Le second film nous présente Nicolas Rimsky, un des grands interprètes de l'opérette, à Paris. Dans le succès de Maurice Yvain, "Pas sur la Bouche" il se taille un succès retentissant. En Américain qui ne veut pas se laisser embrasser sur la bouche mais finalement succombe aux charmes d'une jolie parisienne il est tout simplement tordant. La distribution comprend des vedettes de la scène et du music-hall français.

Le programme sera agrémenté de courts sujets. N'oublions pas non plus les soirées spéciales du Saint-Denis au cours desquelles de jolis cadeaux sont offerts aux habitués. Ces soirées sont toujours annoncées à l'avance au cinéma. (Communiqué).

M. Roger Gaillard et Mlle Olga Lord sont les deux principaux interprètes de L'Eternelle Chanson, que vient de tourner M. Robert Vernay, et pour lequel M. Basilevsky a écrit une musique originale.

AU STELLA



MLLE ANTOINETTE GIROUX, à qui la direction du Stella a confié le rôle de la comtesse de Merville dans "Vingt Jours à l'Ombre", la charmante comédie de Maurice Hennequin et Pierre Veber.

FILM A VENIR. —

"L'ATLANTIDE"

L'oeuvre célèbre de G. W. Pabst, qui sera bientôt à l'affiche de l'Impérial, comprend une distribution de premier choix.

"L'Atlantide", réalisation par G. W. Pabst du fameux roman de Pierre Benoit, que le théâtre Impérial mettra bientôt à l'affiche, présente une distribution extraordinaire. Qu'on lise seulement un peu:

Brigitte Helm, qui s'est révélée dans "Metropolis", puis successivement "Gloria" et "Le Bleu Danube" et que personne n'a oubliée, est une des artistes les plus étranges et les plus célèbres de l'écran. Elle joue dans "L'Atlantide" le rôle de la fatale Antinea.

Pierre Blanchar, le plus célèbre jeune premier français: artiste de théâtre, il créa les pièces de Henry Bernstein au Gymnase, avec Gaby Morlay; artiste de l'écran, il ne tourne que des films très importants, refusant les productions médiocres. Il se rendit rapidement célèbre par ses créations de "Valse de l'adieu" et "Les Croix de bois". Pierre Blanchar crée le lieutenant de Saint-Avit dans ce film.

Jean Angelo, dont l'éblouissante carrière cinématographique fut scellée par "Le Sergent... X", connaît un autre grand succès dans "L'Atlantide", où il tient le rôle du capitaine Morhange.

Florelle, une artiste prodigieuse révélée par Pabst dans "L'Opéra de Quat'Sous", a connu avant ses débuts à l'écran des succès retentissants dont les plus récents sont "Ma Tante d'Honfleur" et "Monsieur, Madame et Bibi".

Tela Tchai, inconnue hier petite tziganne, danseuse de cirque ambulant, découverte par Pabst et qui est en passe de devenir une grande vedette.

Vladimir Sokoloff, le prestigieux interprète du rôle du sourd-muet dans "No Man's Land" (La Zone de la Mort) et que toute la presse européenne a salué comme la véritable révélation de "L'Atlantide".



BRIGITTE HELM, interprète du rôle de la fatale Antinea dans "L'Atlantide", qui sera bientôt à l'affiche de l'Impérial.

ST-DENIS
Film Parlant Français
Grand Programme Double
"La Tragédie de la Mine" par G. W. Pabst Un film réaliste
"Pas sur la bouche" Opérette gaie et connue universellement.
Admission: 20c plus taxe

THEATRE ET CINEMA

Une revue de Henri Letondal, au théâtre Stella le 26 décembre.

La semaine du 26 décembre sera semaine de gala, au Théâtre Stella, alors que notre confrère Henri Letondal présentera une revue de sa composition, en 2 actes et 20 tableaux, intitulée "Stelle-ci, Stella !"

Ce sera une véritable revue de fin d'année, avec des couplets satiriques, des scènes d'actualité, des sketches fantaisistes, le tout présenté de façon originale, à la manière des spectacles de Belieff.

Les principaux tableaux de la



HENRI LETONDAL, directeur artistique du Théâtre Stella, qui présentera une revue d'actualités: "Stelle-ci, Stella !" durant la semaine du 26 décembre.

revue "Stelle-ci, Stella !" seront: La crise. En Bagnole. Une petite bonne pas bête. En l'an 3032. L'Abus au père Noël. Les fantômes du Château Ramezay. Un nouveau Marius. Un annonceur du T.S.F., Le beau langage. Le problème de la circulation. Les restaurants d'ennuie, et la Débutante.

Toute la troupe Barry-Duquesne sera de la distribution et Henri Letondal présentera lui-même sa revue au public. "Stelle-ci, Stella !" sera assurément l'événement artistique de notre saison de comédie.

"Les Cosaques du Don", au Saint-Denis, le 25 janvier

Pendant que le régime des Soviets se prépare à célébrer le quinzième anniversaire de son avènement, il sera donné, une fois de plus, à la population de Montréal, d'être mise en présence d'une organisation à laquelle la révolution russe, a, par contre-coup et par réaction, donné naissance. Il s'agit des Cosaques du Don, groupés et dirigés par Serge Jaroff, dont le souvenir est resté si vivant dans la mémoire de tous ceux qui ont eu l'occasion de les entendre.

Il y a maintenant près de quinze ans, ces hommes, anciens officiers de l'Armée Impériale Russe, s'étaient enrôlés sous les ordres du Général Denekine, pour combattre le nouveau régime. Vaincus par des forces supérieures, privés de munitions et de vivres, cette armée blanche, malgré la valeur et le courage dont elle fit preuve, fut bientôt réduite à capituler et les artistes que nous aurons le plaisir d'entendre devinrent prisonniers au Camp de la Mort, en Turquie. La faim, le froid, la maladie guettaient les malheureux qui voyaient chaque jour nouveau se lever dans la crainte qu'il fut pour eux le dernier. A la tombée de la nuit, ils se groupaient autour du feu et berçaient et enchantaient leur misère en faisant monter sous leur ciel de captivité, les vieux airs du pays de là-bas.

Serge Jaroff, musicien de carrière et indomptable patriote, fut frappé de la beauté de ces voix exprimant une aussi âpre et déchirante humanité. Il s'institua leur maître de chœur et poursuivit, sans relâche, leur entraînement.

A la fin des hostilités, ces hommes évacués en Bulgarie restèrent groupés autour de Serge Jaroff, dont ils avaient appris à connaître le sens artistique et dont ils appréciaient la discipline, et c'est alors qu'ils chantaient à l'église russe de Sofia, que leur perfection chorale fut remarquée et les lança dans une extraordinaire odyssée.

La venue de ces artistes au Théâtre St-Denis, le 25 janvier prochain, sera, sans contredit, le plus grand événement musical de la saison et selon toute apparence, le seul concert qui sera donné au Théâtre St-Denis, cette année.

Comme les années passées, c'est à Messieurs Goulet et Pager que nous devrons la visite du célèbre chœur russe.

Chez les disciples de Massenet

Le concert que les Disciples de Massenet donneront à la Palestre Nationale, le 2 février prochain, sera un véritable régal pour les amateurs de musique.

Ce remarquable ensemble de 44 voix mixtes, sous la direction de M. Charles Goulet et a été acclamé à Québec, lors du dernier festival du Canadien Pacifique, il y a deux ans, et il a reçu les plus élogieuses appréciations de la critique musicale.

Les Disciples de Massenet exécuteront, outre une douzaine de choeurs, un sketch, en costume, intitulé "Mariage Villageois", comportant plusieurs vieilles chansons et vieilles danses de France.

Des musiciens de talent formeront un charmant petit orchestre et Mlle Laura Riegler, danseuse, sera du programme.

Un concours de poèmes français

Nous recevons du directeur de la "Revue Moderne des Arts et de la Vie", de Paris, une intéressante communication nous informant de l'organisation d'un concours de poèmes français parmi les poètes étrangers à la France.

Cette initiative est particulièrement intéressante pour les jeunes littérateurs canadiens. Ils trouveront ci-dessous toutes les informations concernant ce concours:

M. Patrice BUET, dirige depuis plusieurs années le recueil annuel des Jeunes Poètes de France, publié par les Editions de la "Revue Moderne des Arts et de la Vie".

Mais ce recueil, comme son titre l'indique, ne sert que les poètes français, et nombreux sont les poètes étrangers, auteurs de poèmes français, dont le talent est trop peu connu et dont le dévouement à la cause française est trop négligé.

C'est pour combler cette lacune que, répondant aux désirs qui lui ont été maintes fois exprimés, M. Patrice BUET a décidé d'adjoindre aux JEUNES POETES DE FRANCE les POEMES FRANÇAIS DE POETES ETRANGERS.

Pour donner à cette initiative, dont on ne saurait manquer d'apercevoir la portée considérable dans le monde des lettres (et par "monde" il faut entendre ici le monde entier) toute sa valeur de propagande française, les EDITIONS DE LA REVUE MODERNE, ont obtenu le patronage bienveillant d'un comité qui comprend:

MM. Georges Lecomte, Henry de Regnier et Henry Bordeaux de l'Académie Française.

MM. J.-H. Rosny aîné, Roland Dorgelès, de l'Académie Goncourt;

Mme Lucie Lelarue-Mardrus;

M. Paul Brulat;

M. André Dumas.

Fidèle aux conceptions qui marquent l'originalité des JEUNES POETES DE FRANCE, M. Patrice BUET bâtira son ouvrage sur les même principes d'honnêteté rigoureuse, d'entière liberté et de complète impartialité.

Aucune condition n'est exigée, aucune souscription imposée. Les Poètes Etrangers de langue française sont tout simplement priés d'envoyer en indiquant leur nationalité, deux cents vers au maximum en pièces courtes, avant le 1er avril 1933, à M. Patrice BUET, 9, Quai aux Fleurs, à Paris, (4e).

En cas de demande de renseignements, il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un coupon-réponse.

Les meilleurs poèmes seront choisis au concours et formeront le volume qui paraîtra à la fin de l'année 1933.

Soirée commémorative du Conservatoire Lassalle, au His Majesty's.

Les derniers préparatifs sont terminés pour le gala artistique qui marquera dimanche soir au His Majesty's le 25e anniversaire de fondation du Conservatoire Lassalle. La soirée sera sous la présidence de l'hon. Athanase David, secrétaire provincial, et réunira l'élite de la société montréalaise. Au programme deux pièces d'une remarquable qualité littéraire, "Gringoire", de Théodore de Bainville et "Le Chant du



Mlle JEANNETTE BROUILLET, (à gauche), et Mlle BERTHE Maysenhoelder (à droite), deux des interprètes de la pièce "Le Chant du Berceau", oeuvre inédite qui sera représentée au His Majesty's, dimanche, lors de la soirée commémorative organisée à l'occasion du 25e anniversaire du Conservatoire Lassalle.

Berceau", une oeuvre inédite qui a connu à Paris un succès à nul autre comparable, après avoir été jouée dans maints pays.

La direction du Conservatoire a voulu que tout le monde assiste à cette célébration, à cette fête de l'art où le français, par les nôtres, sera à l'honneur. Aussi les prix d'admission sont-ils à la portée de toutes les bourses. Parmi les interprètes mentionnons M. Pierre Durand, du théâtre Stella; Héliodore Parent, Jacques Langevin, Armand Lefèvre, Mmes Marie-Anne Brabant, Laura Chamberland, Suzanne Paquette, Berthe Lavoie, Elisa Gareau, Violetta Délisle, Fernande Grisé, Jeannette Brouillet, Yvette Mousseau, Berthe Maysenhoelder, Yvette Loranger, Camélienne Séguin, Charles Colonnier.

M. André Lang est parti pour Berlin réaliser la version française du nouveau film de E. A. Dupont intitulé Le Coureur de Marathon.

LE 90EME ANNIVERSAIRE DE NAISSANCE DE CALIXA LAVALLEE.



Groupe d'artistes qui prendront part à la manifestation nationale qui aura lieu le 18 décembre prochain à l'Hôtel Mont-Royal, à l'occasion du 90ème anniversaire de naissance de Calixa Lavallée. On remarque, de gauche à droite, Rodolphe Plamondon, Blanche Archambault, Robert Choquette, Juliette Drouin, Charles Magnan, Liliane Goyer, Raoul Duquette, Germaine Bruyère, J.-L. Garlépy, Germaine Manny, Paul Beçigneul.

Récital à Londres, de Mlle Jeannette Caillé, pianiste de Montréal.

Le succès des nôtres à l'étranger est une chose qu'il fait toujours plaisir de souligner. La semaine dernière nous parlions du succès remporté au Conservatoire



Mlle JEANNETTE CAILLE, pianiste montréalaise, qui donnera un récital au "Wigmare Hall", à Londres, le 24 janvier prochain.

de Paris par Mlle Thérèse Laurendeau, d'Outremont.

Voici maintenant que Londres salue le talent d'une autre de nos compatriotes, Mlle Jeannette Caillé. Voici ce que "The Canadian Gazette" écrit à son sujet:

"Jeannette Caillé, la jeune artiste canadienne qui donnera un récital à la "Wigmare Hall" à Londres, le 24 janvier, est née à Montréal. A l'âge de 7 ans, elle jouait en public et montrait dès lors de grandes aptitudes. Après un cours brillant au couvent des Soeurs Jésus-Marie, Outremont, elle étudiait avec Alfred Laliberté, le pianiste et compositeur bien connu. A l'âge de 15 ans, elle obtenait son Lauréat, "avec grande distinction de l'Académie de Musique de Québec et plus tard son diplôme de Licenciée à l'Université McGill. Mlle Caillé a joué souvent pour les Clubs de Musique de Montréal et était la pianiste du Studio Marconi jusqu'à son départ pour l'Europe, où elle est venue parfaire ses études, avec Tobias Mathax et Arthur Alexander à Londres. Elle étudia à Paris sous l'éminent compositeur russe Nikolaï Medtner, dont elle est une fidèle interprète. Le prochain récital de Mlle Caillé comprendra des oeuvres de Bach, Schumann, Chopin, Fauré, Jongen et Medtner."

"Hamlet" sera représenté à la salle Moyse les 29, 30 et 31 décembre.

L'active organisation du "Montreal Repertory Theatre", sous la compétente direction de Martha Allan va présenter "HAMLET", à la salle Moyse, les 29, 30 et 31 décembre. C'est le plat de résistance, le clou de la saison théâtrale.

Le "HAMLET" qui nous sera présenté, est tiré de la première édition de 1603, connue sous le nom de Premier Quarto. Martha Allan, après de longues recherches, s'est arrêtée à ce manuscrit qui lui semble être le plus près de la pensée de l'auteur. Les autres éditions de 1604 et de 1623, connues respectivement sous le nom de Second Quarto et de Premier Folio, varient sur de nombreux points de la première édition. La pièce avait dû être remaniée par l'auteur pour répondre aux exigences de Burbage, acteur célèbre et chef de la troupe, qui désirait jouer le rôle principal.

La pièce sera jouée dans des costumes prêtés par le "Hart House" de Toronto. Ces costumes n'appartiennent à aucune époque définie. Avant le règne de la reine Victoria, "Hamlet" était toujours joué en costumes "modernes", quelle que fut la date de la représentation, sous Jacques Ier ou sous George II, George III ou George IV. C'est suivant cette tradition que des fantaisistes ont récemment joué la tragédie en veston et en chapeau melon.

Les décors sont dûs à Son Excellence le Duc de Bessborough, qui les a conçus et fait exécuter. Goethe avait le premier découvert lorsqu'il fit jouer "Hamlet" au théâtre de Weimar qu'il dirigeait, que toute la pièce pouvait se dérouler dans le même décor: la cour du Château. Les soldats montent la garde aux grilles, le Roi y tient sa cour, le grand chambellan de la maison du Roi, y a ses appartements. D'un côté se tient la Chapelle avec l'ossuaire où le vieux Roi est enterré et où Claudius vient prier sur sa tombe. C'est là qu'Ophélie est enterrée comme faisant partie de la maison du Roi. Martha Allan s'est ralliée à cette façon de voir, il n'y aura donc pas de changement de décors.

La distribution est de premier ordre. Elle groupe tout ce que le Canada possède de talent en fait d'acteurs. Tout d'abord, Lord Duncannon, qui a fait son apprentissage de la scène à Cambridge où il remporta de nombreux succès, interprètera le rôle du "Hamlet"; Randolphe Crowe, du "Hart House" de Toronto, le Roi; Helen Trenholme, la meilleure jeune première du M.R.T., la Reine; Basil Dignam, Polonius, Burt Hall, du poste Marconi, Leartes; Henry Donald, Horatio; Beck Dennistoun, de Winnipeg, Ophélie; Doris Hedges, la Duchesse; Rupert Caplan, le Fantôme du Vieux Roi, etc.

La pièce sera dirigée par Martha Allan, elle-même, ce qui est bien la plus sûre garantie de succès.

Au Collège Sainte-Marie

Les élèves du Collège Sainte-Marie, interpréteront au profit des missions de Chine, "Le Combat", drame en quatre actes de Georges Duhamel. C'est une grande et salutaire leçon d'énergie, interprétée avec brio, que vous aurez l'occasion de goûter si vous venez à cette pièce, mardi prochain, le 20 décembre, à 8 h. 30.

Concerto de Brahms au programme de l'Orchestre de Montréal.

Au 56ème concert de l'Orchestre de Montréal, qui aura lieu au théâtre His Majesty's dimanche prochain à 3 heures de l'après-midi, le célèbre violoniste Maurice Onderet jouera le Concerto en Re, Op. 77, de Brahms.

Né en Belgique, Maurice Onderet, fit ses études musicales au Conservatoire de Musique de Bruxelles où il remporta plusieurs prix et distinctions. Après avoir donné plusieurs concerts en Europe, il habite aujourd'hui au Canada et sa réputation ne fait que grandir de jour en jour.

Voici le programme qui sera exécuté demain après-midi:

Ouverture, Hamel et Gretel Humperdinck (1854-1921)

Concerto en Re, Op. 77, Brahms (1883-1897).

Pour violon et orchestre

1.—Allegro.

2.—Adagio.



M. MAURICE ONDERET, violoniste que l'on entendra au Concert de l'Orchestre de Montréal, demain après-midi.

3.—Allegro giocoso, ma non troppo vivace.

Violon Solo: Maurice Onderet

Suite de Ballet: Les femmes de bonne humour, Scarlatti-Tommasini, 1685-1757) (1880).

Procession.....Howells, (1892-).

Huldigungsmarsch, Grieg (1843-1907).

"L'Abbé Constantin" à la Palestre Nationale, le 27 décembre.

Les répétitions de l'abbé Constantin" vont grand train et l'on s'attend à un autre gros succès.



M. Paul-Emile LEBLANC

En effet, cette pièce qui doit être donnée à la Palestre Nationale, mardi soir, le 27 décembre prochain, par La Société Dramatique Paroissiale, dirigée par M. Louis-Philippe Hébert a toujours été, partout où elle fut jouée, un véritable triomphe!

Pièce à caractère et d'un comique irrésistible, elle ne manquera certainement pas de faire rire aux larmes les nombreux habitués de cette société.

La Société Dramatique Paroissiale ne néglige rien pour rendre ses spectacles attrayants et intéressants et ous ceux qui fréquentent ses pièces s'accordent à dire que cette troupe offre toujours des spectacles à point, aussi de toute justice d'aller l'entendre fréquemment, car en plus d'encourager l'oeuvre du "Bon Théâtre" l'on est toujours assuré de passer une agréable soirée.

La date du 27 décembre a été choisie à la demande générale de la clientèle de M. Louis-Philippe Hébert, à cause des vacances de Noël.

L'on se procure les billets à prix populaires en s'adressant à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier ou en téléphonant à FRontenac 3114.

Un nouvel organisme musical

Une nouvelle organisation musicale est actuellement en formation à Montréal; celle d'une fanfare municipale, composée d'un groupe d'anciens musiciens de la Métropole.

La nouvelle organisation, sous la présidence d'honneur de l'honorable M. Fernand Rinfret, maire de Montréal, est organisée par M. Jean Drouin. Elle a pour but de doter Montréal d'une fanfare municipale, analogue à celle des autres grandes villes de la province et du Dominion.

L'entreprise est dès maintenant en bonne voie de réalisation, et l'on a déjà commencé à élaborer le programme de ses activités. La majeure partie des musiciens est choisie et les répétitions commenceront dès le début de janvier 1933, au marché Saint-Jacques, mis à la disposition des organisateurs par l'échevin Léon Trépanier.

Le premier concert sera donné vers le temps de Pâques.

La nouvelle organisation donnera, pendant la saison d'été, des concerts dans les différents parcs de la ville.

La soirée du Théâtre des Petits, à la salle du Gesù.

Un critique qui ne prodigue pas ses éloges inconsidérément a écrit, à propos du "Théâtre des Petits": "Ce que l'Américain dénomme "sophistication" leur est totalement inconnu. C'est avec leur nature simple et naïve, disciplinée par un maître sûr de sa direction, qu'ils jouent ces petites pièces. Et cette pureté, que ne gâte aucune pose ni aucun cabotinage porte mieux que bien des exhibitions savantes et traditionalistes".

Ce sont ces jolis bonshommes — pas des petits phénomènes, Dieu merci, mais d'excellents acteurs et des chanteurs bien stylés — que nous aurons l'avantage d'entendre le 5 janvier prochain, à la Salle du Gésù. Cette soirée sera offerte par la Ligue de la Jeunesse Féminine, et comportera un programme très varié et très intéressant. Les élèves de mademoiselle Camille Bernard sauront tour à tour amuser et attendrir, et raviront sûrement à la hauteur de leur réputation.



EMILE GIROUX, du Théâtre des Petits, qui sur demande, chantera l'air de la Fleur, extrait de Carmen, et le "Petit Bonhomme".

Les billets pour cette soirée du 5 janvier sont en vente dès maintenant au bureau des "ANCIENS DU GESU", rue Bleury.

(Communiqué)

Concert organisé pour le 7 janvier prochain

Le 9 janvier prochain, au Ritz-Carlton, il y aura concert, sous la présidence d'honneur de l'honorable juge Gonzalve Désaulniers et de l'honorable juge Fabre-Surveyer.

Un programme de choix sera offert à l'élite intellectuelle et musicale de Montréal, par Mlle Jeannine Lavallée, diseuse de grand talent, de retour d'Europe, avec le précieux concours de M. Auguste Descarries, pianiste estimé des Canadiens et de M. Ulysse Palysses Paquin, notre sympathique basse, que nous n'avons pas entendu, en concert, depuis trop longtemps.

Un programme de musique et de chant sera offert par M. Auguste Descarries et M. Ulysses Paquin. Mlle Lavallée interprètera des oeuvres de nos principaux poètes canadiens. Un sketch moderne parisien sera interprété par Mlle Jeannine Lavallée et M. Ulysses Paquin.

Pour tous renseignements, s'adresser à FRontenac 9413.

(Communiqué).

ECRIVAIN DU TERROIR A QUI ON DECERNE LE PRIX DE LITTERATURE

Présentation faite par la Société des Gens de Lettres à M. J. de Pesquidoux.

PARIS. — Le jury du Prix de la Littétature régionaliste (fondation Lucien-Graux), réuni à la Société des Gens de Lettres, sous la présidence de M. Paul Chack, premier vice-président, a décerné à l'unanimité le prix à M. Joseph de Pesquidoux.

M. Joseph Pesquidoux est né en Bourgogne, il y a un peu plus de soixante ans, par un malicieux hasard, car il n'en est pas moins un authentique fils du pays d'Armagnac, où il a passé sa vie, surveillé ses biens, fréquenté les paysans et décrit leurs travaux, leurs moeurs et leurs fêtes.

Avant 1914, il avait collaboré à l'"Opinion"; après la guerre, il devint collaborateur du "Temps" et de la "Revue des Deux-Mondes". On avait remarqué ses chroniques de la vie morale, exactes et savoureuses, peinture de tout un riche et pittoresque coin de terre. On fut heureux de les retrouver réunies en volumes (Paris Plon) sous des titres expressifs: "Chez nous" (2 séries), "Sur la glèbe", "Le livre de raison", dont une troisième série va paraître. L'Académie française a décerné à cet ensemble le grand prix de Littérature.

En lui attribuant le prix de Littérature Régionaliste (fondation du Dr Lucien-Graux), la Société des Gens de Lettres a naturellement voulu récompenser le talent d'un écrivain et sa probité littéraire; mais elle a tenu aussi à mettre en lumière l'attachement de M. de Pesquidoux au terroir et la partie morale de l'oeuvre, toute consacrée à magnifier le travail de la terre.

Le prix de la Littérature Régionaliste avait été attribué les années précédentes à Pierre Devoluy (Provence), Paul Cazin (Bourgogne), Serge Barranx (Gascogne), Hubert Fillay (Blésois) et Marcel Pottecher (Alsace).

UN MENSONGE QUI NE PORTA PAS BONHEUR A L'AMOUREUX BARRA

Divorcé, il vola le nom d'un cousin mort pour convoler de nouveau. — Second mariage annulé.

PARIS. — Jusqu'où mensonge peut-il mener...

C'est un livreur, M. Barra, Jean-Joseph-Armand-Henri, de ses prénoms, qui vient de faire l'expérience cruelle des méfaits de l'imagination.

Il venait de divorcer et de jurer que jamais plus il ne se laisserait prendre à ce piège infernal que le mariage représentait pour lui. Sur quoi, il s'éprit à l'instant d'une demoiselle téléphoniste de l'administration des P. T. T. Elle était exquise et pure et s'appelait Armandine. Elle ne voulait se fiancer qu'avec un homme vertueux, qui n'aurait jamais eu d'aventures. Il jura tout ce qu'elle voulut et finit à la veille de son mariage par se trouver très gêné.

LE DIVORCE

Parce qu'enfin, ses papiers, tôt ou tard, devaient dénoncer sa précédente union, son divorce, son expérience conjugale. Il se souvint heureusement à temps d'un sien cousin de La Garnache, en Vendée, un petit mousse qui, à vingt ans, était parti comme fusilier à la bataille des marais de Saint-Gond. Personne que lui ne se rappelait le courageux soldat. Il demanda à la mairie de La Garnache un extrait de naissance de son cousin et, aux yeux de sa fiancée et de la loi, Jean-Joseph-Armand-Henri Barra devint Henri-Joseph-Louis Barra.

—Je n'en mourrai pas! dit-il.

Non, mais ce fut bien pire.

Car voilà que sa tendre épouse se révéla tantôt aussi jalouse qu'présent qu'au passé. Elle fouilla les papiers de son mari et découvrit à la fois le mariage, le divorce antérieurs et une infidélité actuelle.

Armandine demanda le divorce.

MARIEE AVEC UN MORT

—Pardon, répondit-on à son instance. Vous ne pouvez pas divorcer. Vous êtes mariée avec un mort.

A cette révélation, la téléphoniste se trouva mal.

—Mais vous pouvez, ajouta-t-on, demander l'annulation de votre union.

L'évanouissement d'Armandine avait fait du bruit. Le parquet jeta un oeil curieux sur l'affaire et envoya Barra Jean-Joseph-Armand-Henri répondre devant le tribunal correctionnel du délit d'usurpation d'état civil. Me Edgar Faure, usant habilement des intentions virginales du prévenu, obtint qu'il ne fut condamné qu'à 250 francs d'amende. Et le livreur se trouva libre, ne s'étant jamais remarié aux yeux de la loi et de la justice.

Quant à Armandine, elle vient enfin de voir rompre son union par la première chambre du tribunal civil. Me Vigne l'assistait. Me Edgar Faure ne s'y opposait pas au nom de Jean-Joseph-Armand-Henri qui, libéré de toute entrave, assistait au procès en qualité d'observateur.

Il pense du reste se remarier bientôt...

UN MONSIEUR OFFRE GRATUITEMENT

de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchite chronique, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, du rhumatisme, un moyen facile de se soulager promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un voeu. Ecrire par lettre ou carte postale, à M. Vincent, Place Victor Hugo, à Grenoble, France, qui enverra gratis, et franco par courrier les indications demandées.

L'exécution

Les Américains viennent de constater que le gaz est bien lent à envoyer ad patres les condamnés à mort. — L'électrocution ne donne pas des résultats uniformes. — La pendaison.

PARIS — Le "Petit Journal" (Jean Lecoq):

Autrefois, les Américains employaient, pour l'exécution des condamnés à mort, un procédé classique et simpliste: la pendaison. Mais la science, d'une part, et l'humanitarisme, de l'autre, jugeaient ce procédé primitif et cruel. On décida d'avoir recours à l'électrocution.

Mais l'électrocution ne tint pas toujours tout ce qu'on attendait d'elle. Il y eut des ratés. Certains patients résistèrent au courant avec une vigueur inattendue; d'autres furent littéralement carbonisés. Un jour, à Littlerock, dans l'Arkansas, un électrocuté, qu'on croyait mort, ressuscita soudain, tandis qu'on le portait en terre et fit, d'un magistral coup de pied, sauter le couvercle de son cercueil.

ASPHYXIE

Les adversaires de l'électrocution ne manquaient jamais d'exploiter des incidents de ce genre. Car il y a encore en Amérique — et ailleurs — des hommes de science, des médecins persuadés qu'on ne peut jamais être assuré de produire la mort par un choc électrique d'une intensité déterminée, tout dépendant de la force de résistance de l'individu. Un de ces savants, le docteur Franklin Popp, prétend que tout électrocuté qui n'a pas été carbonisé peut être ramené à la vie. Aucun organe n'étant atteint, la résurrection lui paraît certaine.

Bref, ces petits mécomptes amènent les Américains à chercher un moyen d'envoyer plus sûrement et plus humainement leurs condamnés "ad patres". Les expériences de la dernière guerre les incitèrent tout naturellement à recourir aux gaz... Il faut bien que les guerres servent à quelque chose. L'asphyxie devait être rapide et sans douleur. En dix secondes, le patient serait convenablement expédié — c'était le procédé idéal... élégance, propreté, célérité...

MORT HORRIBLE

L'Etat de Nevada jeta son dévolu sur ce nouveau mode d'exécution capitale. On construisit à Carson-City une "chambre léthale" dans laquelle tout fut aménagé pour faire passer rapidement et sans douleur les condamnés de vie à trépas.

Ces jours derniers, un Mexicain, condamné à mort pour assassinat, y fut introduit. A travers les parois de verre de la chambre, quatre-vingts spectateurs suivaient les phases de l'exécution. Ils constatèrent que l'agonie avait duré six minutes et furent horrifiés par les grimaces atroces que fit le patient en expirant.

Faudra-t-il renoncer aux gaz? Revenir à l'électrocution? Les criminalistes du Nevada sont perplexes. Si on revenait tout bonnement à la pendaison? disent certains d'entre eux.

Et voilà comme quoi le mieux est quelquefois l'ennemi du bien.

Récital causerie

M. Auguste Descarries, notre éminent virtuose du piano, donnera, en février prochain, à l'hôtel Ritz-Carlton, un récital-causerie. Nul doute que ce grand événement artistique et social qui fera époque parmi nos activités musicales de l'hiver, sera le plus goûté de la saison.

(Communiqué).

Le rhumatisme, tuez sa cause

L'acide urique dans le sang est la cause du rhumatisme. L'urée, impureté du sang, doit être chassée par le rein. Autrement elle tourne en acide urique qui sous forme de petits cristaux se loge dans les jointures ou entre les muscles et cause un mal atroce. Evitez le rhumatisme en vous tenant le rein en parfait ordre. Rincez-le toutes les trois semaines avec les Pilules Dodd—depuis plus de trois générations tonique et remède favori du rein. Absolument inoffensives. 261F

Pilules Dodd pour le Rein

AUX ANTILLES



Aux iles ensoleillées!

sur le "Duchess"... **28** JOURS ... **$280** ET PLUS

sur l'"Empress"... **14** JOURS ... **$155** ET PLUS

DEUX CROISIÈRES

DE NEW-YORK ... 7 JANV. ... 14 JANV.

Voguez sur une mer d'azur, vers le plaisir et la santé. Visitez des lieux intéressants et pittoresques ... vivez une existence de charme et de repos. Observez comme votre teint devient de plus en plus hâlé à mesure que progresse le voyage. Une expérience dont vous garderez un inoubliable souvenir!

Le **"Duchess of Bedford"** (20,000 tonnes brutes) fera une croisière le 7 janvier touchant 13 ports des Antilles, de l'Amérique du Sud et de la zone de Panama ... 18 jours en mer, 10 jours à terre. L'**"Empress of Australia"** (21,850 tonnes brutes) part le 14 janvier pour les Bermudes, la Jamaïque, La Havane et Nassau ... 10 jours en mer, 4 jours à terre.

991RB

Consultez les plans des paquebots et les itinéraires. Adressez-vous à votre agent local ou au bureau des services maritimes, gare Windsor; au bureau de la ville, 1000, rue Ste-Catherine O., ou à D. R. Kennedy, 201, rue St-Jacques O., PLateau 2211.

PACIFIQUE CANADIEN

LA RADIOPHONIE

SAMEDI, 17 DECEMBRE

C. F. C. F.

8 h.—Sketch humoristique.
8 h. 15.— Musique d'orgue.
8 h. 30.—Causerie sur la musique avec le concours de J. Harrison Isles, directeur de musique (N.B.C.)
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.— Musique de danse.
9 h. 30.—Sketch humoristique.
9 h. 45.—Causerie en anglais par Alexander McQeen, avec le concours d'un quatuor à cordes, sous la direction de M. Walter Blaufuss.
10 h.—Heure des femmes canadiennes.
10 h. 30.—Chant.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Emission commerciale.
11 h. 15. — Chansonnettes françaises.
11 h. 30.—Orchestre de danse.
11 h. 45.—Programme de musique Espagnole.
12 h.—Johnny Marvin, ténor.
12 h. 15.—Duo de piano avec Muriel Pollock et Vee Lawahurst. Voici leur programme:
"Riddle Me This", de "Ballyroo"
"Roll On You Mississipi"
"Star Dust"
"Say It Isn't So?"
"How Deep Is The Ocean?"
"I Know That You Know", de "Oh, Please".
"Let's Kiss and Make Up".
12 h. 30.—Orchestre de concert.
12 h. 45.—Emission commerciale.
1 h.—Cote à l'ouverture de la Bourse.
1 h. 15. — Orchestre Hôtel Lexington.
1 h. 30.—Maurice Marchand, pianiste.
1h. 45.—"Don Giovanni", du Metropolitan Opera.
5 h. 15.—Orchestre de Charles Dornberger.
5 h. 30.—Emissions commerciales.
5 h. 45.—Orchestre de Maurice Meerte.
5 h. 58.—Prévisions atmosphériques.
6 h.— Heure du crépuscule.
6 h. 45.— Emission commerciale.
7 h.—Récital d'orgue.
7 h. 15.—Causerie sur le bridge.
7 h. 30.—Concert des enfants infirmes.
7 h. 45.— Emissions commerciales.
8 h.—Echos des palissades.
8 h. 15.—Le cercle pourpre.
9 h.—Symphonie.
9 h. 30.—Emission commerciale.
10 h.—Whoopee.
10 h. 30.—Trio vocal.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Résultats des parties de hockey.
11 h. 02.—Orchestre de Dornberger.
11 h. 30.—Symphonie de San Francisco.

C. K. A. C.

7 h. 45.—Musique en déjeunant.
8 h.—Sketch.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.—La bonne chanson française.
9 h. 30. — Phil Savage à l'orgue de la salle Tudor.
10 h.—"Bonjour Madame". Température.
10 h. 30 — Ouverture de la Bourse.
10 h. 45. — Mélodies populaires.
11 h. — Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Extraits d'opéra.
12 h. —Emission commerciale.
12 h. 30. — Cote de la Bourse de Montréal et New-York.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U.C.C.
1 h. — Concert de l'hôtel Royal York, Toronto sous la direction de Rex Battle
1 h. 30.—Le quart-d'heure du carabin.
2 h.—Récital d'orgue.
2 h. 15.—Le club de Réforme.
4 h. 30.—Musique de danse du Windsor.
5 h.—L'heure des petits.
5 h. 30.—Orchestre du Ritz Carlton.
5 h. 45.—Température.—Nouvelles—Sommaire,
6 h.—Emission de la Société Saint-Baptiste de Montréal.
Directeur général: M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef de secrétariat.
Troisième émission entièrement réservée aux Franco-Américains.
Causerie par M. le docteur Clément Fréchette, de Leominster, Mass. Sujet: **Les Franco-Américains et la langue française.**
Le programme musical sera exécuté par l'Association des Chanteurs de Verdun (Chorale Tanguay, dirigée par M. le major Roméo Tanguay.
a) Choeur, 1er acte "Faust"
Soliste: M. R. Dagenais, ténor
b) Choeur et valse "Faust"
Soliste: M. Octave Lefebvre, baryton.
c) Chant: M. Ulysse Paquin, basse.
Au piano d'accompagnement: M. Raoul Laberge.
6 h. 30.—Emission commerciale
6 h. 45.—Emission commerciale
7 h.—Emissions commerciales.
7 h. 15.—Sketches.
7 h. 30.—La romance d'Evangéline.
7 h.—L'école sociale populaire.
8 h. 15.—La symphonie de Philadelphie, sous le bâton de M. Léopold Stokowski. En voici le programme:
Interprétation de "Siegfrid", de Wagner.
1. "Siegfrid forgeant l'épée", "Nothing".
2. "Murmures de la forêt".
3. "Siegfrid escaladant la montagne de feu".
4. "Le réveil de Brunhilde".
Intermission
5. Concerto pour piano et orchestre — Hindemith
6. "Tod und Verklarung" — Strauss.
9 h.—Partie de hockey entre Montréal et Canadiens, au Forum, à VEGLP.
10 h. 15.—"Allo Paris".
10 h. 45.—Récital d'orgue.
11 h.—Résultats des parties de la N. H. L.
11 h. 30.—Orchestre de danse de Maurice Meerte.
11 h. 45.—Causerie sur les sports.

DIMANCHE 18 DECEMBRE

C. F. C. F.

1 h.—Emission commerciale.
2 h.—Saxophoniste.
2 h. 15.—Chant.
2 h. 30.—Sketch dramatique.
3 h.—Mélodies sur disques.
4 h.—Le temple de la chanson.
4 h. 30.—Causerie sur les Antilles.
4 h. 15.—Les Reveliers.
5 h. — Concert de l'orchestre de l'hôtel Ritz Carlton.
5 h. 30.—Emission commerciale.
6 h.—Orchestre Paul Whiteman.
7 h.—Programme Pinet et Jarry, dont voici les détails:
1-Sénérade (Mauresque) . . . .Chapi
Orchestre
2-Parle moi d'amour . . Jean Lenoir
Mlle Jeannette Lynch, soprano
3-Danse Egyptienne . . . . . Friml
Orchestre
4-Je Vous ai tant aimé . . Taillefer
M. Roméo Mousseau, ténor
5-La Cumparsita (Tango)
[Radriguez
Orchestre
6-Va t'en . . . . . Verdun
Mlle Jeannette Lynch
7-Papillon Caressant (Mélodie)
[Barthelemy
Orchestre
8-Le Tango des Roses . . . . . Bottiro
M. Roméo Mousseau
9-Fantaisie Eva . . . . . F. Lehar
Orchestre
7 h. 30.—Musique d'orchestre.
8 h.—Programme Chase and Sanborn avec l'orchestre de David Rubinoff .Eddie Cantor, maître de cérémonies.
9 h.—Musique d'opéra.
10 h.—Programme du studio.
10 h. 15.—L'heure exquise.
10 h. 30.—Programme musical
11 h.—Fin de l'émission.

C. K. A. C.

12 h. 30—Musique de fanfare.
12 h. 45.—Société du Bon Parler français.
1 h.—Orchestre de l'hôtel Lasalle.
1 h. 30. — Mélodies.
2 h. — Emission de la Catholic Truth Society.
2 h. 30.—Les Trois Mousquetaires.
3 h.—Symphonie de New-York. Orchestre philharmonique de New-York sous la direction d'Issay Dobrowen. Au milieu du programme, Olin Downes commentera les pièce. des compositeurs au programme.
5 h.—Orchestre de concert du Ritz Carlton.
5 h. 30.—La chanson française, gracieuseté de la maison L.-C. Barbeau.
6 h.—L'heure catholique:
La causerie religieuse à l'Heure catholique du 18 décembre, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée par le R. P. Elphège Brouillet, S.J. Il parlera du voyage de Joseph et de Marie à Bethléem. Cette causerie commence à 6 h. précises. A 6 h. 20 audition de chants religieux par la Chorale St-Jean-Baptiste de Montréal sous la direction de M. Germain Lefebvre.
A 6 h. 40 causerie de Mgr Marin, S.J., administrateur apostolique du Suchow, sur la mission des Jésuites canadiens en Chine.
PROGRAMME
qui sera exécuté par la Chorale Saint-Jean-Baptiste de Montréal
1-Ave Maria (style grégorien)
[Marceau-Boucher
2-Kyrie . . . . . Alexis Contant
3-Introit Dominus: de la messe de Minuit
4-Salve Regina . . . . . O. Ravanello
5-Cor Jésu . . Dr Louis Verscheiden
6-Tu es sacerdos. Abbé L'Orphelin
7-Sanctus et Agnus . . . . . Refice
Directeurs: M. Germain Lefebvre.
Organiste: M. Raoul Paquet.
6 h. 45—4ème acte de l'opéra "Faust", de Gounod.
9 h.—Musique d'opéra.
10 h.—Jack Denny et son orchestre.
10 h. 30. — Ernest Hutchison, pianiste et l'orchestre symphonique Columbia.

C. H. Y. C.

11 h.—Service religieux.
7 h. 30.—Service religieux.

LUNDI, 19 DECEMBRE

C. F. C. F.

7 h. 30.—Les Troubadours.
8 h. 15.—Musique d'orgue.
8 h. 30.—Sketch.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.—Orchestre de danse.
9 h. 30.—Sketch humoristique.
9 h. 45.—Causerie sur la musique.
10 h. — Heure des femmes canadiennes.
10 h. 30.—Fanfare de la Marine des Etats-Unis.
11 h.—Happy Jack.
11 h. 15.—Elsie May Gordon.
11 h. 30.—Musique de chambre.
11 h. 45.—Emission commerciale.
12 h.—Johnny Marvin, ténor.
12 h. 15.—Emission commerciale.
12 h. 30.—Emission commerciale.
12 h. 45.—Trio instrumental.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Musique d'orchestre.
1 h. 30—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
2 h.—Causerie et musique.
2 h. 30. — Emission commerciale.
2 h. 45.—Godfrey Ludlow, violoniste.
3 h.—Programme de la maison Donat Langelier.
3 h. 30.—Emission commerciale.
3 h. 45.—Musique de danse.
4 h.—Radio-Guild.
5 h.—Heure pour les enfants.
5 h. 15.—Programme de danse
5 h. 30.—Radio Club.
5 h. 45. — Sketch.
5 h. 58.—Température.
6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45.—Musique de danse.
6 h. 58.—Emission commerciale
7 h.—Concert.
7 h. 15.—Chant.
7 h. 30.—Théâtre Princess.
7 h. 45.—Orchestre de concert du Château Laurier.
8 h.—Syrup Symphony.
8 h. 30.—La voix de Firestone, avec Richard Crooks, ténor et l'orchestre de William Daly.
9 h.—"Le cadran agréable"; "Le disque de joie", programme de la Northern Electric.
9 h. 30.—Sketch.
10 h. — Sketch.
10 h. 15. — Emission commerciale.
10 h. 30.—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor.
10 h. 45.—Romances sur orgue.
11 h.—Les nouvelles.
11 h. 15.—National Light Opera Emission de l'opéra "Mignon".

C. K. A. C.

7 h. 45. — Musique en déjeunant.
8 h. — Sketch.
9 h. — Emission commerciale.
9 h. 15.—La bonne chanson française.
9 h. 30.—M. Philippe Savage, à la console de l'Impérial.
10 h.—Mélodies populaires.
10 h. 15.—Fédération des oeuvres sociales de santé.
10 h. 30. — Ouverture de la bourse.
10 h. 45.—Musique militaire.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30.—Extraits d'opéra.
11 h. 45.—Les artistes du théâtre Stella.
12 h.—Alice Myette, pianiste.
12 h. 15—Emission commerciale
12 h. 30.—Cote de la Bourse.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U.C.C.
1 h.—Concert du Royal York, sous la direction de Rex Battle.
1 h. 30.—Lunch du Canadian Club. Conférence de M. Beaudry Leman.
2 h.—Récital d'orgue.
4 h. 30.—Cote de la Bourse.
4 h. 45.—Musique sur disques.
5 h.—Concert du Ritz Carlton.
5 h. 30.—Thé dansant, Hôtel Mont-Royal.
5 h. 45.—Cote de la Bourse.
5 h. 50.—Dernières nouvelles. Température. Sommaire des émissions de la soirée.
6 h. — Musique.
6 h. 30.—Récital de saxophone.
6 h. 45.—Programme musical.
7 h. 15.—L'oncle Joe.
7 h. 30. — Emission commerciale.
7 h. 45.—Le Belle Dow.
8 h.—Emission commerciale.
8 h. 15. — Emission commerciale.
8 h. 30.—Association des gradués du McGill.
8 h. 45.—La chanteuse inconnue.
9 h. — Programme de folklore.
9 h. 30.—Le vieux raconteur.
10 h.—Orchestre du Windsor.
10 h. 30.—Orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal.
10 h 45.—Récital d'orgue.
11 h.—Les nouvelles.

MARDI, 20 DECEMBRE

C. F. C. F.

7 h. 30.—Troubadours.
8 h. 15.—Musique d'orgue.
8 h. 30.—Sketch.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.—Emission commerciale
9 h. 17.—Mélodies du matin.
9 h. 30.—Sketch.
9 h. 45.—Causerie sur la musique.
10 h.—Mélodies du matin.
10 h.—Heure des Femmes canadiennes.
10 h. 30.—Emission commerciale.
10 h. 15.—Happy Jack.
11 h.—Chant.
11 h. 15.—Chant.
11 h. 30.—Emission commerciale.
11 h. 45.—Musique de danse.
Midi.—Johnny Marvin.
12 h. 15.—Emission commerciale
12 h. 30.—Emission commerciale.
12 h. 45.—Emission commerciale.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Musique d'orgue.
1 h. 30.—Causerie du Kiwanis.
2 h.—Causerie et musique.
2 h. 30.—Emission commerciale
2 h. 45.—Emission commerciale.
3 h.—Programme de la maison Legaré.
3 h. 30.—Les Troubadours.
3 h. 45—Orchestre Brown Palace.
4 h.—Emission commerciale.
4 h. 15.—Tante Jeanne.
4 h. 45.—Ligue de Securité.
5 h.—Orchestre de danse de Dornberger.
5 h. 15.—Musique de danse.
5 h. 30.—Radio Club.
5 h. 45.—Emission commerciale.
5 h. 58. — Température.
6 h.—Heure du crépuscule.
7 h.—Trio de concert.
7 h. 15—Emission commerciale
7 h. 30.—Institut professionnel du Service Civil.
7 h. 45.—Vanderstraeten-Ecktein, ténor.
8 h.—Causerie sur l'automobilisme.
8 h. 15.—Orchestre de concert du Château Laurier.
8 h. 30.—Emission spéciale.
9 h.—Musique de danse.
9 h. 15.—Emission commerciale.
9 h. 30.—Ed Wynn et sa fanfare de chefs de pompiers.
10 h.—Programme de danse.
10 h. 15.—Sketch.
10 h. 30.—Orchestre de danse du Château Laurier.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Résultats du hockey.
11 h. 02.—Les nouvelles.
11 h. 15. - Emission de "Mignon".

C. K. A. C.

7 h. 45.—Mélodies du matin.
8 h.—Sketch.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.—La bonne chanson française.
9 h. 30.—Phil Savage à l'orgue de la salle Tudor.
9 h. 45.—Emission commerciale.
10 h.—"Bonjour Madame", avec Jovette Bernier.
10 h. 30.—Ouverture de la Bourse. Température.
10 h. 45.—Mélodies populaires.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30.—Causerie sur la puériculture.
11 h. 45.—Extraits d'opéra.
12 h.—Concert spécial.
12 h. 30.—Cote de la Bourse.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U. C. C.
1 h.—Orchestre de concert du Royal York.
1 h. 10.—Lunch du club Rotary.
2 h.—Tante Jamima.
2 h. 30.—Récital d'orgue.
4 h. 30.—Cote de la Bourse.
4 h. 45.—Musique sur disques.
5 h.—Orchestre de l'hôtel Ritz Carlton.
5 h. 30.—Les derniers morceaux populaires.
5 h. 45.—Température. Cote de la Bourse.
5 h. 50.—Nouvelles. Température et sommaire de la soirée.
6 h. 15.—Comédie.
6 h. 30—Par le trou de la serrure.
7 h.—Emission commerciale.
7 h. 15.—Sketch.
7 h. 30.—Emission commerciale.
7 h. 45.—La belle Dow.
8 h. — Heure Provinciale.
9 h.—Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
9 h. 15.—Programme Vapex.
9 h. 30.—Concert du Ritz-Carlton.
10 h. — "Le disque de joie", émission de la Northern Electric.
11 h. 30—Musique de danse. du Royal York.
11 h. 45.—Orgue - Les derniers faits du jour. Résultats des joutes de hockey.

MERCREDI, 21 DECEMBRE

C. F. C. F.

7 h. 30.—Troubadours.
8 h. 15—Musique d'orgue (N BC).
8 h. 30.—Sketch.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.—Sketch.
9 h. 30.—Sketch.
9 h. 45.—Causerie sur la musique.
10 h.—Chant.
10 h. 15.—Heure des femmes canadiennes.
10 h. 45.—Happy Jack.
11 h. — Fanfare de la marine américaine.
11 h. 30.—Musique de danse.
11 h. 45.—Récital de piano.
12 h.—Johnny Marvin.
12 h. 15.—Chansons.
12 h. 30—Emission commerciale.
12 h. 45.—Chant.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Orchestre de danse.
1 h. 30—Concert par l'orchestre du Mont-Royal
2 h.—Causerie et musique.
2 h. 30.—Emission commerciale.
2 h. 45.—Chorale Westminster.
3 h.—Musique de chambre.
3 h. 30.—Musique de danse.
4 h.—Musique de chambre.
4 h. 30.—Emission commerciale
4 h. 45.—Emission commerciale.
5 h.—Heure des enfants.
5 h. 15—Musique de danse.
5 h. 30.—Radio Club.
5 h. 45—Sketch.
5 h. 58—Température.
6 h.—Heure de crépuscule.
6 h. 45.—Emission commerciale.
7 h.—Troubadours de la mélodie.
7 h. 15.—Chant.
7 h. 30.—Orchestre de concert de Charles Domberger.
7 h. 45. Sketch.
8 h.—Causerie de Quest Brown
8 h. 15.—Orchestre de Maurice Meerte.
8 h. 30.—Sketch policier.
9 h.—Aventures de Sherlock Holmes.
9 h. 30.—"Le disque de joie", l'émission de la Northern Electric.
10 h.—Programme de danse.
10 h. 15.—Programme du studio d'Ottawa.
10 h. 30.—La ligue de Sécurité de la province de Québec.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Nouvelles.
11 h. 15.—Cesare Sodero et son orchestre.

C. K. A. C.

7 h. 45.—Mélodies du matin.
8 h.—Sketch.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.—La bonne chanson française.
9 h. 30.—Phil Savage, à l'orgue de la salle Tudor.
10 . — Mélodies populaires
10 h. 15.—L'Association Canadienne-française des Aveugles.
10 h. 30.— L'ouverture de la Bourse. Prévisions atmosphériques.
10 h. 45.—Musique militaire.
11 h.—Poèmes symphoniques
11 h. 45.—Les artistes du théâtre Stella.
12 h.—Rubin Krasner, violoncelliste et Gilbert Hill, pianiste.
12 h. 15.—Programme musical.
12 h. 30—Cotes de la Bourse.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U. C. C.
1 h.—Concert du Royal York. Toronto.
2 h.—Récital d'orgue.
4 h. 30.—Clôture de la Bourse.
4 h. 45.—Musique sur disques.
5 h.—Théâtre des Petits.
5 h. 30.—Thé dansant, hôtel Mont-Royal.
5 h. 50.—Dernières nouvelles Température. Sommaires des émissions de la soirée.
6 h.—Spécial.
6 h. 15.—Emission commerciale.
6 h. 30.—L'école Sociale Populaire. Le R. P. Louis Chagnon, S. J., professeur de philosophie au scolasticat de l'Immaculée Conception donnera sa deuxième causerie sur le capitalisme.
6 h. 45.—Musique.
7 h.—Programme musical.
7 h. 15.—Les légendes du Saint-Laurent.
7 h. 45.—La belle Dow.
8 h.—Emission commerciale.
8 h. 30.—Emission des marchands détaillants canadiens.
9 h. 30.—Le vieux raconteur.
10 h.—Musique de danse.
10 h. 15.—Quatuor de violoncelles.
10 h. 45.—Récital d'orgue.
11 h.—Nouvelles.

JEUDI, 22 DECEMBRE

C. F. C. F.

7 h. 30.—Troubadours.
8 h. 15.—Musique d'orgue.
8 h. 30.—Sketch.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.—Sketch.
9 h. 30.—Sketch.
9 h. 45.—Causerie sur la musique.
10 h.—Mélodies du matin.
10 h. 30.—Emission commerciale.
10 h. 45.—Emission commerciale.
11 h.—Emission commerciale.
11 h. 15.—Programme de l'Association des aveugles.
11 h. 30.—Musique de danse.
12 h.—Johnny Marvin.
12 h. 15.—Sur les ailes de la chanson.
12 h. 30.—Programme musical.
12 h. 45—Sur les ailes de la chanson.
1 h. — La cote à l'ouverture.
1 h. 15. — Musique de fanfare.
1 h. 30. — Concert du Mont-Royal
2 h.—Causerie et musique.
2 h. 30.—Emission commerciale.
2 h. 45.—Petit concert.
3 h.—Programme Langelier.
3 h. 30.—Concert de la fanfare de la marine américaine.
4 h.—Sketch.
4 h. 30.—Emission commerciale
4 h. 45.—Emission commerciale
5 h.—Orchestre de Charles Dornberger.
5 h. 15.—Musique de danse.
5 h. 30.—Radio Club.
5 h. 45.—Sketch.
5 h. 58. — Température.
6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45.—Emission commerciale.
6 h. 58.—Spécial.
7 h.—Chants.
7 h. 15.—Emission commerciale.
7 h. 30.—Emission commerciale
7 h. 45. — Charles Dornberger et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
8 h.—Rudy Vallée et son orchestre, NBC.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 30.—Musique de danse.
10 h.—Musique de danse.
10 h. 15.—Orchestre du Château Laurier.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Les nouvelles. Résultats du hockey.
11 h. 02.—Nouvelles.
11 h. 15.—Cesare Sodero et son orchestre.

C. K. A. C.

7 h. 45.—Le réveil.
8 h.—Sketch.
9 h.—Programme musical.
9 h. 15—La bonne chaison française.
9 h. 30.—Phil. Savage, organiste.
10 h.—Bonjour Madame.
10 h. 30—Ouverture de la Bourse.
10 h. 45.—Mélodies.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30—Le bien-être des enfants.
11 h. 45—Extraits d'opéra.
12 h.—Programme-concert.
12 h. 30—Cotes de Bourse.
12 h. 45.—Causerie agricole de L'U.C.C.
1 h.—L'orchestre de concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30.—Programme musical d'Atlantic City.
2 h.—Tante Jannina.
2 h. 15.—Programme d'histoire naturelle.
4 h. 30.—Cotes de la Bourse.
4 h. 45.—Musique sur disques.
5 h.—Concert du Ritz-Carlton.
5 h. 30.—Programme musical.
5 h. 45.—Dernières nouvelles. —Température. — Sommaire des émissions de la soirée.
6 h.—Musique.
7 h.—Emission commerciale.
7 h. 15.—Emission commerciale.
7 h. 30.—Programme musical.
7 h. 45.—La belle Dow.
8 h.—Sketch.
8 h. 30.—Emission commerciale.
9 h.—Programme musical.
9 h. 15.—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor.
10 h .30.—Orchestre du Mont-Royal.
10 h. 45.—Récital d'orgue.
11 h.—Nouvelles.
11 h. 05. — Transmission des nouvelles du nord.

VENDREDI, 23 DECEMBRE

C. F. C. F.

7 h. 30.—Troubadours.
8 h. 15.—Musique d'orgue.
8 h. 30.—Sketch.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.—Musique de danse.
9 h. 30.—Sketch.
9 h. 45.—Causerie sur la musique.
10 h.—Heure des femmes canadiennes.
10 h. 30.—Emission commerciale.
10 h. 45.—Emission commerciale.
11 h.—Oratorio de Noël de Bach.
12 h.—Johnny Marvin, ténor.
12 h. 15.—Emission commerciale.
12 h. 30.—Chant.
1 h.—La cote à l'ouverture.
1 h. 15.—Emission commerciale.
1 h. 30.—Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
2 h.—Musique de danse.
2 h. 30.—Musique.
2 h. 45.—Petit concert.
3 h.—Programme P.-T. Legaré.
3 h. 30. — Musique de danse.
4 h —Emission commerciale.
4 h. 15.—Tante Jeanne.
4 h. 45.—Concert.
5 h.—Heure des enfants.
5 h. 15.—Orchestre de danse de Charles Dornberger.
5 h. 30.—Radio-Club.
5 h. 45.—Sketch.
5 h. 58. — Température.
6 h. — Heure du crépuscule.
6 h. 45.—Emission commerciale.
7 h.—Trio de concert.
7 h. 15.—Chant.
7 h. 30.—Orchestre de concert de Charles Dornberger.
7 h. 45.—Théâtre Princess.
8 h.—Sketch.
9 h.—Concert de fanfare.
9 h. 30.—Intermède.
10 h.—Programme de danse.
10 h. 15 .—Le Petit Forum.
10 h. 45.—Orgue.
11 h.—Nouvelles.
11 h. 15. — Nocturnes.

C. K. A. C.

7 h. 45.—Mélodies du matin.
8 h.—Sketch.
9 h.—Emission commerciale.
9 h. 15.—La bonne chanson française.
9 h. 30.—Phil Savage, organiste à la console de l'Impérial.
10 h.—Mélodies populaires.
10 h. 15.—Causerie sur l'hygiène.
10 h. 30.—Ouverture de la Bourse.
10 h. 45.—Musique militaire.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30.—Causerie sur la puériculture.
11 h. 45.—Les artistes du Stella.
12 h.—Trio musical.
12 h. 30.—Cotes de Bourse.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U. C. C.
1 h.—Concert de l'hôtel Royal York.
2 h.—Récital d'orgue.
4 h. 30.—Cotes de Bourse.
4 h. 45.—Musique sur disques.
5 h.—Concert du Ritz-Carlton.
5 h. 30.—Thé dansant, hôtel Mont-Royal.
5 h. 45.—Cotes de Bourse.
5 h. 50.—Nouvelles, température, sommaire.
6 h.—Musique.
6 h. 15.—Emission commerciale.
6 h. 30.—Emission commerciale.
7 h.—Emission commerciale.
7 h. 15.—Emission commerciale.
7 h. 30.—Orchestre de l'hôtel Plaza.
7 h. 45.—La belle Dow.
8 h.—Heure provinciale.
9 h. — Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.
9 h. 15.—Orchestre du Ritz-Carlton.
9 h. 30.—A être annoncé.
10 h.—Le "disque de joie" — Emission de la Northern Electric.
10 h. 30.—Orchestre du Royal York.
10 h. 45.—Musique d'orgue.
11 h.—Derniers faits du jour.
11 h. 05.—Nouvelles du nord.

M. G. H. CHABOT A SON DERNIER REPOS

ST-JEAN-BAPTISTE DE ROUVILLE, 4. (Du corr. de la "Patrie").—Récemment ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Georges-Henri Chabot, décédé à l'âge de 24 ans, à l'hôpital de Saint-Hyacinthe, après une courte maladie.

Il laisse pour pleurer sa perte: son épouse, née Ernestine Brodeur; deux fillettes, Madeleine et Lorraine; son père, M. Amédée Chabot; ses frères, Ernest et Richard Chabot; ses soeurs, Mme Moïse Desnoyers (Sidonie), Mme Honoré Laflamme (Thérèse), Mme Arthème Lambert (Augustine), Mme Roméo Normandin (Cécile), Mlles Gilberte, Marguerite et Jeanne Chabot.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J. O. Gadbois, curé de la paroisse. Le service fut chanté par l'oncle du défunt, M. l'abbé Rodrigue Desnoyers, curé de Saint-Aimée, assisté des abbés Loiselle et Desnoyers, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. F.-X. Blanchard, Rodolphe Lambert, Eddy Meunier, Freddy Hamel, Romuald Chabot, Elphège Grenier. Le deuil était conduit par son père, M. Amédée Chabot, et son beau-père, M. Louis Brodeur.

Dans le cortège, on remarquait: M. et Mme Moïse Desnoyers, M. et Mme Honoré Laflamme, de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Arthème Lambert, M. et Mme Roméo Normandin, M. Ernest, M. et Mme Richard Chabot, Mlles Gilberte, Marguerite et Jeanne Chabot, Mlle Bernadette Desnoyers, de Saint-Aimée; M. Léo-Paul Guertin, M. et Mme Alphonse Brodeur, M. et Mme Eustache Brodeur, Mme Louis Brodeur, M. et Mme Georges Viens, M. et Mme Georges Béïsle, M. Etienne Larose, M. Lucien Fontaine, Mlle Jeannette Morin, M. et Mme Ovide Desnoyers, M. et Mme Alp. Clément, M. et Mme P.-H. Poirier, M. et Mme Albert Beaudet, Mme Albert Desnoyers, Mlle Annette Desnoyers, M. et Mme Lucien Desnoyers, M. et Mme Georges Desnoyers, Mme Albany Pion, M. Armand Beaudry, MM. Georges, Marcel et Roger Clément, de Montréal; M. et Mme Alfred Desnoyers et leur fille, Rollande, de Saint-Jérôme; M. et Mme Alfred Trudeau, de Sainte-Julie; M. et Mme Philibert Chabot, M. et Mme Stanislas Chabot, M. et Mme Odias Chabot, M. et Mme Eucilide Meunier, M. et Mme J.-Bte Guertin, M. Jos. Chabot, M. Victor Chabot, de Saint-Hyacinthe; Rolland Chabot, Geo. Chabot, Conrad Chabot, Bernard Chabot, Abel Chabot, M. et Mme Donat Chabot, B. Chabot, N. Chabot, M. et Mme Emile Alix, Daniel et Marcel Guertin, Roer Meunier, Mlles Lucille Gracieosa, Brigitte Guertin, Diane Meunier, Mme F.-X. Blanchard, Mme Elphège Grenier, M. et Mme Jos. Boulais, M. et Mme Clodomir Bédard, M. et Mme R.-E. Guertin, M. et Mme J.-Bte Mercy, M. et Mme Xavier Grenier, M. et Mme Paul Grenier, M. et Mme N. Noiseux, M. Théodore Lambert, M. et Mme Geoe Lambert, M. et Mme Apollinaire Robert, M. Delphis Blanchard, M. et Mme Arthur Hamel, M. Fabien Barré, MM. E. Beaudry, Rolland Blanchard, Rodrigue Blanchard, Léo Blanchard, M. et Mme Camille Chagnon, M. et Mme Victor Vincelette, M. et Mme H. Grenier, M. et Mme Louis Beauregard, M. N. Noiseux, M. F. Brouillette, M. Georges Hamel, M. et Mme Léo Lemonde, Mme et Mlle Bellemare, M. Charles Guertin, M. LaMarre, Mme Trottier, M. et Mme H. Denis, Mme Louis Robert, Mme Jean Benoit, M. et Mme Adrien Guertin, M. et Mme Lucien Dussault, M. et Mme Ernest Viens, Mme Georges Béïsle, M. Etienne Larose, M. Lucien Fontaine, Mlle Jeannette Morin, M. et Mme Ovide Desnoyers, M. et Mme Alp. Clément, M. et Mme P.-H. Poirier, M. et Mme Albert Beaudet, Mme Albert Desnoyers, Mlle Annette Desnoyers, M. et Mme Lucien Desnoyers, M. et Mme Georges Desnoyers, Mme Albany Pion, M. Armand Beaudry, MM. Georges, Marcel et Roger Clément, de Montréal; M. et Mme Alfred Desnoyers et leur fille, Rollande, de Saint-Jérôme; M. et Mme Alfred Trudeau, de Sainte-Julie; M. et Mme Philibert Chabot, M. et Mme Stanislas Chabot, M. et Mme Odias Chabot, M. et Mme Eucilide Meunier, M. et Mme J.-Bte Guertin, M. Jos. Chabot, M. Victor Chabot, de Saint-Hyacinthe; Rolland Chabot, Geo. Chabot, Conrad Chabot, Bernard Chabot, Abel Chabot, M. et Mme Donat Chabot, B. Chabot, N. Chabot, M. et Mme Emile Alix, Daniel et Marcel Guertin, Roer Meunier, Mlles Lucille Gracieosa, Brigitte Guertin, Diane Meunier, Mme F.-X. Blanchard, Mme Elphège Grenier, M. et Mme Jos. Boulais, M. et Mme Clodomir Bédard, M. et Mme R.-E. Guertin, M. et Mme J.-Bte Mercy, M. et Mme Xavier Grenier, M. et Mme Paul Grenier, M. et Mme N. Noiseux, M. Théodore Lambert, M. et Mme Geoe Lambert, M. et Mme Apollinaire Robert, M. Delphis Blanchard, M. et Mme Arthur Hamel, M. Fabien Barré, MM. E. Beaudry, Rolland Blanchard, Rodrigue Blanchard, Léo Blanchard, M. et Mme Camille Chagnon, M. et Mme Victor Vincelette, M. et Mme H. Grenier, M. et Mme Louis Beauregard, M. N. Noiseux, M. F. Brouillette, M. Georges Hamel, M. et Mme Léo Lemonde, Mme et Mlle Bellemare, M. Charles Guertin, M. LaMarre, Mme Trottier, M. et Mme H. Denis, Mme Louis Robert, Mme Jean Benoit, M. et Mme Adrien Guertin, M. et Mme Lucien Dussault, M. et Mme Ernest Viens, M. et Mme Ph. Tétrault, M. et Mme Amédée Grenier, M. et Mme Valmore Grenier, M. U. Lafrance, MM. P. et Jos. Tétrault, M. et Mme N. Robert, M. et Mme A. Viens, Mlles Marthe, Madeleine, Hortense et Danielle Désautels, M. Victor Lahaise, Mlle Léa Berger, MM. Lionel Lahaise, E. Larose, Mlles Clara, Marie-Anne et Thérèse Larose, Mme Georges Larose, MM. Armand et H. Beauregard, Richard Grenier, Mme Georges Noiseux, M. Roger Lambert, M. et Mme Jos. Loiselle, M. Arthur Loiselle, M. et Mme Godfroy Loiselle, Mme Léonard Loiselle, M. et Mme Adélard Morin, M. et Mme Louis Laflamme, M. Gérard Laflamme, M. et Mme Laplerre, M. Jos. Laplerre, Mme Benoit, M. et Mme O. Normandin, M. et Mme Phaneuf, M. Tancrède Gaboury, M. et Mme Roméo Larocque, M. et Mme Elp. Phaneuf, Mme J.-Bte Desnoyers, M. McLean, M. François McLean, Mme L. Rémi, M. et Mme François Grenier, M. et Mme Louis Vincelette, et plusieurs autres.

HENRYVILLE

HENRYVILLE, 25. (Du corr. de la "Patrie").—Récemment ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Bérard, née Mélanie Boudreau, décédée à l'âge de 79 ans. La défunte était Dame de Sainte-Anne et elle reçut les honneurs de la congrégation. Les porteurs étaient: MM. Arthur Clouâtre, Joseph Hébert, Aimé, Honorat et Emile Boudreau, et Orpha Coupal. Elle laisse dans le deuil: un frère, M. Baptiste Boudreau, de Montréal; trois soeurs, Mme Olivier Morin, de Henryville; Louis Dupont et Olivа Hébert, de Holyoke, Mass.

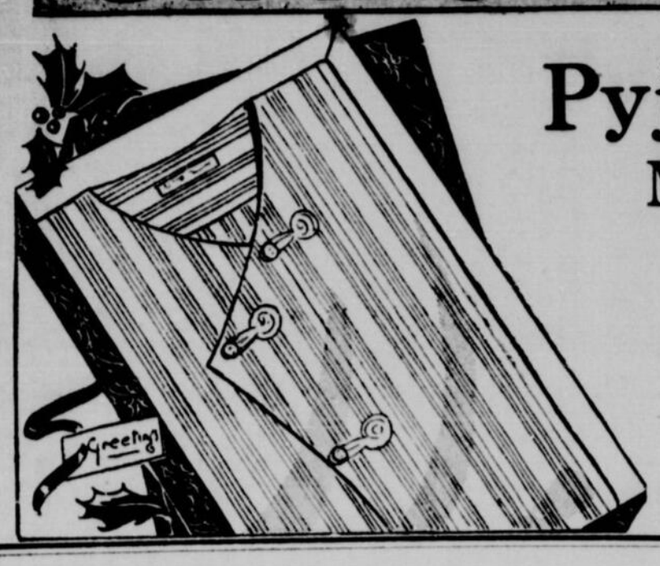
—Mme Sylvio Lestage, de New-Bedford, Mass., visite ses nombreux parents et amis, à Napierville, Henryville et Saint-Jean.

Présentation de 4 Autos Gratis



**Ces quatre autos ont été données par l'Association Internationale des Manufacturiers dans le concours qui s'est terminé le 25 juin dernier. Mme Hormidas Boileau demeurant à 7448 Châteaubriand, Montréal, a gagné un Graham Page 8

SIMPSON SERA Ouvert ce Soir



Pyjamas de Broadcloth Anglais
Moitié Prix pour Un Jour Seulement

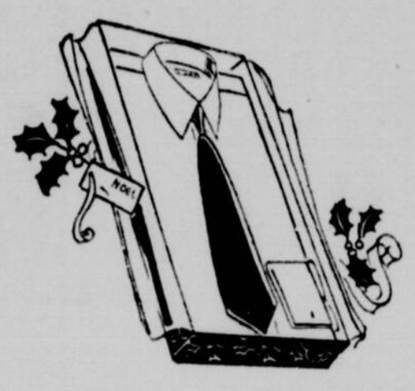
Se vendaient régulièrement $5.

Une occasion de vous choisir plusieurs cadeaux de Noël. Superbe qualité de Broadcloth anglais épais et tissé serré. Faits d'après les indications de Simpson par un bon manufacturier canadien. Demandez une boite de Noël. Grandeurs 36 à 44.

Pas de commandes téléphoniques ou postales.

Simpson, au rez-de-chaussée





Chemises de Broadcloth "Sanforized" Blanc

Col à part ou à même

Ces chemises de broadcloth irrétrécissable, c'est le sens de Sanforized sont de qualité exceptionnelle. Donnez-les en cadeau de Noël. Broadcloth anglais de deux brins et lustré. Différentes longueurs de manches. Encolures 13½ à 17½.

1.98

Chaussettes "McGregor" pour Hommes

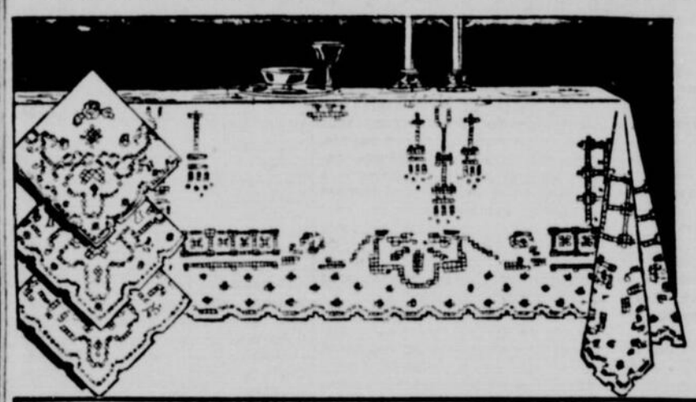
Pointures 10 à 11½. Qualité supérieure de tricot pure laine. Couleurs variées. Panneaux de côtés et losanges contrastants. Donnez-les en étrennes de Noël.

.69

Simpson, au rez-de-chaussée



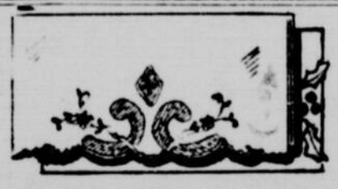
Ravissantes Parures de Table à Dîner—Rég. 39.50 et 49.50



Aucune femme ne saurait voir ces parures en toile sans en désirer une! Riche toile crème avec travail de mosaique et un patron appliqué de riche broderie — chaque point est fait à la main. Il ne nous en reste que quelques-unes — achetez-en donc une maintenant — pour Noël. Dimensions des nappes 72" x 90" et 72" x 108" avec 12 serviettes de tables harmonisantes.

$25

Profitez des conditions faciles de notre Home Lovers Club! $2.50 comptant, la différence en 6 mensualités égales. Pas d'intérêt.



Serviettes d'Hôtes, Brodées à la Main, ch.

.49

Un charmant cadeau — à moins de $1. — serait une paire de ces jolies serviettes d'hôte. Serviettes espagnoles, italiennes et chinoises dans les plus attrayants patrons, imaginables. Pas de commandes par téléphone, s'il vous plait.



Taies d'Oreillers Brodées, dans une Boite

La paire 1.00

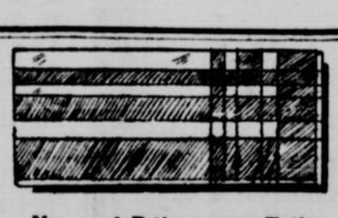
Taies d'oreillers brodées irlandaises, de beau coton blanc, avec bande de couleur d'un pouce à point d'ourlet. Le choix de bleu, rose, or, vert ou mauve.



Nappes Damassées en Toile Irlandaise

Chacune 1.98

Ces nappes se vendaient $3.50! Ayant 70" x 88" de dimensions, elles sont de belle toile damassée irlandaise, avec polis dessins floraux, tels que rose, rose sauvage, pensée et autre.



Nappes à Déjeuner en Toile Irlandaise

.68

Voici un cadeau pratique et attrayant — qui sera certainement apprécié. Belle qualité de grosse toile irlandaise avec bordures de couleur en rose, bleu, vert ou or. 52 x 52 pouces.

Simpson, au quatrième

Taies d'Oreillers en Toiles Irlandaises

Songez-y, des taies d'oreillers en pure toile irlandaise, au prix du coton. Faites vos achats de bonne heure — elles ne dureront pas longtemps à ce prix.

La paire .69

Donnez lui des Gants de Chevreau Français



Longueurs 4 boutons si recherchée. Chapeau français fin et souple. Noir, noir et blanc, negrita, brun, beige, coquille et blanc. Pointures 5¾ à 7½.

Une ou deux paires de gants représentent un cadeau très appréciabe. Si vous hésitez sur le choix d'un cadeau, offrez des gants et vous serez rassurée.

Simpson, au rez-de-chaussée

Donnez lui des Bas "Orient"

et elle sera heureuse à Noël



C'est un cadeau toujours apprécié et de plus la collection "Orient" est une garantie de qualité et de chic. En boîte de Noël sur demande. Tous les nouveaux coloris. Pointures 8½ à 10½.

$1.

No 220.—Chiffon mat de soie tome véritable. Soie du haut au bout. Bien renforcés d'une façon invisible. Talon moderne.

No 110.—Soie moyenne bien renforcés aux points d'usure. Rayure violette au haut.

1.50

No 536.—Chiffon clair "Dulfene"—45 fin. Soie mate torse. Soie jusqu'au haut et au bout.

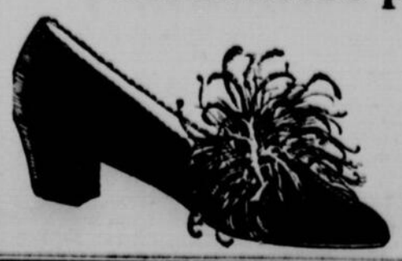
No 300.—Soie moyenne. Pied bien renforcé. Talon art moderne. Haut à picot et rayure violette au haut.

2.00

No 900.—Chiffon ultra clair — 45 fin. Véritable soie grenadine. Soie du haut au bout.

No 365.—Soie d'usage très épaisse. Un bas idéal pour tous les jours.

Pantoufles pour Femmes



.99

Pour cadeaux

Jolies mules ou pantoufles de pyjama en crêpe noir, avec doublure et garniture en plumes rouge, bleu, argent ou or. Pointures 3 à 8 dans le lot.

Simpson, au deuxième

Le Cadeau qui Plait—La Lingerie

Entièrement faite à la main—Garnie de riche dentelle



A—Chemise de nuit garnie de dentelle écrue et de jours. Rose thé. . . . 9.95

B—Culotte step-in avec appliqués de dentelle. Rose thé. 5.95.

C—Chemises de nuit de satin avec riche dentelle. Rose thé. 14.95

D—Un jupon tailleur avec broderie riche découpé. Rose 5.95

E—Chemise de nuit. Garniture de dentelle. . 9.95

F—Superbe jupon avec riche garniture de dentelle. Rose. 6.95

G—Jupon Rose thé avec bordure de dentelle et broderie. Rose thé. . . 9.95

H—Jupon rose thé avec magnifique dentelle écrue. 14.95

J—Parure de danse bleu pâle avec dentelle. . 5.95

K—Chemise de nuit rose avec bordure bleue et broderie. 6.95

Simpson au quatrième

LA JOURNEE D'HIER A ETE LA PLUS FROIDE DE LA SAISON ET A MARQUE 8 DEGRES SOUS ZERO

Le thermomètre enregistre 17 degrés à Saint-Laurent à 7 heures hier matin. – Un jeune homme se gèle les pieds et à l'hôpital on croit que l'amputation pourra être évitée. – Froid plus humide ce matin.

La journée d'hier à Montréal a été l'une des plus froides que l'on ait expérimentées depuis le commencement de la saison et plus froide que l'an dernier à pareille date, puisqu'alors le thermomètre enregistrait une température maximum de 34 degrés et un minimum de 8 degrés au-dessus de zéro.

Les statistiques officielles de l'observatoire de l'université McGill démontraient hier que le thermomètre avait atteint son plus bas niveau à 8 degrés sous zéro, mais sur l'île de Montréal d'autres thermomètres enregistrèrent des températures encore plus basses. Saint-Laurent détint la tête de liste avec 18 degrés en bas de zéro à 7 heures du matin, et au milieu du jour, le thermomètre marquait 8 degrés. A 7 heures hier soir, il était redescendu à 11 degrés.

A Dorval, la température tomba à 17 degrés en bas de zéro vers 7 heures et à 14 degrés à 6 heures. Ville LaSalle, enregistra 16 degrés en bas de zéro à 8 heures hier matin et six degrés à 7 heures hier soir. Lachine et Sainte-Anne de Bellevue, enregistrèrent 12 degrés en bas de zéro à 7 heures du matin. Hier soir, Lachine, enregistra 10 degrés et Sainte-Anne de Bellevue, 12 degrés. La température fut à peu près la même à Pointe-Claire.

Bien que le froid se soit fait fortement sentir, hier, la baisse de température n'enregistra pas cependant de record, car le thermomètre marqua 17 degrés sous zéro, un 16 décembre, dans le passé.

Néanmoins, le froid fut assez vif pour geler les pieds d'un homme travaillant dans la partie nord de la ville, qui dut être transporté à l'hôpital Saint-Luc, rue Saint-Denis. La victime, Léopold Casgrain, âgé de 28 ans, 6400, rue Casgrain, était dans un état satisfaisant hier soir et on croit qu'il ne sera pas jugé nécessaire de pratiquer l'amputation des membres gelés.

Plusieurs citoyens, particulièrement ceux qui travaillent la nuit ou de bonne heure le matin se gelèrent les oreilles, les pieds et les doigts.

TOUTE UNE EPIDEMIE DE VOLS EFFECTUES DANS NOS ECOLES

La commission étudie hier les moyens de mettre fin à cet état de choses. —Effets disparus pendant l'heure des classes. — Demandes des manufacturiers.

A une réunion régulière du conseil administratif de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, tenue hier après-midi sous la présidence de M. Victor Doré, président de la Commission, il a été porté à l'attention des commissaires que toute une épidémie de vols de vêtements et autres effets appartenant aux élèves ont lieu depuis quelques jours dans diverses institutions qui sont sous la juridiction de la commission. Des manteaux, des chapeaux, des casquettes, des foulards et des gants ont disparu des armoires métalliques où ils avaient été laissés, et une bicyclette a même été enlevée dans une salle de récréation où, la roue d'arrière immobilisée au moyen d'une chainettte en acier, son jeune propriétaire la croyait à l'abri de tout enlèvement. Ces vols ont tous été effectués pendant l'heure des classes.

La commission a décidé de rappeler sévèrement aux concierges et gardiens des écoles qu'ils ne doivent cesser d'exercer la surveillance la plus étroite et la plus incessante pour protéger les effets des écoliers et aussi s'assurer si possible quels sont les auteurs de ces vols, afin que ces personnes peu scrupuleuses soient à l'avenir, ou pour quelque temps du moins, mis en état de respecter davantage les biens qui ne sont pas leurs. D'ailleurs, la police a aussi été avisée et a promis d'apporter une attention toute spéciale aur les agissements de certains individus qui ont récemment été vus par trop souvent rôder près des écoles aux heures où les élèves sont dans leurs classes et que les salles de récréation ainsi que les corridors, et en conséquence les gardes-robes qui s'y trouvent sont le moins surveillées et peuvent offrir une proie invitante pour les kleptomanes.

Une firme qui fabrique à Montréal des portes, châssis et autres articles en bois qui entrent dans la construction des bâtisses, a écrit à la commission, invitant cette dernière à demander aux entrepreneurs d'écoles d'encourager à l'avenir les manufacturiers qui ont leurs fabriques établies ici et qui emploient des ouvriers de cette ville, de préférence aux manufacturiers du dehors.

Les commissaires discutèrent cette question, qui n'est pas nouvelle pour eux, puisqu'elle est depuis plusieurs semaines déjà à l'étude, et finalement ils décidèrent de la laisser encore en suspens. Une fois de plus, on jugea que ce problème d'encourager tel manufacturier ou fournisseur plutôt que tel autre est le plus épineux qui soit. En effet, ce problème invite à considérer à la fois le moyen d'encourager les fabriques et manufactures qui payent des taxes à la métropole et qui en plus donnent du travail aux ouvriers de cette ville, puis le fait que nombre de manufacturiers ont des bureaux à Montréal, mais continuent d'avoir leur principale place d'affaires ailleurs, et aussi la nécessité de donner aux entrepreneurs, et donc à la commission en définitive, toute la protection voulue contre le prix trop élevé des matériaux de construction, en ne bloquant pas les mouvements d'une légitime et honnête concurrence.

Des équipes de gourct, demandent la permission de se servir, les unes gratuitement et les autres en payant, le soir ou les dimanches après-midi, des patinoires situées dans les cours de certaines écoles de la commission. Les membres de cette dernière, ne peuvent pas accorder pareille permission vu qu'un règlement existe depuis plusieurs années défendant la chose, et qu'il est dans l'intérêt de la bonne discipline scolaire que ce règlement ne soit pas rescindé, pour le moment du moins.

Etaient présents à cette séance de la commission: MM. Victor Doré, Monseigneur A.-V.-J. Piette, le chanoine A. Sylvestre, l'abbé F.-M. Elliott, l'abbé C.-R. Caron, C.-A. Daigle, B. Bonnier, J.-A. Jarry, Ernest Gosselin, René Charbonneau, le juge Frank Curran, A.-F. Larose, E.-J. Mullally, Hector Perrier, Jean Casgrain, secrétaire, Roméo Delcourt, trésorier, et M. Vincent.

Notre concours Casse-tête

LA SÉRIE D'ÉLIMINATION

Les concurrents qui ont réussi à obtenir le chiffre maximum des problèmes de notre concours casse-tête attendent avec une impatience fébrile la réception des problèmes de détail. Un grand nombre nous téléphonent ou nous écrivent nous disant leur crainte de les recevoir en retard ou bien que des concurrents les reçoivent avant eux.

Pour obvier à tout retard et éviter tout favoritisme non intentionnel voici les dispositions que nous avons prises: Les autorités postales dont M. Gauthier en charge des dépêches de ville et M. Brodeur en charge des dépêches de campagne verront personnellement à ce que la livraison des problèmes soit faite à la même heure lundi prochain dans toute la province, ceci doit assurer les concurrents encore une fois que nous faisons tous nos efforts pour que dans les concours de "La Patrie" il y est justice pour tous et aucun favoritisme.

Donc en résumé: les problèmes sont confiés par nous aux autorités postales pour livraison spéciale; tous les concurrents seront sur le même pied quant au temps alloué pour les solutions; tous devront mailer leurs solutions pas plus tard que mercredi soir, aucun retard ne sera excusé et ceci est bien compris. En plus nous avertissons les concurrents qu'ils peuvent s'attendre à de fortes difficultés et qu'ils devront se contenter de réussir le mieux qu'ils pourront. Comme dans le concours nous garantissons que personne ne connait les solutions et d'ailleurs c'est une garantie inutile car les concurrents eux-mêmes verront bien que personne n'a pu les faire.

Nous rappelons que les concurrents détaillants n'ont pas le droit de prendre part au concours de consolation et n'ont pas non plus à envoyer 25 centins pour la série d'élimination, seulement ceux qui n'ont pas pu se qualifier avec un montant total de 29,530 ont le droit de participer au concours de consolation.

CONCOURS DE CONSOLATION

Les adhésions continuent à nous arriver de plus en plus nombreuses, ce petit concours de consolation est ni plus ni moins qu'un défi lancé par notre expert de solutionner les problèmes de détail. Le droit d'entrée de 25 centins lui aidera à couvrir les frais d'impressions et de poste. Les concurrents qui ont trouvé ses problèmes intéressants dans le concours trouveront ceux qu'il leur offre aujourd'hui doublement attrayants.

Le premier prix offert comme chacun sait est $25.00 en argent, et il sera vraiment curieux de voir si le gagnant parviendra à obtenir un chffre plus élevé que le gagnant du ord "8".

Les problèmes du concours de consolation seront envoyés par malle 22 décembre et devront être retournés pour le 29 décembre, ceux qui sont intéressés à prendre part devront cependant faire leur demande immédiatement se servant du coupon que nous publions ci-dessous et inclure une somme de 25 centins.

Remplissez ce coupon et retournez-le avec 25 centins.

À L'EXPERT,
"LA PATRIE", Montréal.

J'inclus la somme de 25 centins, veuillez me faire parvenir les problèmes pour le concours de consolation. Je devrai les solutionner et vous les retourner pas plus tard que le 29 décembre.

NOM .....

ADRESSE .....

Continuant la reproduction des problèmes solutionnés nous publions aujourd'hui les numéros 5 et 6 du concours casse-tête avec les totaux obtenus.

PROBLEME No 5

f	f	f	k	f	
A	R	D	V	10	840
k	k	k	k	k	
A	D	8	6	3	310
c	c	c	c	c	
10	8	7	4	2	285
p	p	p	p	p	
V	8	5	3	2	265
k	f	p	c	f	
7	7	7	2	2	220
					1,420

PROBLEME No 6

k	k	k	k	k	
A	V	8	7	3	310
c	c	c	c	c	
V	10	8	3	2	295
f	f	f	f	f	
D	V	9	8	6	280
p	p	p	p	p	
D	V	9	8	2	265
k	f	p	c	f	
R	R	R	4	4	230
					1,380

M. VICTOR MORIN EST ELU PRESIDENT DES NUMISMATES LOCAUX

L'élection annuelle de la société des Numismates et Antiquaires a eu lieu hier soir.

Le docteur W. D. Lighthall devient président honoraire et M. Victor Morin, président actif de la société des Numismates et Antiquaires de Montréal pour la nouvelle année, à la suite des élections annuelles qui ont été tenues hier soir, aux quartiers-généraux, le château de Ramezay.



M. VICTOR MORIN

Les officiers de la société sont maintenant, en plus des personnes déjà nommées : vice-présidents, MM. S. M. Baylis, S. W. Ewing, le colonel E. W. Lyman, Ludger Gravel, E. Z. Massicotte, P. O. Tremblay ; secrétaire archiviste, Eustace C. Wurtele ; secrétaire correspondant, le docteur A. H. MacCordick ; trésorier, Pemberton Smith ; curateur, P. O. Tremblay ; assistant curateur, L. A. Renaud ; bibliothécaire, Montarville Boucher de la Bruère ; conseillers, le docteur W. H. Atherton, Lionel Judah, Donald F. Angus, J. Douglas Ferguson, O. H. H. Lapalme, L. H. Cantin, Louis Fontaine, Théo. Brassard ; vérificateurs: S. W. Ewing et Louis Fontaine ; gardienne, Mlle Anna O'Dowd.

La démission de Mlle K. M. Cooper, secrétaire depuis neuf ans pour accepter un autre poste dans une autre section de la société, a été marquée par un vote de remerciements pour ses travaux actifs.

A la suite de l'assemblée annuelle, l'assemblée mensuelle régulière eut lieu et le docteur A. H. MacCordick donna une causerie avec projections lumineuses sur un voyage de Montréal à Gaspé.

FEU M. RUFIANGE

Nous sommes au regret d'apprendre la mort de M. J.-A. Rufiange, 90 ans 3 mois décédé ce matin à la demeure de son fils le docteur J.-E. Rufiange, 355 parc Georges-Etienne Cartier, Saint-Henri.

Le défunt était l'époux de feu Amaryllis Denault. La dépouille mortelle est exposée à la demeure de son fils le docteur Rufiange. La date des funérailles sera annoncée plus tard.

ON EN VIENDRAIT A UNE ENTENTE QUANT AU SALAIRE DE 1933

Nouvelle réunion entre officiers de la Compagnie des tramways et de l'Union.

La question des salaires à la Compagnie des tramways de Montréal sera probablement réglée lundi, a-t-on laissé entendre hier, lorsque les représentants de l'union ont déclaré qu'ils étaient prêts à rencontrer les officiers de la compagnie en n'importe quel temps. On a dit qu'une autre réunion entre la compagnie et ses employés aurait lieu lundi.

La diminution de dix pour cent projetée affectera tous les employés et les officiers de la Compagnie sans exception, a-t-on appris du secrétaire financier de l'union des employés de tramway, M. P. Corriveau. Cette déclaration a été confirmée par le colonel J.-E. Hutchison, vice-président et directeur-gérant de la Compagnie.

Si la compagnie veut équilibrer son budget pour 1933, la réduction de dix pour cent est nécessaire, a-t-on dit, et il n'y a pas de possibilité de réduction dans le prix des billets de tramway. Au contraire, a dit M. Corriveau, la situation est telle que la compagnie doit réduire ses salaires ou augmenter les taux.

"La compagnie de Tramway n'a pas l'intention d'augmenter les taux dans le moment, vous pouvez en être assuré", a déclaré le colonel Hutchison, lorsqu'on a attiré son attention sur la déclaration de l'officier de l'union.

Interrogé au sujet de la nouvelle à l'effet qu'il y aurait une diminution de $5,000 par jour dans les revenus de la compagnie, comparativement aux mêmes dates l'an dernier, M. Hutchison a dit que les recettes quotidiennes variaient grandement. Il peut arriver qu'une journée la baisse soit de $5,000, et une autre de $7,000, mais, a dit le colonel, je crois que les chiffres donnés sont approximativement exacts.

On devra démontrer que la réduction de dix pour cent est justifiée si l'on veut que les employés l'acceptent, a déclaré M. Corriveau. Les employés, a ajouté encore ce dernier, sont prêts à des concessions, mais ils ne veulent pas admettre une réduction aussi considérable que dix pour cent.

Le présent contrat entre la Compagnie de Tramways et ses employés n'expire que le premier juillet. On voudrait l'annuler pour commencer le nouveau au premier janvier. Actuellement les gardes-moteurs et les conducteurs reçoivent 55 sous de l'heure les jours de semaine et 60 sous le dimanche. Les chauffeurs d'autobus et les conducteurs des tramways à un seul homme, reçoivent 5 sous de plus.

ON VEUT AMENDER LA CHARTE MUNICIPALE DE SAINT-HYACINTHE

Une longue liste de changements projetés sera soumise à la législature provinciale, à sa prochaine session, en janvier.

SAINT-HYACINTHE, 17 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le conseil de ville de Saint-Hyacinthe, à sa dernière séance régulière, a décidé de s'adresser à la législature provinciale pour obtenir certains amendements à sa charte.

Ces amendements projetés sont pour les fins suivantes:

Dispenser les commissions scolaires de notre ville de faire un rôle de perception dans le cas où elles font percevoir leurs taxes foncières par la ville ; décréter que dans le cas où la ligne divisionnaire des quartiers traverse un lot ou une bâtisse, la totalité du lot ou des bâtisses peut être portée dans l'un ou l'autre quartier sur le rôle d'évaluation ; autoriser la ville à fixer un prix pour chaque permis annuel ou de moindre durée autorisé par la charte ; décréter l'imposition d'une taxe annuelle de vingt-cinq dollars sur chaque immeuble d'une valeur de moins de quatre mille dollars et de cinquante dollars sur chaque immeuble dont la valeur excède quatre mille dollars, sur lesquels sont maintenus des escaliers extérieurs construits depuis le 15 mars 1928 ; signifier les comptes de taxes par lettre enregistrée ou autrement ; abolir la taxe des locataires et la remplacer par une taxe d'égout imposable sur les locataires seulement; faire concorder les dispositions concernant les délais pour poursuites ou dommages, avec celles de la loi des cités et villes ; annexer les parties du lot No 1095 du cadastre de la paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe qui ont été détachées en lots de ville, approprier certains arrérages de taxes à fonds de roulement au montant fixe de $75,000.00 et autoriser la cité à emprunter, sur la garantie des valeurs de ce fonds pour avances temporaires sans l'autorisation de la commission municipale ; consolider une dette flottante de $14,057.50 existant le 31 décembre 1931 ; décréter quand les sommes dues pour eau sont des taxes ou quand elles sont le prix d'une marchandise ; décréter que la taxe d'égouts pourra être payable par versements et que cette taxe et celle de l'eau ne portent pas d'intérêt ; décréter que les charges d'eau et taxes d'égouts ne peuvent jamais être moindres que pour un trimestre; décréter que toutes personne, compagnie ou biens devenant sujets à une taxe doivent être immédiatement portés sur le rôle de perception et qu'il n'y a appel de la légalité ou de la quotité du montant prélevé que dans les quinze jours de la signification du compte qui peut être faite par lettre enregistrée ou autrement ; décréter que toutes les taxes, tant personnelles que réelles sont privilégiées sur les meubles et sur les immeubles possédés par le débiteur ; abroger certains articles de la charte devenus inopérants en vertu de nouvelles lois générales ; modifier le mode de perception de certaines taxes ; autoriser le conseil à adopter un règlement accordant une remise de 50 pour cent des taxes foncières municipales, générales et spéciales d'entretien, aux propriétaires de logement ou de locaux d'affaires non occupés telle remise devant être chargée en dépenses dans l'année fiscale qui suivra celle de la perception des dites taxes ; tenir couverts des rôles supplémentaires de perception pour prélever et percevoir les taxes, licenses, permis, ou toutes autres sommes qui peuvent devenir dues à la cité, après le dépôt général de perception ; ratifier pour les années 1931 et 1932 seulement les clauses du règlement 405, moins celles relatives à l'imposition d'intérêt sur les arrérages de charge d'eau ; faire concorder certaines clauses de la charte actuelle entre elles et avec les lois générales en vigueur ; décréter toute autre mesure considérée par la législature dans l'intérêt de la cité.

Ces nombreux amendements seront présentés à la législature provinciale à sa session de 1933, qui doit s'ouvrir le 10 janvier prochain.

UNE FEMME SE PEND A L'AIDE D'UN BAS DE SOIE A NEW-YORK

On fait la macabre découverte dans sa chambre d'hôtel.

NEW-YORK, 17. (Presse associée).—Une femme, qui a donné nom Mme Reeves Brace, de Washington, D.C., et que la police prétend être la fille de l'amiral A.-L. Parsons, de la marine américaine, a été trouvée pendue dans sa chambre, à l'hôtel New-York, hier soir. Un bas de soie encerclait son cou.

Sur un guéridon, on retrouva la photographie d'une femme et une carte portant le nom d'un inspecteur de la police de l'Etat de New-York, avec ces mots: "J'ai fait pour le mieux, c'est ce que tu m'as dit de faire".

On retrouva une enveloppe adressée à la justice, demandant le secret sur le drame.

CONTRE LE CHOMAGE CHEZ LA JEUNESSE

Le ministre du travail à Ottawa étudiera un plan de M. R. W. Burns.

VICTORIA, 17. (Presse canadienne.) — L'honorable M. R. W. Burns, ministre des travaux publics de la Colombie anglaise a envoyé à l'honorable M. W. A. Gordon, ministre du travail à Ottawa, un plan destiné à pallier au chômage chez les jeunes.

Le plan vise à donner aux adolescents de 19 à 24 ans l'occasion d'étudier un métier au lieu de les laisser languir sous les secours directs.

RETOUR A LA TERRE DE 2,876 PERSONNES

Le gouvernement donne des statistiques. — Une garde-malade.

QUEBEC, 17. — (Du corr. de la "Patrie"). Suivant des statistiques compilées par M. J.-S. Marcotte, directeur du retour à la terre, 446 familles comprenant 2,876 personnes ont été placées sur des lots de colonisation depuis le premier septembre dernier. Ce mouvement de colonisation peut se répartir comme suit.

Villes	Chefs	Dépendants
Québec	336	1,204
Montréal	55	333
Hull	43	216
Trois-Rivières	56	337
Sherbrooke	12	62
Lachine	9	47
Victoriaville	8	51
Saint-Georges de Beauce	20	126
Ville Saint-Pierre	4	26
Ville Saint-Michel	1	5
Lévis	1	12
N.-Dame de Ham	1	11
Totaux	446	2,430

Désireux de donner à ces colons tous les soins hygiéniques et médicaux dont ils pourraient avoir besoin, le gouvernement a décidé d'envoyer à la Rivière Solitaire, à 20 milles de Rouyn, dans le Témiscamingue Mlle Aurore Bégin, garde-malade diplômée. Mlle Bégin se rend dans cette région avec une pharmacie complète et nul doute qu'elle rendra des services précieux.

OTTAWA, 17 décembre. —Il est probable que les avocats de W. J. Larocque et Emmanuel Lavictoire, condamnés hier à être pendus le 15 mars, pour le meurtre de Léo Bergeron interjetteront appel contre la sentence. William Larocque, 57 ans, refuse toute nourriture à la prison de L'Orignal. Il pleure presque continuellement.

Représentation pour les enfants infirmes

Le Rotary Club de Montréal organise pour demain soir, à 5 heures, à l'école Victor Doré, angle des rues Montcalm et Demontigny, une représentation pour les élèves des écoles d'enfants infirmes, ainsi que tous les enfants infirmes des divers hôpitaux. Des cadeaux seront donnés à chaque enfant. Les détails de la représentation seront irradiés par le poste CFCF, entre 7 h. 30 et 8 heures.

M. S. LEFEBVRE A ETE REINSTALLE PAR LE MAIRE CHATELLE

Ce dernier oppose son véto à la décision du conseil municipal. — Raison jugée insuffisante.

Le maire Louis Chatelle, de Ville LaSalle, a, hier matin, opposé son veto officiel sur une décision du conseil municipal, prise mercredi soir dernier, à l'effet de suspendre le secrétaire-trésorier, Stanislas Lefebvre et d'engager temporairement M. J. Emile Dumesnil.

Bien que M. Lefebvre eût négligé d'assermenter les officiers et représentants dans un poll, au cours du referendum tenu le 24, 25 et 26 novembre derniers, sur la question de la prohibition, le maire jugea que la raison n'était pas suffisante pour justifier sa suspension comme secrétaire-trésorier, surtout après onze ans de service.

Le maire expliqua à M. Dumesnil qu'il se prévalait de ses privilèges de premier magistrat de la ville pour en agir ainsi. M. Dumesnil dut donc quitter l'hôtel de ville, après avoir déclaré qu'il obtiendrait de plus amples renseignements sur cette question, croyant avoir été engagé régulièrement. M. Lefebvre reprit alors ses fonctions.

Au cours de la journée d'hier, l'échevin Frédéric Lafleur, l'un des quatre échevins qui, mercredi soir, votèrent en faveur de la suspension du secrétaire-trésorier, dit qu'il n'avait pas eu le temps de se consulter avec ses collègues ou son avocat, mais qu'il le ferait dès ce matin.

Il annonça de plus qu'une séance spéciale du conseil municipal serait convoquée dès la semaine prochaine, pour étudier le cas du secrétaire-trésorier et il fit remarquer qu'elle aurait certainement lieu, parce que la majorité du conseil était suffisante pour ce faire, même devant un refus du maire de s'exécuter.

Relativement au véto du maire l'échevin Lafleur fit remarquer que cette mesure, pour être maintenue, doit être approuvée par les deux tiers du conseil. Comme mercredi soir dernier, le vote sur la suspension du secrétaire-trésorier Lefebvre fut de quatre à un, M. F.-X. Bélanger s'abstenant, il ajouta qu'il semblait évident que le maire ne serait pas appuyé dans cette affaire et qu'ainsi le véto serait renversé.

LES LOIS DE LA CHASSE ET PECHE

Des procédures contre les braconniers et les autres personnes qui violent les lois de chasse et de pêche ne serviront pas seulement à assurer un plus grand débit dans cette province; il faudra aussi continuer la campagne d'éducation pour faire comprendre à tous les citoyens la nécessité de conserver dans notre province l'héritage que nous avons au point de vue de chasse et de pêche. Telle est la réponse qui vient d'être donnée par l'Association Protectrice de la Chasse et de la Pêche de la province à la suite des critiques faites à l'effet que les poursuites devraient être plus nombreuses et poussées jusqu'au bout.

La Chine accuse le Japon

WASHINGTON, 17. (Presse associée.)—Une note du Foreign Office de Nankin accuse le Japon d'avoir projeté une monarchie en Mandchourie. C'est ce qu'à déclaré une délégation chinoise ici, hier soir.

Le message datait du 16 décembre.

LA QUESTION SINO-JAPONAISE ECARTEE

Pour le temps des fêtes. —Les parties intéressées favorables à l'ajournement.

GENEVE, 17 décembre. — Il se peut fort bien que la question sino-japonaise soit renvoyée après Noël. Les représentants du Japon ne veulent pas discuter le texte de la résolution du comité des 19 en l'absence du secrétaire anglais des affaires étrangères, actuellement à Londres.

La Chine ne veut pas continuer la discussion en l'absence de M. Benes, qui rentre à Prague et de M. Salvador Madariaga, qui reprendra lundi son poste d'ambassadeur à Paris.

L'incertitude au sujet du prochain ministre français des affaires étrangères influera sur l'ajournement.

REVANCHE

NANKIN, 17 décembre. — Sept importants délégués au troisième congrès nationaliste (Kouo Min Tang) ont proposé, hier, une concentration de troupes chinoises en vue de recouvrer les territoires perdus de la Mandchourie si l'occasion s'en présente.

L'un des proposeurs de la motion est M. T. V. Soong, ministre des finances.

ILS SERONT TRADUITS EN COUR CRIMINELLE

SAINT-HYACINTHE, 17. — (Du correspondant de "La Patrie"). Le magistrat de district Emile Marin, a condamné à subir leur procès aux Assises Criminelles, hier, Raoul Gervais et Eucharist Lafrance, tous deux industriels de cette ville. Raoul Gervais avait été arrêté sous une plainte de fraude, portée par M. Lareau. D'après le plaignant, Gervais aurait obtenu de l'argent de lui sous de fausses représentations. Dans l'affaire Lafrance, il s'agissait d'une reddition de compte que l'accusé aurait refusé de faire, alléguant que les héritiers ne pouvaient pas toucher un montant de $500.00, parce que ces argents lui étaient dus à lui, comme exécuteur testamentaire de son beau-frère. Dans les deux causes le magistrat a trouvé matière à procès et a condamné les accusés à subir un procès au prochain terme de la Cour du Banc du Roi ici, en juin prochain. Tous deux ont été libérés sur cautionnement.

LE GOUVERNEMENT SE MONTRE GENEREUX

OTTAWA, 17 (Presse canadienne).—Le gouvernement canadien aidera l'"American Historical Society", le 27 janvier prochain, lors de son exposition. On prêtera une foule de documents anciens, photographies et enluminures pour l'occasion.

JOURS SPECIAUX POUR CERTAINES CAUSES

La rumeur circule à l'hôtel de ville que l'administration a été obligée d'abandonner, pour le moment du moins, les projets de construction d'un nouvel étage à l'annexe de l'hôtel de ville. On a songé à d'autres moyens de régler les difficultés qui existent au sujet de la Cour du Recorder et du service de la police. On a pensé qu'il serait peut-être bon de spécifier des jours pour entendre des causes de relations domestiques et de circulation. Ainsi certaines personnes ne seraient pas mêlées à d'autres. On comprend que le directeur Dufresne aura une entrevue avec les recorders à ce sujet sous peu.

LE GOUVERNEMENT SE MONTRE GENEREUX

OTTAWA, 17 (Presse canadienne).—Le gouvernement canadien aidera l'"American Historical Society", le 27 janvier prochain, lors de son exposition. On prêtera une foule de documents anciens, photographies et enluminures pour l'occasion.

ONZE GRIEFS CONTRE LE JUGE ST. GEORGE STUBBS DE WINNIPEG

La cause du magistrat sera instruite le 11 janvier devant un juge de l'Alberta.

WINIPEG, 17 décembre. (Presse canadienne). — Onze griefs ont été portés par le gouvernement fédéral contre le juge L. St. George Stubbs, de la cour de comté, devant le juge Frank Ford, de la cour suprême de l'Alberta, qui instruira a cause le 11 janvier, ici.

Voici quels ils sont: 1—Avoir, dans un discours public, au théâtre Walker, le 13 février 1930, fait certaines déclarations injustifiables concernant la cour d'appel du Manitoba et certains juges de cette cour.

2—Avoir publié le 8 février 1930 un livret intitulé "The McDonald Wild Case" dans lequel il affirmait que sous des influences indues la cour d'appel avait rendu des jugements contraires à la loi.

3—Avoir à une assemblée publique au théâtre Walker, le 13 février 1930, fait des déclarations concernant le juge W.-J. Donovan totalement injustifiées et malséantes pour un juge.

4—Avoir fait à propos du juge Donovan en rapport avec l'affaire du trestment McDonald des déclarations inconcevantes.

5—Avoir publié le 25 octobre 1932 un pamphlet intitulé "Judicial Crimes", insultant pour les juges de la cour supérieure du Manitoba et le régime judiciaire de la province.

6—Avoir en 1929, 1930 et 1931 touché sans autorisation un honoraire de $5 dans chacune des causes qu'il jugea.

7—Avoir accepté un honoraire de $1,000 du gouvernement fédéral comme commissaire enquêteur dans le cas d'un employé de la commission de réhabilitation qui avait été congédié.

8—Avoir méconnu la déposition dans ses jugements.

9—Avoir sans motif valable critiqué les représentants de la loi.

10—Avoir rendu des jugements et fait des déclarations déroxatoires à la bonne administration de la justice.

11—Avoir, en des lettres ou en des déclarations, critiqué sans motif justifiable les administrateurs de la loi et les représentants de la couronne.

UNE FRAUDE DE PLUS DE TROIS MILLIONS

Procès retentissant qui se déroule en cour fédérale américaine.

NEW-YORK, 17. (Presse associée.) — Le procès de Thomas A. Lynn, qui s'est avoué coupable de conspiration et de fraude postale, continue aujourd'hui. Lynn était le secrétaire de la National Diversifield Corporation.

Le gouvernement accuse la firme d'avoir détourné au delà de $3,000,000 de fonds. On produisit plusieurs lettres signées d'évêques catholiques américains.

Lynn montra ensuite une circulaire autorisant un film sur la sainte Vierge, dans le but de recueillir un peu d'argent.

UNE NOUVELLE ECOLE VA ETRE CONSTRUITE

Des soumissions seront demandées la semaine prochaine pour Notre-Dame de la Défense.

Des soumissions seront demandées la semaine prochaine pour la construction au coût de $250,000 de l'école de Notre-Dame de la Défense et de la résidence des professeurs à 6810 rue Drolet, entre Saint-Zotique et Bélanger, par la Commission des Ecoles Catholiques. Les nouveaux édifices remplaceront l'ancienne bâtisse qui se trouve à cet endroit.

Les édifices en question seront très modernes et auront la forme d'un U. Ils auront trois étages et un soubassement, avec 286 pieds de long et 100 pieds de profondeur.

L'école Notre-Dame de la Défense renfermera 24 classes ordinaires, une classe de science domestique, une salle de récréation et les bureaux ordinaires de l'administration. La résidence aura 21 chambres, comprenant une chapelle et une cuisine.

A l'arrière de l'école, il y aura une cour de recréation. Sept édifices construits sur le site actuel, comprenant l'ancienne école et plusieurs résidences, seront démolis sous peu afin que l'on puisse commencer les travaux sans délai.

Trouvé mort dans son lit

Charles Rendall, 44 ans, 104, avenue Taru Hall, a été trouvé mort dans son lit à 6 h. 35 hier soir. Il était souffrant depuis très longtemps. Le cadavre a été transporté à la morgue. Le coroner Prince enquêtera aujourd'hui.

4 ARRESTATIONS A LA SUITE DU DECES

De Dieudonné Lefebvre, victime d'alcool empoisonné, dans la région de Sudbury

SUDBURY, Ontario, 17 décembre. — (Presse canadienne). La figure et les mains gelées à la suite d'une course de plus de vingt milles à travers les bois, par une température de 30 degrés au-dessous de zéro, les agents provinciaux E. J. Cleland et T. W. Higgins sont arrivés à Sudbury, hier, avec quatre prisonniers, accusés de fabriquer et de vendre des spiritueux dans le canton de Henry, à 10 milles au nord de Hagar.

Les détenus sont Salvator Brazeau, 36 anz, Théodore Roy, 43 ans, Joseph Saint-Julien et Armand Nadeau.

Les arrestations sont l'épilogue d'une instruction sur la mort, jeudi, par suite de l'absorption d'alcool toxique, de Dieudonné Lefebvre, 56 ans, à la suite d'une noce avec Brazeau et Roy.

Il faisait si froid que la composition du radiateur de l'auto des agents, supposée à l'épreuve de la gelée, devint une masse de glace solide. Il fallut faire venir une autre auto.

REVISION DES LISTES ELECTORALES, LE 21

La révision des listes électorales municipales commencera devant le recorder Semple dans l'annexe de l'hôtel de ville dans l'après-midi du 21 décembre. On peut consulter la liste dès maintenant au bureau du greffier à l'hôtel de ville.

L'INFINI

L'homme est tourmenté d'Infini. Rien ne le satisfait entièrement sur la terre: ni la richesse, ni la science, ni le plaisir, ni le bonheur familial.

Malgré lui, il doit rechercher l'Infini, essayer de comprendre l'Etre Suprême.

M. Gustave Lafleur exposera aux ouvriers ce qu'est l'Etre Suprême, dans une causerie donnée dimanche après-midi, à 2 h. 45 dans la salle des Syndicats Catholiques et Nationaux, coin de Montigny et Beaudry. Adversaires et amis auront le droit de poser des questions au conférencier. Entrée libre.

VOLS A MAIN ARMEE

Accompagnés d'effusions de sang en deux villes des Etats-Unis, hier.

MINNEAPOLIS, 17. (Presse associée).—Un agent de police a été tué et un autre grièvement blessé, hier, dans un combat avec cinq hommes qui volèrent $25,000 à la Third Northwestern National Bank. Les bandits étaient armés d'une mitrailleuse. Ils furent cernés dans Como Park.

DEUX MORTS

CINCINNATI, 17.—Quatre jeunes hommes élégamment vêtus ont enlevé une paye de $3,418, hier, dans le couloir d'un hôtel puis essuyé, une heure après, une fusillade qui coûta la vie à l'un d'eux et à un agent de police. Deux autres bandits prirent la fuite et le quatrième fut capturé. Un détective fut grièvement blessé.

BELGRADE, 17 décembre. — Le roi Alexandre 1er de Yougoslavie célèbre aujourd'hui le 44e anniversaire de sa naissance.

RÉPONSE À TOUT

L'ESPRIT DE CRITIQUE... ENNEMI DU FOYER...

Q.—J'ai un mari travailleur et sobre. Il est économe, mais ne me prive de rien. Mais jamais il n'entre à la maison sans avoir un reproche à me faire sur toutes sortes de choses. Il s'applique, dirait-on, à rechercher et à trouver la petite bête en tout ce que je fais. Jamais il n'est content de mes efforts, et Dieu sait si je m'applique sans cesse afin de lui faire plaisir. Je m'habille à peu de frais, et je tiens propres mes enfants. Lorsqu'il va rentrer, je fais toujours un peu de toilette, et tous les repas sont de ma part l'objet du plus grand soin. Je lui apprête seulement les plats que je sais pouvoir lui plaire, car je le sais difficile. Mais jamais encore je n'ai pu mériter un compliment, ou même un mot d'appréciation qui me prouverait son contentement. Je suis enfin lasse d'être disputée à tout propos, à cause d'une manie, car c'est chez lui une véritable manie. Je lui ai dit que je ne pouvais plus le supporter. Que vais-je faire. Je ne voudrais pas le quitter car je l'aime et nous avons des enfants. — J'AI DE LA PEINE.

R.—Ma pauvre amie, je vous plains de tout mon coeur. Car je crains qu'il n'y ait pas de remède à votre mal. Vous possédez un mari mécontent, un de ces êtres qui trouvent toujours le tour de tout critiquer par habitude, et presque par un état maladif.

Si vous le pouviez, vous donneriez, cependant une bonne leçon à votre grognon d'époux, et vous pourriez en négligeant les repas, le foyer, et n'étant pas à l'heure, pendant quelques jours, lui démontrer comment vous devriez être pour mériter tous les reproches qu'il vous fait. Mais, comment vous conseiller cela... la chose pourrait bien aussi ne pas réussir, et alors?...

Je trouve toujours petit de la part d'un homme ou de toute autre personne ayant quelque autorité sur quelqu'un, d'abuser de cette supériorité de force ou de circonstances pour en faire un souffre-douleurs. Il n'y a que les êtres petits de sentiments, et de mérite personnel pour agir ainsi. Dans le cas de votre mari, je crois plutôt que vous avez à faire à un malade. Peut-être que la petite leçon dont je vous parle ci-haut vous réussirait.

Ce que vous avez de mieux à faire, c'est de ne plus vous préoccuper de ce qu'il pense ou dit. Laissez-le critiquer, lorsqu'il s'apercevra que tout cela vous entre par une oreille et sort de l'autre, pour employer une expression un peu vulgaire, il cessera peut-être ses reproches réitérés.

LOUISE.

Q.—Peut-on se dispenser d'aimer lorsqu'une jeune fille au coeur aimant, possédant un excellent caractère et éprouvant pour vous un amour neuf, appartenant à une brave famille, semble désappointée de ce que je ne lui parle pas de l'épouser. Dois-je laisser parler mon coeur ou attendre que j'aie un certain montant d'argent lui permettant de vivre très bien ?—EDMOND P.

R.—C'est vous qui devez vous analyser, donner à cette jeune fille les explications touchant votre situation, et si c'est nécessaire lui demander de vous attendre encore une couple d'années. A dix-neuf ans, elle est encore jeune. Et d'ici le temps où vous serez en état de bien faire vivre une femme, si votre amour à tous deux est profond, il se raffermira.

Q.—J'ai beaucoup de peine depuis quelques mois; pour me consoler, je me suis mise à fumer lorsque mon mari n'est pas là. Je fume deux ou trois cigarettes et je suis mieux disposée pour travailler. Je fume ainsi 7 à 8 cigarettes par jour, dites-moi si j'ai tort ?—JOUR SOMBRE.

R.—Je ne crois pas que le fait de griller quelques cigarettes vous fasse aucun tort, c'est de laisser le chagrin vous surmonter qui vous apporte le plus de mal. Il faut réagir avec énergie et essayer de vous distraire, en sortant tous les jours un peu et en vous entretenant d'autres pensées, autant que posible.

R.—Voici la recette de la moutarde française: 1-4 tasse de moutarde, 2 c. table de farine, 1-2 tasse de cassonade, 1 1-2 tasse de vinaigre chaud, 1-2 tasse de vinaigre froid, épices au goût, sel, poivre, 1 oignon. Faire bouillir l'oignon avec le vinaigre. Délayer tous les ingrédients secs avec le vinaigre froid et verser dans le vinaigre chaud, après avoir enlevé l'oignon. Mettre en bocal. Cette moutarde se conserve très bien.

Q.—J'ai été courtisée par un jeune homme qui m'avais promis le mariage et qui m'a délaissée depuis un an. J'en ai éprouvé tant de chagrin que je suis encore très brisée de cette peine. J'ai essayé d'en aimer d'autres, mais en vain. Voulez-vous me donner un bon conseil ? J'ai perdu l'appétit et je suis malheureuse.—UNE QUI N'AIME QU'UN SEUL.

R.—Il faut essayer d'oublier celui qui vous a délaissée. Il se trouve bien d'autres jeunes gens sur la terre, et autour de vous. Puisque celui-ci vous a été infidèle avant le mariage, il ne vous aurait assurément pas rendue heureuse. Efforcez-vous de chasser son image de votre pensée et distrayez-vous. Vous finirez pas l'oublier. Si vous pouviez connaître un autre jeune homme qui vous plairait, vous ne tarderiez pas à oublier. Demandez à une parente ou une réelle amie de vous présenter un excellent jeune homme.

Q.—Vous m'obligeriez en me donnant la recette du cidre que je cherche en vain.—J. BENOIT.

R.—Choisissez des pommes juteuses, non acides, exposez-les au froid pendant quelques 12 heures puis faites-les dégeler lentement près du feu et répétez cette opération deux ou trois fois avant de les écraser. Ajouter un peu d'eau et une livre de sucre par gallon de fruits écrasés et laissez fermenter pendant quinze jours à trois semaines, dans une cruche fermée avec un linge et coulez avant de mettre en bouteilles.

Q.—Je voudrais servir un réveillon de Noel pour 35 personnes, et je voudrais bien faire les choses. Voulez-vous me dire ce que l'on doit servir ? 2. Pour ses souhaits de bonne année, est-il préférable d'envoyer une carte de visite ou une carte de souhaits illustrée ? — YVONNETTE ET LUCETTE.

R.—D'abord la traditionnelle dinde, des entremets, hors d'oeuvre, salades, céleri, olives, pâtés, pâtisseries, bonbons, amandes, vin. Selon vos ressources. Je publierai prochainement des recettes de réveillon de Noël. Vous en trouverez également dans les manuels de cuisine. 2. L'un ou l'autre s'envoie bien.

Q.—J'ai confiance en votre bon jugement, par les conseils que vous donnez. Est-ce qu'un jeune homme qui a courtisé une jeune fille pendant deux mois, qui fut reçu chez elle pour des repas, mais qui a discontinué de la courtiser depuis sept mois, est tenu de lui faire un cadeau au jour de l'an ?—NOE BROSSARD.

R.—Non, il n'y est pas tenu. Il peut cependant lui envoyer sa carte de visite et ses souhaits de bonne année.

FABIENNE : La personne qui signait "Fabienne" au concours littéraire est priée de me faire parvenir son nom et son adresse en m'appelant dès lundi matin à "La Patrie." — Louise.

Q.—Serait-il convenable pour une jeune fille de 22 ans qui se dit sérieuse et distinguée, d'aller passer quelques jours chez des gens mariés, dans une ville assez éloignée de chez elle où son ami travaille ? Celui-ci ne peut à cause de son travail, la visiter que très rarement. Alors ces gens l'invitent chaleureusement, peut-être pour plaire à ce jeune homme qui se trouve leur ami intime. Doit-elle accepter ? Elle a connu ces gens par l'entremise de son ami, et ils lui ont paru très gentils. —CORDIAL MERCI.

R.—Oui, cette jeune fille peut fort bien accepter l'invitation de la part de ces gens qui insistent pour avoir sa visite.

Q.—Que veut dire pour une manufacture le mot incorporé, et combien y a-t-il de personnes dans une compagnie incorporée?—UNE LECTRICE L. L. L.

R.—Une compagnie incorporée est une compagnie qui a obtenu ses lettres patentes du gouvernement. Ils peuvent être plus ou moins d'associés suivant le nombre d'actions émises par la compagnie.

R.—NOUS AVONS CONFIANCE EN VOUS.—J'ai passé votre question à l'avocat de nos "Questions légales" qui vous répondra à cette rubrique.

Mlle Marie-Alice Dubé, Isle-Verte, ouest, Cté Témiscouata, demande les chansons: Rire et pleurer. Le bon côté des choses.

Mlle Lucy Comeau, Cochrane, ont, Boite postale 98, demande les chansons: Somebody from somewhere.

Mlle Thérèse Lamarche, Cochrane, Boite Postale 98, Ont., demande les chansons: Call me darling. Delicious.

M. Victor Bonin, R. R. numéro 1. Berthier en haut, P. Q., demande les chansons: Mon chapeau de paille. Le plus joli rêve.

Mlle Alice Benoit, Saint-Hilaire Cté Rouville, P. Q., demande les chansons: Pour un seul amour. La déclamation: Le mariage en auto.

M. Albert Gauvreau, L'Annonciation, Cté Labelle, P. Q., demande la chanson: Les cloches du hameau.

Mlle Blanche Daigle, Saint-Charles, Kent Cté., N. B., demande les chansons: Mother was a lady, Just Plain Folks.

Calendrier de l'Oratoire Saint-Joseph

On peut se procurer à l'Oratoire St-Joseph un des plus beaux calendriers pour 1933. La gravure en couleurs est magnifique. Toutes les familles dévotes à St-Joseph aimeront à posséder ce joli calendrier.

COIFFURE NOUVELLE



Coiffure bouclettes, Suzy Vilma.

Donnons pour les enfants pauvres

Un appel au public en faveur de la crèche de la Miséricorde.

A l'approche de Noël et en ce temps de misère, il est de nombreuses oeuvres de bienfaisance qui requièrent la charité du public. On trouvera ci-dessous deux lettres significatives qui inciteront certainement le public à donner à la Crèche de la Miséricorde.

Voici les lettres en question:

A Mario le Pauvret,
Crèche de la Miséricorde,
850 rue Dorchester Est.

Mon cher Petit Mario,

Les temps froids de l'hiver et l'approche des fêtes m'ont fait penser à toi. Bien que les années se suivent et ne se ressemblent pas, je t'envoie tout de même le cadeau que je te réserve chaque année.

Je te souhaite d'heureuses fêtes et sollicite le secours de tes bonnes prières.

Veuille bien me croire,
Mon cher enfant,
Ton bien dévoué,
PAUL

COMMUNIQUE SPECIAL DE MARIO

Bonjour, chers Messieurs et belles Dames! J'ai tant à faire, tant à écrire pour remercier mes bons amis, qu'il m'a fallu engager une secrétaire; autrement, je ne suffirais pas à la tâche. C'est dire combien vous êtes bons et charitables pour le pauvre Mario et ses petits frères et soeurs. Oui, merci de tout coeur. Il y a encore d'autres de mes bons amis qui m'ont promis leur secours, je les attends. Pour tous, je prie bien fort, afin que vous soyez heureux et bénis du bon Dieu.

Je suis tout fier de vous faire lire une belle lettre que j'ai reçue; jugez-en: — Mon cher Mario,

Je trouve sur un journal la découpure que je t'inclus avec mon chèque No 353, pour dix dollars. Je te remercie, mon cher enfant, de m'avoir fourni l'occasion de t'être utile et... agréable aussi. Comme je ne veux pas perdre le mérite de mon acte de charité, je te demande de ne pas publier mon nom. Seulement, tu me diras si tu as reçu mon chèque, n'est-ce pas? Bonjour cher Mario.

(L'auteur de cette lettre, M. L. Bélisle est décédé).

P. S.—Chers amis, peut-être serez-vous intéressés d'apprendre qu'actuellement mes petits frères et soeurs de la Crèche sont au nombre de 350, âgés de moins de deux ans.

MARIO

ACQUITTE

QUEBEC, 17. —(Presse Canadienne.) — Ralph Knight, tailleur de cuir, de cette ville, a été acquitté par le juge Fortier, en Cour des Sessions, d'une accusation de tentative de meurtre. On prétendait que Knight avait attaqué Crawford Lindsay à Valcartier le 10 octobre, mais l'accusation ne fut pas suffisamment prouvée au dire du juge Fortier.

La gent écolière voyage

"Bien que le plus grand nombre des écoles ne fermeront leurs portes qu'à la fin de la semaine prochaine pour les vacances de Noël et du Jour de l'An, le trafic de la gent écolière commencera dès la fin de cette semaine", a déclaré M. E. C. Elliott, agent général du service des voyageurs du Canadien National, à Montréal. Il sera nécessaire d'augmenter le nombre des voitures pour répondre aux nombreuses demandes. Le collège militaire de Kingston fermera ses portes pour les vacances de Noël et du Jour de l'An dès la fin de cette semaine et l'Université Queen's le 23 décembre.

Cette année les chemins de fer canadiens consentiront des tarifs spéciaux aux écoliers et aux professeurs pour les temps des fêtes, soit le coût du prix d'aller plus un quart du coût du coupon de retour. Ces billets sont valables pour toutes les gares au Canada.

LES NOCES D'OR DE M. L'ABBE TETRAULT CELEBREES A ST-PIE

Monseigneur Desmarais assiste aux fêtes données en l'honneur du vénérable jubilaire.

Jeudi dernier, le 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception, on célébrait à Saint-Pie de Bagot, les noces d'or sacerdotales de M. l'abbé Jean-Baptiste Tétrault, chapelain du couvent des Religieuses de la Présentation de Marie.

Depuis l'érection canonique de la paroisse de Saint-Pie, depuis 102 ans, trois de ses enfants ont donné à l'Eglise 59 ans de sacerdoce. M. l'abbé Jean-Baptiste Tétrault est le troisième de cette belle phalange d'âmes sacerdotales qui honore Saint-Pie.

La messe paroissiale (à 10 h. a.m.) fut chantée par le vénéré



M. L'ABBE J. B. TETRAULT, dont les noces d'or sacerdotales viennent d'être célébrées à Saint-Pie.

jubilaire assisté de MM. les abbés A. Cordeau et C. Saint-Pierre comme diacre et sous-diacre; de M. l'abbé V. Quintal, maître de cérémonies, M. l'abbé E. Chagnon, thuriféraire; de MM. les abbés E. Ravelle et A. Gingras, comme acolytes. M. le chanoine P.-A. Saint-Pierre et M. l'abbé Gustave Roy étaient assistants de Monseigneur.

A l'orgue, le chant, sous la direction de M. l'abbé C. Cournoyer, fut rendu par le choeur paroissial et les révérends Frères du Sacré-Coeur. Il y eut marche d'entrée et de sortie par M. l'abbé R. Vadenais, professeur de piano au séminaire de Saint-Hyacinthe. M. le curé J.-A. Bonin, après avoir souhaité la bienvenue à Son Excellence Monseigneur Joseph-Aldée Desmarais, évêque auxiliaire du diocèse de Saint-Hyacinthe, adressa quelques paroles à l'adresse du vénéré jubilaire. Puis Son Excellence Mgr J.-A. Desmarais mit en relief les traits saillants de la vie du digne jubilaire. Son Excellence le représenta à sa 1ère année d'études au Séminaire de Saint-Hyacinthe. "Voyez-vous, dit-il, ce jeune homme de vingt ans placé dans une classe de garçonnets de 11 ou 12 ans, apprenant la même page de syntaxe, étudiant le même thème latin, travaillant la même version qu'eux? Le jeune Tétrault, devenu prêtre, le 8 décembre 1882, est ce vieillard aux cheveux blancs qui par son caractère sacré honore l'Eglise aujourd'hui."

Si la paroisse de Saint-Pie est en liesse par le fait qu'un de ses aînés (M. l'abbé J.-B. Tétrault est âgé de 80 ans) célèbre ses noces d'or sacerdotales, le Couvent de Saint-Pie, sous la direction des religieuses de la Présentation de Marie, ouvre son coeur et les deux battants de ses portes pour accueillir le vénéré jubilaire.

Le banquet fut servi au couvent. Les hôtes distingués sont au nombre de soixante: vingt-six prêtres et trente-deux parents et amis du jubilaire.

Notons: Son Excellence Monseigneur Joseph-Aldée Desmarais, M. l'abbé Jean-Baptiste Tétrault, M. l'abbé J.-A. Bonin, curé de St-Pie; le chanoine A.-P. St-Pierre, M. l'abbé Gustave Roy, représentant du séminaire de Saint-Hyacinthe; M. l'abbé A.-H. Messier, curé de Saint-Hugues; M. l'abbé C.-A. Perrault, curé de Saint-Damase; M. l'abbé Emile Roy, chapelain des Soeurs Saint-Marthe; M. l'abbé Ed. St-Pierre, des Soeurs Saint-Joseph; M. l'abbé J.-R. Martin, M. l'abbé A.-A. Cordeau, M. l'abbé D. Breton, curé à Granby, paroisse Sainte-Famille; M. l'abbé J.-H. Collette, curé de Sainte-Anne de Sabrevois; M. l'abbé I.-D.-R. Vadenais; M. l'abbé G. Martel, M. l'abbé A.-E. Martel, M. l'abbé C. Cournoyer, M. l'abbé E. Ravenelle, M. l'abbé V. Quintal, M. l'abbé A. Desnoyers, M. l'abbé E. Chagnon, M. l'abbé A. Gingras; le révérend Frère I.-H. Caron, C.S.V., professeur à l'Institut des Sourds-Muets, de Montréal; les révérends Frères Pacifique, S.C., directeur du collège de Saint-Pie; Marcel, S.C., Guy, S.C.; MM. et Mmes N. Lussier, de Farnham; U. Deslauriers, de Saint-Pie; W. Tétrault, de Saint-Pie; A. Pollender, de Farnham; C. Dépôt, de Saint-Pie; M. W. Tétrault, de Saint-Pie; Mlle A. Lussier, de Farnham; M. Thibault, de Farnham; MM. et Mmes H. Martel, de Saint-Liboire; C. Martel, de Montréal; E. Martel, de Montréal; Mlle Martel, de Montréal; M. le notaire Langevin, de Bedford et Mme Langevin; M. le maire A. Tétrault et Mme la mairesse de Saint-Pie; M. le notaire E. St-Pierre et Mme St-Pierre, M. F. Quintal, M. et Mme Brouillette, de Saint-Hyacinthe; M. J. Tougas, de Sainte-Anne de Sabrevois; Mlle I. Comeau, de Sainte-Anne de Sabrevois; Mlle A. Colette, de Sainte-Anne de Sabrevois; la révérende Mère des Saints Anges, assistante générale des Soeurs Saint-Joseph; les Soeurs Saint-Joseph, Saint-Firmin; les révérendes Soeurs Rose de Viterbe et Marie Jeanne-d'Arc, nièces de M. l'abbé Jean-Baptiste Tétrault.

Les salles du banquet étaient gracieusement décorées.

A 1 h. 30 p. m., il y eut séance par les élèves du pensionnat en l'honneur du vénérable jubilaire. La salle est comble puisque aux 60 convives sont venus se joindre, plusieurs amis de M. l'abbé J. B. Tétrault. La salle de réception est superbement décorée: or et or. Le théâtre a un aspect féérique. Le décor a le secret de charmer l'oeil et le goût artistique de tous les spectateurs.

Les élèves avec une distinction parfaite, une grâce charmante et une diction irréprochable ont rappelé dans un poème des plus délicats et des plus gracieux le dévoûment et le zèle apostolique qui ont toujours caractérisé ce prêtre au coeur si bon et si généreux. Dans les trois paroisses où M. l'abbé J. B. Tétrault s'est dévoué pour la gloire de Dieu et le profit des âmes, il a toujours été le prêtre selon le coeur de Dieu. Oui, M. l'abbé J. B. Tétrault fut le prêtre humble et modeste.... l'homme de la prière et du travail,... le pasteur vigilant et le fidèle gardien du troupeau confié à ses soins dont Notre-Seigneur, prêtre suprême, s'est fait le modèle. Les élèves ont également fait ressortir le caractère sacré du prêtre, la grandeur et la gloire du sacerdoce avec une telle suavité qu'elles ont touché les coeurs, ému les âmes, charmé les esprits,... en un mot, enchanté tous les auditeurs. La musique et le chant ont aussi eu leurs succès.

UNION BELGE

Le dimanche 18 à 3 h. 30 p.m., aura lieu l'assemblée extraordinaire, en son local 1964 Sainte-Catherine est, ordre du jour très important. Elections générales. inscription des enfants des membres pour l'arbre de Noël. Tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister; n'oublions pas notre belle devise: "L'union fait la force".

Les Patrons de "La Patrie"



3246

Tous les modèles Tingey sont dame Tingey elle-même. Pour les Etats-Unis, les patrons sont remodelés et adaptés aux modes américaines par des dessinateurs de New-York.

Un crêpe de soie rugueux noir avec une garniture de satin ciré noir comportent tout le matériel de cette jolie toilette.

Ce modèle (3246) peut être obtenu dans les grandeurs 14, 16, 18, 20 ans, et 36, 38, 40 pouces de buste.

Pour obtenir ce patron, il suffit d'envoyer, avec la somme de 25 sous, son nom et son adresse écrits lisiblement ainsi que le numéro du patron et adresser le tout comme suit: 'Bureau des Modes' "La Patrie", Montréal.

Le timbre de Noël !

Depuis 22 ans, l'Institut Bruchési mène la lutte à la tuberculose. Certes de nombreux et d'importants progrès ont été accomplis; mais nullement en proportion avec les besoins, même les plus urgents.

De ce fait, nous avons pu constater une légère diminution dans le taux de notre mortalité tuberculeuse; mais qui n'a pas atteint celui des provinces voisines.

Nous manquons de lits d'hôpital: voilà le noeud du problème tuberculeux à Montréal. Nous avons l'espoir cependant qu'il sera bientôt résolu.

En attendant et pour compenser cette insuffisance d'hospitalisation, pourquoi n'aiderions-nous pas les organismes existants à donner tout leur plein rendement, à pousser plus loin la prophylaxie chez les enfants; puisque c'est dans l'enfance surtout que l'on prend la tuberculose.

C'est l'invitation que lancent au public tout entier les petits Timbres de Noël. Aidons aux institutions antituberculeuses de Montréal en les achetant nombreux.

Elections de la Section Mercier de la Longue-Pointe

Récemment avaient lieu les élections et l'installation du Conseil de la section Mercier, de la Longue-Pointe, de la "Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal". M. J.-Alfred Bernier, 2e vice-président général, présidait cette assemblée.

Les dignitaires suivants furent élus: président, M. F. Bernard; vice-président, M. N.-G. Gauvreau; 2e vice-président, M. A. Jean; secrétaire, M. E. Clermont; trésorier, M. Rosaire Caty; conseillers: MM. R. Chénier et C. Pelletier; commissaire ordonnateur, M. L. Legaré; ex-président, M. R. Chénier. L'aumônier est M. l'abbé Paul Archambault, vicaire.

SAISIE DE LIQUEURS

QUEBEC, 17. (Presse Canadienne.) — Les officiers Vaillancourt et Bernier de la Commission des Liqueurs ont fait une descente sur la propriété de A. Martin, à Sainte-Anne de la Pocatière et ont saisi une grande quantité de whiskey de contrebande. Martin a été arrêté et conduit à la Rivière du Loup.

ACCIDENT MORTEL

CHICOUTIMI, 17. (Presse Canadienne.) — Edmond Bergeron, 9 ans, fils de M. Arthur Bergeron, de cette ville, est mort d'une fracture de l'épide dorsale qu'il s'infligea au cours d'une chute subie en patinant.

Pour enrayer une toux en peu de temps faites ce mélange chez vous

Economisez $2. Très simple ! Pas besoin de feu !

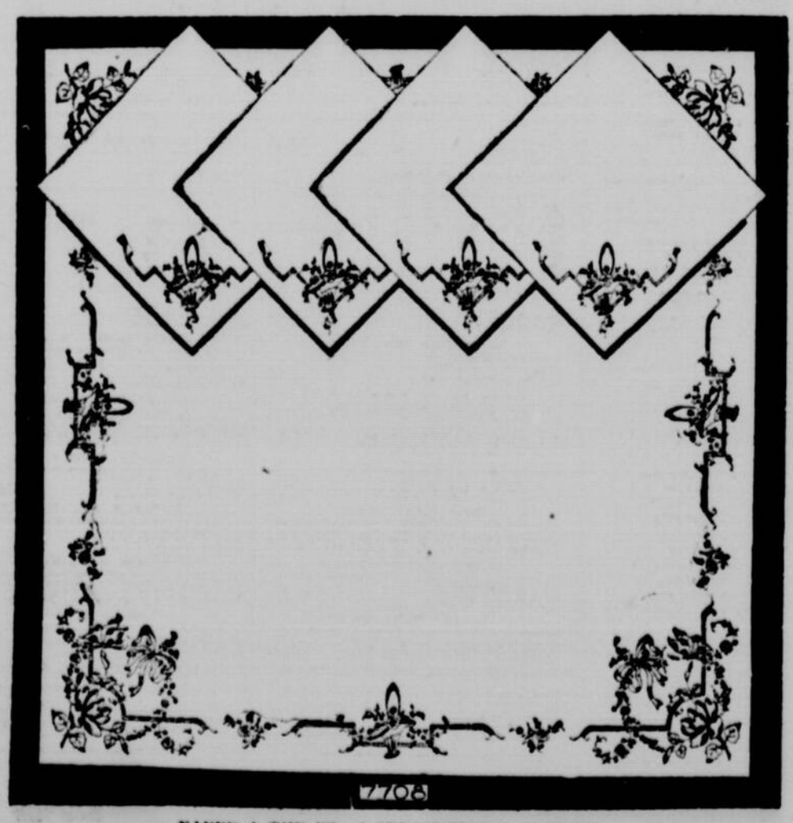
Des millions de ménagères ont constaté qu'on obtient un remède plus efficace et plus pur contre la toux en le préparant soi-même. La recette coûte environ trois fois moins cher que les médicaments préparés, et elle est sans égale pour avoir raison des toux les plus obstinées.

A n'importe quelle pharmacie procurez-vous 2½ onces de Pinex, versez dans une bouteille de 16 onces et ajoutez du sirop de sucre granulé pour composer un mélange de 16 onces. Ce sirop se prépare aisément avec 2 tasses de sucre et 1 tasse d'eau qu'on laisse dissoudre en agitant. Pas besoin de feu. Aucun cuit. Vous obtenez le remède le plus efficace qui soit. Se conserve parfaitement et les enfants l'aiment.

Ce remède dont l'action rapide détache le phlegme, dégage les voies respiratoires et soulage l'inflammation, est en usage dans plus de foyers que tout autre remède contre la toux.

Pinex est un composé hautement concentré de véritable pin de Norvège fameux pour ses bienfaisants effets sur les membranes de la gorge. Pinex est garanti assurer un prompt soulagement sous peine de remboursement.

PATRONS DE BRODERIE DE LA "PATRIE"



7706

NAPPE A THE ET 4 SERVIETTES A 49 CENTS

7706.—NAPPE A THE de 36 pouces et 4 serviettes pour appareiller, estampées sur coton jaune 49 cts. Sur coton blanc Wabasso fini toile 98 cts. Sur toile huitre 98 cts. Coton à broder C.B. de couleur 30 cts. Patron à tracer 25 cts. Au fer chaud 40 cts. complet.

Nos lecteurs pourront se procurer les patrons ci-dessus en nous envoyant le prix en bons de poste ou mandat. Toute commande doit être adressée comme suit :

SERVICE DES PATRONS DE BRODERIE, LA "PATRIE"

Nous ne nous tenons pas responsable de la perte d'un colis à moins qu'on nous envoie trois sous supplémentaire, coût de l'assurance postale.

Gratis

Cahier-Brouillon grandeur "Jumbo" 120 pages

A l'extérieur une jolie image en couleurs vives et attrayantes,

Sur le revers toutes les tables de multiplication, de mesures, etc., etc., si commodes pour vos "devoirs",

120 pages de papier grand format bien réglé,

—et on le donne GRATIS avec chaque paquet de ¼ livre de

Thé Red Rose

Garçons et Filles

Cherchez dans les vitrines l'affiche qui annonce cette distribution. Voyez les cahiers eux-mêmes—puis achetez un paquet de ¼ livre de Thé Red Rose et demandez un de ces beaux cahiers avant qu'ils soient tous donnés.

DIVERS CHANGEMENTS DANS LE NUMEROTAGE DES ROUTES

L'état des routes dans la province. – Détails intéressants.

Le dernier bulletin du Ministère de la Voirie rapporte que toutes les routes de la province sont en bonne condition et que la circulation bien que naturellement réduite à cette saison de l'année, s'y fait encore comme en été. Les cantonniers du ministère patrouillent toutes les routes régulièrement et y font les travaux nécessaires d'entretien. Ces routes sont maintenues en bonne condition jusqu'aux neiges.

MODIFICATION AU NUMEROTAGE ET A LA NOMENCLATURE DES GRANDES ROUTES.

Comme la chose a été annoncée dans le dernier bulletin, le ministère de la voirie a apporté plusieurs modifications à la nomenclature et au numérotage des grandes routes de la province, et il a ajouté au réseau, en certains cas, des tronçons de routes qui, à venir jusqu'à présent, n'étaient considérées que comme routes secondaires.

Le présent Bulletin donne la liste complète de toutes les routes du réseau en tenant compte de la nouvelle nomenclature et du nouveau numérotage. Les modifications contenues dans cette liste prendront effet le 1er janvier 1933. Le présent Bulletin contient également une carte du réseau des grandes routes conforme à la liste mentionnée ci-dessus.

Le réseau des grandes artères de communication de la province de Québec n'a pas cessé de se développer depuis 1919, année au cours de laquelle les routes principales furent groupées afin de former l'armature du réseau routier de la province.

Voici, à titre documentaire, la longueur du réseau des grandes routes, à différentes époques, depuis 1919.

1919	2000 milles
1920	2985 "
1923	3095 "
1927	4105 "
1928	4823 "
1929	5276 "
1930	5492 "
1931	5546 "
1933	5780 "

Le réseau actuel des grandes routes, c'est-à-dire, le réseau non modifié, comprend 54 routes et sa longueur est de 5546 milles. Le nouveau réseau comprendra 56 routes, et sa longueur, comme on l'a vu plus haut, sera de 5,780 milles environ.

Tous les tronçons nouveaux ajoutés au réseau des grandes routes sont améliorés. La nouvelle liste est publiée immédiatement afin de permettre aux automobilistes ainsi qu'aux diverses organisations qui publient des cartes routières d'étudier les modifications apportées au réseau, et de se familiariser avec le parcours des nouvelles routes et avec leurs nouveaux numéros.

La carte qui accompagne la liste des nouvelles routes est offerte à titre de renseignement additionnel.

On trouvera ci-après quelques notes au sujet des principales modifications apportées au réseau. Ces notes complètent la liste des routes ainsi que la carte. Le ministère de la voirie se fera un plaisir de donner tous les renseignements supplémentaires qui pourront lui être demandés.

PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTEES AU RESEAU

Route No 1.—Cette route conserve la même désignation; il est à noter toutefois que le tracé actuel et unique de cette route, entre Scott et Québec, sera via le pont de Québec, ne traversant le pont de la rivière Chaudière, dans le village de Scott, et en passant par St-Etienne-de-Lauzon. Le chemin reliant St-Lambert et le pont de Québec, via Charny, sera considéré comme route secondaire. La partie de la route Lévis-Jackman reliant Lévis et Scott ne sera plus considérée comme partie de la route No 1.

Route No 2A.—Le numéro 2A a été donné à la route St-André-St Pascal - Ste-Anne-de-la-Pocatière. Cette dernière route faisait partie auparavant de la route No 2, mais ce dernier numéro sera maintenant exclusif à la route du bord de l'eau par Kamouraska et Rivière-Ouelle.

Route No 3.—A partir de Sorel, la route 3 traversera le Richelieu par le nouveau pont, et suivra le chemin du bord de l'eau, via St-Joseph-de-Sorel et la Colonie des Grèves. La partie de cette route comprise auparavant entre Sorel et St-Ours conservera le No 21. La partie comprise entre St-Roch et l'intersection du chemin du bord de l'eau dans la paroisse de Contrecoeur sera ajoutée à la route No 47.

Route No 5.—Cette route reliera Québec à Newport, Vermont, par Victoriaville Sherbrooke et Rock Island. D'après un arrêté en conseil adopté récemment, elle sera désignée sous le nom de route Edouard-Perrault. Elle englobe l'ancienne route No 13 ou Sherbrooke-Derby Line.

Route No 6.—Tour de la Gaspésie. Cette route comprendra le prolongement par le Portage de Laurencelle, à l'extrémité nord-est de la péninsule. Le retracement direct Rivière-au-Renard-St-Majorique sera conservé comme chemin alternatif.

Route No 9A.—La route Montréal-St-Jean-Cantic (à Rouse's Point) sera désignée sous le numéro 9A, lequel remplace le No 14.

Route No 12. — La nouvelle route 12 reliera Rougemont à St-Hyacinthe et St-Hyacinthe à St-Denis, à l'intersection de la route 21.

Route No 13.—Trois-Rivières-Drummondville-Acton-Vale-Granby-Cowansville-Abercorn. Cette route comprend la partie de l'ancienne route 12 comprise entre Ste-Angèle et Drummondville. A partir de Drummondville, elle comprend des routes secondaires améliorées promues à la classe des grandes routes.

Route No 14.—Ce numéro a été donné au nouveau boulevard Montréal-Laprairie, récemment nommé par arrêté en conseil Boulevard Alexandre-Taschereau.

Route No 16. — Cette route, désignée sous le nom de Baie-St-Paul-Tadoussac-Portneuf, relie Baie-St-Paul à la Malbaie, par les Eboulements et St-Irénée, chevauche sur la route No 15 de la Malbaie à St-Siméon et englobe ensuite l'ancienne route 15A.

Route No 20.—Cette route, qui reliait Victoriaville à Drummondville, est prolongée jusqu'à Saint-Hyacinthe et jusqu'à Saint-Hilaire, en passant par Saint-Hilaire. Elle englobe la partie de l'ancienne route 12 comprise entre Drummondville et Saint-Hyacinthe et la partie de l'ancienne route 32 entre Saint-Hyacinthe et Saint-Hubert.

Route No 22.—Cette route reliera Yamaska à Island Pond, Vermont via Drummondville, Sherbrooke et Stanhope; elle englobe l'ancienne route 16 de Yamaska à Richmond, et elle chevauche sur la route 5 de Richmond à Sherbrooke.

Route No 24. — La nouvelle route 24 comprend une partie de l'ancienne route 24 entre Saint-Pamphile et Saint-Camille et la partie de l'ancienne route 25 qui reliait Saint-Camille à Saint-Georges et à Mégantic.

Route No 25.— Relie Saint-Valier à Saint-Camille.

Route No 26. — Cette route reliera St-Jean-Port-Joli à St-Pamphile. Elle a été nommée récemment, par arrêté en conseil, route Edouard-Caron.

Route No 30. — Cette route est prolongée jusqu'à St-Donat par Ste-Agathe et Ste-Lucie.

Route No 31. — Cette route qui reliait Lachute à St-Jovite est prolongée jusqu'à un point situé à mi-chemin entre St-Jovite et La Conception; elle se dirige ensuite, vers Montebello, sur la route 8, en passant par Bréboeuf, St-Rémi, St-Emile et Namur. La section La Conception St-Rémi n'étant pas améliorée, on utilisera, comme raccordement temporaire sous le numéro 31, chemin amélioré Arundel-tS-Rémi.

Route No 32. — Cette route relie St-Hyacinthe à Richmond.

Route No 35. — L'ancienne route Masson-Buckingham-Mont-Laurier est prolongée jusqu'à Ste-Anne-du-Lac, le long de la rivière du Lièvre.

Route No 39. — La route Newport-Waterloo a été urolongée jusqu'à Richmond.

Route No 46. — Cette route reliera Macamic à Ville-Marie. La route partie en construction et partie projetée qui reliera Ville-Marie à la ville de Temiscaming sera ajoutée plus tard au réseau.

Route No 47. — Contrecoeur-Chambly-tS-Jean. On a ajouté à cette route la section de l'ancienne route 3 reliant S.-Roch au chemin du bord de l'eau dans la paroisse de Contrecoeur.

Route No 52. — L'ancienne route 26 Waterloo à Huntingdon via Lacolle portera désormais le numéro 52.

A PARTIR DE JANVIER 1933

Voici maintenant la nomenclature et le numérotage du réseau des grandes routes en vigueur à partir du 1er janvier 1933.

1—Montréal-Sherbrooke - Thetford-Mines Québec, via pont de Québec.
2—ROUTE TRANS-CANADA — (Edmunston-Rivière-du-Loup, Québec - Montréal - frontière d'Ontario).
2a—St-André-Ste-Anne-de-la-Pocatière, via St-Pascal.
3—Lévis-St-Lambert-Dundee (à Fort Covington).
4—Montréal-Trout River (à Malone, N.-Y.)
5—ROUTE EDOUARD - PERRAULT—Québec-Victoriaville-Sherbrooke-Rock-Island (à Newport, Vt.).
6—ROUTE PERRON — Tour de la Gaspésie.
7—Montréal - St-Jean-Phillipsburg (à St-Albans, Vt.).
8—Montréal-Hull - Aylmer - Chapeau (à Pembrooke, Ont.).
9—ROUTE EDOUARD VII—Montréal - Napierville-Lacolle (à Rouse's Point, N.-Y.).
9a—Montréal - St-Jean-Cantic (à Rouses's Point, N.-Y).
10—Rivière-du-Loup - Rimouski - Ste-Flavie.
11—Montréal - Mont-Laurier - Maniwaki-Hull (à Ottawa).
12—Rougemont-St-Hyacinthe - St-Denis.
13—Trois-Rivières Drummondville - Acton Vale-Granby - Cowansville - Abercorn (à Richford, Vt.).
14—BOULEVARD ALEXANDRE - TASCHEREAU (Montréal-Laprairie).
15—Québec - Chicoutimi - Tour du lac St-Jean - Québec.
16—Baie St-Paul-Tadoussac-Portneuf.
17—Montréal-Pointe Fortune (à Ottawa, Ont.).
18—Montréal-Terrebonne - Saint-Donat.
19—Trois-Rivières-Grand'Mère-La Tuque.
19a—Ste-Anne-de-la-Pérade - St-Tite.
20—Victoriaville-Drummondville - St-Hyacinthe-Montréal.
21—Sorel-Iberville St-Jean.
22—Yamaska - Drummondville - Sherbrooke-Stanhope (à Island Pond, Vt.).
23—Lévis-Armstrong (à Jackman, Maine) (Québec-Portland).
24—St-Pamphile - St-Georges-Mégantic.
25—St-Valier-St-Camille.
25a—Beaumont-St-Philémon.
26—ROUTE EDOUARD CARON - St-Jean-Port-Joli - St-Pamphile.
27—ROUTE NICOL - East Angus - Cookshire-Bisscher Falls.
28—Lévis-Sherbrooke, via Beauceville.
29—Lachute - Charlemagne via Oka.
30—Lachute-Ste-Agathe des-Monts-Ste-Lucie-St-Donat.
31—Lacnute-St-Jovite - St-Rémi Montebello.
32—St-Hyacinthe-Richmond.
33—L'Assomption-Rawdon.
34—Trois-Rivières-Woburn.
35—Masson - Buckingham - Mont-Laurier-Ste-Anne-du-Lac.
36—Beauharnois-St-Jean.
37—Tour de l'Ile de Montréal.
39—Tour de l'île Jésus.
39—Richmond-Waterloo-Newport.
40—Marieville-Cowansville.
41—Berthier-Joliette-Lachute.
42—Berthier-Joliette-St-Côme.
43—Berthier-St-Michel-des-Saints.
44—Louiseville-St-Alexis.
45—Senneterre-La Reine.
46—Macamic-Rouyn-Ville-Marie.
47—Contrecoeur-Chambly - Saint-Jean.
48—L'Assomption - Joliette - Ste-Emélie-de-l'Energie.
49—Black Lake-St-Pierre-les-Becquets.
50—Magog-Coaticook.
51—St-Alexandre - Rivière Bleue (à Fort Kent, Maine).
52—Waterloo - Lacolle - Huntingdon.

PARACHEVEMENT DE LA SECTION COTEAU LANDING-ONTARIO DE LA ROUTE No 2

Les travaux de réfection de la route Montréal-Toronto, entre Côteau Landing et la frontière interprovinciale, sont maintenant pratiquement terminés et la circulation normale est rétablie sur cette section. Il ne reste à poser sur le pavage qu'une mince couche d'usure, et ce travail sera exécuté au début de la prochaine saison.

La réfection de cette partie importante de la route MontréalToronto a nécessité des travaux considérables, qui ont été exécutés très rapidement. La section refaite et pavée mesure 7.26 milles et traverse la paroisse de Sainte-Claire-d'Assise, ainsi que la paroisse et le village de Saint-Zotique.

Une partie de ce chemin traversait un marais longeant le lac Saint-François et subissait généralement beaucoup de dégâts chaque printemps par suite du dégel et de la crue des eaux. Pour parer à ces inconvénients, il a fallu hausser la route par la construction de remblais assez considérables. Le nouveau pavage mesure vingt pieds de largeur et est en béton bitumeux. L'ancien chemin mesurait seulement seize pieds et était en macadam ordinaire. De plus, il a été construit des accotements de dix pieds de largeur de chaque côté du pavage proprement dit.

L'exécution de ces travaux a été poussée activement et la réfection, commencée à la fin de juin a été terminée, moins la couche de surface, à la date prévue, le 15 octobre.

SAINTE-MADELEINE

STE-MADELEINE, 15.—(Du corr. de la "Patrie").—M. le docteur et Mme Hermas Deslauriers et leurs enfants de Montréal, ont visité dimanche dernier Mme Jos. Benoit.

—M. et Mme Constant Leroux ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Ernest-Gaston. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Juneau, de Saint-Césaire, oncle et tante de l'enfant.

—Mlle Angela Phaneuf était l'invitée d'hon. et Mme Georges Chabot, de Montréal, ces jours derniers.

—Mlle Madeleine Létourneau a visité Soeur Marie-Thérèse de Lisieux, au couvent des RR. SS. de Saint-Joseph, à Saint-Marc sur Richelieu.

—M. et Mme Osias Hébert se sont rendus à Saint-Dominique, aux funérailles de M. L. Gaudreault.

—Mlle Gabrielle Payette a passé une quinzaine chez Mme Jos. Benoit.

—M. Onil Deslauriers est revenu très enchanté d'un voyage aux Trois-Rivières.

—Mlle Jeanne Guertin, de Montréal, était de passage chez son père, M. A. Guertin.

—M. et Mme Edmour Darsigny, de Montréal, sont venus chez M. et Mme W. Plamondon.

—Le R. P. Emilien Létourneau est venu chez son père M. C. A. Létourneau.

—Mme R. Saint-Pierre, de Saint-Hyacinthe demeure maintenant dans notre localité.

LAMBTON

LAMBTON, 15. (Du corr. de la "Patrie").—M. et Mme H. Le Doveau, de Farnham, ont passé le dimanche chez leur mère, Mme A. Deveau.

—M. et Mme Lucien Samson, de Montréal, sont repartis après quelques jours passés chez Mme J. A. Samson.

—Mme H. Fortin, de Montréal, passe la semaine chez sa soeur, Mme Jos. Belleau.

—M. et Mme Amédée Dionne, de Saint-Georges, ont passé la fin de semaine chez M. J. Belleau.

—M. Ers Dion, de Québec, est en promenade chez son gendre, M. Théophile Dumas, pour quelque temps.

—M. et Mme W. Stebanne étaient chez M. et Mme J. Rodrigue dimanche.

—M. Olivier Vallée était en visite chez son fils M. Alph. Vallée, cette semaine.

—Une automobile venant de la route Saint-Sébastien est venue en collision avec une voiture, dimanche soir. Le cheval a eu une jambe cassée et a dû être abattu. Les deux occupants de l'auto n'ont eu aucun mal. Parmi les occupants de la voiture, au nombre de trois, un seul, M. A. Labrecque, a été blessé assez grièvement, le choc l'ayant projeté sur le sol. Ses blessures, heureusement, ne sont pas graves.

QUATRE GRIFFIN ONT TRAVAILLE POUR LA CITE DEPUIS 90 ANS

Un record peu ordinaire. — M. Michael Griffin sera mis à sa pension au premier janvier. — Un autre est pompier.

La famille Griffin a eu sa part dans les emplois de la ville. En consultant les archives, on constate, en effet, que quatre membres de la famille Griffin ont travaillé depuis près d'un siècle pour la cité de Montréal.

M. Michael Griffin est sur la liste des pensionnaires pour le premier janvier 1933. C'est de l'inscription du nom que le journaliste a tiré l'histoire qui suit.

M. Michael Griffin est entré au service de la ville, il y a cinquante ans, c'est-à-dire en 1882. Son premier emploi fut à la construction de la jetée de la rue des Commissaires, destinée à empêcher la crue des eaux. En 1887, il fut nommé chaineur, position qu'il occupe et qu'il occupera jusqu'au premier janvier prochain.

Le père de M. Griffin, M. James Griffin, fut à l'emploi de la ville pendant quarante-cinq ans. A sa retraite, il était surintendant de la voirie, division ouest. Il fut remplacé par M. Jerry Scanlan.

Le frère de M. Griffin, M. James Griffin, fut aussi au service de la ville pendant quarante ans. Il était briqueteur dans les égouts.

Aujourd'hui, le fils de M. Griffin travaille pour la ville comme pompier.

C'est un record peu ordinaire qu'il est intéressant de signaler.

LE TRAITEMENT DE FAVEUR RESERVE A L'ENFANT PRODIGUE

PARIS. — Dans la vie comme dans les bons livres, la vertu est toujours récompensée et le vice puni. Le tout est de s'entendre sur le vice et la vertu.

C'est ce que prouve cette histoire très morale.

M. Jean Bernard, qui rend à l'heure actuelle de fréquentes visites à M. Roussel, juge d'instruction, en compagnie de Me Renée Garnier, avait trouvé un bracelet à l'exposition coloniale. Un sien ami, bijoutier de son état, consentit à lui en donner 16,000 francs. D'autant plus facilement que le bijou en valait 200,000, et que sa propriétaire, la comtesse Pecci-Blunt, avait promis une récompense de 20,000 francs à qui le lui rapporterait.

Donc, M. Jean Bernard avait, par sa faute, perdu 4,000 francs. Feu M. Berquin pourrait s'en estimer partiellement satisfait. Mais voici où l'affaire se complique.

INCULPE DE VOL

M. Jean Bernard devint la proie du remords.

Il alla confier à M. Guillaume, commissaire à la police judiciaire, la raison de ses insomnies et lui offrit de rendre les 16,000 francs. Il n'espérait pas recouvrer la prime entière de 20,000 francs mais ne s'attendait tout de même pas à être inculpé de vol. C'est pourtant ce qui lui arriva, tandis que le bijoutier était, malgré ses protestations de bonne foi, poursuivi pour recel. Il a pris pour défenseur Me Campinchi. Donc, dès le moment où il obéit à ses bons sentiments, M. Bernard eut à se repentir d'une indélicatesse qui ne lui eût que profité s'il avait persévéré dans le mal.

Il est vrai que s'il eût rendu le bijou, une bien plus grande récompense lui eût été allouée.

Me Renée Garnier, en attendant l'audience correctionnelle, se promet de demander pour son client, le traitement de faveur réservé à l'enfant prodigue.

VENTES D'IMMEUBLES POUR CETTE SEMAINE

Elles se chiffrent à $721,570, soit une baisse considérable. — Transactions importantes.

Voici la statistique des ventes d'immeubles effectuées à Montréal et les environs la semaine dernière:

	Terrains Nb.	Val.	Edifices Nb.	Val.
		$		$
A Montréal	22	24,642	59	532,601
Banlieue	24	12,952	21	191,919
Total	46	37,594	80	683,616
			46	37,954
			126	721,570

Liste des cinq transactions les plus importantes:

4661, Avenue du Parc, 4849-4853, rue Hutchison, S. L. Nathanson, Inc., à Maurice Nathanson & al $30,600

4504-4512, Avenue des Erables, 2157-2147, Avenue Mt-Royal, Mme Moses Klein & al à Mme J. Ambroise Savoie 22,800

748-752a, Avenue de l'Epée, S. L. Nathanson Inc. à Maurice Nathanson & al 21,200

4583-4591, 4593, 4595, Avenue Hingston, Ed. Chalonner à Chas. Fyfe 20,500

625, Avenue Carlton, Reginald Arthur Carter à Jas. Ferguson H. Wallace .. 18,000

UNDERWOOD
RECONSTRUITS



$40.00 et plus

Underwood & Remington portatifs neufs . $59.50
Remington Canadian Pioneer $44.00

N. MARTINEAU & FILS
1081, Bleury Tél. MA. 2545
Pour informations
S.V.P. mailer ce coupon
Nom .....
Adresse .....
Ouvert le samedi après-midi

LES FUNERAILLES DE M. LOUIS AUGER



Feu L. Z. Auger

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Louis Zénophile Auger, natif de Lotbinière, à l'âge de 69 ans et 10 mois.

Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Ambroise, le 7 courant. Le défunt laisse dans le deuil: son épouse, née Louise Richard; deux filles, Elise (Mme Cousineau) et Juliette (Mme Bourbonnais); deux gendres, MM. Romeo Cousineau et Alcide Bourbonnais; 3 petites-filles, Thérèse, Simone et Yvette Cousineau. Il laisse aussi son frère, M. F. Auger, et sa soeur, Mme E. Laplerre.

Suivaient le cortège: son frère, assisté de ses deux gendres, M. Adrien Bourbonnais et ses deux fils, M. Eugène Longpré et M. Georges Seroulle-le-Ber, puis quelques amis intimes.

A la famille éplorée, nous offrons nos sincères sympathies.

Ecole Ménagère Provinciale

Mardi, le 20 décembre, de 2 à 4 hrs et de 7 h. 30 à 9 h. 30, démonstration: du service de la table.

Comment dresser une table
Comment servir à table
Comment manger certains mets, etc., etc.

La table sera dressée par la maison Dupuis et Frères et le menu de Noël qui s'élabore depuis trois semaines, sera représenté par des plats qui feront bonne figure, à n'en pas douter.

Après une théorie, donnée par les professeurs de l'école et accompagnée d'une démonstration pratique, une discussion sera ouverte à laquelle l'auditoire prendra part afin d'éclaircir les points douteux de l'étiquette moderne de la table.

Pour aider la mémoire le cours résumé sera remis aur demande.

UNE DIMINUTION QUI DEVRAIT ETRE SELON LE SALAIRE ACCORDE

Raisonnement que l'on fait chez les fonctionnaires au sujet de la mesure d'économie projetée.

A l'hôtel de ville, dans tous les bureaux, on ne parle que de la nouvelle au sujet de la diminution probable des salaires des fonctionnaires. Dans certains milieux, il y a critique. Dans d'autres, on admet que la ville n'a pas beaucoup de moyens à sa disposition pour économiser. On dit, cependant, un peu partout que s'il faut en venir absolument à une diminution de salaire, il n'est pas juste que cette diminution soit dans la même proportion pour tout le monde. On fait le raisonnement qu'une baisse de dix pour cent, par exemple, n'empêchera pas un haut salarié "de dormir" tandis que chez un simple salarié cela peut être un sujet fort grave de préoccupation, surtout si celui-ci a peine à boucler son budget actuellement. Dans les milieux où on fait ce raisonnement, on dit que la diminution devrait être beaucoup plus considérable pour les hauts salaires pour arriver presque à rien chez les plus petits salariés. On obtiendrait le même résultat de cette façon et la mesure serait plus juste, fait-on remarquer.

On ne sait encore quelle attitude les autorités prendront à ce sujet.

DESCHAMBAULT

DESCHAMBAULT. — (Du corr. de la "Patrie"). Est décédée Mme Aubert Naud, à l'âge de 71 ans. Son service eut lieu le 10, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

—Mme Georges Touzin était en promenade à Québec, ces jours-ci.

Grande fête chez les Anciens de l'Ecole Champlain



Victor Doré

A l'occasion du second conventum des anciens élèves et professeurs de l'Ecole Champlain, rue Fullum, il y aura demain de grandes fêtes pour réunir tous ceux qui ont passé sur les bancs de cette institution depuis sa fondation, en 1872.

Le ralliement se fera à l'école même à 10.30 a.m. pour se rendre de là à l'église Saint-Vincent de Paul où sera célébrée une grand'messe pas des anciens. M. le curé Bourassa, du Sacré-Coeur, un ancien de Champlain, fera le sermon. Après la messe, il y aura photographie à la sortie, puis goûter aux membres dans les salles de l'Alma Mater.

Dans l'après-midi, il y aura à 2 heures, dévoilement d'une magnifique peinture de feu H.-O. Doré, qui, durant trente-cinq ans, fut le principal de l'Ecole Champlain. Ses fils, MM. Victor Doré et Joseph Doré, ainsi que d'autres membres de la famille, seront présents. Le personnel de la Commission scolaire prendra part à ces agapes fraternelles auxquelles tous sont cordialement invités d'assister.

La Commission des égouts devra compléter ce rapport

Le comité exécutif a étudié, hier après-midi, le rapport des avocats au sujet des responsabilités à la suite de l'explosion dans l'égout du boulevard Saint-Laurent, le 23 août dernier. On a décidé de renvoyer ce rapport à la Commission des égouts pour étude complémentaire. Il manque, paraît-il, certains détails essentiels.

PARTIE DES REVENUS DES AUTOS POUR LA VILLE RECLAMEE ICI

L'échevin Lesage demande une mesure de justice pour l'usage de nos rues. — A Québec.

L'échevin Lesage ne trouve pas juste que Montréal paie seule ses pavages et ses réparations de pavages quand ces pavages ou ces réparations sont en très grande partie nécessaires par la circulation des véhicules-moteurs dans les rues. Le représentant du quartier Saint-Jean trouve que Montréal devrait obtenir une partie des contributions payées pour les permis d'autos et de d'autres véhicules-moteurs. Aussi, a-t-il l'intention de présenter une motion en ce sens au conseil à la prochaine assemblée. Cette motion demandera au gouvernement provincial d'accorder à la cité une partie du coût du permis à la métropole. "Ma demande n'est que juste, on l'admettra, a dit le docteur Lesage".

On sait que la ville de Québec se propose aussi de demander une part des recettes des permis pour véhicules-moteurs appartenant aux Québecois.

BEAUPORT

BEAUPORT. — (Du corr. de la "Patrie").—M. Jules Ouellet, accrisain, sera tenu de garder la chambre durant quelques jours par suite d'une malaise à une jambe. M. Edmond Langevin, le remplace actuellement dans ses fonctions.

—M. Luc Mercier, qui a subi une grave opération chirurgicale, ces jours derniers, à l'Hôtel-Dieu de Québec, est de retour dans sa famille où il continuera de faire sa convalescence.

—Les travaux de notre poste de pompiers avancent graduellement. Dans quelques jours, les briqueteurs termineront l'ouvrage de la mise en place de la brique.

MATÉRIEL D'ARTISTES POUR CADEAUX DE NOËL
Boites pour croquis à l'huile, boites pour couleurs à l'eau.
Pinceaux, canevas et pastels
C. R. Crowley LIMITED
1385 ouest rue Ste-Catherine PLateau 4412

CRÈME A FOUETTER
Cette crème est garantie parfaitement se fouetter,. et être embouteillée et livrée fraiche, chaque jour à nos magasins.
LA CHOP 25c Val 50

THRIFT STORES LIMITED

CRÈME DE TABLE FRAICHE
Crème de table fraiche pasteurisée, contenant 20% de gras de beurre — une plus grande proportion de gras de beurre que dans la moyenne des crèmes de table vendues en ville.
LA CHOP 15c Val .25

Les Meilleurs Magasins d'Aliments

La Vente commence lundi, 19 Décembre — — Se termine samedi, 24 Décembre.



Un panier de victuailles pour le nécessiteux 99¢

Donnez un panier des Magasins Thrift

Rien que vous pouriez faire ne saurait vous causer un plus grand bonheur — rien n'exprime mieux la véritable ambiance de Noël qu'un cadeau à quelqu'un qui en a réellement besoin. Envoyez un panier des Magasins Thrift. Marqués à 99c, — $1.99 et $2.99, ces paniers sont généreusement remplis et seront plus qu'appréciés.

Le procédé de donner est facile. Entrez dans le Magasin Thrift de votre voisinage. Donnez votre commande et les Magasins Thrift feront le reste vous retournant un reçu signé du destinataire.

Ajoutez dès maintenant un panier à votre liste de Noël. Donnez votre commande de bonne heure et procurez le bonheur à une famille.
THRIFTY SUE.

TROIS VARIETES A 99c.

10 lbs patates, 2 lbs sucre, 1 lb. beurre, 1 doz. oeufs, 2 pains, ½ lb thé, 2 boites No 2 de tomates.

10 lbs patates, 7 lbs farine, Petite boite de poudre à pâte Magic, 1 lb. graisse, 2 lbs. sucre, ½ lb. thé, 1 boite soupe Aylmer, 1 panier de 6 lbs de pommes pour cuire.

10 lbs patates, 2 lbs sucre, ½ lb. bacon, 2 pains, 1 boite fèves Clark, 1 boite No 2 de tomates, 6 lbs farine d'avoine, ½ lb. thé, 2 boites soupe Aylmer, 1 lb. ris

TROIS VARIETES A $1.99

10 lbs patates, 7 lbs farine, 1 petite boite poudre à pâte Magic, 1 lb. graisse, 2 lbs. sucre, 1 doz. oeufs, 2 pains, ½ lb thé, 2 boites No 2 tomates, 2 boites soupe Aylmer, 1 lb. beurre, 1 boite ananas en tranches, 1 boite cerises, 1 boite sirop de Maja, 1 boite No 2 tomates, 1 boite de pois, 1 boite lait condensé, 1 boite soupe Aylmer, 2 boites fèves Clark

10 lbs patates, 5 lbs sucre, 1 lb. beurre, 2 pains, 1 lb. thé, 1 boite ananas en tranches, 1 boite cerises, 1 boite sirop de Maja, 1 boite No 2 tomates, 1 boite de pois, 1 boite lait condensé, 1 boite soupe Aylmer, 2 boites fèves Clark

20 lbs patates, 5 lbs sucre, 1 lb. beurre, 1 doz. oeufs, 2 pains, ½ lb. thé, 2 boites No. 2 tomates, 2 boites pois, 2 lbs. avoine roulée, 1 panier de 6 pintes pommes pour cuire, 1 doz. citrons, 1 boite ananas

3 VARIETES A $2.99

Sac 80 lbs patates, 7 lbs farine, 1 petite boite poudre à pâte Magic, 5 lbs sucre, 1 lb. beurre, 1 doz. oeufs, 1 lb. bacon, 2 pains, 1 lb thé, 2 boites No. 2 tomates, 2 boites pois, 2 lbs avoine roulée, 5 lbs ananas en tranches

20 lbs patates, 7 lbs farine, Petite boite poudre à pâte Magic, 5 lbs. sucre, 1 lb. beurre, 1 doz. oeufs, 1 lb. bacon, 2 pains, 1 lb. thé, 1 pqg. macaroni ou spaghetti, 2 boites pois, 1 lb. ris, 1 boite saumon, 1 boite de 5 lbs Sirop de Maja, 1 boite lait condensé

20 lbs patates, 7 lbs farine, 5 lbs sucre, 1 lb. beurre, 1 doz. oeufs, 2 pains, 1 lb. thé, 2 lbs avoine roulée, 2 boites saumon, 2 boites sardines, 2 boites No. 2 tomates, 2 boites pois, 4 panier de 6 pintes pommes pour cuire, 1 lb. biscuits au chocolat, 1 doz. citrons, 3 lbs pruneaux

Ananas SINGAPOUR TRANCHES Val. .30 — Boite No 2 — 3 Boites pour 25c

Ananas Grosse Boite 10c — Singapour écrasés
Abricots Grosse Boite 25c — Australiens
Pêches Boite No. 1 10c — Nature's Best
Prunes Boite No. 2 10c — Lombardie
Gelées Pot 10 on. 25c — Assorties Robertson
Salade Boite 8 onces 14c — aux fruits Aylmer
Poires Boite No. 2 12c — Qualité de choix
Loganberries Boite No. 2 19c — Colombie anglaise

Cerises rouges brillantes — Boite 8 onces Val. .10 — 5c

Framboises Val. .35 19c — Aylmer — Boite No 2
Cerises Bout. 8 on. 10c — Rouges Maraschino

Noix Ecalées Val. .50 La lb. 39c
Amandes Val. .50 La lb. — Blanchies

Figues Pqg. 8 on. 10c — Pressées de Smyrne
Figues lb. 19c — Ameléen de Smyrne
Figues 2 lbs. pour 15c — pour cuire, de Smyrne
Mincemeat Boite 28 on. 35c — Marque Chef

Ketchup HEINZ — Grande bouteille Val. .23 — 17c

RAINSINS lb. 10c — Australiens, sans pépins
CHOCOLATS 39c — Annie Laurie, Boite de Noël ASSORTIS Boite 1 lb.
SAUCE PATERSON 10c
POINTES D'ASPERGES 23c — LIBBY, Grosseur Picnic
CAROTTES 8c — En dés, Boite No. 2.
SAUMON SOCKEYE 33c — Rouge Cloverleaf, Boite No 1, Val .40
FROMAGE 25c — Gruyère Suisse, 6 portions
REGLISSE ½ lb. 15c — BASSETT ASSORTIE
PUREE DE TOMATE 5c — AYLMER, Bout. 4 onces
MOUTARDE 9 oz. 9c. — CROSSE & BLACKWELL
BETTERAVES 8c — En dés, Boite No. 2.
CAROTTES ENTIERES 8c — Boite No. 2.
SARDINES 12c — Brietling Norvégiennes, Grosse boite.

Combinaison Spéciale! 6 morceaux Savon Calay ET Un nécessaire de tir à l'arc Val. 1.00 — 69c

ORANGES La douzaine 25c — de Californie — Grosses oranges — sans pépins

GROSSES **Pommes** La douz. Val. .25 19c — Jonathan, de table
GROSSES **Pommes** Panier de 6 pintes Val. .30 25c — pour cuire

ORANGES La douzain 19c — de Jamaïque—Bonne grosseur—Pour jus d'orange

Ce soir, au Forum, match entre Canadien-Maroons

Ce que nous en pensons

Il est évident que le baseball fait face à une crise dont la plus vive acuité n'a pas encore été atteinte. Et c'est probablement pour y obvier que les magnats du losange lors de leur conclave annuel, ont opéré tant de transactions et d'échanges que l'année 1932 sera marquée d'une pierre blanche dans les annales du baseball sous ce rapport.

Au moment d'écrire ces lignes, pas moins de quarante-quatre joueurs ont subi des changements d'allégeance dans les ligues majeures, et plusieurs autres transactions semblent sur le point de se réaliser. Dans tout ce chambardement et ce brouhaha, il n'y a que l'équipe des Yankees qui semble assurée de rester intacte. En effet, les champions du monde n'ont pas pris part à une seule transaction et leur alignement pour la saison 1933 sera sûrement peu modifié.

En chambardant ainsi leurs alignements, les magnats s'attendent de susciter de l'intérêt pour la prochaine saison, car des figures nouvelles soulèvent toujours la considération des "fans". Et, lorsque ces recrues s'élèvent bien haut dans le firmament du jeu national américain, l'intérêt est souvent suivi d'une recrudescence de popularité, qui opère pour le bien du jeu lui-même. Du reste, ces opérations sont, la plupart du temps, justifiées, car les nouveaux porte-couleurs d'un club s'attachent à gagner la confiance et la sympathie du public et, souvent indifférents, apathiques pour tel ou tel club, ils retrouvent toute leur ardeur passée et leur combativité quand ils évoluent dans des centres nouveaux. C'est la justification de plusieurs changements étonnants pour le profane, mais que les magnats ont été forcés de faire, dans le passé, dans l'intérêt même de certaines étoiles du losange, qui se déprimaient à rester trop longtemps sous les couleurs de leurs clubs et qu'une sage transaction a fait passer sous d'autres cieux. On a pu, sur le coup, jeter la pierre aux magnats, qui se détachaient ainsi de leurs étoiles, mais l'observation des choses n'a pas tardé à révéler la sagesse de leurs agissements.

En ce qui regarde l'orgie actuelle, il est évident que les dirigeants du baseball voient venir la prochaine saison avec une certaine frayeur. Des mesures plus ou moins restrictives ont été adoptées et si l'on n'a pas encore songé à l'adoption de mesures prohibitives, comme le bannissement de la radio des terrains de baseball, c'est que l'on n'a pas voulu heurter de front le désir de centaines de mille personnes, soucieuses d'écouter le récit d'une joute confortablement, à la maison, ou à l'hôtel, sans qu'il en coûte un sou. Mais la balance oscille dangereusement. Dans une des deux ligues majeures, il y a partage égal de votes en faveur et contre la radio pour diffuser les rapports des joutes du baseball; dans l'autre circuit, la majorité veut la prohibition de cet agent d'emission, dont l'avenir, sur les terrains de baseball, semble fort menacé.

Et la fameuse question des "clubs en série" a soulevé un vigoureux débat. S'il y a quelque chose de reprehensible pour un magnat ou pour un club majeur de posséder plusieurs clubs d'attache dans les ligues mineures, il faut, d'un autre côté, envisager l'aspect pratique du système. D'abord, le mode des "clubs en série" assure l'existence de ces mêmes clubs, qui végéteraient probablement comme le Jersey-City actuellement, dépourvu de l'aide financière qu'il recevait des Dodgers de Brroklyn. Puis, les clubs majeurs peuvent, sans appréhension, reagrder en avant d'eux et faire face à la situation al plus difficile. Possédant deux ou trois fermes, de calibre différent, ils y enrôlent leurs recrues, les développent, les font graduer et, lorsqu'elles sont mûres, les font débuter sur leurs propres alignements. Et on peut adjoindre à ces raisons d'être des "clubs en série", la question économique elle-même, puisque certains joueurs peuvent devenir, ainsi développés graduellement, les plus grandes constellations du losange, et n'avoir pratiquement rien coûté lors de leur initiale acquisition. Et en maintenant la pratique des "fermes" de baseball, les magnats ont tout simplement adopté une attitude opposée à celle du commissaire Landis, dont l'autorité semble faillir. Il est avéré que le fougueux dictateur recommandait fortement l'abolition des "clubs en série", mais on a passé outre ses vues et, pour une fois, les dirigeants du jeu national américain, ont gardé leur prépondérante majorité pour museler celui, dont les édits font trembler les bases du temple du baseball.

CE SOIR, DEUXIEME MATCH DE LA SAISON ENTRE CANADIEN ET MONTREAL, AU FORUM

Les deux équipes locales se livreront une bataille acharnée dans quelques heures. – Les autres parties:

Le grand duel de la journée dans le circuit Calder sera la rencontre entre les deux clubs locaux sur la glace du Forum, dans quelques heures. Cette fois, ce sera le Montréal qui recevra le Canadien politesse que le Bleu Blanc Rouge avait servie aux Maroons, il y a une quinzaine de jours. Lors de cette première rencontre, le club de Newsy Lalonde avait été frustré de la victoire trois secondes avant la fin du match, lorsque Paul Haynes, la sensation de la saison dans le circuit Calder, avait bénéficié d'un point hypothétique pour égaler le score. Et, dans la période supplémentaire, quelques secondes avant l'expiration de la dernière minute du jeu, les Maroons avaient compté le point victorieux, point encore entaché d'irrégularité dans l'esprit de plusieurs. De sorte que la défaite du Canadien n'a rien eu de disgracieux, loin de là, et, sur le chemin de la réfection et de la réparation, le Bleu Blanc Rouge surprendra probablement ses adversaires, ce soir, lorsqu'il en viendra aux prises avec les fougueux joueurs d'Eddie Gérard.

A tout événement, on attend l'issue de ce match avec impatience et même avec anxiété. Il ne fait aucun doute que la même impatience se manifeste dans les deux camps, car Maroons comme Habitants sont anxieux d'en venir aux prises afin d'établir plus définitivement la question de suprématie que lors de la rencontre du 1er décembre. Ce sera, à n'en pas douter, le match le plus ardu de la saison et probablement le plus soigneusement préparé. Pour le Canadien, il aura une signification encore plus considérable que pour le Montréal, étant donné qu'il fournira à quelques joueurs l'épreuve décisive sur laquelle on pourra ensuite se baser pour étudier les possibilités de chambardement.

Newsy Lalonde et Eddie Girard sont deux grands pilotes; techniciens accomplis du hockey, ils furent de grands rivaux sur la glace, et ils rivalisent maintenant sur le banc, à la tête de deux fortes équipes. Gérard possède peut-être, dans le moment, le meilleur lot, mais c'est précisément ici que le génie du dirigeant peut se manifester puisque c'est dans l'opposition de forces douteuses que le général fait appel à toute sa sagacité.

Les deux autres parties de ce soir sont les suivantes: Rangers vs Ottawa et Détroit vs Toronto. Il est assez logique de supputer des victoires pour les Rangers et les Leafs, bien que des surprises peuvent se produire, au moins dans un cas.

Pour demain soir, les Bruins de Boston iront jouer à Détroit, contre les Red Wings, pendant que le Chicago envahira New-York pour y rencontrer l'Américain.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, voici l'alignement probable de ce soir au Forum:

CANADIEN	VS	MONTREAL
1—Hainsworth	Buts	Walsh—1
2—S. Mantha	défense	Wentworth—2
3—Burke	défense	L. Conacher—3
7—Morenz	centre	Smith—7
4—Joliat	aile	Ward—4
14—Gagnon	aile	Northcott—5

Subs. Canadiens: 5—Mondou; 6—Gaudreault; 8—Leduc; 9—Lépine; 10—Larochelle; 11—Carson; 12—G. Mantha; 16—Giroux.

Subs. Montréal: 6—Plaxton; 8—Trottier; 9—Brydson; 10—Haynes; 14—Duguid; 15—Robinson; 16—Wilcox; 17—Bellemer.

POTINS DE GOLF

(Par Champlain Provencher, Président et Fondateur des Ligues Athlétiques Spaldling et une autorité sportive dans le Dominion).

La confiance est le meilleur bâton dans le sac du golfeur et vous ne deviendrez confiant qu'en pratiquant jusqu'à ce que vous puissiez frapper n'importe quel coup exactement.



Champlain Provencher

Je sais que c'est un peu ennuyant de sortir une douzaine de balles et de les envoyer vers le trou, mais si vous voulez abaisser votre record et décorer votre cheminée d'une coupe, c'est la seule manière d'y arriver.

Pratiquez, non pas avec la nonchalance mécanique d'un enfant qui pratique la gamme sur le piano mais concentrez-y votre intelligence.

Pratiquez, jusqu'à ce que vous puissiez envoyer la grande majorité de vos coups près du trou.

La devise du laveur de vitres consciencieux est: "Nettoie les coins et le milieu se nettoiera seul". En modifiant ceci nous pouvons dire pour les joueurs de golfs "Cessez les parties courtes et les parties longues viendront seules".

Ne pratiquez pas seulement avec un bâton à l'exclusion des autres.

Vous vous apercevrez souvent que si vous vous habituez, disons, aux coups avec les bâtons appelés airain (brassie) ou cuillères (spoon) vous trouverez une faiblesse dans vos coups avec le bâton de fer (iron). Ce qui est naturel. C'est une sorte d'influence causée probablement parce que vous voulez frapper avec vos bâtons de fer (iron) comme avec vos bâtons de bois (wooden).

Mais ne laissez pas vos bâtons de fer (Irons) de côté pour cela. Ne jouez pas seulement quelques coups avec ce bâton parce que vous n'y avez pas confiance. Commencez à pratiquer avec ce bâton et faites-en autant avec chacun des autres bâtons aussi souvent que l'occasion se présentera.

Pour jouer au golf le mieux que vous le pouvez, vous devez essayer de renforcir votre point faible, et le seul moyen d'y arriver est de pratiquer avec un seul bâton. Mais comme j'ai dit précédemment, il ne faut pas que ça devienne une coutume.

Lorsque vous aurez obtenu un résultat satisfaisant avec ce bâton, jouez neuf trous ou une ronde régulière. L

Je sais qu'il y a beaucoup de joueurs qui refusent de donner toute leur énergie à la partie. Ils vous disent qu'ils aiment trop la partie pour en faire un travail ardu. Mais ils ont tort.

Personne ne peut être enthousiaste d'une chose qu'il entreprend, s'il ne cherche pas à en conquérir la supériorité.

Vous n'avez peut-être pas la bravoure du tigre, mais ce n'est pas nécessaire de demeurer comme un lapin parce que vous croyez que c'est moins fatigant. Vous aimerez beaucoup plus une partie quand vous vous apercevrez que vous avez fait un certain progrès, et si vous êtes un de ces golfeurs qui croyez que c'est monotone de compter les coups les uns après les autres, oubliez-le.

Plus vous jouerez au golf, plus vous l'aimerez.

Les Canadiens-Français non seulement dans la province de Québec mais aussi de chacune des provinces du Dominion, commencent à s'intéresser au golf, et dans un avenir rapproché, çà ne serait pas surprenant de trouver des étoiles parmi eux.

Aujourd'hui nous avons produit plusieurs professeurs de golf professionnels, et une drôle de coïncidence est que la plus grande partie d'entre eux sont membres de quelques clubs de hockey ou de baseball de la ligue Spalding. Les trois Desjardins, Aimé, Arthur et Albert; Brault; G. Houle et Jules Huot qui l'an dernier, a été le seul professionnel de la Province de Québec à se classer dans le tournoi pour le championnat du Canada.

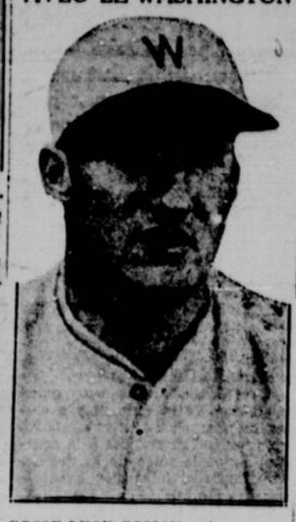
Plusieurs clubs ont été formés durant les deux dernières années afin de s'occuper des joueurs de golf, mais c'est plus que probable que dans un avenir rapproché, des cours de neuf et trois trous seront construits.

Il y a quelques années les membres du Melrose Athletic Club ont construit un cours de trois trous au pied du Mont-Royal.

Om

Huot a gagné le tournoi de la Province le printemps dernier et joua avec W. Hagen, Durado et H. Kay à Laval-sur-le-Lac.

AVEC LE WASHINGTON



GOOSE LEON GOSLIN qui est revenu au club de baseball Washington, après un séjour d'une couple de saisons à Saint-Louis. En 1928, Goslin méritait l'honneur d'être le meilleur frappeur de la ligue Américaine.

UN GRAND PROGRAMME DANS LA LIGUE MONT-ROYAL, DEMAIN

La ligue du dimanche jouera pour la dernière fois cette année.

Il n'a fallu qu'un mois et demi d'opérations à la ligue Mont-Royal pour développer une autre étoile pour le N.H.L. Cette fois-ci, c'est l'intrépide Armand Raymond, défense étoile du club Champêtre leader de la ligue de Max LaRocque, qui reçoit des offres fort avantageuses du club Canadien. En vue de l'importance du programme de demain dans la ligue Mont-Royal, Armand Raymond, qui n'a pas encore signé de contrat professionnel, sera à son poste contre les rapides équipiers du St. François Xavier.

La première rencontre alignera Verdun et l'U. de Montréal. Ces deux clubs sont réputés pour leur vitesse et leur détermination, ce qui assure les amateurs d'une autre belle partie. Verdun et les Carabins n'ont pas de supérieurs pour fournir de l'action. Les Carabins ont une nouvelle vedette au centre dans Lucien Dubé. Ce brillant avant est un merveilleux manieur de hockey. Dimanche dernier, il a été de beaucoup le plus dangereux pour Jimmy Rowen. Jean Peoui Elle se remet tandis que la blessure de Charles Berthiaume est toute cicatrisée. Le Dr Corrigan est confiant dans l'issue de la rencontre qui est d'une grande importance. Le Doc a de rapides patineurs dans Willie Walker, Roland Gagné, Gaetan Jarry, Jerry Morin et Eugène Guertin. Jean Fabien se développe rapidement sur la défense.

Dans le camp rival, le grand Roland Reeves sera l'homme redouté. Lors de la dernière joute contre les Carabins, Reeves avait été tout à fait sensationnel. Arthur Therrien a la parole de ses joueurs comme quoi ils vont jouer avec ensemble. Médéric Martel prend du mieux mais pour mettre de précaution, Verdun aura un nouveau joueur pour cette partie. Verdun est en troisième position suivi de près par l'Université et St. François. La défense du Verdun n'est pas bien facile à franchir surtout avec un Bennett en grande condition et un Lee et Jotkus jouant une partie d'enfer. Boulanger est toujours brillant.

LA SEMI-FINALE

Depuis le début de la saison, le St. François Xavier a été le seul club à réussir un match nul avec Champêtre, le score étant de 0-0. Comme les Saints se débattent de leur mieux pour éviter la dernière position on peut s'attendre à la réception qui sera faite au Champêtre. Il paraît que les joueurs du pilote Joe Robidas ont surpris les pros de Trois-Rivières en les tenant à 2 à 1. "Si mes joueurs jouent la même partie contre Champêtre "déclarait Robidas hier", je crois que nous allons être les premiers à déjouer le grand Rowen et à écorer notre première victoire en même temps que la première défaite du Champêtre."

Le St. François ne s'est certainement pas fait justice jusqu'ici. Gagnon est superbe dans ses buts tandis que la défense Gervais-Mongeon et Earl-Beauchamp possède toutes les qualités défensives et offensives. Valois est à son meilleur de même il en est de St. Jean, Easton, Bourgouin tandis que les deux jeunes recrues Houck et Alarie promettent de se développer. Le St. François a été mal par toutes sortes de malchances tout comme le Canadien mais il est sur le point de se réveiller pour de bon.

Sylvio Mireault, du Champêtre, a des bonnes nouvelles pour aujourd'hui. Tout d'abord, il a réussi à conserver Armand Raymond, que le Canadien est sur le point de signer, pour le programme d'aujourd'hui, puis le nouveau marié d'aujourd'hui, Jimmy Rowen sera dans ses buts pour continuer à collectionner des blanchissages; enfin, Gordon Waite sera remplacé par une sensation. Le successeur de Waite est tellement bon qu'il a refusé Paul Gagnon pour le joueur qu'il entend signer aujourd'hui même. Paul Leduc n'est pas encore assez bien pour jouer; sa blessure guérit mais ce sera long. Sylvio doute même pour après le Jour de l'An en ce qui a trait aux précieux services de Paul Leduc. Une autre victoire du Champêtre les assure de participer au défail; c'est donc dire qu'ils vont fournir l'effort suprême cet après-midi. Jack, Cadorette, Bellehumeur et autres Champêtre sont tous en grande condition.

L'ARENA SERA CHAUFFE

Oscar Benoit, gérant de l'Arena Mont-Royal, annonce que tous les travaux de chauffage sont terminés et que son Arena sera chauffé à la satisfaction générale, demain après-midi. Comme le dernier programme d'ici au 5 janvier, il va sans dire qu'il y aura une assistance record pour la saison. Quel programme que celui de demain!

Alignement:

PREMIERE PARTIE A 2 H. 15

U. de Montréal		Verdun
Martel	Buts	Boulanger
Elie	Défense	Bennett
C. Berthiaume	"	Lee
Gagné	Centre	Reeves
Dubé	Aile d.	Bélanger
Walker	Aile g.	Gravel

Subs., des Etudiants: A. Berthiaume, Morin, Jerry, Fabien, Marier, Guérin.

Subs., du Verdun: Martel, Vézina, Leduc, Topp, Jotkus.

DEUXIEME PARTIE A 3 H. 45

St Frs Xavier		Champêtre
Gagnon	Buts	Rowen
Gervais	Défense	Raymond
Mongeon	"	Bellehumeur
Valois	Centre	Jack
Easton	Aile d.	Cadorette
St-Jean	Aile g.	Tobin

Subs., du St. François: Bourgouin, Alarie, Baril, Beauchamp, Houck.

Subs., du Champêtre: Larochelle, Wheeler, Dupuis, Leduc.

Arbitres: Jean Sauvé et Dave Cumpbell.

Juges de buts: Rosy Ménard et John Phelan.

Chronométreurs: Oswald O'Heir et Eddie Sinclair.

DANS LE SPORT DU SKI



TOM WALL, jr., officier du club de ski Mont-Royal d'Amérique, qui promet d'avoir de vives activités cet hiver

DEBUTS DU POINTE-AUX-TREMBLES DANS LA LIGUE DE L'EST

Maintenant que la Ligue Amateur de l'Est a fait son ouverture, la semaine dernière, et qu'elle nous ait fait connaître l'alignement et la force de quatre de ses clubs il ne restera que le cinquième club à présenter.

Le Pointe-aux-Trembles fera donc ses débuts de saison lundi soir prochain. Les champions de l'an dernier sous une nouvelle direction ne manquera pas d'attirer l'attention des connaisseurs sur ses joueurs et leur capacité vu qu'il est résolu de garder le titre de champion, pour cette saison encore. Beaurivage qui a vaincu si magnifiquement le Guybourg la semaine dernière fera face aux champions de l'an dernier. Comme lever de rideau la situation se montre favorable pour une belle exhibition.

Les Cultivateurs du Nord qui ont forcé l'équipe de M. Henri Lippée à se contenter d'une partie nulle fera la lutte dans la seconde joute contre le Guybourg. Il n'est pas à douter que l'équipe de M. R. Mercier sera remuée le mieux possible s'il veut racheter sa défaite aux dépens du club de M. Emilien Vanier. Nous présumons que la soirée réservera mainte surprises. Barrière Bruno Lacerte qui s'est bien acquitté de sa tâche lors de l'ouverture dirigera encore ces deux importantes parties.

8 h. 15—Beaurivage vs Pointe-aux-Trembles;

9 h. 30—Cultivateurs du Nord vs Club Guybourg.

Aux raquetteurs du National

Les coureurs du National sont cordialement invités pour ce soir, à 8 heures, à la distribution des costumes de raquette, qui aura lieu en la palestre de la rue Cherrier.

Au club de crapaud Saint-Jean, Ind.

Ce soir, à 8 heures, aura lieu, au local du club de crapaud Saint-Jean Ind., 6514 rue Alma, près Beaubien, deux matches de crapaud, entre A. Tardif, ancien champion du club Canadien, et M. Jos. Corbeil, du club Saint-Jean Ind. et entre Réal Lachapelle, champion du Canada et A. Fournelle, pour un fort enjeu. La direction compte sur l'encouragement de tous ses amis et prépare une aggréable surprise à tous.

FORUM
WILBANK 613
CE SOIR A 8.30
Canadiens
vs
Montréal
Prix: $2.50, $1.75, $1.50, $1.00, inc. Taxe comprise.

LE CLUB DESPATIE EST REORGANISE

Le club Despatie, dirigé par Jean Giroux, alignera cet hiver une forte équipe senior de l'Ouest de Montréal, et voici les noms des joueurs: C. Gauthier, A. Leduc, capt; R. Paradis, R. Robitaille, E. Jean, B. Neilson, A. Sénécal, R. Rousseau, A. Neilson, A. Montpetit, A. Pellerin, R. Robitaille, et R. Paradis ont été les premiers compteurs de leur club, l'an dernier. Chick Gauthier sera encore à son poste dans les buts et le club lance un défi à tout club amateur de la ville ou de la campagne, Valleyfield, Beauharnois préférés. Inf. Jean Giroux, 28 8e l'hiloméne, WEstmount 5870-J.

GRAND MATCH DECARUFEL-LAVIGNE

Dimanche, le 18 courant, aura lieu un grand match d'anneaux entre M. L.-P. DeCarufel et M. Alex. Lavigne, champion. M. DeCarufel n'ayant pu se faire justice dans ses deux derniers matches avec le champion, veut prouver au public amateur de ce jeu qu'il n'a rien perdu de son habileté comme joueur d'anneaux en triomphant de son adversaire. M. Lavigne, par une écrasante majorité. Ce match, qui est de 150 coups, sera joué au local du club St-Eusèbe, 2359 Ontario (par en arrière), et commencera à 1 h. 30 p.m. Confiant de triompher, M. DeCarufel a insisté pour que le match soit entièrement sur le terrain de son adversaire.

Donc en route dimanche au club Saint-Eusèbe. Inf.: I. Lavallée, 1585 Parthenais, le soir, entre 6.00 et 7.30 hrs.

Club de Raquette Lion d'Or

Samedi soir prochain, il y aura une grande soirée récréative au local du club, à 4859 St-Dominique avec chant, musique et danse. Il y aura concours de valse et concours de foxtrot excentrique, qui sera jugé par les membres et leurs amis. Il y aura des prix pour les gagnants. Le club invite les membres et leurs amis à assister à cette soirée qui sera un grand succès. Tout membre qui a son costume, est prié de l'endosser.

Jeudi soir, grande assemblée générale des deux sections. Il y aura des questions très importantes. Il y aura pratique du corps de clairon, sous la direction du clairon-major, M. A. Jullen. Tous ceux qui aimeraient faire partie du corps de clairon où tous ceux qui aimeraient faire partie de ce club, sont priés de s'adresser au local, à 4859 St-Dominique ou au secrétaire, H. Carrière, 1585 Craig Est.

LES LIGUES SPALDING



GEO. GODEL, représentant de Notre-Dame de Grâce et de Westmount dans les ligues de hockey Spalding.

Le Club Vincent Battery

Le Vincent Battery s'est formé de nouveau cette année, et fait partie de la ligue Senior St-Stanislas du Parc Laurier. Dans l'intervalle, le club du gérant Hamelin aimerait rencontrer de bons clubs amateurs séniors. Il lance un défi à n'importe quel club des Parcs Jarry et Lafontaine sans exception.

Pour informations, appelez René Hamelin, AM. 3356 ou Paul Giard, AM. 6916.

DANS LE SPORT DU SKI



HERBERT BRABANDER, champion du club de ski Mont-Royal d'Amérique.



CIGARES Punch pour Noël

Emballés spécialement dans des bocaux de verre, boîtes de couleur et en cuir de Suède, aux prix usuels . . . $1 à $7 selon quantité et forme.



50 "Punch Lilies" dans bocal de verre, garni de ruban et étiquette, ou dans élégante boîte hexagonale en cuir de Suède couleur chamois.



25 "Punch Lilies" dans élégante boîte hexagonale en cuir de Suède couleur chamois, contenant boîte ronde en fer blanc.





50 "Punch Crystals" dans boîte de luxe qui humidifie, en verre, cerclée de chromium, garnie de ruban rouge et belle étiquette de circonstance.



25 "Punch Individuals" dans boîte en bois, emballée dans beau cartou de circonstance en couleur.

25 "Punch Panetelas" dans boîte en bois, emballée dans beau carton de circonstance en couleur.

Également des paquets de circonstance contenant 10 cigares Punch de n'importe quelle forme.

LE CIGARE SUPREME

McLarnin terrasse Fuller à la 8e ronde —Québec bat les Cubs

JIMMY McLARNIN TERRASSE FULLER DANS LA HUITIEME

Le pugiliste de Vancouver, ayant un gros avantage dans le poids, brise la résistance de son courageux adversaire.

NEW-YORK, 17. — Jimmy McLarnin, de Vancouver a knockouté Sammy Fuller, de Boston, dans la huitième ronde de leur match, qui en devait durer dix, à Madison Square Garden, hier soir. McLarnin jouissait d'un avantage considérable dans le poids, pesant 145 1-2 livres contre Fuller 136 livres, et il entra dans l'arène favori à 3 pour 1. L'arbitre était Pete Hartley et les juges: Marty McManus et George Kelly.

Dans la première ronde, un coup de la gauche envoya Fuller pour le compte de neuf au parquet, mais le Bostonais se releva courageusement et son crochet de gauche à la tête de McLarnin fit vaciller les genoux de l'Irlandais.

Dans la deuxième ronde, Fuller prit l'offensive, martelant son adversaire jusqu'à ce qu'il put l'acculer aux câbles et le surprit d'un échange de droite et de gauche à la mâchoire, qui fit encore chanceler le Canadien. Mais ce dernier lui remit son change sur la fin de la ronde et il planta ses deux poings sur la mâchoire de Fuller, qui alla au matelas d'un crochet de gauche pour se relever au son de la cloche, à la quatrième seconde du compte.

Dans la troisième ronde, les deux hommes échangèrent librement et Fuller bombarda le corps de son adversaire, surtout de coups de la gauche. McLarnin riposta de crochets de gauche à la mâchoire et le dernier coup de la ronde fut un swing de gauche bien marqué de Fuller à la mâchoire.

Dans la quatrième, après que McLarnin eût assumé l'offensive, la foule fut soudain jetée dans l'exultation par le ralliement de son adversaire, mais ce fut court puisque l'Irlandais reprit la haute main et accula le Bostonais aux câbles. La fin de la ronde vit Fuller encaisser de terrifiants moulinets avec une aisance étonnante.

Dans la cinquième ronde, la foule, décidément sympathique à Fuller, conspua son adversaire à deux ou trois reprises. Une fois, le pugiliste de Boston se prit dans les câbles et McLarnin le frappa dans cette position, et l'assistance le désapprouva. En une couple d'autres occasions, l'Irlandais frappa à la ceinture et la foule, croyant les coups bas, manifesta de nouveau.

Fuller reparut pour la sixième ronde passablement marqué et McLarnin ne tarda pas à l'envoyer sur les câbles et à le bombarder des deux mains, lui tirant le sang du nez et de la bouche. Puis, acculé à un coin, Sammy se fit pincer par un terrifiant coup de la droite à la mâchoire.

Dans la septième ronde, McLarnin essaya de donner le coup de grâce à son adversaire, mais Fuller, même sous le barrage des coups les plus désarmants, tint bon et, sur la fin, il surprit le Canadien par un "punch", qui lui fit pousser une prune sous l'oeil.

La ronde suivante fut la dernière et Fuller prit un compte de neuf avant d'être officiellement terrassé. Il se releva et donna devant un foudroyant coup de la droite à la mâchoire, qui le fit s'abattre comme un plomb sur le matelas. Il fut compté hors de combat alors qu'il ne restait que deux secondes sur la ronde.

JEANNOT LE MALIN — FROISSEE!



Association des arbitres



J. A. MIGNAULT, membre de l'association des arbitres de baseball et de hockey de la province de Québec.

PRELIMINAIRES, FINALE ET SEMI-FINALE DE HAUT CHOIX

Tel sera le bilan de la séance de lutte du matchmaker Lamontagne au marché Saint-Jacques, lundi.

Outre la semi-finale entre Eugène Tremblay et Fred Lebel, semi-finale qui provoque un intérêt considérable chez tous les amateurs de lutte de la métropole, outre la finale excellente entre Paul Gaudette, ex-champion amateur du Canada, et Aurèle Lebel, au marché Saint-Jacques, lundi soir, on aura l'occasion de se satisfaire, au point de vue de bon sport, dans le numéro de trente minutes et dans les préliminaires.

On verra, en effet, le Polonais John Pitnicki contre le Juif Harry Yaphie, ainsi que le populaire Sam Chuck contre John Delisle et Roland Brosseau contre Johnny Bélanger.

Pitnicki et Yaphie sont deux poids lourds. Le premier est bien connu, ici. Le second compte aussi de nombreux amis si l'on tient compte qu'il est l'entraîneur du Y.M.H.A. Dans leur numéro de trente minutes, ces deux hommes devraient fournir une exhibition des plus intéressantes.

Quant à Sam Chuck, nous n'avons besoin que de mentionner son nom. Son style à lui, son allure endiablée, son souffle que l'on entend de partout dans la salle, en ont fait un homme qu'on aime toujours à voir au programme. Son adversaire, John Delisle devrait lui offrir une résistance à laquelle il ne s'attend peut-être pas. Ce sera certainement un numéro à suivre. La rencontre est limitée à vingt minutes ou une chute.

Dans la première préliminaire de quinze minutes, il sera, certes, intéressant de voir Roland Brosseau et Johnny Bélanger.

Depuis que l'on a annoncé la rencontre entre Fred Lebel et Eugène Tremblay, les commentaires vont leur train. Chacun parle sur les chances de celui qu'il croit le meilleur mais ce ne sont pas les paris qui décident de la supériorité d'un homme sur un autre. C'est pourquoi il ne faudra pas manquer la séance de lundi au marché Saint-Jacques.

La finale entre Paul Gaudette, ex-champion amateur du Canada et Aurel Lebel suscite aussi un intérêt considérable.

C'est en somme un programme excellent que nous offrent le promoteur Jos. A. Giroux et le matchmaker Ray Lamontagne. Ceux qui veulent obtenir de bons billets feraient bien de se presser pour les obtenir en s'adressant au rez-de-chaussée au marché Saint-Jacques, angle des rues Ontario et Amherst, chez le promoteur Jos-A. Giroux.

UN JEUNE SPORTSMAN



KENNETH C. MURRAY, qui a joué en Floride au cours de la saison d'hiver. Il est le fils de Charley Murray, professionnel de golf au Royal Montreal Golf Club.

Le Club Vincent Battery

Le Vincent Battery s'est formé de nouveau cette année, et fait partie de la ligue Sénior St-Stanislas du Parc Laurier. Dans l'intervalle, le club du gérant Hamelin aimerait rencontrer de bons clubs amateurs séniors. Il lance un défi à n'importe quel club des Parcs Jarry et Lafontaine sans exception.

Pour informations, appelez René Hamelin, AM. 2358 ou Paul Giard, AM. 6218.

Exposition canine aujourd'hui

La seconde exposition canine annuelle du club de bergers allemands, à l'hôtel Mont-Royal, aura lieu cet après-midi et ce soir. Au-delà de 200 spécimens seront exhibés et les classes les plus nombreuses sont les Fox Terriers "Wire", les Pékinois, les bouledogues, les Poméraniens, les Boston, etc. Les Fox Terriers à fourrure hérissée et les classes des variétés seront jugés après 3 hrs p.m.

SI
VOUS VOULEZ AVOIR
LE COURAGE
D'UN LION

EXCITANTES JOUTES POUR LA LIGUE STARR

Trois des plus excitantes parties encore déroulées dans la ligue Starr ont été présentées à une foule nombreuse et enthousiaste, hier soir, à l'Aréna Mont-Royal. Comme résultats, le North End Eagle, causant une surprise, a blanchi le Choquette Sports par 1 à 0, dans le lever du rideau. Le Saint-Viateur a défait le Charbonneau par 2 à 1 et le Brittany Shoe a battu le Ste-Hélène par 3 à 1, dans la finale.

Un seul point de la première partie fut compté par Walsh, sur une passe de Warren, alors que la partie était rendue à la troisième période. Mcleod, le défenseur du filet du North End Eagles, fut tout simplement merveilleux et il fut le grand artisan de la victoire de son club. Ce fut une partie jouée à une allure foudroyante et remplie de belles passes et d'élans individuels éclatants.

Dans la deuxième partie, le Saint-Viateur compta le premier point à la deuxième période, lorsque J. P. Gratton déjoua le gardien de buts adverse sur un élan solitaire, et le même club porta le score à 2 à 0 dans la troisième période sur le point que compta Harold Lee, mais, avec deux minutes à jouer, le Charbonneau réussit à se sauver du blanchissage sur le point de Bellehumeur, compté avec la collaboration de Gauron et Archambault. Ce fut une autre joute enlevante et conduite à une allure endiablée.

Enfin, le Brittany Shoe a vaincu le Ste-Hélène plutôt facilement par 3 à 1. Bobby Hill s'ajugea 2 points du club gagnant et F. Rancourt compta le troisième tandis que Lapin sauva habilement le Ste-Hélène du blanchissage.

La soirée d'hier fera époque dans les annales de la ligue Starr qui s'est surpassée en présentant du hockey de la plus haute variété.

LA RAQUETTE A LA FEUILLE D'ERABLE

Ce soir, au local du club de raquette "La Feuille d'Erable Inc." No. 1253a Avenue Mont-Royal Est, aura lieu le cinquième soirée intime, pour les membres des deux sections. Anciens et nouveaux membres sont priés d'y assister. Dimanche aura lieu la pratique du corps de clairon. Le Club a décidé d'aller à la messe de minuit à La Rivière des Prairies. Le départ aura lieu le 24 au soir, du local du club, à 11.00 précises dans les autobus. Les membres et leurs amis sont invités à venir à cette fête.

JIM HENDERSON ET BILL O'BRIEN

Jim Henderson et Bill O'Brien lutteront dimanche soir, au local de la S.S.C.I.M., 2161 rue Davidson, où l'entrée sera absolument gratuite, pour toute exception faite pour les enfants en bas de 18 ans qui ne seront pas admis à cette séance de dimanche.

Bill O'Brien luttera avec J. Vanel et Jim Henderson avec Maurice Desteaux.

Cinq autres luttes compléteront un des meilleurs programmes présentés au public dans l'est de la ville.

Les portes seront ouvertes dès 7.30 P.M. Le public est prévenu en même temps qu'il y aura une autre soirée de lutte mercredi soir prochain.

Dan Howley pilotera les Leafs

Cincinnati, 17.—Dan Howley, ancien gérant des Reds de Cincinnati, a déclaré hier qu'il avait définitivement accepté de piloter les Leafs de Toronto dans la ligue Internationale, l'an prochain. Le chiffre de son salaire n'a pas été divulgué.

Specialiste
des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.
Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
1440, rue Hutchison . . . MA. 8411

LES MINEURES NE SONGENT PAS A ABANDONNER

Boston, 17.—Les ligues mineures de hockey font face à des difficultés financières, il est vrai, mais elles ne songent aucunement à se désorganiser pour la présente saison. Telle est la note d'optimisme, qui a été sonnée dans les rangs de l'Internationale et de la Canado-américaine, au cours de la journée d'hier.

Parlant au nom de la ligue Canado-américaine, le président Dooley a déclaré que les magnats de son circuit s'assembleront à Boston aujourd'hui pour envisager la situation. Il a ajouté qu'aucun club, à l'exception possible du Springfield, songeait à se retirer devant la difficulté de la situation actuelle. Mais cette difficulté réside surtout entre les propriétaires du club et les propriétaires de la patinoire de Springfield. Le colonel Hammond, des Rangers, de New-York, un des propriétaires d'club Springfield, a été avisé de la dissention et on s'attend à ce que la difficulté soit réglée à l'amiable.

BRILLANT SUCCES DU CLUB QUEBEC

QUEBEC, 17. — Les Castors de Québec ont défait les Cubs de Boston, leaders de la ligue Canado-américaine, hier soir, à l'aréna locale, par le score de 4 à 2. Les joueurs locaux eurent le contrôle de la partie du commencement à la fin, menant par 2 à 0 à la fin de la première période. Les Cubs se rallièrent au commencement de la deuxième période et comptèrent leurs deux points à quelques secondes d'intervalle. L'autre point du Québec fut aussi réalisé dans la deuxième période.

SOMMAIRE
Première période
1-Québec, McIntyre (Rodden-McCabe) 4.57
2-Québec, Ward (Toupin-Dubé) 10.54
3-Québec, Ward (Toupin-Dubé) 16.04
Deuxième période
4-Boston, Buckles (Cook) 3.15
5-Boston, Saunders (Cook) . 4.12
6-Québec, Rodden 14.20
Troisième période
Pas de point.

CHAMPION DU PARC JARRY DE L'AN DERNIER

Interrogé récemment, M. Ernest Courval, gérant du club de hockey Lambert Hardware, déclarait que son équipe se composait de tous ses meilleurs joueurs de l'an dernier, à savoir: Louis Lavoie, Couturier, Murray, Monette, Clément, Godin, Sigouin. Dans les nouvelles recrues: Guy Guilbault, Laurent Bernard, Bergeron, Moisan, Scuton. Avec une telle équipe, le Lambert Hardware espère remporter le championnat pour l'année 1932-33.

Inf. s'adresser à Ernest Courval, 93 de Castelnau. DOllard 0179.

AU ST. DENIS BOWLING

La Ligue St-Denis a eu sa septième séance mercredi dernier au St-Denis Bowling devant une bonne assistance.

Le Rosemont Indépendant a surpris ses partisans en gagnant deux parties sur trois avec le Carrière Sénécal. M. Way président de la ligue et M. Raoul Chartrand du St-Denis Bowling demandent aux clubs de se rendre pour huit heures mercredi prochain. M. Raoul Chartrand annonce pour dimanche soir à huit heures deux matches de petites quilles entre M. Maurice Guiol et M. Rolland Pelletier et aussi entre M. Gagnon et M. Martel.

Nous invitons tous les habitués du St-Denis Bowling et quilleurs de Montréal à les voir jouer au No 4510 St-Denis près Mont-Royal.

Le club de hockey Bain Turcot

Le club de hockey Bain Turcot est réorganisé et commencera à jouer ses parties dimanche, le 18 décembre.

A cet effet, le club bain Turcot lance un défi à tous bons clubs de 16 à 18 ans.

McGill défait New-Haven

NEW-HAVEN, Conn., 17. — Le McGill, de Montréal, a blanchi hier soir le club New Haven par le score de 5 à 0.

LIGUE DES POSTES

Nous donnons ci-dessous le résultat des dernières parties cédulées pour l'année 1932 dans la ligue des Employés des Postes. Comme tout le monde le sait, la période de Noël est la plus occupée au bureau de poste et pour cette raison la ligue a suspendu ses activités au 11 janvier 1933 alors que les équipes se mettront de nouveau à l'oeuvre jusqu'au 26 avril 1933.

Monsieur C. Conway propriétaire de la salle "Palace" avait offert deux dindes comme prix spéciaux; celles-ci furent gagnées par M. G. E. Roy du "Secrétariat" qui roula le plus haut total 419 et M. Fortier du "Westmount" qui roula une partie simple de 170. A tous deux nos sincères félicitations.

Ceux dont les noms suivent ont aussi roulé un total de 400 et plus: M. A. Racette de la "Station N" et M. J. O. Brisebois des "Dépêches".

HOCHELAGA

Ethier	94	161	81—	336
Nault	90	107	80—	277
L'Abbé	130	132	114—	376
Ouellette	113	169	116—	398
Gauthier	102	164	110—	376
	529	733	600	1762

JOURNAUX

Dupuis	132	147	96—	375
Courteau				75
Nadon	120	90	134—	347
Bigras	124	106	103—	333
Guérin	140	96	116—	352
Houde		119	93—	212
	594	558	545	1694

Journaux gagne 2 parties.

DEPECHES

Dummy	79	68	79—	226
Dummey	84	79	79—	242
Delcourt	134	79	108—	321
Desjardins	68	95	97—	260
Brisebois	148	112	103—	413
	513	433	510	1462

HOCHELAGA "B"

Vézina	92	110	79—	281
Pouchard	84	79	137—	300
Benjamin	89	89	80—	258
Chouinard	79	68	79—	226
Martin	99	153	118—	370
	443	490	493	1426

Dépêches gagne 2 parties.

CENTRE

Thibeault	117	109	119—	345
Meilleur	89	96	94—	279
Duranleau	159	128	84—	371
Maillé	103	95	123—	321
Vermette	125	106	136—	377
	613	528	661	1702

SECRETARIAT

Roy	172	147	130—	449
Laporte	104	102	85—	291
Bergeron	104	89		193
Barbeau	96	116	104—	316
Coulombe	102	96	152—	349
Rousseau			137—	137
	578	549	603	1736

Secrétariat gagne 2 parties.

TRANSPORT

Lamoureux	99	62	101—	262
Lavallée	73	88	93—	254
Goyette	87	74	144—	305
Guiol	96	116	140—	352
Dumtsy	63	67	82—	212
	408	408	560	1286

VERDUN

Anctil	105	90	82—	277
Archambault	78	67	106—	251
Young	98	77	98—	273
Poirier	103	99	124—	326
Boisjoli	63	115	130—	309
	447	449	550	1446

Verdun gagne 2 parties.

N. D. de G.

Arbour	92	96	88—	276
David	75	70	89—	234
Beaudet	92	86	99—	277
Bergeron	124	105	119—	348
Bienvenu	110	90	91—	291
	493	467	492	1452

WESTMOUNT

Verdon	76	85	88—	249
Lapointe	72	106	82—	260
Mesnier	97	106	112—	315
Fortier	88	170	121—	379
St-Onge	78	98	103—	279
	410	564	506	1480

VILLE BLEU

Leprohon	84	95	88—	247
Deneault	121	99	76—	296
Gagnon, H.	101	80	99—	280
Pelletier	91	80	87—	258
Laberge	92	113	98—	303
	469	467	448	1384

Westmount gagne 2 parties.

VILLE ROUGE

Beaudoin	126	108	143—	377
Caron	93	117	97—	307
Gagnon I.	84	116	132—	332
Guibeault	108	116	130—	354
Vigneault	98	106	145—	349
	509	563	647	1719

STATION "N"

Dodds	93	144	134—	371
Cyr	105	107	93—	305
Sénécal	120	102	117—	339
Gagnon	105	73	100—	278
Racette	138	138	128—	404

Station "N" gagne 3 parties.

POSITION DES EQUIPES

Section des Facteurs

	G.	P.
Hochelaga	23	10
Station "N"	23	10
Westmount	20	13
Centre	18	15
Station "H"	16	17
Verdun	15	21
Hochelaga "B"	9	24
N. D. de G.	7	26

Section des Commis

	G.	P.
Secrétariat	29	4
Journaux	22	10
Ville Rouge	17	16
Transfert	16	17
Ville Bleu	14	19
Dépêches	10	23

Ligue de Quilles des Tramways

Voici les résultats des parties de quilles jouées le 13 décembre dans la ligue des Tramways, à l'académie de quilles Saint-Denis:

Garage

Auclair	110	97	113—	320
Proudfoot	114	91	100—	305
Russell	72	121	114—	307
Murray	105	111	105—	321
Castongay	85	132	130—	347
Total	486	552	562	1600

White

Bertrand	93	129	105—	327
Bergeron	115	86	115—	314
Duquette	146	133	159—	437
Boudreault	67	130	93—	290
Favreau	95	141	102—	340
Total	515	619	572	1706

White gagne 3 parties

Leyland

Hart	142	141	105—	389
Moquin	71	100	76—	247
Girard	68	86	106—	260
Dummy	75	75	75—	225
Goudron	140	145	142—	427
Total	496	550	502	1548

Rangers

Birts	80	85	111—	276
Mérineau	138	120	115—	423
Fairon	101	120	86—	317
Duminy	75	75	75—	225
David	121	105	181—	407
Total	515	565	568	1648

Rangers gagne 3 parties.

BALLON AU PANIER

Jeudi dernier, le 15 décembre, les Vert et les Bleu se rencontraient dans une partie régulière de ligue intérieure, chez les jeunes filles, à la Palestre Nationale.

Les Vert remportèrent la victoire par le score de 12 à 6.

Arbitre, M. Emilien Rhéaume; chronométreur, M. Paul E. Lebel.

Pour les vainqueurs Mlle Françoise Lacasse y fut certainement pour beaucoup comptant à elle seule 8 points. Elle était secondée à l'attaque, par Mlle Mercédès Dansereau qui compta un panier et sur la défense par Mlles Pauline Ostiguy Rollande Paradis et Louisa Robillard qui furent très effectives.

Pour les Bleu, Mlle Reta Morell joua une bonne partie mais fut quelque peu malchanceuse Elle était secondée sur l'attaque, par Mlle Cécile Leduc qui compta un panier et sur la défense par Mlles Irène Millette, Annette Bruuet et Laurette Frénette.

VERT— Françoise Lacasse 8; Cécile Dumais 0; Mercédès Dansereau 2; Pauline Ostiguy 2; Rollande Paradis 0; Cécile Julien 0; Yvette Villeneuve 0; Louisa Robillard 0; Cécile Abran 0.

BLEU: Reta Morell 8; Cécile Leduc 2; Irène Millette 1; Annette Brunet 0; Laurette Frénette 0; Marcelle Reeves 0; Cécile Lemieux 0; Aline Laberge 0.

Liste des meilleures compteuses: Madeleine Sabourin 46; Charlotte Marcoux 46; Reta Morell 46; Françoise Lacasse 39; Marthe Lacasse 27; Suzanne Lacasse 23; Jacqueline Beaudin 23; Madeleine Marcoux 18; Cécile Dumais 9; Mercédès Dansereau 9; Cécile Leduc 8; Madeleine Mayer 7; Rollande Paradis 5; Jacqueline Dufresne 5; Laurette Dansereau 4; Pauline Ostiguy 4; Jeanne Garant 4; Marie Gagnon 4; Germaine Bazinet 3; Agnès Lawson 2; Yvette Villeneuve 2; Rachel Bazinet 1; Irène Millette 1.

POSITION DES EQUIPES

	G.	P.	N.	Pts	Pr.	Ct.
Jaune	5	0	1	12	107	68
Vert	3	3	1	7	68	86
Bleu	3	3	2	6	78	67
Blanc	1	5	1	3	81	113

Union Locale des Raquetteurs

Mardi soir, le 20 décembre, à 8.30 hrs précises, il y aura assemblée générale.

But: Rapports des différents comités et formation du Comité des Dames. Les présidentes ou déléguées des clubs de raquettes sont cordialement invitées à cette réunion.

Le GOLF

OUVERTURE DU GOLF INTERIEUR AU NATIONAL

Le sous-commission du golf commencera dans quelques jours ses activités à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier. M. J. R. Latulippe, professeur au Golf municipal et ancien professeur à Laval sur le Lac, a accepté le poste de professeur à la Palestre. Il donnera trois leçons par semaine. La date exacte de l'ouverture et les jours et heures des leçons seront communiquées sous peu.

Tous ceux que la chose intéresse sont priés de se mettre en communication avec l'administration du National, FR. 3113.

LIGUE OUTREMONT

Il y aura fête dimanche après-midi à Outremont, lorsque la ligue de hockey Outremont, inaugurera officiellement sa saison à la patinoire sise sur l'avenue North, juste plus bas que Ducharme, à 2 heures. Le maire Beaubien, d'Outremont, entouré d'autres notables de la ville, mettra la rondelle au jeu lorsque les Rangers, champions des deux dernières saisons, rencontreront le Saint-Germain.

Dans la deuxième partie, le Deguire jouera contre le Ouimet-Wilson Co, tandis que la troisième partie mettra aux prises deux clubs du circuit junior, le Ouimet-Wilson Co. et les Tigers. On s'attend de recevoir la visite de Newsy Lalonde et des joueurs du Canadien et une réception officielle leur sera faite.

LE CLUB AL BENOIT-BENOIT

Le club Al Benoit et Benoit a ouvert brillamment sa saison par une victoire aux dépens du Taverne Lussier amateur malgré l'absence de quatre joueurs réguliers, par le score de 3 à 1. Les scoreurs furent Charles Lebel avec 2 points et Claude Campbell, 1 point.

Tous les joueurs se sont distingués, sans exception. Gérard Lepage, dans les buts, fut à la hauteur de sa position, en accomplissant des arrêts sensationnels.

Le club Al Benoit et Benoit remercie le Taverne Lussier, pour son esprit sportif.

Dimanche après-midi, le club Al Benoit et Benoit jouera contre l'intrépide, et mardi soir il fera son début dans la ligue du Parc Lafontaine.





DEGRINGOLADE SENSATIONNELLE DU BLE.—N.-Y. ET MONTREAL REAGISSENT A CETTE NOUVELLE

POTINS DE LA RUE

Wall Street était décidément lourd en fin de semaine et la majorité des groupes accusèrent des reculs variant entre quelques fractions et 1 point. Il y eut bien des velléités de reprise durant le cours de la dernière séance complète de la semaine, mais l'ensemble de la liste était toutefois à la baisse.

La solution du problème des dettes de Guerre demeure toujours le point noir à l'horizon international, car il ne faut pas oublier, qu'à moins de changement dans les conditions économiques mondiales d'ici 6 mois, les pays qui ont effectué leurs versements hier, ne pourront le faire alors.

Heureusement que les dépêches d'hier soir indiquaient que le président Hoover est prêt à coopérer avec Paris.

La tenue des stocks de mines d'or en fin de semaine faisait un beau contraste avec celle des autres groupes sur les marchés américains et canadiens.

Le ton était incertain en fin de semaine sur le marché de Londre, malgré l'affermissement de la livre sterling. Nombre de réalisations étaient effectuées dans le groupe des pétroles.

Les offres furent facilement absorbées en fin de semaine sur la Bourse de Paris. L'on est d'opinion sur ce marché qu'il y aura prochainement de nouvelles négociations au sujet des dettes de guerre.

Nombre de courtiers émettent encore des opinions optimistes, malgré la tendance actuelle du marché, sous prétexte que l'on doit s'attendre à un rivrement dans le ton du marché durant la dernière semaine de l'année.

Il faut admettre cependant que, si mouvement à la hausse, il y a, il devra être justifié par des nouvelles favorables. Actuellement les perspectives commerciales et industrielles sont peu invitantes.

Il serait bon toutefois d'acheter les leaders aux bas actuels, en anticipation du prochain mouvement ascendant, lequel ne devrait pas tarder avec l'arrivée de la nouvelle année.

L'incertitude au sujet du dividende du stock privilégié de U.-S. Steel, a été la cause de la faiblesse de ce titre en fin de semaine. Si l'on se rappelle certaines déclarations faites lors de la distribution du dernier dividende, on doit admettre qu'il y a eu fortes possibilités d'omission.

La baisse dans les prix du cuivre et du pétrole cette semaine a été la cause du mouvement réactionnaire des pétrolifères et des cuprifères en fin de semaine.

Tout prolongement dans les débats sur le problème des dettes de Guerre n'aura pour effet que de rendre plus confuses les conditions économiques actuelles dans le monde et d'aggraver même la crise actuelle ou du moins de la prolonger.

Il semble peu probable que l'on en vienne à équilibrer le budget américain, si l'on se contente d'une simple législation sur la bière. Il importe donc que des mesures plus radicales soient prises au plus tôt.

L'achat des titres de distilleries canadiennes est à conseiller aux niveaux actuels.

Il ne faut pas toutefois acquérir en grandes quantités, aucun stock, en face des incertitudes de l'avenir. Mieux vaut acheter modérément et se contenter de petits profits, à moins de disposer de fonds abondants... Mais, où donc trouver ces heureux fortunés?

Les prix du blé ont de nouveau décliné durant le cours de cette semaine sur les marchés de Winnipeg et de Chicago. En effet, les cours de cette denrée, après avoir accusé des gains de 1 1-2 à 2 1-2 cts par boisseau durant le cours de la semaine dernière sur le marché américain, étaient au contraire faibles cette semaine et il en était de même sur le marché canadien. Il y eut à peine un mouvement contraire sur le milieu de cette semaine et enfin de semaine, l'ensemble des options étaient de nouveau réactionnaire.

Le blé de décembre qui côtait à Winnipeg samedi dernier 44 1-2, marquait hier soir 39 3-8, soit une perte nette de 5 1-8 cts par boisseau pour la semaine. Ce futur toucha même un nouveau bas non encore vu dans les 28 ans d'existence de cette Bourse, à 38 cts hier midi. L'option de mai clôturait hier soir à 42 1-8, comparé à 47 1-2 1-2 cts la semaine dernière. Ce futur toucha aussi un nouveau bas hier midi à 41 3-4. Le blé de juillet accusait une perte nette de 4 1-4 cts par boisseau pour la semaine à 43 1-4. Ce futur toucha aussi un nouveau bas hier midi à 42 7-8.

Les pressions exercées par l'arrivée sur les marchés des blés australiens et argentins ont été en partie la cause de l'avilissement des prix du blé cette semaine à Winnipeg et Chicago.

A part ces facteurs, il y a d'autres que l'on doit se garder d'oublier, entr'autres le fait que le Canada et les Etats-Unis auront un surplus global exportable de 735,000,000 de boisseaux de blé durant le cours de 1933. Cette année ce surplus exportable n'était que de 709,000,000 de boisseaux. Nos lecteurs trouveront ci-dessous des détails sur nos surplus exportables au pays.

L'augmentation n'est certes pas très importante, mais elle l'est déjà trop, si l'on considère le fait que nombre de pays importateurs de blé, donneront des commandes moindres cette année, à cause de l'excellence des récoltes en Europe. Ces dernières accusent même une augmentation de plus de 50,000,000 de boisseaux, à 1,480,000,000 de boisseaux, comparé à celles de l'année précédente.

Les diverses restrictions dans les changes étrangers sont aussi des facteurs défavorables pour le blé d'exportation.

L'exécution de nombreux "stop loss orders" fut aussi un facteur défavorable cette semaine pour le blé canadien.

Heureusement que des nouvelles de commandes nombreuses pour le blé canadien, données en fin de semaine eurent pour effet de modifier quelque peu la tendance sur la Bourse de Winnipeg peu de temps avant la clôture hier soir, ce qui permit aux trois options de regagner une partie des pertes antérieures.

Le découragement de nombre de spéculateurs sur les grains, à la suite des rapports d'Ottawa et de Washington sur le blé, publiés en fin de semaine et les nouvelles défavorables de Liverpool ont été les principaux facteurs de baisse du blé hier, tant à Winnipeg, qu'à Chicago.

Ce dernier marché se comporta toutefois mieux que le marché canadien et le marché de Liverpool. La demande extraordinaire pour cette denrée, comportant livraison immédiate, explique cette meilleure tenue.

La fermeture récente de la navigation a quelque peu affecté le mouvement des grains au pays. Sait-on que durant la première semaine du mois courant, le total de nos exportations a atteint 7,093,021 de boisseaux de blé, soit une augmentation de 3,872,555 de boisseaux, ou de 124.1 pour cent sur le total de la semaine correspondante de l'an dernier.

Si l'on réfère au total de nos expéditions de blé à l'étranger durant la période s'étendant du 1er août au 9 décembre de cette année, on constate qu'il accuse une augmentation de 47,981,817 de boisseaux, à 109,051,877 de boisseaux, soit donc 77.4 p. c. de plus qu'en 1931 durant le même espace de temps.

Il est malheureux qu'une baisse continuelle dans les prix ait sévi durant une bonne partie de cet espace de temps, car le maintien de prix fermes aurait contribué à augmenter notr balance commerciale favorable. Il est toutefois consolant de penser que nos stocks de blé s'épuisent graduellement.

Il ne faut pas oublier que les stocks reportés au début de la présente campagne était de 131,000,000 de boisseaux et si l'on y ajoute les 431,000,000 de boisseaux provenant de la récolte actuelle l'on arrive au total imposant de 562,000,000 de boisseaux. Déduisons les 109,000,000 de boisseaux pour la consommation domestique, il reste encore 300,000,000 de boisseaux disponibles pour l'exportation. Comme on le voit la situation est encore très sérieuse, et si l'on ne peut espérer un affermissement prononcé des prix de cette denrée d'ici à quelque temps, on doit s'attendre toutefois à un affermissement temporaire.

Marcel CLEMENT.

NOUVEAU BAS POUR LE BLE DURANT 1932

WINNIPEG, 17.—Voici un tableau montrant les prix du blé durant la dernière séance complète de la semaine. L'on constatera que les bas niveaux touchés hier, sont les plus bas encore vus dans l'histoire de cette bourse.

	F.P. Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Déc.	44⅛	46¾	46¼	38 39¾
Mai	44½	44	44¼	40⅛ 42¼
Juil.	45⅝	45¼	45¼	41¾ 43¼

Assemblée annuelle de Southern Canada Power

Southern Canada Power a tenu son assemblée générale annuelle hier après-midi, dans cette ville. Le rapport annuel que nous avons publié il y a quelque temps, a été adopté. Cette assemblée a eu le caractère de routine. Tous les anciens directeurs ont été réélus pour le prochain exercice. Sur 400,000 actions communes sur le marché, 391,110 actions étaient représentées.

MARCHES AUX PORCS

Le marché aux porcs de Toronto a fléchi après s'être maintenu ferme pendant deux ou trois semaines; les arrivages abondants aux parcs à bestiaux et aux saladisons sont à blâmer pour cette baisse. Les prix de clôture étaient inférieurs aux prix forts de la semaine dernière, les bacons se vendant à $3.85 au sortir des wagons, contre $4.15. Les sélects ont obtenu la prime habituelle de $1 par tête. On prévoit un marché plus faible si les arrivages maintiennent leur volume.

A Hamilton, les salaisons ont payé $3.80 à l'ouverture et $3.65 à la clôture pour les bacons, non nourris et au sortir des wagons. Kitchener s'est ouvert à $3.60 et clos à $3.40; London, $3.60 et $3.50 respectivement; Peterboro, $3.65 et $3.40 respectivement; Stratford, $3.60 et $3.50 respectivement; Brantford, entre d'avantage, $3.65 et $3.40 respectivement.

Montréal vendit 6,501 porcs. Le marché était ferme à $4 pour les bons porcs, nourris et abreuvés, et $3.50 - $3.75 pour les porcs de 150 liv. et moins et $3.25 - $3.50 pour les porcs d'engrais et $2.75 - $3.25 pour les truies. Québec n'a fourni que 1103 porcs sur l'offre totale. Les sélects ont obtenu la prime habituelle de $1 par tête, d'après la catégorie.

BOURSE DE MONTREAL

Légères baisses fractionnelles en fin de semaine à la Bourse locale. — Power descend à 31. —Quebec Power glisse à 12. — Nat. Steel Car continue de baisser. — B.A. Oil touche un nouveau bas. — Résistance de la liste. — 10,543 actions échangées à la Bourse.

L'irrégularité était la caractéristique du marché local au début de la dernière séance complète de la semaine. Le ton mixte de Wall Street n'était pas sans analogie avec la variation des prix sur la Bourse locale. Les activités étaient plus nombreuses que celles de la veille, en effet, il y eut 10,543 actions échangées sur ce marché durant tout le cours de la séance d'hier, comparé à 4,746 actions la veille.

La majorité des leaders clôturèrent fractionnellement plus bas en fin de semaine sur ce marché. La dégringolade du blé a des bas inconnus jusqu'ici et la lourdeur de Wall Street ont été la cause du mouvement descendant des stocks sur la bourse locale.

Les utilités publiques étaient à peine faibles et Brazilian débutait 1-8 pt plus haut à 9 1-2, puis clôturait à 9 3-4 et Shewinigan, après avoir aussi accusé une avance initiale de 1-8 pt à 9 7-8, marquait à 3 heures 9 1-2.

Les débentures de Montréal Power demeuraient stationnaires à 39 3-8 et le stock commun cotait 31, soit un recul de 1-2 point. Québec Power attirait l'attention dans ce groupe en reculant de 1-2 pt à 12, de même que Bell Telephone à 94.

Le C. P. R. débutait 1-8 pt plus haut à 15 1-8, puis il clôturait à 16. La Banque Royale cotait 135. Nat. Breweries perdait 1-8 pt à 16 1-2. Lake of the Woods demeurait stationnaire à 6. McColl Frontenac gagnait cependant 1-4 pt à 8 1-4. Nickel reculait de 1-8 pt à 8 3-4. Nat. Steel Car continuait d'être à la baisse et descendait à 6, où il s'arrêtait. Smelters demeurait sans changement à 63.

Le volume des transactions était moins élevé sur notre marché du Curb en fin de semaine. Les stocks sur ce petit marché offraient toutefois une plus belle résistance. La demande était moins abondante pour les leaders, mais par contre, les liquidations étaient rares.

Beauharnois accusait peu de changement et cotait 1. Les pétroles subissaient comme toujours des variations minimes et B. A. Oil glissait à un nouveau bas à 7 1-2 et Imp. Oil marquait 8 1-2.

Siscoe était de nouveau en demande dans le groupe des titres miniers et ce stock qui clôturait avant-hier à 89, débutait hier au même point, puis clôturait à 88. Noranda accusait un gain net de 25 cts à 19. Moss demeurait ferme à 29.

DEBOUCHES EN CHINE POUR CES PRODUITS

Marché pour les exportateurs canadiens de produits laitiers.

Hong-Kong.—Le manque de glace, l'ignorance de la réfrigération et le peu de goût naturel des habitants pour un aliment glacé sont les plus gros obstacles qui nuisent à la vente de la crème glacée en Chine. La production plus ou moins nulle de lait en Chine du Sud est aussi un facteur important, sans compter que l'attachement des Chinois à leurs habitudes empêche l'adoption rapide d'un produit alimentaire plutôt cher et un peu connu.

D'un autre côté de nombreux éléments semblent favoriser le développement d'une petite industrie de la crème glacée à Hong-Kong et en Chine du Sud. Il n'y a pas de doute que le climat sous-tropical de ce territoire se prête à l'adoption d'un produit alimentaire frais et nourrissant comme la crème glacée, et sa consommation par les Européens et les Chinois de l'étranger constitue un excellent exemple qui favorise son usage chez la population chinoise qui, en ces récentes années, a manifesté un intérêt croissant vis-à-vis des produits d'outre-mer. L'apparition de ces éléments favorables a décidé les fabricants de crème glacée de ce territoire d'annoncer leur produit d'une façon attrayante et efficace en chinois aussi bien qu'en anglais, de sorte qu'aujourd'hui, tout en maintenant méticuleusement les qualités de pureté et de nourriture du produit. Ils fabriquent un aliment très bon marché. C'est là un facteur important vu que la distribution et la consommation de la crème glacée à Hong-Kong et en Chine dépendent largement de son prix. Les fabricants canadiens seront peut-être surpris d'apprendre que la crème glacée de bonne qualité coûte meilleur marché à Hong-Kong qu'au Canada, quoiqu'il y ait un manque complet de matières premières ici.

La production varie avec le climat, la moyenne mensuelle pour les six mois de mai à octobre étant d'environ 3,000 gallons, comparativement à 1,000 gallons pour le semestre de novembre à avril.

On ne garde à Hong-Kong que des vaches laitières en nombre suffisant pour alimenter la demande locale de crème fraîche et de lait frais, aucun surplus n'étant disponible pour la fabrication de la crème glacée, dans laquelle entrent surtout de la poudre de lait entier et de la poudre de lait écrémé. Outre ces deux articles, le Canada aurait peut-être des chances d'affaires dans la gélatine, les essences, les coupes en papier ciré, les cuillères en fibre ou en bois, ainsi que les boîtes et les sceaux en carton pour les briques et les chopines de crème glacée.

HAUSSE DU CUIVRE

NEW-YORK, 17.—Les prix du cuivre étaient plus fermes, en fin de semaine, sur ce marché et ils cotaient 5 cts la livre, comparé à 4.85 cts la livre touché récemment, à la suite de l'échec de la conférence sur le cuivre.

DIVIDENDE REDUIT

ST-JEAN, 17.—Les directeurs de N.-B. Telephone Company viennent de réduire le taux de leurs dividendes de 6 p.c. à 5 p.c.

LA SOLUTION DE CE PROBLEME DES DETTES DE GUERRE S'IMPOSE

Il a pour effet de retarder toute amélioration dans la vie économique des nations.

Il est difficile de commenter les événements de la semaine, sans revenir, une fois de plus, sur un sujet déjà discuté à plusieurs reprises, à cause du grand rôle qu'il joue actuellement sur l'univers.

Le 15 décembre était la date fixée pour le paiement d'une des échéances des dettes de guerre, aux Etats-Unis. Après de fortes discussions au Parlement anglais, et après échanges de communiqués avec les Etats-Unis, et le gouvernement MacDonald, l'Angleterre a fait honneur, à contre-coeur il est vrai, à ses engagements. L'Italie a fait de même.

L'Angleterre, en faisant ce paiement, a demandé et semble avoir reçu officieusement la promesse qu'un réajustement de cette épineuse question se fera à brève échéance.

La France, moins obtimiste que son Alliée, a cru que la meilleure manière d'obtenir un réajustement et une discussion nouvelle de la question a refusé de payer, prévoyant avec justesse que les Etats-Unis, volontairement ou non, seraient forcés, par le fait, à en venir à discuter la chose, à nouveau.

Cette attitude de la France a été tellement bien comprise qu'elle n'a pas créé la panique que voulaient prévoir bon nombre de pessimistes. Le jour même que le gouvernement Herriot était renversé, la cote dans Wall Street au lieu que de faiblir, se raffermissait.

Plus nous avançons, plus il est facile de prévoir la solution finale de la question. Sans doute, cette solution s'amènerait plus vite si nous n'avions pas encore à faire face à une des bizarreries de plus de la constitution américaine; si, au lieu que d'avoir actuellement en session, à Washington, le parlement maintenant défait, nous avions tous les nouveaux élus, il serait beaucoup plus facile pour l'Oncle Sam de décider et d'adopter une politique définitive au sujet des dettes de guerre. La vieille Chambre n'ose rien faire de peur que ses mesures en soient pas ratifiées par la nouvelle et même si la vieille Chambre savait ce à quoi la nouvelle consentirait, elle ne le ferait pas de peur que celle-ci, au point de vue politique, obtienne le crédit d'une mesure adoptée par l'autre.

Malgré tous ces obstacles, vers le retour à la normale, il ne faut pas se laisser envahir par le pessimisme d'après Forget & Forget. Le commerce et l'industrie subsistent actuellement le mouvement de rétrocession coutumier, et ce mouvement, proportion gardée, accuse une diminution moindre que les autres années. L'argent est en abondance, mais ne circule pas; et, ce qui l'empêche de circuler est peut-être cet élément dont l'absence est regrettable et qui fait revenir, d'une façon inattendue, nous voulons dire, la confiance.

Pour supporter ce dernier avancé, nous voyons, par exemple, le fait que le trésor américain a émis, cette semaine, six cents millions de dollars de billets, portant intérêt à 3-4 de 1 p.c., remboursables dans un an, et cette somme fabuleuse a été souscrite de seize fois en quarante-huit heures; c'est dire que tout est prêt pour le retour à la normale, retour dont l'accomplissement s'effectue actuellement mais dont la réalisation complète ne sera évidente que dans quelques mois.

LA SEMAINE A LA BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison GEOFFRION & RAINVILLE, Courtiers, 231 ouest, rue Notre-Dame Montréal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôture
Air Reduction	56⅛	60⅛	56⅛	59
Allied Chemical	90¾	93¼	28¼	90⅝
Am. Can	54⅞	56¼	52¼	54⅝
Am. & F. P.	7¼	7⅜	6¾	7
Am. P. & Lt.	8	8¼	7¼	7⅝
Am. Smelting	13½	14⅜	12⅝	12⅝
Am. Water W.	17⅜	18⅜	17	17⅝
Am. T. & T.	107⅛	109⅝	105	107⅝
Am. Tobacco	57½	59½	56	58⅜
do. B.	59¾	62¾	57½	57⅝
Anaconda	8	8¼	6¼	6½
Atchison	41⅛	43¼	40⅜	41
Auburn Motors	46¾	49⅜	44⅜	47⅝
Baldwin Loco.	5½	6⅛	5⅜	6
Balt. & Ohio	10⅜	10⅞	9⅛	9⅛
Beth. Steel	15⅜	16⅝	14⅞	15⅝
Bordens Co.	24⅛	25⅜	24⅛	25⅛
Can. Pacific	13⅜	14⅜	12⅝	13⅝
Case J. I.	43	45½	41⅞	42⅜
Ch. R. Island.	4⅛	4⅜	4	4
Chrysler	16⅜	17⅜	16⅛	16⅛
Coca Cola	75⅛	75⅜	71⅛	71⅝
Columbia Gas	14⅜	16⅜	14⅛	15⅜
Com. Solvent	10⅛	10⅜	10	10⅛
Com. Southern	2⅛	2⅛	2	2⅛
Con. Gas N. Y.	58⅜	60¼	57½	59⅝
Con. Can.	37½	40	37½	39⅝
Corn Products	53	54⅛	50½	53⅛
D. & Hudson	57⅛	58⅜	56	56⅛
Drugs Inc.	33¾	34⅛	32⅝	33⅛
Eastman Kodak	54½	56⅛	54	56⅝
El. Auto Lite	19¼	19⅝	18⅜	18⅜
El. P. & Lt.	6½	7	6½	6⅝
Fox Film	2⅛	2⅜	2	2⅛
Freeport Texas	24⅜	25⅛	24	24⅞
Gen. Electric	16	16⅜	15⅜	16⅛
Gen. Foods	24½	25⅞	24	24⅞
Gen. Motors	13½	14⅛	13⅛	13⅝
Gillette	18	18¾	17⅝	18⅛
Hudson Motors	8	8⅜	7⅞	8⅛
Int. Harvester	23⅝	23⅞	21⅜	22⅝
Int. Nickel	7⅛	8⅛	7⅛	7⅝
Int. T. & T.	8	8⅜	7⅞	8
Kenn. Copper	9⅛	9⅛	8	8⅜
Loews Theatres	28⅛	28⅜	26⅜	27⅛
Mack Trucks	22	22⅝	20⅜	21
Mont. Ward	14⅜	14⅞	13⅜	14⅛
Nash Motors	13	13⅛	11⅞	12⅛
Nat. Biscuit	39	41⅜	39	40
Nat. P. & Lt.	14⅜	15⅜	14⅛	15⅛
N. Y. Central	22⅜	23⅛	21⅜	21⅝
New Haven	13⅝	15⅛	13⅝	14⅜
Noranda	17⅜	17⅝	16⅜	16⅝
North American	29	30½	28⅞	28⅞
Packard	2¾	2¾	2½	2⅝
Pacific Light	37⅜	39⅜	37⅛	38⅝
Pennsylvania	13⅛	15⅛	14⅜	14⅜
Phillips Pete.	5¼	5⅜	5	5
Pub. Ser. N. J.	36	37⅜	30	32⅝
Radio Corp.	5⅛	5⅝	5⅛	5⅛
Reynolds B.	30	31⅝	29⅞	30⅛
Royal Dutch	19½	20	19⅛	19⅝
Sears Roebuck	20⅝	21⅜	20⅜	20⅝
Simmons Bed.	8	8⅜	7⅜	7⅜
Socony	8	8⅜	7⅞	7⅞
Southern Ry.	6⅜	6⅞	5½	5⅝
Stand. Brands	14⅛	15⅜	14⅛	15⅛
St. Gas & Elec.	12⅜	14⅛	12⅜	14
St. Oil N. J.	31⅜	31⅞	29⅝	29
Studebaker	5	5⅜	4¾	5
Texas Corp.	15	15⅞	13⅝	13⅝
Texas Gulf	23	23⅝	22⅝	22⅝
Union Carbide	25⅛	26⅝	24⅞	26
Union Pacific	71½	73⅛	70	71⅝
United Aircraft	26⅜	28	25⅜	26⅛
United Fruit	23	24⅛	22⅝	24
United Gas Imp	19	20	19	19⅞
U. P. & Lt.	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
U. S. Ind. Alco.	26⅜	27⅞	25	25
U. S. Steel	32⅜	33½	30⅝	30⅝
Vanadium	13	13⅜	12	12
Western Union	30¼	32⅛	29½	30⅜
Westinghouse	28⅛	29½	27	27½
Woolworth	16⅛	16⅝	15⅝	16
Worth. Pump	14⅜	14⅜	14	14⅜

BOURSE DE NEW YORK

La semaine finit mal à Wall Street. — La majorité des leaders sont à la baisse. — U.S. Steel, priv, et Loews reculent chacun de 2 pts. — Le C.P.R. est à la hausse cependant. — Pétroles et cuivres lourds. — Approximativement 300,000 actions échangées.

NEW-YORK, 16.—L'irrégularité était la caractéristique du marché de Wall Street en fin de semaine. Les activités étaient peu élevées cependant. Sur le milieu de la séance d'hier après-midi, les pertes initiales étaient même en partie modifiées.

U. S. Steel, priv. reculait de 1 point, puis regagnait quelques fractions. Les pétroles souffraient encore de pression des ventes et Standard Oil of N. J. et Standard Oil of California reculaient de quelques fractions.

L'argent à vue était à 1 pour cent.

Sur le commencement de la seconde partie de la séance d'hier, la liste était encore de nouveau à la baisse. Les cuprifères subissaient les plus forts reculs, mais les titres de l'acier étaient aussi réactionnaires. L'incertitude au sujet du dividende privilégié de U. S. Steel, est la cause du fléchissement de ce titre, lequel reculait de 2 pts.

J. I. Case et Union Pacific reculaient chacun de 2 points.

Le groupe des mines d'or se distinguait cependant en allant à l'encontre de la tendance générale. Les titres de tabac étaient temporairement fermes.

Aviation Corp. était poussée par les spéculateurs professionnels à la hausse.

L'affaissement des prix du pétrole explique la descente des stocks pétrolifères en fin de semaine. Les récentes variations dans les prix du cuivre sont les causes de l'hésitation et de la baisse des cuprifères.

Les prix accusaient des variations minimes dans les alentours de leurs bas niveaux du jour sur la dernière heure de la séance d'hier, à Wall Street. U. S. Steel, priv., clôturait 2 points plus bas et le commun perdait 1 point. Loews reculait de " pts.

Am. Tobacco, B. Montg., Ward, Int. Harvester, Am. Telephone, et Pennsylvania demeuraient fermes. Le C.P.R. était vedette sur ce marché et il accusait une avance nette de 1 point en fin de séance.

Le total des transactions atteignait approximativement 900,000 actions.

LA SEMAINE A LA BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 85, rue Notre-Dame ouest, Montreal.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Chan
Abitibi pr.	11¾	11¾	1	1	
Bathurst.	1⅜			1⅜	
Bell Tel.	94	94½	93	94	+ ¼
Brazilian.	9⅜	9⅝	9	9⅝	+ ⅛
B.C.Pack.	1½			1½	+ ⅛
B.C.Power	17½	18¼	17½	18¼	+1¼
do. B.	4¼			4	
Bg. Prod.	12	12	11	11	—1
Bruck S.	4			4	
C. Cement	3	3	2¾	3	+ ¼
do priv.	18	18	16½	16½	—1
Can. Car.	3¼			3¼	— ¼
do priv.	11	11	10¾	11	—¼
C. Ship pr	3	3	2½	2½	—½
C. L. Alco.	2½	2½	2	2¼	
C. Pacific	15½	16	14½	16	+ ¼
Cockshutt.	3¾			3¾	— ¼
C. Smelt.	64	64	60	63	—1
C. Cures pr	84½	84½	82	82	—1½
C. Hyd pr.	46	46	39	39	—6
C. Celanese	9			9	
D. Bridge.	14	14	13	13½	—1¼
D. Glass.	60			60	
D. Steel B	1¼	1¼	1	1	
D. Textile.	51½			51½	— ½
do priv	102	102	100	100	—2
Dryden.	1¼	1¼	1	1	
Fraser	25			25	
G.S.Wares	1			1	
Gypsum	2	2½	2	2¼	+ ¼
B. Bridge.	2¼			2¼	
Hollinger.	5.75	5.75	5.65	5.65	—.15
In. Nickel.	8¼	9¼	8¼	8¾	+ ½
LaFlèche	6			6	
McColl-Fr.	8	8¼	7¼	8	
M.-Harris.	2¾			2¾	+ ½
M. Power.	31¼	31¼	30½	31	
M.Tramw.	105			105	—7
Mt. Loan.	40			40	
Nat. Brew	17	17	16½	16¾	— ¼
do priv.	28	28	27½	27½	— ½
N. St. Car	7½	7½	6	6	—1½
Ogilvie.	120			120	+3
Penmans.	28			28	
Pow. Corp	8¾	8¾	8	8	— ¼
Q. Power.	13	13	12	12	— ¼
S. La Corp	35	40	35	40	+10
do priv.	1½			1½	
S.L.Pap p.	2¾			2¾	
Shaw gan.	10½	10½	9¾	9¾	— ½
S.-Wm. pr	65			65	
S.C.Power	15			15	
Steel of C.	15	15¾	14¼	15¾	
do priv.	27¾	28	27	28	+ ¼
W. Electr.	3½			3½	
Banques					
Can.-Nat	128½			128½	— ½
Commerce	138	138	137	137	—1
Mont.(C.)	1090	191½	190	190	
N.-Ecosse.	260	260	256½	256½	—3½
Royale.	137	137	135	135	—2

NOTES BREVES

Il y avait 8,944 têtes de bétail offertes en vente durant cette semaine sur nos deux marchés aux bestiaux, comparé à 10,994 têtes durant la semaine précédente. Les prix des veaux furent à la hausse cette semaine, tandis que les prix des porcs, des agneaux et des moutons furent plutôt stationnaires.

Les recettes de l'Hôtel Mont-Royal, cette année, seront suffisantes pour couvrir les dépenses d'opération, bien que 1932 soit reconnue comme l'année la pire encore vue dans l'industrie hôtelière.

Le total des nouvelles finances au pays durant la semaine se terminant le 12 décembre se chiffre à $270,000, d'après A. E. Ames & Co.

Le total de nos importations d'instruments aratoires durant les 12 mois se terminant avec octobre a atteint $2,222,283 comparé à $1,968,738 durant les 12 mois précédents.

Le total des compensations bancaires dans la ville de Toronto durant le cours de cette semaine a atteint $71,623,041 comparé à $87,448,137 durant la même semaine, l'an dernier.

LE COMMERCE LOCAL A ETE MEILLEUR DURANT LA SEMAINE

D'après le rapport hebdomadaire de R. G. Dun and Co.

Le commerce de détail a été meilleur durant le cours de cette semaine dans notre ville, d'après le rapport hebdomadaire de R. G. Dun & Co. L'approche des Fêtes et la température plus froide ont été deux facteurs favorables.

Les épiciers en gros sont actifs. Le marché des volailles est aussi actif. La production des chaussures est modérée.

Les recouvrements sont un peu meilleurs.

Il y eut 14 faillites dans le district local durant tout le cours de cette semaine et le total des passifs atteignit environ $75,933.

COMMERCE DES OEUFS ET DES VOLAILLES DANS NOTRE VILLE

Légère faiblesse dans les prix. —Marchés des volailles plus actif.

Les arrivages d'oeufs frais n'ont augmenté que très graduellement sur ce marché et cependant le commerce des oeufs frais déploie une certaine faiblesse et les prix baissent. On est d'avis dans certains quartiers que les niveaux élevés des prix obtenus récemment ont fait ralentir la consommation et c'est là une des raisons de l'inactivité actuelle des raisons de l'inactivité actuelle.

Les arrivages d'oeufs locaux non triés, ont légèrement augmenté: on a reçu également quelques petites expéditions d'oeufs triés venant de l'Ontario. Pour les expéditions locales d'oeufs non triés, les commerçants cotent les prix suivants aux producteurs et aux expéditeurs de campagne: Extras, 39-41c; Premiers, 32-36c; Extras de poulettes, 29-32c, livrés, caisses renvoyées. Les expéditions d'oeufs triés venant de l'Ontario se vendent sur place à toutes sortes de prix, variant depuis 36-40c pour les Extras, à 31-33 pour les Premiers, jusqu'à 30-32 pour les extras de poulettes. Il arrive de temps à autre un wagon d'oeufs frais de la Colombie-Britannique, qui se vendent aux prix du marché. Il s'est fait quelques ventes d'oeufs frais aux provinces Maritimes pendant la semaine.

Le commerce des oeufs d'entrepôt est en bonne voie; il y a beaucoup d'activité entre commerçants. Les oeufs se vendent mi-gros aux prix suivants: Extras 19-21c, Premiers 18-19c, Seconds 16 1-2-17c.

La consommation des volailles habillées est toujours active, spécialement pour les poules et les poulets. Les arrivages locaux n'ont pas été aussi abondants que d'habitude, cette semaine et ont été assez bien enlevés.

L'achat des dindons par wagons entiers commence seulement à se faire. On offre les wagons sur la base que voici: catégorie A, 17-17 1-2c, catégorie B, 15-15 1-2c; catégorie C, 12 1-2 - 13c livrés. On signale quelques ventes effectuées sur une base de 17, 15 et 12c; un wagon de la catégorie B, venant de l'ouest, s'est vendu 15c.

Pour les expéditions locales de volailles habillées, les commerçants remettent aux producteurs environ 15-17c la livre pour les poulets sélectionnés A pesant au moins 6 livres; 14-15c, pour les poulets pesant de 5 à 6 livres; pour les poulets sélectionnés A pesant 5-6 livres, 11-13c; 4½-5liv., 11-12c pour ceux de 4 1-2 - 5 livres, 9 - 11c; oies, de tout poids, 9-10c; canards, 12-14c. Les dindons rapportent de 12-18c, suivant le poids et la qualité.

Les arrivages de volailles en vie sont maintenant très faibles et les poulets sont en bonne demande. Il n'y a pas beaucoup de demande pour les poulets en vie. Les poules en vie se vendent mi-gros aux prix suivants: 6 livres et plus 15-17, 5-6 livres, 14-15c, 4 1-2 - 5 livres, 13-14c. Les dindons en vie rapportent de 11-13c la livre, mais ne trouvent que peu d'acquéreurs à ce prix.

LA SEMAINE DU CURB A MONTREAL

Tableau des fluctuations compilé par la maison GARNEAU & ONTIGUY agents de change, Edifice Aldred Place d'Armes, Montréal.

Valeurs	Cette semaine Plus bas	Cette semaine Plus haut	La semaine dernière Plus bas	La semaine dernière Plus haut
Asb. Brew.			6	6
B. A. Oil.	7½	8¼	8	8¼
Can. Malting	14	14		
Can. Dredge	13⅜	13¾	11¾	12
D. Seagram	4¾	4¾	4¾	4¾
D. Engineer.			12



Le coin de l'Agriculteur



Les classes rurales ont besoin d'assurances pour protéger leurs intérêts

Considérations de M. R.-M. Pucet sur la situation du fermier. – Les assurances agricoles et l'avenir de l'agriculture. – Les assurances-vie, maladie et bétail.

Ci-dessous quelques considérations de M. R.-M. Pucet, relativement aux assurances agricoles pour protéger les classes rurales. Voici cet article qui se passe de commentaires.

La protection est un besoin inné pour l'homme; dès sa naissance, il en a besoin, celle d'une mère d'abord, la plus indispensable, parce que de celle-ci découle toutes les autres; il ne s'agit là que d'une protection individuelle qui assure la vie et les nécessités qui en découlent.

Petit à petit, au cours des siècles et surtout au cours du XIXe il s'est fait une grande évolution dans le monde; à la nécessité d'une protection individuelle, il s'en est greffé une autre, la protection collective entre les groupements, ayant les mêmes inspirations et les mêmes besoins; c'est ainsi que les assurances ont été créées.

Les premières assurances furent nécessairement mutuelles, mais par la suite, il s'est fondé des compagnies qui ont pris, d'année en année, une plus grande puissance et quelques-unes, aujourd'hui, ont une renommée mondiale.

La plupart de ces compagnies à fonds social ont exercé d'abord leurs activités dans les villes et les agglomérations, leurs principales activités portèrent sur l'assurance-vie et sur l'assurance-incendie. Pour la première catégorie surtout, de nombreux agents parcoururent les campagnes afin de prendre ce qu'elles appellent des risques, la plupart ont bien réussi, surtout au cours des années de prospérité et sont parvenus à faire admettre partout la nécessité de se protéger par une assurance surtout le chef de famille de qui dépend presque toujours la sécurité du foyer.

Malheureusement, dans la période de dépression que nous traversons, peu nombreux sont les ruraux qui ont la possibilité de s'assurer et même, il existe des cas où des assurances ont dû être abandonnées, les détenteurs étant dans l'impossibilité absolue de payer leurs primes et malgré toute la bonne volonté des compagnies, la police d'assurance s'est trouvée annulée.

Voilà pour le cas des assurances-vie, examinons maintenant les assurances-incendie; chacun sait que les moyens de protection sont primitifs dans la plupart de nos campagnes; quand un incendie se déclare dans une dépendance, tous les efforts tendent d'abord à en sauver le contenu et à protéger les autres bâtisses, on n'y réussit pas toujours, la preuve en est fournie par de nombreuses conflagrations.

Aussi, les compagnies d'assurance-incendie, celles qui acceptent de prendre les risques en campagne, sont dans l'obligation de charger des taux élevés; résultat, un cultivateur ne s'assure que pour une fraction de sa valeur et s'il passe au feu, il subit toujours des pertes énormes, en proportion de son avoir. On ne peut, dans ces conditions, blâmer, ni les compagnies pour leurs taux, ni les sinistrés pour la protection relative qu'ils se sont assurés, mais il faut bien admettre que la situation a quelque chose de pénible quand un sinistre survient.

Y a-t-il un remède, un palliatif à ces maux? L'Union Catholique des Cultivateurs le croit, et, en ce moment, elle s'emploie à trouver un système de protection plus adéquat aux besoins de la classe agricole; nul doute, qu'avec l'aide de tous, elle y parviendra.

Il y a bien dans certaines paroisses, des mutuelles-incendie, elles ne sont malheureusement pas assez nombreuses, et puis, il y a un danger, c'est qu'un trop grand nombre de conflagrations éclatent dans un temps relativement court, la caisse peut se trouver épuisée et les derniers sinistrés sont à la merci de la charité de leurs concitoyens.

Prenons, par exemple, la paroisse du Château-Richer, dans le beau comté de Montmorency où voilà deux ans, 14 ou 15 incendies ont éclaté, où l'église paroissiale même a été brûlée, aurait-il été possible à une mutuelle de paroisse de régler tous les sinistres? Nous ne le croyons pas; il faut donc créer cet organisme là où il n'existe pas, et le rendre plus solide par un groupement plus puissant, ayant des facilités de réassurance.

Ce système a rendu et rend chaque jour les plus grands services dans certains pays d'Europe, la France et la Belgique entr'autres; il y a une affiliation entre les mutuelles locales, les mutuelles régionales et une caisse centrale, à Paris, au siège de la Société des Agriculteurs de France, et à Liège, au siège social du Boerenbond, la plus puissante organisation agricole catholique du monde entier.

Ce qui se fait dans ces pays pourrait se faire dans notre province, dans les paroisses d'abord, dans les diocèses ensuite et se compléter finalement au secrétariat de l'U.C.C.

Il s'agit là d'une oeuvre d'une grande envergure; pour la réussir il faut la coopération de toutes les bonnes volontés, il faut dans chaque cercle de l'U.C.C. faire une étude approfondie de la question, il faut, que dans chaque diocèse les aumôniers et directeurs diocésains guident les efforts de chacun, et le rôle de l'U.C.C. ne sera efficace qu'en autant que tous voudront bien comprendre qu'ils sont les principaux intéressés à leur propre protection.

D'autres projets, partant d'un même point de vue, sont également à l'étude, assurance-vie, assurance-maladie, assurance-bétail, autant de questions qui ne peuvent se régler du jour au lendemain, le seul fait de savoir qu'elles sont réalisables est un encouragement pour les hommes dévoués qui sont en tête du mouvement et qui se livrent à une étude approfondie du sujet.

Et pendant qu'un groupe d'hommes, amis de la classe agricole, travaille avec ardeur à l'amélioration du sort de la masse des vaillants du sol, ceux-ci ont-ils le droit de se désintéresser de leurs efforts? Au sens brutal du mot, oui, tout le monde est libre, mais si l'on envisage la question au point de vue du droit moral, nous dirons, non.

Les cultivateurs soucieux de leurs intérêts doivent compter d'abord sur eux-mêmes pour se protéger, c'est entendu, mais que peuvent-ils faire de durable s'ils restent isolés, qui pourra entendre leur faible voix? Ne vaut-il pas mieux pour tous, dans l'intérêt de chacun et dans celui de la masse, se grouper dans une association professionnelle, forte et indépendante, qui lutte pour tous sans relâche.

Il ne faut pas oublier qu'il y a présentement de gros problèmes en jeu, crédit agricole et tribunal d'équité, entr'autres, nous espérons qu'ils seront résolus dans l'intérêt bien compris de la classe agricole et de la province toute entière, mais à côté de ceux-ci, il en est d'autres qui méritent d'être étudiés avec soin, en prévision de jours meilleurs.

Au nombre de ces problèmes, l'U.C.C. place celui des assurances protectrices de la classe agricole, au premier rang de ses études, il faut, nous le répétons encore, que chaque membre de l'U.C.C. s'intéresse à cette question et qu'elle soit discutée dans chaque cercle avec le meilleur esprit d'union.

Quel bonheur pour tous, quand en lisant le compte rendu d'un sinistre qui a atteint un cultivateur, nous verrons que les pertes sont **totalement** couvertes par une assurance et non **partiellement**, comme le veut la formule actuelle; quelle consolation aussi quand le malheur frappera un chef de famille, de pouvoir dire, en songeant aux siens: Heureusement, qu'ils ont des assurances à toucher.

Aide et protection, telle doit être la devise d'un bon cultivateur, sincère unioniste; espérons que la semence que nous jetons va tomber en terre fertile, c'est le meilleur souhait que nous puissions faire pour la classe agricole.

ON S'ORGANISE POUR LE CONGRES DE ROME

Congrès mondial d'aviculture qui aura lieu en 1933. — Nombreux étalages.

Le Comité canadien du Congrès mondial d'aviculture a pris les dispositions nécessaires pour la participation au Congrès, qui doit avoir lieu à Rome l'année prochaine. Le Comité qui avait été chargé de la participation canadienne au Congrès de Londres en 1930, s'est réuni pendant l'Exposition Royale d'hiver pour revoir la situation. La composition de ce Comité est la suivante: M. H. B. Donovan, Toronto, Président; M. F. C. Elford, Ex-Président de l'Association mondiale de la science avicole; le docteur A. T. Charron, le professeur W. A. Maw, le docteur C. H. Weaver, et MM. George A. Robertson, J. B. Spencer, W. A. Brown, et F. C. Nunnick.

Se basant sur la correspondance qu'il a eue avec les autorités de Rome, M. Elford a annoncé que beaucoup des pays qui ont pris part au Congrès de Londres se préparent à faire des étalages et à présenter des travaux. Il a également informé le Comité qu'à une réunion du comité exécutif européen, tenue à Rome au commencement de novembre, avis avait été donné que le gouvernement italien faisait d'excellents préparatifs et que l'on avait reçu des réponses des plus satisfaisantes des pays invités.

M. Elford dit que le Congrès aura lieu du 6 au 15 septembre, et qu'une tournée officielle doit partir de Montréal le 19 août. Les délégué verront à l'aller les parties intéressantes de la Belgique, de l'Allemagne, et de la Suisse, et au retour, ils passeront par la France et les Iles britanniques. Cette tournée est organisée par Thos. Cook and Sons, qui ont des agences au Canada.

Un comité, composé du Professeur Maw et du docteur Weaver recevra les travaux que les Canadiens doivent présenter au Congrès.

A travers la province

Plus de trente-deux mille tonnes d'engrais chimiques achetées par les cultivateurs de la province. — La production laitière de la province de Québec. — Le cheptel sur les fermes.—La population de vaches en lactation.

ACHATS D'ENGRAIS CHIMIQUES

32,427 tonnes et 267 livres d'engrais chimiques ont été achetés par les cultivateurs de la province de Québec depuis le 1er juillet 1931 au 30 juin 1932. Ces chiffres ont été établis d'après les réclamations d'octrois faites par les cultivateurs et payées par le ministère de l'agriculture durant l'année fiscale 1931-32.

L'INDUSTRIE LAITIERE

En septembre 1932, (les chiffres de 1931 sont donnés entre parenthèses) 1,753,620 (1,712,998) lbs de gras ont été délivrées aux fabriques de fromage et 6,714,495 (6,772,877) lbs aux fabriques de beurre; 4,520,791 (4,463,861) lbs de fromage et 8,267,987 (a) (8,333,994) lbs de beurre ont été fabriquées, soit une augmentation de 1.27 p.c. pour le fromage et une diminution de 0.8 p.c. pour le beurre.

Dans les neuf premiers mois de l'année 1932, (les chiffres de 1931 entre parenthèses) 9,839,204 (8,029,595) lbs de gras ont été délivrées aux fabriques de fromage et 38,939,739 (42,263,495) lbs aux fabriques de beurre; 25,430,431 (20,838,834) lbs de fromage et 47,920,258 (b) (51,773,079) lbs de beurre ont été fabriquées, soit une augmentation de 22. p.c. pour le fromage et une diminution de 7.4 p.c. pour le beurre.

Le rendement moyen par lb. de gras a été pour le mois de septembre 1932, de 2,577 lbs pour le fromage et de 123.1 lbs par 100 lbs de gras pour le beurre; de 2,545 lbs par lb. de gras pour le fromage et de 123.0 lbs par 100 lbs de gras pour le beurre pour les neuf premiers mois de l'année.

(a) N'incluant pas 446,200 livres de beurre fabriqué dans la ville de Montréal, pour lesquelles le gras n'est pas montré.

(b) N'incluant pas 2,609,171 livres de beurre fabriqué dans la ville de Montréal, pour lesquelles le gras n'est pas montré.

Les chiffres de 1931 ont été revisés et sont finals.

CHEPTEL SUR LES FERMES

Voici quelques aperçus de l'estimation du cheptel sur les fermes au 1er juin 1932, avec en regard les chiffres pour le mois correspondant pour l'année 1931.

Ces données nous sont fournies par le ministère provincial de l'agriculture.

	Population 1931	1932
Chevaux	304,537	296,500
Vaches laitières	831,485	932,800
Tous autres bovins	888,962	944,100
Total: Bêtes à cornes:	1,720,447	1,876,900
Moutons	731,805	751,300
Porcs	725,398	667,300
Volailles	7,932,139	8,445,100

PRODUCTION LAITIERE

On estime qu'au 1er juin 1932, la province de Québec avait 704,600 vaches en lactation. La production laitière pour le 1er juin, est estimée à 13,436,800 lbs. de lait, soit une production journalière moyenne par vache, de 19.07 livres.

Causeries de l'U. C. C. à la radio

Voici la liste des causeries qui seront données la semaine prochaine à la radio à 12 h. 45 au poste C. K. A. C., sous les auspices de l'Union Catholique des Cultivateurs.

19 décembre: M. Paul Boucher: Comment traiter le fumier.
20 décembre: 7ième leçon Jr Cours d'Economie rurale de l'U C. C.
21 décembre: M. Albert Rioux: Economie rurale.
22 décembre: M. Paul Boucher: Consommons du beurre.
23 décembre: M. Paul Boucet: L'éclairage des voitures hippomobiles.

L'U. C. C. PROTEGERA LA CLASSE AGRICOLE

On étudie en ce moment la possibilité d'organiser des modes d'assurance purement agricole.

Le comité exécutif de l'Union Catholique des Cultivateurs étudiera cette semaine et la semaine prochaine le problème de la protection de la classe agricole. A cet effet, il se réunira vendredi de cette semaine et vendredi de la semaine prochaine afin d'étudier un projet d'assurance purement agricole. C'est ce que nous déclarait ce matin M. Paul Boucher, secrétaire-général de l'U. C. C.

Il est cependant impossible pour le moment de donner des détails précis au sujet de ce vaste projet présentement à l'étude, mais nous sommes au fait qu'on considèrera plusieurs modes d'assurance devant protéger les cultivateurs soit en cas d'incendie, soit en cas de mortalité, en cas de grêle ou de tout autre sinistre.

Il est impossible pour le moment de dire ce que fera l'U.C.C., mais un fait certain c'est qu'on veut faire quelque chose et à la fin de la semaine prochaine l'on aura pris une décision quant à ce qui doit être fait en ce sens. On pourra prendre connaissance par notre journal de la décision du comité exécutif de l'U.C.C.

LE MIEL EST L'UN DES MEILLEURS ALIMENTS

Au prix auquel on peut se le procurer aujourd'hui, le miel est meilleur marché que la plupart des autres denrées alimentaires. C'est l'aliment le plus complet et le plus délicat que l'on puisse trouver; il contient une certaine quantité d'hydrates de carbone sous forme de sucre, de chaux, de fer, de magnésie et de potasse, et une certaine quantité de protéine; tous ces ingrédients sont nécessaires à l'organisme. Comme les sucres du miel sont déjà intervertis et directement assimilables, le miel fournit rapidement de l'énergie. Il peut être employé pour sucrer dans presque tous les cas où l'on se sert de sucre ou de sirops meilleur marché pour cela.

BONS CONSEILS AUX JEUNES APICULTEURS

Comment on doit s'y prendre pour organiser une bonne colonie d'abeilles.

Celui qui veut se lancer dans l'apiculture, reçoit toutes sortes d'avis et de conseils qu'on lui offre très gratuitement et qui, parfois, se contredisent. C'est même là l'une des grandes difficultés du début: savoir distinguer les bons conseils des mauvais. On arrive bientôt à le faire avec un peu d'expérience pratique.

Les premières questions que pose généralement le débutant, sont celles-ci: "Où pourrais-je me procurer des abeilles et l'outillage nécessaire, et quelle sorte de matériel dois-je acheter?" A ces questions, le service de l'apiculture de la ferme expérimentale centrale, Ottawa, répond toujours qu'il faut acheter les abeilles aussitôt que possible au printemps et que la meilleure ruche pour le débutant est une bonne ruche hivernée, achetée chez un apiculteur dont le rucher est reconnu sain, sans maladie.

Ces abeilles devraient être dans une ruche Langstroth, à dix cadres, tous mobiles. S'il est impossible de se procurer une colonie hivernée, alors ce que l'on a mieux à faire est d'acheter l'équipement nécessaire pendant l'hiver et de se préparer à recevoir les abeilles vers la fin d'avril ou le commencement de mai. Pendant l'hiver, commandez chez un éleveur du sud un ou plusieurs paquets de deux livres d'abeilles italiennes avec leurs reines, suivant le nombre de colonies que vous voulez, et spécifiez que ces abeilles doivent arriver vers la fin d'avril.

L'équipement devra se composer de ruches régulières à dix cadres mobiles, avec des hausses. Lorsque les paquets arrivent, lisez et suivez attentivement les directions qui les accompagnent.

Après avoir mis les abeilles dans la ruche, n'ouvrez pas la ruche au moins sept jours après que les abeilles sont installées; si vous le faites, la reine pourrait être tuée. Sachez donc restreindre votre curiosité. N'ouvrez jamais la ruche pendant une journée froide et venteuse; faites l'examen au milieu du jour, lorsque le soleil est chaud et brillant. Enfin, ne l'examinez pas trop souvent, car des manutentions trop nombreuses détruisent souvent le moral de la colonie. Si vous désirez des conseils ou des brochures, écrivez au service de l'apiculture, ferme expérimentale centrale, Ottawa, qui sera très heureux de vous aider à résoudre vos difficultés.

C. B. Gooderham,
apiculteur du dominion.

DEUX INCENDIES LE MEME JOUR A WOTTON

WOTTONVILLE. (Du correspondant de "La Patrie".)—Jeudi matin, à 4 heures, la maison de M. Lionel Dion, du 6ème rang, de Wotton, a été incendiée, en l'absence de M. Dion, qui est juré au procès Chabedelaine, à SherBrooke. Mme Dion couchait avec ses deux enfants chez des parents qui sont voisins de chez elle, et quand on s'est aperçu des flammes, il était trop tard pour sauver quoi que ce soit. M. Dion a peu d'assurance.

La grange de M. Hector Bergeron, du 6ème rang, aussi, a été détruite jeudi. Dans les deux cas, on ignore l'origine du feu.

COMMENT ASSURER LA SECURITE A L'USINE POUR LES OUVRIERS

Les précautions qui sont nécessaires avec les employés sans expérience. — Une conférence.

Voici le texte de la causerie qui a été donnée, mercredi, le 14 décembre, au poste CFCF, sous les auspices de l'Association de Québec pour la Prévention des Accidents de Travail:

Mesdames, Messieurs,

Vous connaissez, sans doute, le vieux dicton—"Les premières impressions sont toujours les plus durables" — et il s'applique bien à toutes les branches de nos activités humaines. Le sujet que j'ai à présenter ce soir, explique justement le rôle de cette vérité dans la prévention des accidents industriels.

En effet, il faut commencer par faire l'éducation "sécuritaire" du nouveau venu à l'usine, dès le premier jour où il franchit le seuil, parce que c'est au moment de son entrée à l'usine que l'ouvrier est mieux disposé à subir l'influence bienfaisante et la direction du contremaître.

Les statistiques démontrent que quatre-vingt-cinq pour cent des accidents, dans les aciéries, sont attribuables à l'ouvrier qui n'a pas plus qu'un mois d'expérience dans l'usine. Pour aller plus loin, disons que douze pour cent de ces accidents arrivent à l'ouvrier qui n'a pas plus de six mois d'expérience. Un bulletin récemment publié par l'Association des Industriels de France pour la Prévention des Accidents du Travail montre aussi, — à l'aide des statistiques,—que les accidents dans l'industrie des chemins de fer sont beaucoup plus fréquents chez les jeunes et nouveaux employés que chez les anciens.

Nous avons tout lieu de croire que la même équation s'applique aux autres industries. Les employeurs trouveront intéressant et instructif de vérifier ceci dans leur propre établissement.

De même que le médecin cherche la cause pour trouver le remède avant de traiter les symptômes, ainsi le gérant et les contremaîtres d'une usine doivent-ils étudier la théorie des accidents afin de pouvoir en réduire la fréquence.

Il faut admettre que tout nouvel employé qui entre dans une usine est un risque possible. De plus, il peut venir à une usine qui compte cent, trois cents ou cinq cents employés d'une fabrique qui ne compte que huit ou dix employés. Là, il connaissait toutes les fentes du plancher; il baissait inconsciemment la tête en passant sous la courroie dangereuse; il pouvait retrouver son chemin en pleine nuit dans cet établissement. Son ouie était entraînée à reconnaître tous les bruits réguliers ou insolites de la machinerie. Mais il arrive à la nouvelle usine comme un étranger. Absorbé par un nouveau travail, il est possible qu'il oublie qu'il n'est pas très au courant de l'installation. Il prend des libertés avec les machines; — il le faisait dans son ancien emploi. Il essaie de faire glisser une courroie avec ses mains; — il le faisait sans difficulté à son ancien emploi. Il y a comme cela cent et une choses qu'il peut faire comme l'instinct parce que ses muscles et ses nerfs réagissent à la force de l'habitude.

Oui, le nouveau venu est un grand risque d'accidents — et on ne peut l'en blâmer. Il doit être protégé contre ses propres habitudes ou sa propre inexpérience. Les autres ouvriers disent que c'est un "nouveau". Pour les besoins de la brièveté, employons ce terme ici.

Dans un bon nombre d'établissements, le nouveau est initié aux méthodes préventives par un membre du personnel du service de placement. Si le nouveau est traité avec bonté, il sera plus facile d'obtenir son concours, — il aura une haute opinion de la compagnie — et il sera mieux disposé à observer les règlements en vigueur. Ce sont là des détails qui peuvent paraître insignifiants à première vue, mais ils sont cependant essentiels pour constituer un excellent esprit de corps chez le personnel d'une entreprise industrielle.

C'est ce même service de placement qui devrait remettre entre les mains du nouveau une brochurette renfermant les principales règles à observer afin de prévenir les accidents. Je crois aussi que c'est une excellente initiative pour une compagnie d'installer bien en vue, dans le bureau de placement un tableau où sont affichés des bulletins touchant la Prévention des Accidents. C'est là une excellente façon de faire comprendre au nouveau que la compagnie s'intéresse aux méthodes préventives, et qu'elle s'attend à ce que les employés fassent de même.

Maintenant, je m'adresse au contremaître à qui le nouveau est présenté à son arrivée et sous les ordres duquel il devra travailler. C'est à vous, monsieur le Contremaître, qu'incombe la responsabilité de faire l'éducation du nouveau afin de lui apprendre à accomplir sa besogne journalière sans danger pour lui-même ou pour ses camarades de travail... de lui inculquer des notions pratiques de prudence. Venant de votre bouche, ces instructions équivalent pour ainsi dire à des ordres. Et il s'en suit que le nouveau sera convaincu que son chef est un adepte de la prudence; il se rendra compte qu'il doit coopérer en vue de prévenir les accidents, sans quoi, il s'exposera à perdre son emploi.

C'est en faisant l'éducation du nouveau venu que vous serez en mesure de voir s'il possède ou non les aptitudes nécessaires à l'accomplissement de sa tâche.

Une cause fréquente d'accidents pour le nouveau, c'est que le contremaître a dans l'idée que le nouvel employé est plus au fait de son travail qu'il ne l'est en réalité. Ce nouveau tente toujours de créer une impression aussi bonne que possible et il n'adhère pas toujours strictement à la vérité quant à ses aptitudes et qualités. La conséquence de cette attitude du "nouveau" peut être un accident sérieux qui comportera des frais considérables pour l'administration de la compagnie, pour la famille de l'ouvrier et pour ses compagnons de travail. Il faut que vous, monsieur le contremaître, soyez patient et que vous répétiez les instructions de sécurité chaque fois qu'un nouveau entre à l'usine. Le problème d'inculquer des méthodes de prudence n'est jamais résolu, il est nécessaire de tenir la question constamment devant les yeux des intéressés afin de prévenir les accidents.

En terminant, permettez-moi de vous faire remarquer que le nouveau doit faire face à six fois autant d'accidents que le vieux:

1.—Il n'est pas au courant du travail ni de l'installation;

2.—Il ne se presse pas de demander de l'aide de peur d'avoir l'air ignorant;

3.—Son désir d'être utile est plutôt une source de danger.

Prenez bien ces faits en considération, tendez une main secourable au nouveau dont vous obtiendrez ainsi une obéissance sincère et une amitié durable. Et vous, nouveaux employés, suivez aveuglément les avis et conseils de votre contremaître. Son expérience vous guidera et vous aidera à éviter les accidents, source certaine de souffrance, de deuil et de misère. Bonsoir et merci. A mercredi prochain.

NOUVEAUX STENOGRAPHES JUDICIAIRES

Les examens semi-annuels pour l'admission à la pratique judiciaire ont été tenus au Palais de justice à Montréal, samedi le dix décembre 1932.

Les heureux candidats, tous Perrault-duployens, qui ont obtenu les brevets sont: Soeur Marie-Antoine, de la communauté des SS. Sainte-Anne, Napierreville; Mlle Françoise Cardinal, élève de la Soeur M.-Antoine; M. Hector Benoit, a appris sans maître. Mlles Irène Charlebois, Suzanne Lefebvre, Irène Laramée, MM. H. Lapointe, Paul Noël, Arthur Belland, (anglais), élèves du Prof. Raoul Renaud, ancien élève de l'Institut Sténographique Perrault.

Ces nouveaux diplômés portent à 259 Perrault-Duployens admis à la pratique.

GRANDE REUNION DES ELEVEURS DE LAPINS

Tous les éleveurs de lapins de la province de Québec sont convoqués à une grande assemblée qui sera tenue mardi soir, le 20 décembre à 8 h. 15 à la salle Union du Commerce, 1079 rue Berri. L'objet de cette assemblée est de préparer la participation à l'exposition avicole provinciale qui aura lieu au cours de février. Cette assemblée est tenue sous les auspices de l'Association des Eleveurs de Lapins de la province, mais tous les éleveurs, membres ou non de l'association, sont cordialement invités à y assister.

Les conserves alimentaires

Québec n'a rien à envier aux autres provinces du Dominion sous le rapport des conserves alimentaires. Cette industrie a accompli un grand pas dans la voie du perfectionnement en ces dernières années: fabriques plus nombreuses, meilleur outillage, amélioration de la qualité des produits, variété, présentation, etc. La plus belle démonstration du progrès et de l'importance de cette industrie a été donnée tout récemment à Québec, à plus de 50,000 visiteurs quand dix-sept établissements ont exposé sous les auspices du ministère de l'Agriculture, au 3e Salon Industriel, des centaines d'échantillons de trente produits différents couvrant toute la gamme des conserves alimentaires, depuis les tomates, les marmelades, les fèves au lard, jusqu'aux pêches, jus de tomates et dîners préparés, etc... Les principales marques de commerce qui figuraient dans cet exhibit étaient les suivantes: Old City, St. Lawrence Valley, Boucherville, Polo, Raymond, Lasalle, Vallée du Richelieu, Idéal, Royal, Rouville, Blue Boy, Clark, De Napierville, St. Lawrence, Windsor, Palm, LaFerlandière, Madeleine de Verchères, Catelli, Hirondelle, Clapp's, Mont Rolland et Golf. L'exhibit, préparé par les soins de MM. A.-G. Lambert et J. Morin, du ministère de l'Agriculture provincial, attira l'attention de tous les visiteurs tant par sa couleur et son bel agencement que par son caractère éducatif. Deux instructeurs, MM. Henri Chollet et H. Robert, qui font partie de la section des conserves alimentaires dirigée par M. J.-E. Grisé, étaient en charge de cette installation.

L'ANGLAIS SE BORNE ACTUELLEMENT A UN REPOS SOMMAIRE

Il passe moins de temps à la table et dîne plus tard qu'autrefois. — De quoi se composaient les anciens repas.

LONDRES. — D'une enquête faite par la "Morning Post" auprès des grands restaurateurs de Londres, il résulte que les Anglais mangent plus simplement à l'heure actuelle, qu'ils passent moins de temps à table et qu'ils dînent plus tard qu'autrefois. Il va sans dire que cette dernière particularité n'a trait qu'à ceux qui ne vont pas au spectacle. Les "playgoers" — les théâtreux—se rattrapent au souper, toujours en faveur. Mais, là encore, on montre une grande simplicité dans le choix des mets. Un détail à noter, c'est l'absence de plus en plus marquée du chapeau de soirée, bien que les hommes soient toujours en habit. Ils aiment mieux circuler nu-tête. Hygiène recommandée, d'ailleurs, par certains praticiens. Cela ne les empêche guère de devenir chauves en prenant de l'âge.

D'où vient cette nouvelle habitude, chez les Anglais, de se borner à des repas sommaires, à des menus de quatre plats, et le plus souvent trois? Est-ce le conseil du médecin qui recommande de ne pas se surcharger l'estomac, le soir surtout? La raison primordiale est peut-être l'économie. Et si l'on passe, aujourd'hui, plus ou moins de temps à table, c'est qu'on s'occupe d'affaires, même le soir. On arrive à discuter chiffres à dîner, en buvant du bourgogne.

DE LA BIERE

Car, dit la "Morning Post", le bourgogne tend à remplacer le traditionnel "claret", bien que les "graves" restent en faveur. Les goûts changent, on ne sait pourquoi. C'est ainsi que celui pour le cocktail décline très sérieusement. Les restaurateurs interrogés sur la défaveur de plus en plus croissante de la boisson américaine, n'ont pas su répondre. "Le cocktail est magnifique, se sont-ils bornés à dire, mais ça ne vaut pas la bière." Et, de fait, on boit aujourd'hui de la bière à dîner.

Qu'aurait dit un gastronome de l'autre siècle devant cette démocratisation de la table? Aux repas d'autrefois, on voyait le poisson, les rôtis, le gibier, le jambon, les entremets figurer tour à tour devant les convives, le tout arrosé de vins fins et de champagne. Autres temps, autres moeurs. Mais il y a une innovation — et elle est charmante — c'est l'abondance des fruits exotiques au dessert, et la mangue, fruit savoureux des tropiques, est de plus en plus appréciée.

UN HABILE AIGREFIN SIMULE LA SCIENCE

De la médecine. — Spécialiste des maladies de coeur.

PARIS.—Trop Turc pour être Grec, trop Grec pour être Turc, Apostolos Egyptianidès, originaire de l'Asie Mineure, ravageait depuis la guerre en France les coeurs occidentaux.

C'est même pour avoir fait preuve d'une trop grande habileté sentimentale que cet homme, compatissant aux peines féminines occupait l'autre soir le box des inculpés à la chambre des appels correctionnels.

Egyptianidès s'intitulait gratuitement, mais non sans raison, médecin spécialiste des maladies de coeur. En réalité, il ne guérissait pas les affections, mais imposait la sienne à ses clientes. Sa cordialité lui valut des succès inouïs. Il avait du reste une phrase-type qui, vis-à-vis des dolentes, lui servait d'entrée en matière.

GUERISON RADICALE

—Les médecins, chère madame, ont des secrets de guérison, mais ils se gardent bien d'en user auprès de leur clientèle, de peur de la faire disparaître. Moi, je vous guérirai...

Elles se laissaient faire. Il passait promptement du domaine clinique au terrain sentimental et guérissait de fait ses clientes de leurs peines de coeur et de leurs soucis financiers, en leur enlevant tout leur avoir.

A Saint-Etienne, où il s'était d'abord établi, il mena de front une vingtaine de ces traitements, ainsi que le dit le conseiller rapporteur, qui en lut le bilan s'élevant à plus de cent cinquante mille francs.

Anniversaire du chef Trudel

QUEBEC, 17. —(Presse Canadienne. — Le chef Emile Trudel, de la police de Québec, vient de célébrer son 29ème anniversaire comme chef de la police locale. Le chef Trudel fut nommé en décembre 1903 par l'ancien premier ministre S. N. Parent, qui était maire de Québec à cette époque.

VALEUR D'UN HOMME D'APRES LE SAVANT CHIMISTE C. LAWSON

Un homme de 65 kilos vaut de 45 à 60 francs, dit M. Lawson à Londres.

LONDRES. — Que vaut un homme? Le savant chimiste F. C. Lawson vient de nous l'apprendre au cours d'une conférence faite à Londres. Il a pris comme exemple un homme de 65 kilos dont le corps renferme 5 litres d'eau, des corps gras en qualité suffisante pour fabriquer 7 pains de savon; du carbone pour fabriquer 9,000 crayons; du phosphore pour enduire 2,200 têtes d'allumettes; du fer pour fondre un clou de moyenne grandeur; de la chaux pour blanchir un plafond de petite surface; du soufre pour débarrasser un chien de ses puces.

Quel est le prix actuel de tous ces produits bruts réunis? De 45 à 60 francs, a affirmé le docteur Lawson, qui a ajouté:

—Et la quantité est la même chez le premier imbécile venu que chez le grand mathématicien Einstein.

1,044 permis délivrés

Au début de l'été dernier toute la presse de cette province annonçait que les établissements de conserves alimentaires destinées au commerce devraient, en vertu d'une loi adoptée au cours de la session législative de 1932, se procurer à cet effet un permis délivré par le ministère de l'agriculture de Québec. Le but de cette loi n'était pas de restreindre la production de limiter le commerce mais plutôt de la stimuler, d'encourager l'achat des produits de chez nous en assurant leur préparation dans des conditions sanitaires appropriées, et leur présentation attrayante, tout en protégeant le public acheteur contre la mise sur le marché de produits inférieurs. L'esprit de cette mesure a été compris par la très grande majorité des établissements de conserves — gros et petits — de la province, si l'on considère qu'au cours de l'été le ministre de l'Agriculture a délivré un total de 1,044 permis, dont 47 à des établissements possédant un permis fédéral, et 997 à des établissements ne relevant que du provincial. Chaque permis fut délivré après une visite des lieux par un inspecteur de la section des conserves alimentaires du service de l'horticulture.

COURROIES en CUIR TANNÉES au CHÊNE
Garanties et appropriées pour toutes conditions.
ACCESSOIRES pour courroies: lames: ros en acier ou en cuivre: cardes en filets etc.
D. K. McLaren LIMITÉE
Fournisseurs généraux de moulins
640, rue CRAIG OUEST
MONTREAL
(TEL. LAnc. 9197)



Quel cadeau plus agréable qu'un Canari qui chante bien

Cette année mettez des canaris sur votre liste de cadeaux de Noël. Qu'un canari chante vos souhaits de Noël à vos amis. Et—chaque jour de l'année son gai message rappellera vos bons souhaits à vos amis. Un canari qui chante bien est un cadeau que vous aimerez à donner—et tous seront enchantés d'en recevoir un.

—et n'oubliez pas la nourriture favorite pour votre favori.

40 La graine à oiseaux
BROCK'S
333 P

NOUS ACHETONS
tous genres de
PAPIER DE REBUT
APPELEZ
KANDER PAPER STOCK Co. Ltd.
téléphone WIlbank 6177
300, rue McCORD Montréal, Qué.



GRATIS AUX INVENTEURS
NOUVEAU "MANUEL DE L'INVENTEUR"
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE CATHERINE E. MONTREAL

Pas d'inquiétude avec
L'Anti-Congelant
MAPLE LEAF
FABRICATION CANADIENNE
Les belles soirées d'hiver avec des amis au bridge ou au bal ne devraient pas être gâtées par l'inquiétude au sujet de la sécurité de votre auto. Servez-vous d'un mélange approprié d'Anti-Congelant Maple Leaf et d'eau. Votre fournisseur vous donne le service de l'Alco-Meter gratuit pour vous assurer la protection positive de votre radiateur contre le gel. Laissez votre auto dehors avec l'entière assurance que VOTRE RADIATEUR NE GELERA PAS.
Enlève aussi le carbone — Ecrivez-nous à ce sujet.
"ANTI-CONGELANT" MAPLE LEAF
Pour camions, autobus, taxis et VOTRE AUTO
En vente dans les principaux garages, postes de service et de ravitaillement.
CANADIAN INDUSTRIAL ALCOHOL CO., LIMITED
MONTREAL—TORONTO CORBYVILLE—WINNIPEG VANCOUVER

La Patrie

Tarif des annonces classifiées

Toutes annonces classifiées 15c par ligne agate si chargée et 12c par ligne agate si payées comptant, sauf les annonces de position demandée lesquelles sont de 3c par ligne agate, coût minimum 15c. Caractère léger de demi-réclame de 8 à 18 points disponible pour toutes les classifications. L'espace blanc et le caractère de demi-réclame chargés au taux de la ligne agate régulière sur la base de l'espace réellement utilisé.

Les avis de naissances, décès, mariages, enregagements, messes de requiem, services anniversaires cartes de remerciements et avis In Memoriam chargés au taux uniforme de $1.00 par insertion.

Maximum, 150 mots.

Toutes les annonces reçues avant 11 a.m. seront publiées dans toutes les éditions, le même jour. Avis de décès reçus avant 12.30 p.m. pour publication le même jour.

Les bureaux pour la reception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Toutes les annonces classifiées reçues par téléphone.

Appelez LAncaster 3121

Service des Petites Annonces

Les annonces classifiées sont acceptées de 8.30 a.m. à 6 p.m.

Taux pour contrat d'annonces classifiées, sur demande.

EMPLOIS

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

BOUCHER demandé, expérience requise. Références. 1417 St-Zotique Est. 248-4

BONS vendeurs, distributeurs à domicile, ayant clientèle, partie ouest et Verdun, position avantageuse. CAlumet 0907. 248-4

COMMENT obtenir une position dans le service civil? Brochurette gratuite. The M.C.C. Ltd., Toronto 10. 251-5

GARCON sérieux, de parents responsables, apprendra le métier horloger-bijoutier, petit salaire. 8595A Papineau. 248-4

HOMME demandé, pas d'expérience, ouverture, état boucher, $75.00 capital, 7 à 9, soir seulement. 378 St-Zotique, coin St-Denis. 248-4

4 HOMMES sérieux demandés immédiatement. Ne pas vous présenter si vous ne pouvez pas travailler. Adresser 4750 Papineau. 248-4

JEUNES gens et filles, avec relations sociales, pour vendre volumes, 30 p.c. commission. 809 Cherrier. 248-4

MOULEURS en fonte demandés. S'ad. 3250 Avenue Aird, Maisonneuve. 248-4

MESSAGER pour le jour, demandé à la pharmacie St-Jacques, 582 Lagauchetière Ouest. Ne pas téléphoner. 248-4

MESSAGER demandé, avec bicycle, pour magasin de spécialités. 1061 Bernard Ouest. 248-4

OPERATEURS expérimentés. S'adresser aujourd'hui seulement, chambre 1002, Edifice Wilder. 248-4

TAILLEUR de fourrures avec expérience demandé. S'ad. 7366 St-Denis. 248-4

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

25 APPRENTIES perleuses au crochet, demandées pouvant gagner $12.00 à $18.00 par semaine. 4012 Mentana, Front. 4021. 248-4

APPRENTIES perleuses demandées immédiatement, cours jour et soir. 1154 Lajoie. AT. 3963. 248-4

COIFFEUSE expérimentée, marcel, permanent, waterwave, etc., pour en dehors ville. TAlephone LAnc. 1816. 248-4

FEMMES, filles, apprenez très bien à perler au crochet, bon marché, venez voir. 4567 St-Hubert. 248-4

FILLE ou femme avec petit capital, pour organiser concours, après 6 hrs, Compagnie Nationale, 4207 St-Hubert. 248-4

FINISSEUSES de manteaux de fourrure expérimentées demandées à 1030 St-Alexandre, chambre 300. 248-4

JEUNE FILLE demandée avec bonne apparence pour servir chocolat, crème glacée. 1227 Mt-Royal. 248-4

MODISTE de chapeaux avec expérience. S'adresser 4250 St-Hubert. 248-4

ON DEMANDE des femmes pour coudre pour nous à la maison. Machine à coudre nécessaire, pas de vente. Ontario Neckwear Company, Dept. 181 Toronto 8. 261-5

OPERATRICES expérimentées dans les sous-vêtements de soie. 460 Ste-Catherine Ouest, chambre 914. 248-4

SERVICES DOMESTIQUES

FILLE propre demandée $15.00 par mois. Pas de lavages. Expérience et références exigées. S'ad. 1231 Wellington. 248-4

FILLE générale, pas de lavage ni repassage. S'ad. 6033 St-Hubert, 3e étage. 248-4

FILLE pour ouvrage de maison, devra parler anglais. 1154 St-Georges. 248-4

FILLE pour ouvrage général de ménage, doit parler anglais, $10 par mois. 3507 St-Urbain, app. 10. 248-4

JEUNE FILLE pour soin de 3 enfants, aide au ménage, pourra coucher chez elle, références exigées. 4662 Poupart. 248-4

SERVANTE générale demandée, 15.00. 2859 Lacordaire. 248-4

SERVANTE pour ouvrage général. S'ad. 7303 Ave Giroard. 248-4

SERVANTE demandée. S'ad. 5608 Hadley, après 7 hrs. 248-4

SERVANTE demandée pour ouvrage général, $10 par mois, 4 enfants. S'ad. mardi entre 7 et 8 p.m. 4887 Ave Patricia. 248-4

POSITIONS DEMANDEES, HOMMES

BON homme, prend pas boisson, laver vaisselle restaurant. 328 Lagauchetière. 248-4

POUR ouvrage ingénieuse, lavage, blanchissage de plafonds, appelez Char. 0550. 248-4

CHEF CUISINIER âgé de 50 ans de confiance, propre, économe, fait pâtisserie de famille, $10.00 par mois, hôtel, famille privée, premières références. PE. 6502. 1549 St-André. 248-4

HABITS d'enfants dans vos habits usagés, $2.00 à $4.00. Pardessus retournés, $6. Ouvrage garanti. L. Cullinan, 7044 St-Hubert, CRescent 4511. 251-6

MIROIRS et vitrines, décorés pour les fêtes. Aussi imitation de portes, enseignes, décorations et tout travail en peinture. Appelez AMherst 2881. 248-4

PEINTRE au crafice, letteur, bronzeur, strapeur. HArbour 3039. 248-4

POSITIONS DEMANDEES, FEMMES

BONNE FILLE de campagne désirant se placer immédiatement dans une bonne maison privée. AMherst 1646. 248-4

COUTURIERE expérimentée ira à domicile, tout genre couture. TAlephone 5048. 248-4

COUTURIERE recommandée ira à domicile ou chez elle. DOllard 4798. 248-4

DAME veuve demande ouvrage dans maison privée. BElair 3815. 248-4

DEMOISELLE distinguée désire position dans maison privée. FRontenac 2646. 248-4

DAME Belge désire lavage à domicile. Spécialité dans lingerie, soie fantaisie. 8280 Henri-Julien, DUp. 4981. 248-4

FILLE désire position, bonne maison privée, donnera bonnes références. Tél. FR. 4692. 248-4

2 FILLES campagne, bien travaillantes, désirent position dans maison privée, références. Appeler 9 a.m. à 8 p.m., PLateau 3463. 248-4

FEMME journée, habituée au ménage, lavage, 1.50 par jour. LA. 3415. 248-4

FILLE désire position ouvrage de maison, 1.50 par jour. FAIrlk. 2523. 248-4

FILLE de campagne désire position dans maison privée. LAnc. 2688. 248-4

FILLE de 19 ans désire position, maison privée, expérience, références. Tél. Fitz. 5404. 248-4

FILLE désire position dans une maison privée ou faire du ménage. 1569 Cuvillier. 248-4

GARDE-MALADE recommandée, maternité ou autre, prix modéré. HArbour 5067. 248-4

ECOLES DE METIERS

APPRENEZ métier de barbier à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Informations: Arthur Moreau, Ecole des Barbiers, 920 rue Saint-Laurent, Montréal. 238-26

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

ORGANISATION la plus complète au Canada en Mécanique et Electricité d'automobile. Prochain cours 9 janvier. Venez ou écrivez, 200 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal. 244-26

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A LOUER chambres avec eau, gaz, 2.50, 3.00, 3.50. 272 Mt-Royal, coin St-Denis. 248-4

ALLER 233 Sherbrooke Est, confortables chambres, gaz, eau chaude, chauffage, tél., tranquille, 2.50 et plus. 248-4

A 2046 DELORIMIER près Sherbrooke chambre devant, confortable, gaz, 2.50, pension, couple, personne seule. FR. 8426. 248-4

A LOUER 4334 St-Hubert, beau grand salon double, bow window, foyer, magnifique chambre, téléphone. 248-4

AVE BERNARD 118, belle chambre devant, face églises, tramways, famille respectable, prix raisonnable. CRes. 6864. 248-4

BELLE grande chambre sur devant, poêle à gaz avec fourneau, couple ou deux amis, $2.00, $2.50, $3.00, $3.50. 297 Ontario Est. 249-3

BELLES grandes chambres propres, usage de cuisine, bon marché. 217 Dorchester Est. 248-4

BELLE petite chambre, confort moderne, prix très bas. 2429 St-Denis, près Sherbrooke. HA. 0715. 248-4

BELLE grande chambre, sur devant, gaz, eau chaude, téléphone, $2.00, $2.50, $3.00. 292 Ontario Est. 248-4

BON chez-soi, belle chambre, téléphone, gaz, eau chaude, $2.00, 1703 Ste-Elisabeth. 248-4

BOUL. S.-JOSEPH OUEST, 112, petit boudoir devant, chaud, balcon, très moderne, gens respectables. 248-4

BREBEUF, 4612, belle grande chambre meublée, avec grand garde-robe, maison tranquille. CH. 4684. 248-4

CHAMBRE devant, cuisine si désiré, chez dame sans enfant, téléphone, très propre, 4739 St-Denis. 248-4

CHAMBRE bon marché, avec commodités, 1257 St-Christophe. 248-4

DES ERABLES, 4447, chambre en avant, confort, tranquille, près Mt-Royal, aussi chambre. AM. 6448. 248-4

DORCHESTER EST, 210 Sous-sol, trois appts, $4.00, grande cuisine, gaz, téléphone, autre chambre double, $2.00. 248-4

DEUX chambres, grande et petite, gaz, eau chaude, propre, téléphone, tranquille, $2.25, $2.00. 1758 Saint-Christophe. 248-4

DORCHESTER EST, 288, chambre, poêle à gaz, confort, tranquille, $2.50 en montant, personne seule. 248-4

GRANDE et petite chambres, sur devant, $2.50 et $3.00, lingerie, gaz, eau chaude. 1021 Ontario. 248-4

HOTEL LAFAYETTE, coin Amherst et Demontigny, chambre à la semaine, $3.00 et plus, repas service, bière, vin. 248-4

MAGNIFIQUE chambre, famille privée, sans enfant, pension de première classe. 4525 Delorimier. 248-4

MONT-ROYAL, 1473, grande chambre avec gaz, 3.00, boudoir, aussi salon double avec cuisinette, tél. 248-4

ST-DENIS, 2421, près Sherbrooke, Beau salon meublé ou non, moderne, eau courante. Conditions avantageuses. 248-4

ST-ANDRE, petites chambres, $2.00 à $3.00. 248-4

ST-DENIS, 1042, chambre lavabo, confort, tranquille, $5.00 par semaine, pour couple ou monsieur désirant. 248-4

MAISONS A LOUER

CENTRE 2845C, 3 appts, $.00; St-Charles 2810, 4 appts. S'ad. 759 Chatham. 248-4

CHAMPLAIN, logement 3 appts, meublé, très propres, possession immédiate. BElair 1660. 248-4

2 LOGEMENTS neufs à louer, quartier Villeray, un de 5 et un 4 appts. Bon marché. DUp. 3447. 248-4

PARTHENAIS 4476, près Mt-Royal, 4 chambres, garage. 1622 Beaudry, 8 chambres. AM. 8852. Lebeau. 248-4

RUE AMHERST, 8 appts, éclairés, bain, balcon, planchers bois franc, ménage fait à neuf, $5.00 par mois. S'ad à 2110. HA. 1617. 248-4

ST-DENIS, près DeLantelnau, 7 appts, bas sous-sol, cave moderne, bon marché. 7420B St-Denis. 248-4

ST-HUBERT 2060, près Sherbrooke, système eau chaude, ménage fait à neuf, moderne, bonne condition pour hiver. Adresser DOllard 4798. 248-4

VISITATION, 1335, cinq beaux logements éclairés, chaude, 4 pièces, armoires, ménage fait, fixtures électriques, gaz. 248-4

WOLFE, 911-919-922, 3, 6, 8 pièces propres, éclairées, vestibule, passage, électricité, gaz, armoires. 248-4

$7.50—4 appts très chaud, ménage fait. Possession immédiate. 1ère Avenue, Rosemont. DUp. 6561. 248-4

APPARTEMENTS A LOUER

APPTS meublés à louer, une, 2, 3 pièces, gaz, électricité, 161 Sherbrooke Est. 248-4

APPARTEMENTS Castle, 5249, Ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 248-4

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

ORGANISATION la plus complète au Canada en Mécanique et Electricité d'automobile. Prochain cours 9 janvier. Venez ou écrivez, 200 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal. 244-26

A LOUER

CHAMBRES A LOUER

A LOUER chambres avec eau, gaz, 2.50, 3.00, 3.50. 272 Mt-Royal, coin St-Denis. 248-4

ALLER 233 Sherbrooke Est, confortables chambres, gaz, eau chaude, chauffage, tél., tranquille, 2.50 et plus. 248-4

A 2046 DELORIMIER près Sherbrooke chambre devant, confortable, gaz, 2.50, pension, couple, personne seule. FR. 8426. 248-4

A LOUER 4334 St-Hubert, beau grand salon double, bow window, foyer, magnifique chambre, téléphone. 248-4

AVE BERNARD 118, belle chambre devant, face églises, tramways, famille respectable, prix raisonnable. CRes. 6864. 248-4

BELLE grande chambre sur devant, poêle à gaz avec fourneau, couple ou deux amis, $2.00, $2.50, $3.00, $3.50. 297 Ontario Est. 249-3

BELLES grandes chambres propres, usage de cuisine, bon marché. 217 Dorchester Est. 248-4

BELLE petite chambre, confort moderne, prix très bas. 2429 St-Denis, près Sherbrooke. HA. 0715. 248-4

BELLE grande chambre, sur devant, gaz, eau chaude, téléphone, $2.00, $2.50, $3.00. 292 Ontario Est. 248-4

BON chez-soi, belle chambre, téléphone, gaz, eau chaude, $2.00. 1703 Ste-Elisabeth. 248-4

BOUL. S.-JOSEPH OUEST, 112, petit boudoir devant, chaud, balcon, très moderne, gens respectables. 248-4

BREBEUF, 4612, belle grande chambre meublée, avec grand garde-robe, maison tranquille. CH. 4684. 248-4

CHAMBRE devant, cuisine si désiré, chez dame sans enfant, téléphone, très propre, 4739 St-Denis. 248-4

CHAMBRE bon marché, avec commodités, 1257 St-Christophe. 248-4

DES ERABLES, 4447, chambre en avant, confort, tranquille, près Mt-Royal, aussi chambre. AM. 6448. 248-4

DORCHESTER EST, 210 Sous-sol, trois appts, $4.00, grande cuisine, gaz, téléphone, autre chambre double, $2.00. 248-4

DEUX chambres, grande et petite, gaz, eau chaude, propre, téléphone, tranquille, $2.25, $2.00. 1758 Saint-Christophe. 248-4

DORCHESTER EST, 288, chambre, poêle à gaz, confort, tranquille, $2.50 en montant, personne seule. 248-4

GRANDE et petite chambres, sur devant, $2.50 et $3.00, lingerie, gaz, eau chaude. 1021 Ontario. 248-4

HOTEL LAFAYETTE, coin Amherst et Demontigny, chambre à la semaine, $3.00 et plus, repas service, bière, vin. 248-4

MAGNIFIQUE chambre, famille privée, sans enfant, pension de première classe. 4525 Delorimier. 248-4

MONT-ROYAL, 1473, grande chambre avec gaz, 3.00, boudoir, aussi salon double avec cuisinette, tél. 248-4

ST-DENIS, 2421, près Sherbrooke, Beau salon meublé ou non, moderne, eau courante. Conditions avantageuses. 248-4

ST-ANDRE, petites chambres, $2.00 à $3.00. 248-4

ST-DENIS, 1042, chambre lavabo, confort, tranquille, $5.00 par semaine, pour couple ou monsieur désirant. 248-4

MAISONS A LOUER

CENTRE 2845C, 3 appts, $.00; St-Charles 2810, 4 appts. S'ad. 759 Chatham. 248-4

CHAMPLAIN, logement 3 appts, meublé, très propres, possession immédiate. BElair 1660. 248-4

2 LOGEMENTS neufs à louer, quartier Villeray, un de 5 et un 4 appts. Bon marché. DUp. 3447. 248-4

PARTHENAIS 4476, près Mt-Royal, 4 chambres, garage. 1622 Beaudry, 8 chambres. AM. 8852. Lebeau. 248-4

RUE AMHERST, 8 appts, éclairés, bain, balcon, planchers bois franc, ménage fait à neuf, $5.00 par mois. S'ad à 2110. HA. 1617. 248-4

ST-DENIS, près DeLantelnau, 7 appts, bas sous-sol, cave moderne, bon marché. 7420B St-Denis. 248-4

ST-HUBERT 2060, près Sherbrooke, système eau chaude, ménage fait à neuf, moderne, bonne condition pour hiver. Adresser DOllard 4798. 248-4

VISITATION, 1335, cinq beaux logements éclairés, chaude, 4 pièces, armoires, ménage fait, fixtures électriques, gaz. 248-4

WOLFE, 911-919-922, 3, 6, 8 pièces propres, éclairées, vestibule, passage, électricité, gaz, armoires. 248-4

$7.50—4 appts très chaud, ménage fait. Possession immédiate. 1ère Avenue, Rosemont. DUp. 6561. 248-4

APPARTEMENTS A LOUER

APPTS meublés à louer, une, 2, 3 pièces, gaz, électricité, 161 Sherbrooke Est. 248-4

APPARTEMENTS Castle, 5249, Ave du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 248-4



MARCHANDISES

A VENDRE

COUPONS TOUS GENRES EN GROS

½ à 2 verges; ballots 100 à 135 lbs. Spécial 0.17½ lb. Albert Sansoucy, 422 Notre-Dame O., Montréal. 251-4

GARNITURE DE FOYER

MANTEAUX de cheminée et accessoires de toutes sortes à prix d'aubaines. R. S. Muir & Co., 2464 Ave du Parc. 249-3

CREME à prix d'occasion, garantie de la meilleure qualité. Gros seulement. Distributeurs de produits laitiers, confiseries, restaurants. Tél. CLairval 6300. 249-3

VETEMENTS

MAGNIFIQUE set baptême neuf brodé à la main $10.00; layette 50 morceaux $12.00. 1886 Sherbrooke Est. AMh. 6462. 251-3

BOIS ET CHARBON

A BAS PRIX

CHARBON $4.00 à $14.50. Bois franc scié, $10.00 la corde, 20 gros sacs $5.00, 10 sacs $3.00, 12 sacs $2.00, 6 sacs $1.00. Joe Charlebois. AMherst 7153. FRontenac 2587. 238-26

BUCHE bien sèche fendue pour poêle ou fournaise, $5.00 la corde livrée. CA. 6304. 250-6

ECONOMISEZ, anthracite $13.75 la tonne, 100 lbs .75; 500 lbs $3.00. Essayez-le et jugez vous-même. Bois corde, première qualité sans rondins, $5.90 la corde; scié, $10.75. Montreal Coal Co., 4800 Hôtel de Ville. BElair 4722. 249-3

SLABS bois franc: 5, $1.00; 12, $5., bois mou: 5, $1.00; 12, $2.00; érable: 6, $1.00; 13, $2.00; $5.50 demi-corde, $10.00 corde. Godbout, DOlard 1614. 249-3

BRULEUR A L'HUILE

HUILE à chauffage distillée pour brûleur à l'huile, livraison à domicile. Paul Hotte, CLairval 0051. 250-3

FINANCES

ARGENT A PRETER

CULTIVATEURS! Empruntez à 5 p.c. capitalisé, remboursable selon vos revenus. Avons aussi des acheteurs. Crédit Immobilier, 25 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 251-4

PRETS $50.00 A $5,000.

POUR payer vos taxes foncières, prêts sur deuxièmes hypothèques, prêts personnels aux hommes à salaires, professionnels ou dans les affaires.

La CIE de PRETS et FINANCES INDUSTRIELLE

4 rue Rachel Est, 1117 Sainte-Catherine Ouest, 4680 rue Wellington, Verdun, Téléphone LAncaster 0155. 245-3

PRETEURS SUR GAGES

RECONNU le meilleur à Montréal depuis plus de 20 ans. Argent prêté sur diamants, montres, bijouteries, fusils, antiquités, argenteries, porte-habits, sacs de clubs, instruments de musique, jumelles de campagne, cameras ou tout article de valeur. Billets émis. Références: tous les gérants de banques. Ross Vineberg, Mont de piété avec permis du gouvernement, 83 rue Craig Ouest. 249-26

PROFESSIONNELS

AVOCATS

LABELLE & DUPUIS
AVOCATS
Edifice "Tramways" 159, Craig O.
J. EDOUARD LABELLE, C.R.,
PIERRE-LOUIS DUPUIS, B.A., LL.L.
249-26

MEDECINS

MALO, Dr ZENON—Clinique privée, nouveau numéro 6621, Saint-Denis, entre Bercuben et Saint-Zotique. Tél. CR. 0292. Heures: de 2 à 4, à 9 heures. 238-26

SPECIALISTE, maladies chroniques, peau, urinaires, vénériennes, maladies spéciales femmes et hommes. Docteur Prévost, 2440 Hutchison, MA. 6611. 238-26

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ le chant ou à jouer n'importe quelle musique que vous désirez. Charges raisonnables. Instruments à vendre, comptant ou à crédit. Smythe Music Studio, 2192 Ste-Catherine Ouest, Wilbank 5550. 249-3

COURS de coupe et couture professionnelles. 1610 rue Sherbrooke O. Plateau 4765. 251-5

ESPAGNOL. Cours privé le soir professeur Ramirez longue expérience, méthode pratique. 4526 rue Garnier, AMherst 1716. 224-26

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE, 2939 Saint-Denis. Mlle irene joly, professeur délégué Institut sténographique, France. Paris, membre officiel congrès Internationaux, Marseille, professeur Monument National, ex-professeur Montréal Business College, Bermuda High School, Beckley School, Florida. Enseignement supérieur, sténo-dactylographie, bureau, diplome, position. 251-5

SET DE SALON

A TRES BON MARCHE. S'ADRESSER A 427 RUE MARIE-ANNE EST, FRontenac 7465. 245-4

VENDRA set salle à manger, set cuisine, poêle à gaz, 29 Jules Verne, Dollard 2842. 248-4

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT, 14 appts, chambres logées, 4 étages, ménage fait, coûte 160.00, fournaise, radio, gramophone, laveuse électrique, moulin coudre, tout 600.00, coûté 1000.00. Cause vieil âge. 248-4

OCCASION ameublement 7 appts, chauffés, bonne condition, cause départ. 1259 Amherst, appt 3. CHer. 0704. 248-4

BARBER shop, deux chaises à vendre, après 5 heures. S'ad. 4324 St-Denis. 245-4

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

A VENDRE, restaurant ultra moderne, stock, fixtures, aubaine pour acheteur sérieux. 7370A St-Denis. 248-4

A SACRIFICE, grand restaurant avec logement, garage, bon local. 1750 Beaudry, coin Robin, FR. 0008. 248-4

OCCASIONS d'AFFAIRES

COMMERCES A VENDRE

BOUTIQUE BARBIER, bon poste, conditions faciles, 4085 Ontario Est. 248-4

COMMERCE de jouets, $2,000.00; sacrifiera $800.00, bail mensuel. 6744 St-Hubert. 248-4

EPICERIE licenciée, seul sur 4 coins cause maladie, 885 Demontigny, coin St-André. 248-4

ETAL de boucher à vendre, seul dans localité, bonne cause de vente. CAl. 1859. AM. 0949. 248-4

ETAL de boucher à vendre, bonne clientèle 2330 Ontario Est. AMh. 6436. Bywater 0417. 247-3

EPICERIE-restaurant, 1250 Champlain, coin Ste-Anne, aucune offre raisonnable refusée, pour cause de santé. 242-4

EPICERIE licenciée, beau coin, bonnes affaires, place d'avenir. Aubaine. CAl. 5626. 248-4

LAGAUCHETIERE EST, 246, près St-Denis, quatre appts, restaurant épicerie, vendra bon marché, cause de maladie. 248-4

MAGASIN mercerie, marchandises sèches, confection pour dames, loyer $30.00, chauffé, bon marché, obligé de vendre, mortalité, 2114 Frontenac. 248-4

RESTAURANT-EPICERIE à vendre à sacrifice pour cause maladie. No 6361 Casgrain. Aucune offre raisonnable refusée. 248-4

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires. DOl. 0761. 248-4

RESTAURANT, fixtures modernes. Echangera pour automobile, 6202 St-Hubert. 248-4

RESTAURANT à vendre, seul sur la rue, 3 appts en arrière, 6528 Delanaudière. 248-4

RESTAURANT, vendra bon marché, logis arrière, belles fixtures, long bail, cause maladie, 6765 Delaroche. 248-4

RESTAURANT près église, coin, bargain pour prompt acheteur. No 1750 Amherst. 248-4

RESTAURANT à vendre, départ pour la campagne, 7751 Berri. 248-4

SALLE de pool à vendre, bon marché. Sad. 1550 Ave de l'Eglise, Côte St-Paul. 248-4

SALLE à manger, bonne place d'affaires. S'adresser 909 Bélanger. 248-4

CARTES D'AFFAIRES

REPARATIONS

E. TELLIER & FILS
LIMITEE

MANUFACTURIERS DU

BRULEUR A L'HUILE CANADIEN de SURETE

S'ADAPTANT A TOUS GENRES DE POELES ET FOURNAISES

SERRURIERS-MECANICIENS

REPARATIONS DE SERRURES, MOTEURS ET BALAYEUSES ELECTRIQUES, GRAMOPHONES, RESSORTS DE PORTES, MACHINES A LAVER, FUSILS, CLEFS DE TOUTES SORTES FAITES SUR COMMANDE, CHANGEMENT DE COMBINAISONS.

847, RUE DORCHESTER EST.
TEL. HArbour 8577
MAISON ETABLIE EN 1914

COIFFEURS

$7. PERMANENTE A L'HUILE $2.

OFFRE spéciale de beauté. La meilleure méthode Creco par experts, garantie pour 6 mois. Complète $2.00. Salon Germaine, 3559 Ave du Parc, près Prince Arthur. HA. 0993. 247-6

IMMEUBLES

PROPRIETES A VENDRE

A BAS PRIX, 2 étages, 2 logis, paroisse St-Edouard, valeur $8,000, vendra $5,000. AMh. 4647. 242-4

ATTENTION! Voulez-vous une chance? 3 et 5 logements des plus modernes, forcé vendre. Informations, téléphones matin, soir FRontenac 1816. 248-4

AUBAINE—Orléans, 2 étages, 2 logements, maison neuve, 2 appartements modernes, garage chauffé, 6,400. Comptant 700.00. CAlumet 8832. 248-4

BARGAIN, Sheppard près Sherbrooke, façade 30 pieds, 3 étages, 3 logis neufs, modernes, 2 garages. Valeur 16,800, pour 10,500. Forcé de vendre. Vaut la peine d'être vue. Occasion extraordinaire. CRescent 7264. 248-4

BARGAIN, Parc Molson, 2 étages, 2 logements, neuf, garage, 5,100. Comptant 700.00. CAlumet 8832. 248-4

BERRI 7396-8, récemment complété, bon marché à prompt acheteur au comptant. 16 Craig ouest, HA. 2966. 248-4

DEGASPE, près Jarry, petite maison un étage, cinq appartements, terrain 40 x 80, aucune offre raisonnable refusée. 4769 Des Erables. 248-4

MAISON, manufacture blocs ciment, outillage, chauffée, étage, rapport loyer 50%, difficulté ménage. 8305 St-Dominique. 248-4

PROPRIETE, 58ème Ave, Rosemont, valeur 6,400, raporte 558.00, très bien payé, peu comptant. S'adresser 7366 St-Denis. 248-4

ROSEMONT 5625, 10e Avenue, deux étages modernes, 3,850.00, comptant $50.00, PLateau 9701. AMherst 4051. 248-4

VILLE-EMARD, un étage, 5 appts, terrain 25 x 100 aussi garage, bon marché. O. Blanchard, 8927 Mazarin. 250-3

IMMEUBLES

TERRAINS A VENDRE

AUBAINE

RUE SAINT-ZOTIQUE COIN SUD-EST DELORIMIER, 25 x 110. A TRES BON MARCHE. S'ADRESSER A 938 RUE PERRAS. DUpont 4973. 245-6

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

A QUI LA CHANCE, Pontiac sedan 4 brak, comme neuf, besoin argent, 115.00. DU. 7381. 248-4

A QUI LA CHANCE? De Soto sedan, neuf, 1932, prendre échange. DUpont 4508. 248-4

AUBAINE, Chandler sedan 8, 1929, sacrifice pour réparations, 100.00. MArquette 4220. 248-4

A GRANDE réduction, Chrysler 1932, chars neufs, huit et six cylindres, aussi De Soto, BElair 2323. 248-4

AUX plus bas prix: vingt chars conditionnés, 35.00 et plus. Crescent Garage, 5269 St-Laurent. 248-4

ACHETEUR sérieux Graham Paige sedan 1929, Standard, comparable à neuf, aubaine. DUpont 3938. 248-4

BESOIN d'argent: magnifique Chrysler 65 sedan 4 portes, modèle 1929, peinture maron, vaut $550, vendra $260. 981 Dulude est. 248-4

CADILLAC 1929, Victoria coupé, splendide condition, 5 roues standard, peu de millage, sacrifiera. WAlnut 0231. 248-4

CHEVROLET Sport Coupé 1931 tout comme neuf. Sacrifiera 410.00 comptant seulement 666 Bloomfield, ATlantic 1722. 248-4

CHEVROLET sedan de luxe 1930, apparence comme neuf, faut vendre, AM. 9647. 248-4

CHEVROLET Sédan 1928 en très bon ordre comme neuf. Termes faciles. Gouse mortgajte. Dup. 2706. 248-4

CHEVROLET coach 1929, comme neuf, faut vendre sans faute, 6656 Des Ecores. CAlumet 2940. 248-4

CHRYSLER sedan 1931, comme neuf, aucune offre raisonnable refusée. CHerrier 4665. 248-4

CHRYSLER coupé 65, 1929, valeur exceptionnelle, faut vendre 350.00. Atlantic 1782. 248-4

COUPE Pontiac 1930, en très bon état, visible à 1111 Bleury. 248-4

CHRYSLER sedan huit cylindres, neuf, aussi six cylindres, neuf De Soto sedan tous les modèles 1932, faut vendre à grande réduction et à conditions spéciales. Bélair 2222. 248-4

DEUX Chrysler coupés de Luxe 1932, chars repris occasion pour médecin ou voyageur. MArquette 4225. 248-4

FORD 1931, peu de millage, beau comme neuf, 225.00. Atlantic 3592. 248-4

FORD 1930 sedan, 4 portes, pneus neufs, $250.00; Ford 1930 roadster, 165.00. 4864 St-Dominique. 248-4

FORD sedan, quatre portes, vraie aubaine à 175.00. Amherst 9645. 248-4

FORD Tudor 1931, parfait Aubaine à prompt acheteur, 200.00. PL. 1080. 248-4

PONTIAC sedan 1928, aucun signe d'usure. Ouvrier, voici une occasion, conditions faciles. MArquette 4220. 248-4

MAGNIFIQUE Paige Sedan, 150.00. Studebaker 1927, Dictator 75.00 garantis. MArquette 4228. 248-4

GRAHAM Sédan petit 6, 1929, vrai bijou, sacrifiera, DU. 4668. 242-4

MAGNIFIQUE coupé 1932, 6 roues de broche, 1500 milles, vendra pour balance due. MA. 4220. 242-4

OLDSMOBILE sedan, pneus neufs, camion Ford 1 tonne, prix $200. CA. 5938w. 6620 Des Ecores. 242-4

PEERLESS sedan 6-61, parfaite condition, pour balance de prix vente, véritable occasion. 6673 Poupart. 242-4

PLYMOUTH sedan 1929, Graham Paige sedan 612, Durant sedan 1931, pas comptant, continuation des paiements. 4585 Delaroche. 242-4

PONTIAC Sedan 28 parfait ordre, aucune offre raisonnable refusée. CAr. 4859-J. 242-4

PONTIAC 30 sedan parfait ordre, 275.00. Dupont 3881. 247-4

SEDAN DURANT, une aubaine. Venez voir. 2328 Ontario Est. 246-3

TAXI Diamond, Studebaker 1928, en bonne condition, 275.00, conditions faciles. 844 Lagauchetière Est, Harbour 2913. 242-4

AVIS

VENTE DE DOUANE PAR SOUMISSION—Les soumissions adressées au soussigné seront reçues à son bureau à Montréal jusqu'à samedi le vingt-quatrième jour de décembre 1932 à midi, pour les objets suivants confisqués sous l'empire des lois des Douanes, à savoir:

Une quantité de cuivre en débris, réservoirs en acier, bouilloires, tuyaux, soupapes pompes, moteurs, poulies avec chaines, brûleurs à l'huile, boyaux, outils, boîtes en fer-blanc, cuves en bois et barils en acier.

Ces effets peuvent être vus en s'adressant au Service préventif, 105, rue McGill, Montréal.

CONDITIONS—Comptant sur acceptation de la soumission.

Ni la plus haute ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées. ISAIE SAVARD, inspecteur en charge de la sous-évaluation. Daté à Montréal, P.Q., ce 14ème jour de décembre 1932.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 113206 — P. E. Desrochers vs J. Gingras.

Le 22ème jour de décembre 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au No 1494 rue Gilford, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, machineries, etc.

Conditions: Argent Comptant.

H. MAYRAND, H.C.S.

Montréal, 17 décembre 1932.

CANADA. — Province de Québec — District de Montréal — No A-192556. — Dans la Cour Supérieure du District de Montréal. — E. Horace Cimon, avocat, de la Rivière-du-Loup, en sa qualité de curateur à la substitution de feu Delle Marie Esther Julie Jodoin, du Montréal, Dame Marie Antoinette Jodoin, épouse de E. Horace Cimon et ce dernier pour autoriser son épouse Gordon Sherwood Hubbell, de Westmount, Delle Merita Major, de Montréal, fille majeure, Dame M. Wait, du même lieu, fille majeure et Edouard Cholette, notaire, du même lieu, demandeurs, vs Dame Ann Bell Evelyn Wilson, de Montréal, veuve de François-Xavier Samson, de Montréal, tant personnellement qu'en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs John Francis Wilson Samson et Jacqueline Frances Wilson Samson, et Jean-Baptiste Martin, de Montréal, propriétaire de taverne, défendeurs.

Le 27ème jour de décembre 1932, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de Jean-Baptiste Martin, l'un des défendeurs, au No 258 rue Mont-Royal Est, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur J. B. Martin, saisis en cette cause, consistant en tables, chaises, caisse enregistreuse, etc.

Conditions: Argent Comptant.

M. J. A. DECELLES, H.C.S.

Montréal, 17 décembre 1932.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Circuit — No 28191. — Wolf Fruit Co. Ltd. demanderesse, vs M. Brotham, défendeur.

Le 27ème jour de décembre 1932, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 4628 rue St-Urbain, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chesterfield, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent Comptant.

J. F. RACINE, H.C.S.

Montréal, 16 décembre 1932.

TEMPÉRATURE

FROID

La pression est très haute sur les grands lacs et sur les états du centre. Dans la vallée du Saint-Laurent: Vents modérés du nord-ouest. Beau et très froid aujourd'hui et demain.

DECES

DRAPEAU—A Montréal, le 16 courant à l'âge de 87 ans, 8 mois est décédée Stephanie Désormeaux, épouse de feu Eloi Drapeau.

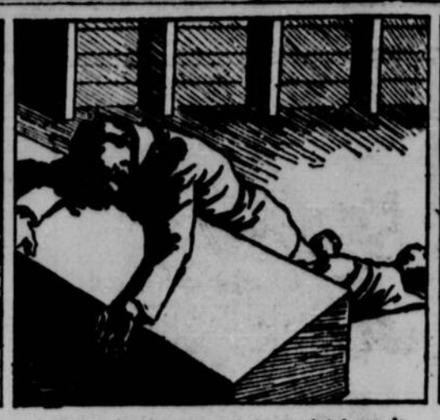
Les funérailles auront lieu lundi le 19 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire No 4218 rue Bréboeuf à 8 heures pour se rendre à l'église St-Sacrement où le service aura lieu à 8 h. 30 et de là au cimetière de Saint-Vincent de Paul (Ile Jésus).

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 251-1

EU MANCHU



Je me penchai sur Fletcher, et mes yeux aveuglés par la douleur du coup que j'avais reçu sur le crâne, je jetai un rapide coup d'oeil sur sa blessure. "Ne vous inquiétez pas de moi", râla le détective, "occupez-vous de vous-même et de Smith." Il jeta un faible regard vers le coffre dans lequel nous croyons que se trouvait le corps de mon ami.



Avec un sanglot bruyant je me jetai sur le coffre de bois. "Smith! Smith!" hurlai-je, et je ne faisais pas mieux, dans ma douleur, qu'une femme hystérique. "Smith, mon cher vieux! Parlez-moi! Parlez-moi!" Heureusement, je tombai inconscient, la douleur disparaissant ainsi.



Aucun de mes plus poignants souvenirs peut se comparer au souvenir du moment de ce réveil. Weymouth supportait ma tête sur son genoux et ma gorge brûlait encore de l'effet du cognac stimulant qu'il avait forcé entre mes dents.



Je regardai faiblement autour de moi. Derrière l'inspecteur Weymouth se tenait Dick, son visage marqué d'anxiété. Mais penché anxieusement au dessus de l'épaule de Dick, il y en avait un qui fit tressauter mon coeur. Avec quelque chose comme un composé d'horreur et d'espoir je regardai cet homme qui ressemblait à NAYLAND SMITH!

MLLE YVONNE HAUTIN A QUITTE LE MONDE!

L'ex-sociétaire de la Comédie Française a pris le voile chez les Bénédictines.

PARIS. —Il eût fallu un service d'ordre sévère pour contenir la foule qui se pressait l'autre jour à la sortie du couvent des bénédictines de la rue Monsieur.

Mlle Yvonne Hautin, ex-pensionnaire de la Comédie-Française, renonçant au monde, prenait le voile des soeurs bénédictines. Nulle cérémonie ne saurait être plus émouvante que cet abandon des joies du siècle auxquelles la jeune femme était promise!

A 14 h. 30, Mlle Yvonne Hautin vint, accompagnée de ses marraines, Mmes Fabre et Dussane, s'incliner au pied du cardinal Verdier, archevêque de Paris qu'assistait Monseigneur Gerlier, évêque de Tarbes et de Lourdes. On eût dit l'office d'un grand mariage. On reconnaissait au hasard, M. Fabre, administrateur du Théâtre-Français, Mmes Cécile Sorel, Béatrice Bretty, M. Albert Lambert, tous les membres de la maison de Molière et le révérend père Samson.

Mgr Gartier prend la parole. Il sait saluer cette vocation avec des mots émouvants. Et tous regardent cette jeune femme vêtue de blanc qui prie silencieusement dans le choeur.

SOEUR MARIE-YVONNE

Le "Veni Creator" retentit. Alors, lentement retiré par les mains tremblantes des marraines, tombe le voile de tulle blanc. Les ciseaux coupent la belle chevelure et sur la nuque dégagée de celle qui fut Yvonne Hautin se pose le voile monial de soeur Marie-Yvonne.

Doucement, elle se lève et va dans la sacristie revêtir la robe noire et la guimpe de ses soeurs. Elle revient et on lui tend la ceinture de cuir et le scapulaire.

Le cardinal salue cette nouvelle religieuse que n'a pas encore reçue sa communauté.

Mais le rite s'accomplit simple et prenant. Soeur Marie-Yvonne vient heurter la porte de la clôture: "C'est ici la demeure du Seigneur!", chantent les bénédictines. "C'est à jamais le lieu de mon repos", reprend la belle voix de la religieuse qui fut si pathétique sur la scène et qui vibre si pure dans la chapelle!

"Te Deum!" Adieux! Les derniers regards jetés vers les amies, vers hier... L'assistance se lève, s'en va... le monde se retire... Les cloches du couvent sonnent en volée!

Employez cet hiver
l'Antigel de Glycerine
SANS ECUME
TOCO
et soyez débarrassé des ennuis de la congélation
Fabriqué exclusivement par
The W. L. Thom Oil Co.
WI. 9933 1161, rue MILL

A TRAVERS LES CENTRES DE NOTRE PROVINCE

AMOS

AMOS, 25—(Du corr. de la "Patrie")—M. Lucien Bisson revenait en auto de chez son beau-frère, M. Willie Bergeron, avec son beau-père, M. Amédée Bergeron et ses deux fils, mardi dernier, et à cause du gel des vitres de son auto, il ne vit pas venir une locomotive à la traverse à niveau du village de Taschereau, rue du magasin Bergeron. La locomotive allait très lentement et frappa l'auto de Bisson au moment où ce dernier passait la traverse. L'auto s'accrocha au chasse-pierre et fut traînée sur une distance de 200 pds. Personne n'a été blessé et l'auto ne fut pratiquement pas endommagée.

ARTHABASKA

ARTHABASKA, (Du correspondant de "La Patrie").—MM. Maurice Maheu et Yves Poisson sont de retour d'un voyage à Québec.

—Mme Z. Roberge et sa fille Bertha, de Drummondville étaient en promenade chez des parents, ces jours-ci.

—Mlle Laura Provencher est de retour de Montréal.

—M. et Mme W. Girouard, sont de retour d'Ottawa.

—M. et Mme Marceau sont allés à Drummondville, mardi.

—Mlle Suzanne Marceau est de retour d'une promenade à Montréal.

—Mlle Gabrielle Marceau passe quelques jours à Québec.

—MM. Isidore Desault et Eddy Houde sont allés à Montréal, cette semaine.

—M. et Mme Georges Gagné et leur fils sont partis pour Saint-Paul l'Ermite où ils demeureront à l'avenir.

—Mmes Rosario Genest et Honoré Girouard, de Montréal, étaient en visite, ces jours derniers, chez M. et Mme J.-E. Girouard.

—Mlle Cécile Gouin, de Batiscan, est en promenade chez M. E. Gendreau.

—M. R. Gendreau, Mlle Gendreau et Mme Gendreau, sont allés à Montréal, ces jours derniers.

ARTHABASKA, 14—(Du corr. de la "Patrie") — Les exercices des Quarante Heures auront lieu ces jours-ci à l'hôtel-Dieu de notre ville.

M. Alfred Marchildon, magistrat des Trois-Rivières, a présidé, récemment au terme de la cour du magistrat, ici. Des causes civiles et au criminel y ont été entendues.

—M. J. E. C. Bumbray, avocat de Montréal, était ici mardi, pour affaires professionnelles.

—M. Jules Poisson est de retour d'un voyage à Montréal.

—M. Alfred Paradis, de Montréal, était de passage en notre ville mardi.

—Mme Hormisdas Langlais est retournée à Québec après avoir passé quelque temps dans les familles Maheu.

—M. et Mme Edgar Lalliberté, de Warwick, étaient de passage ici samedi dernier.

—M. C. R. Garneau, notaire, est allé à Québec, la semaine dernière pour affaires.

—M. Olivier Pepin est retourné à Montréal, après avoir passé quelque temps en visite chez sa mère, Mme L. O. Pepin.

—La séance trimestrielle du conseil du comté d'Arthabaska, aura lieu mercredi prochain le 14 courant.

—M. L. J. Houdé, avocat, de Plessisville, était de passage ici, ces jours derniers.

ARTHABASKA, 16. (Du corr. de la "Patrie").—Le terme de la Cour Supérieure aura lieu le 22 courant et sera présidée par le juge Marchildon, des Trois-Rivières.

—M. et Mme Georges Dorais, de Sherbrooke, étaient en promenade chez Mme Pierre Maheu, dernièrement.

—Mlles J. Poullot et Blanche Hudon, MM Augustin Salmon et Cyrille Hudon sont allés à Danville, ces jours derniers.

—MM. Arnould et Guy Bourbeau, de Victoriaville, et M. Marcel Garneau, sont allés à Québec, dimanche.

—M. et Mme Wilfrid Girouard ont passé la semaine à Ottawa.

—M. et Mme P. B. Lemire et leurs enfants, de Windsor Mills, étaient en promenade chez Mlle B. Cloutier et Mme Chs Eug. Gaudet, dimanche.

—Mme Jean Pelletier, de Chicoutimi, est retournée après avoir passé une quinzaine chez son père, le docteur Belleau.

—M. l'abbé Arthur Belleau, de Québec, est venu, en promenade chez son père, M. le docteur Belleau.

—Mme Isidore Blais de Rimouski, était, dernièrement, en visite chez Mlles Lambert.

—M. et Mme Albert Bergeron et Mmes A. Boucher et A. Thibaudeau, sont allés à Wotton, dimanche.

—Mlle Freda Bécotte, des Etats-Unis, est venue en promenade chez le docteur Bécotte.

BEAUPORT

BEAUPORT. (Du correspondant de "La Patrie").—Le 13 novembre a été baptisé Joseph-Jean-Yves, enfant de M. et Mme Jules Robitaille, née Laure Lindsay. Parrain et marraine, M. et Mme Jules-Edouard Robitaille, grands-parents de l'enfant.

—Le 13 novembre, a été baptisée Marie-Jeanne-Alberte, enfant de M. et Mme Emile Grenier, née Yvonne Garneau. Parrain, M. Albert Saindon; marraine, Mme Fabiola Grenier.

Mariage:—

Le 14 novembre a été béni le mariage de M. John Hayes, fils de M. John Hayes, de Sainte-Thérèse de Beauport, avec Mlle Rachel Dubeau, fille de M. Xavier Dubeau.

Inhumation:—

Le 19 novembre a été inhumée Mme Wilhémine Grenier, épouse de M. Pierre Robert, décédée le 15, âgée de 59 ans, 1 mois.

—Le 19 novembre a été inhumé dans le cimetière paroissial, le corps de Dame Rébecca Bédard, épouse de M. Edmond Lortie, décédée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, âgée de 72 ans et 4 mois.

—Le 21 est décédé, à Beauport-Est, âgé de 57 ans, M. Edouard Giroux, époux de Dame Ovélia Grenier. M. Giroux est mort après une longue maladie. Les funérailles ont eu lieu mercredi à Beauport, et l'inhumation dans le cimetière paroissial.

—Mme Nap. Grenier et sa fille Rita, sont allées en fin de semaine à East Broughton, Beauce.

Conférence:—

Dimanche dernier, le Cercle d'Etudes, donnait une conférence publique, sous la présidence de M. le curé Galarneau et de quelques dignitaires. Le conférencier a été M. l'abbé Charles-Henri Paradis, enfant de la paroisse, qui traita de son récent voyage en Europe. La salle était bien remplie d'auditeurs. La petite chorale Sainte-Cécile, dirigée par le Révérend Frère Palasis, fit les frais du chant.

—Un commencement d'incendie est survenu dimanche dernier dans la demeure de M. Siméon Grenier, située aux angles des rues Saint-Cléophas et de l'avenue du Collège. Les dégâts sont assez considérables. Il a fallu lutter ardemment pour prévenir la destruction de la bâtisse. On croit que ce feu a été allumé par un poêle surchauffé.

—Les séances dramatiques et comiques jouées par un groupe de jeunes gens de notre ville mardi et mercredi, ont été un vrai succès. L'appel lancé aux personnes qui désiraient se récréer a été satisfaisant. Tout en passant une agréable soirée, les témoins qui ont assisté à ces deux séances, ont contribué à faire une bonne oeuvre et ont goûté surtout une bonne tire de la Ste-Catherine.

—Une autre innovation pour les automobilistes cet hiver. Le département de la Voirie a bien voulu consentir à prendre sous sa charge le déblaiement de la neige dans la rue Saint-Cléophas. Ainsi, le "snowg" passera à partir de l'Avenue Royale et se rendra jusqu'à l'Avenue Raymond. Nous espérons que la côte de Clermont ne sera pas un obstacle pour empêcher l'enlèvement dans la rue Saint-Cléophas.

BEAUPORT, 9. (Du corr. de la "Patrie").—Un accident d'automobile est survenu dans notre ville, dimanche dernier. M. N. Sanfaçon, propriétaire d'une auto Buick, a failli en être la victime. Voulant probablement obliger un ami à embarquer, il appliqua les freins trop brusquement, ce qui fit déraper la machine qui vint en collision avec un poteau de téléphone et endommagea la clôture de M. Eugène Lortie, laitier. Quant à l'auto, elle subit des dommages assez sérieux. Les portes, le marche-pied et l'aile en ont souffert.

—Mardi matin a été inhumé, dans le cimetière paroissial, le corps de M. Armand Grenier, fils de M. Léo Grenier, de Québec, décédé à l'hôpital Laval, à l'âge de 15 ans. Le défunt habitait la paroisse Jacques-Cartier.

—M. Roland Marcoux, de Québec, était en promenade chez M. et Mme Gaudias Parent, ces jours derniers.

BIC

BIC, 25—(Du corr. de la "Patrie")—Dimanche, le 6 courant, M. Eugène Rioux recevait à un réveillon aux huîtres: M. le notaire et Mme E. Gagnon, M. et Mme Magloire Boucher, M. et Mme Aurèle Gamache, M. et Mme Jos Bernier, M. et Mme Alphonse Pineault, Mlle Juliette Paradis, de la Rivière du Loup et M. Sam. Gagnon.

—Dimanche, le 20 courant, M. Aubert Pineau, de Sacré-Coeur, recevait à une petite réunion d'intimes M. et Mme Jos. Bernier, de Bic; M. et Mme Alphonse Pineault, M. Sam Gagnon, de Rimouski.

—M. le curé, le chanoine Elz. Roy, absent pour quelques jours à Québec visitant son frère malade à l'Hôtel-Dieu.

—Dimanche, le 6 courant, nous avions le plaisir d'avoir dans notre paroisse la visite du R. P. Larochelle, des missions de la Chine. Le R. P. Larochelle est le confrère de notre ancien paroissien le R. P. Michaud.

Le R. Père Larochelle se déclare très satisfait de la quête faite pour venir en aide dans les missions du Père Michaud, qui se trouvent dans une grand besoin.

—Nous avons à déplorer le décès de plusieurs de nos bons concitoyens durant ces dernières semaines. Le 20 octobre, Emilienne Coulombe, 74 ans, épouse de J. Magloire Chénard.

—Le 28 octobre, Auguste Burns, 69 ans, veuf de Rose de Lima Auberti.

—Le 29 oct. Léda Dubé, 70 ans, épouse d'Odilon Talbot, Mme Odilon Talbot était la mère de M. l'abbé Etienne Talbot, professeur au séminaire de Rimouski.

—Le 31 oct Adélard Parent, marchand, 65 ans, époux de Marie-Rose Garon.

—M. l'abbé Henri Roy, curé de Saint-Elzéar, était de passage ici la semaine dernière et a fait une petite collecte pour sa nouvelle mission.

BONAVENTURE

BONAVENTURE. — (Du corr. de la "Patrie"). —Baptisés dans l'église paroissiale:

Le 2 novembre: Marie-Lucile, fille de M. et Mme Treffié Arsenault. Parrain: M. Oscar Arsenault; marraine: Mlle Candide Arsenault.

Le 6 novembre: Marie-Pauline, fille de M. et Mme Alphée Jobin. Parrain et marraine, M. et Mme Aubin Bernard.

—Le 8 novembre: Edouard-Roger, fils de M. et Mme Edouard Poirier. Parrain et marraine, M. et Mme François Arsenault.

Mariages:

—Mercredi, le 1er novembre, dans l'église de Bonaventure, a été béni par M. l'abbé Miville, curé de New-Richmond, le mariage de Mlle Fernande Bernard, fille de M. et Mme Alexandre Bernard, avec M. Charles Guité, de Maria. La mariée était accompagnée par son père, M. Ernest Guité, de New-Richmond. Au cours de la cérémonie des chants appropriés furent rendus d'une manière parfaite par Mme Bernard, de Carleton, soeur du marié. Mlle Guité, de New-Richmond, Mlle O. Leblanc, de Bonaventure, et M. Alphonse Guité, de Maria. Après l'office religieux, il y eut réception au Château Blanc. Les invités étaient au nombre d'une cinquantaine. M. et Mme Guité sont ensuite partis pour un voyage dans les provinces maritimes. A leur retour, M. et Mme Guité prendront leurs appartements au Château Blanc.

—Le 16 novembre, M. Hilarion Bourdages conduisait à l'autel, Mlle Marie Poirier, fille de feu Maxime Poirier et de Mme Poirier, M. Thomas Bourdages servait de témoin à son fils, M. Théophile Poirier accompagnait sa soeur.

—Le même jour, M. David Lebel, fils d'Alex, épousait Mlle Lucienne Poirier, de Capian. Les nouveaux époux résideront à Bonaventure.

—Le 16 également, M. Charles Cavanagh, fils de Célestin Cavanagh, épousait Mlle Imelda Cavanagh, fille de Pierre Cavanagh, de Saint-Siméon.

BUREAU CASEAULT

BUREAU CASEAULT. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le 31 octobre, eut lieu en l'église de Saint-Grégoire des Monts, le mariage de Mlle Béatrice Boutiette avec M. Noël Rondeau de cette paroisse.

Le mariage fut béni par M. le curé. Les mariés avaient pour témoins M. Alfred Beauchamps, pour Mlle Boutiette, et M. Rondeau, pour son fils.

Après la cérémonie, les nouveaux époux furent reçus chez M. Rondeau, père du marié, où un magnifique dîner les attendait.

Le soir, M. et Mme Rondeau partaient pour Québec pour de là se rendre à Berthier (Bureau Caseault), où ils étaient attendus par Mme Adélard Bélanger, mère de la mariée.

Pour le voyage, Mme Rondeau portait un costume rouge-vin garni d'écureuil, chapeau gris avec voilette rouge, gants et souliers gris.

A leur retour, M. et Mme Rondeau recevront à leur résidence, à Sainte-Grégoire des Monts.

—M. et Mme Cyrille Noël étaient chez M. Eug. Guilmette, dimanche dernier.

—M. Eugène Bouffard et Armand, son fils, sont allés à Québec, dernièrement.

—M. et Mme Xavier Bouffard sont allés à Charny, dernièrement.

—M. et Mme Emile Gallbois, de Berthier, étaient chez M. Eug. Guilmette, ces jours-ci.

—Mlles Amarilda et Alberta Clavet sont allées à Montmagny.

—M. et Mme Eug. Guilmette, de Québec, sont venus chez leurs parents.

—Mme Adélard Bélanger est allée à Berthier, chez Mme Frédéric St-Pierre et chez sa belle-fille Mme Albert Bélanger.

—Mme Eugène Bouffard est partie pour l'Hôtel-Dieu de Québec pour y subir une grave opération. Nous lui souhaitons prompte et entière guérison.

—M. et Mme Onésime Billodeau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Joseph-Marcel-Louis. Parrain, M. Louis Bouffard; marraine, Mlle Lucia Bouffard, cousine de l'enfant Perreuse, Mme Octave Gallbois.

CABANO

CABANO. (Du correspondant de "La Patrie").—La situation semble quelque peu améliorée ici, quoiqu'il y a encore un grand nombre de chômeurs. La Cie Fraset fait une coupe de plusieurs mille pieds de bois, mais en partie par les colons de Bilencourt, des Aigles et de Squatteck, de sorte que plusieurs de nos journaliers, doivent chômer; toutefois, nous espérons que d'autres camps vont s'ouvrir et permettre l'emploi de plusieurs.

La mort a fauché deux jeunes épouses à la fleur de l'âge dans notre paroisse: Mme Robert Bélanger, née Blanche Ouellette, âgée de 29 ans, et Mme Charles Turcotte, née Antoinette Laplante, âgée de 33 ans. Leurs services et leurs sépultures ont eu lieu en notre paroisse, la première, le 17 courant et la seconde, le 18, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

—Le service anniversaire de feu Elisée Michaud, a été chanté en notre paroisse, le 17 courant.

CAP-CHAT

CAP CHAT. (De correspondant de "La Patrie").—Ces jours derniers est décédée Mlle Emilienne Pelletier, fille de M. Norbert Pelletier, à l'âge de 14 ans. Ses funérailles auront lieu lundi.

—M. Thomas Côté, M.P.P., est parti en voyage d'affaires à New-York.

—L'autobus faisant le trajet de Sainte-Anne-des-Monts, à Matane, a maintenant discontinué son service, vu l'abondance de neige qu'il y a sur cette route.

CAP SAINT-IGNACE

CAP SAINT-IGNACE, 17 — (Du corr. de la "Patrie").—Une double circonstance réunissait, dimanche, le 16 octobre, à l'hôtel Guimond, les parents et amis de M. et Mme Emile Morin, à l'occasion de leurs noces d'argent et au mariage de leur fils Armand avec Mlle Germaine Robichaud, de Saint-Jean Port Joli.

Les invités prirent part à un succulent souper sous la présidence des jubilaires et des nouveaux mariés.

La soirée se continua par un joli programme de chant et musique que des artistes aurent très bien interpréter.

Les invités firent aux jubilaires les meilleurs voeux de prospérité et longue vie, et que dans vingt-cinq ans encore ils se réunissent pour fêter aux une leurs noces d'or et aux autres leurs noces d'argent.

Etaient présents à cette réunion: MM. et Mmes Emile Morin Armand Morin, E. Robichaud, St-Jean Portjoli; MM. Anthime Guimond Adélard Morin, St-Grégoire; Adolphe Morin, Montréal; M. et Mme W. Gérard, Montréal; M. Amédée Fournier, M. et Mme Michel Collin, M. et Mme Auguste Dupin, Montmagny; M. et Mme Jos Jean, M. et Mme Edm. Morin, MM. et Mmes Amable Caron, Alphonse Bernier, Eliz. Boulet, Jos Blanchet, Mlles Jeanne D'Arc Morin, Anne, May, Jeannette et Mariette Morin, Régina Caron, Thérèse Gérard, MM. Rodolphe Morin, Roger Morin, Josaphat et Antoine Robichaud Jean-Paul et Martin Kirouac, Freddy Masson, Roméo Caron, Emile Fournier, Léonard Morin, Arthur Gérard, Armand Bernier et Saul Morin.

COCHRANE, ONT.

COCHRANE, Ont., 9. (Du corr. de la "Patrie").—Mlle Lucie Lamarche, de cette ville, prenait le train pour Smooth Rock Falls, il y a quelques jours.

—Mlle Blanche Legault est revenue de Timmons, la semaine dernière.

—M. et Mme Jean LaMothe (née A. Comeau), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

—M. A. Houle, de Smooth Rock Falls, était de passage à Cochrane, samedi dernier. Il prit le train le lendemain, pour Timmins.

COTEAU STATION

COTEAU STATION, 30. (Du corr. de la "Patrie").—La semaine dernière, à l'église de Saint-Médor, de Coteau Station, eut lieu une grande retraite, prêchée par les RR. PP. Dominicains.

—La résidence de M. Campbell, de Coteau Landing, a été détruite de fond en comble par unincendie. La cause de l'incendie est inconnue.

—Un commencement d'incendie eut lieu chez M. A. Audette, de Coteau Landing, ces jours derniers.

DANVILLE

DANVILLE, 25—(Du corr. de la "Patrie")—M. et Mme Gérard Leclerc, de l'Islet, sont actuellement de passage dans la famille de M. et Mme Johnny Jutras.

—Mlle Simone Boisvert était à Asbestos dernièrement.

—M. Etienne Roux, de Princeville, était dans sa famille jeudi dernier.

—Mlle M. Jutras, d'Asbestos, a rendu visite à son amie Mlle G. Jutras, lundi dernier.

—Mlle Jeanne Lafrance est allée à Montréal, récemment.

—M. et Mme Comeau sont actuellement dans la famille de Mme Elie Prouix.

—M. Omer Désilet visitait son amie Mlle Marie-Paule Guilmette, dimanche dernier.

—M. l'inspecteur Parent a tenu jeudi dernier, une conférence pour les instituteurs et institutrices.

DESCHAMBAULT

DESCHAMBAULT. (Du correspondant de "La Patrie").— M. et Mme Alfred Mayrand, étaient de passage à Québec, samedi.

—Mlle Colette Bouillé, fille de M. Henri Bouillé, a fait ses adieux au monde pour entrer chez les Soeurs Carmélites à Montréal.

—Mme Antonio Gagnon était de passage à Québec, ces jours-ci.

—Les travaux de construction pour le nouvel aqueduc vont bon train. Si la température est favorable, on espère la terminer avant le 1er janvier.

—Mme Arthur Gauthier, de Portneuf Station, visitait des parents, ici, dimanche dernier.

—M. Rosaire Toupin est revenu dans sa famille.

—M. Napoléon Gauthier est revenu parmi nous.

FORTIERVILLE

FORTIERVILLE. — (Du corr. de la "Patrie"). — Mme Edras Paris est décédée jeudi le 17, après quelques mois de maladie.

—M. Janvier Croteau est dangereusement malade depuis quelques jours.

—M. et Mme Arcade Beaudet sont de retour d'un voyage à Trochu, Saskatchewan.

—MM. Joseph Maillhot et Azade Lemay sont en promenade dans leurs familles respectives; le premier est chef cantonnier à La Baie-du-Fèvre, et le second à Verchères.

—M. l'abbé Robitaille, un vétéran des missions de l'Acadie, s'occupe du ministère paroissial en remplacement de notre curé, M. E. Giroux, malade et au repos.

—M. et Mme Séraphin Baril et leur fils Roland, MM. Evariste Baril B.A., L.Ph., et Stanislas Baril, sont allés passer l'après-midi du dimanche à Princeville et rendre visite à la Révérende Soeur Saint-Télesphore, du Couvent des SS. de l'Assomption.

—M. et Mme Anthime Baril ont vendu à leur oncle, M. Willie Beauchesne, de Saint-Pierre les Becquets.

—M. et Mme Alcide Castonguay sont allés aux Trois-Rivières, ces jours derniers.

—Le R. Père Robitaille est à faire la visite de la paroisse ces jours-ci.

—Mme O'Neesy Boudet est de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

—La première neige dans notre région est tombée jeudi dernier. Plusieurs espèrent qu'elle ne disparaîtra pas et que nous aurons de la neige pour la Sainte-Catherine.

GENTILLY

GENTILLY. (Du corr. de la Patrie) Baptêmes: Joseph-Marcel, enfant de M. et Mme Athanase Goudreau. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Poisson, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Herman-Gérard, enfant de M. et Mme Albert Lavigne. Fils d'Arthur Lavigne, fils d'Arthur. Parrain, M. Herman Lavigne; marraine, Mlle Jeanne Toutant.

—M. et Mme Arthur Tourville et leurs fillettes, Yvette et Paulette, de Trois-Rivières, sont venus chez M. Joseph Labonté.

—M. Roland Lainesse et Mlle Berthe Lainesse, de Lemieux, sont venus chez M. Achille Scheiling.

—M. le docteur Rosaire Lauzon, de Montréal, était chez son père, M. Ernest Lauzon, récemment.

—Mlle Alina Villeneuve, de Saint-Justin, est venue chez son frère, M. le notaire Villeneuve.

—M. et Mme Adélard Tourigny, de Bécancour, étaient chez des parents et des amis, ces jours derniers.

—M. Lionel Malhiot, de Trois-Rivières, était en visite chez Mlle Alice Péloquin, dernièrement.

HENRYVILLE

HENRYVILLE. (Du correspondant de la "Patrie").—Un pèlerinage à pied à l'oratoire Saint-Joseph, à Montréal, a eu lieu samedi, après-midi, le 12 novembre. Plusieurs parents et amis se rendirent à l'église, lieu du départ, et après les prières de circonstances récitées par M. le curé Larose, tous se mirent en marche au son de la cloche, au nombre de 38. Quelques pèlerins vinrent s'unir avec eux à Saint-Luc où les premiers furent obligés de continuer par machine pour reprendre plus tard la marche non sans difficultés.

Vers 4 heures 30, ils arrivèrent à l'oratoire Saint-Joseph. Le retour se fit par des camions, généreusement fournis par M. Lionel Bathé.

—Le 9 courant, au soir, M. Martin Schoolcraft, de la Baie Missisquoi, et M. Roland Grenon de cette localité, décidèrent après le souper de faire une partie de pêche. Malheureusement le vent les favorisait pas. Une fois arrivé à quelques pieds du bord une énorme vague engloutit leur barque, précipitant les deux pêcheurs à l'eau avec tout leurs accessoires. Aux cris des malheureux, M. Arcade Deranleau accourut à leur secours et avec beaucoup de difficulté parvinrent à les sauver avec l'aide d'un autre homme.

MARIEVILLE

MARIEVILLE, (Du correspondant de "La Patrie"). — Le R. P. Xavier-Marie, Franciscain, est venu en visite ici, pour le tiers-ordre. Un triduum a été prêché et le 29 plusieurs ont fait profession. Un certain nombre ont fait la vêture et à l'assemblée du discrétoire ont eu lieu les élections des dignitaires pour le terme prochain.

—Monseigneur J.-H. Brodeur, P. A., est parti ces jours derniers pour la Floride où il doit passer l'hiver.

—M. l'abbé Auger, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, était, ces jours derniers, au milieu de nous.

MONT-CARMEL

MONT-CARMEL, Kamouraska, 2. (Du corr. de la "Patrie").—M. l'abbé Albert Dionne, vicaire, est parti depuis samedi, pour la mission du Lac-de-l'Est.

—M. l'abbé Drapeau, professeur au collège Sainte-Anne, est actuellement chez son parent, M. André Barbeau.

—Mlles Rose Beaulieu et Marie-Ange d'Anjou, sont revenues d'une promenade à Saint-Pacôme, chez leurs parents.

—M. et Mme Louis Roussel sont actuellement en promenade à St-Pacôme, chez M. et Mme François Gagnon.

—M. Albert Roussel est arrivé parmi nous, après une promenade de quinze jours aux Etats-Unis.

—MM. Jos. et Euclide Morin étaient, jeudi dernier, en promenade à Matane.

—M. et Mme Jos. Plourde, visitaient M. et Mme Jos. Morin, mercredi dernier.

—M. le curé F. Saint-Pierre est actuellement à l'Hôtel-Dieu, pour y suivre un traitement. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MONTMAGNY

MONTMAGNY

MONTMAGNY, 9—(Du corr. de la "PATRIE") — Mlle Anne-Marie Bélanger est revenue d'une promenade de quelques jours à Québec, chez ses cousines, Mmes Tardif et Jos Laberge.

—Mlle Marguerite Hébert est allée à Tring-Jonction visiter son amie, Mlle Germaine Beaudoin.

—Mlle Maria Létourneau s'est rendue à Québec visiter ses soeurs Mmes R. St-Pierre et Ludger Ménard.

—Les musiciennes du couvent de la Congrégation Notre-Dame ont exécuté avec brio, en l'honneur de la Sainte-Cécile un beau programme musical. Monseigneur J. A. Paré, MM. les abbés A. Dion et N. Garibay, la supérieure de l'hospice, deux de ses compagnes et les parents des musiciennes assistaient à ce joli récital de piano.

—M. Léon Renault, de Québec, était, au commencement de la semaine, en visite chez son beau-frère, M. Charles Joncas.

—Mme Louis Latulippe, de Saint-Vallier, a passé le dimanche chez ses soeurs, Mlles Fréchette.

MONT SAINT-GREGOIRE

MONT SAINT-GREGOIRE, 30 — (Du corr. de la "Patrie")—A une assemblée tenue dimanche à l'issue de la messe, M. Arthur Poulin a été élu marguillier en remplacement de M. Esdras Métras, dont le terme d'office expirera sous peu. Le soir, un groupe d'amis est allé offrir leurs félicitations à M. Poulin et passer sous son toit une soirée des plus agréables.

—Récemment ont eu lieu les funérailles du jeune Normand, fils de M. Esdras Benjamin, maire de notre paroisse. Après quelques jours à peine de maladie, ce jeune homme est décédé à l'âge de 14 ans, laissant pour le pleurer son père et sa mère née Diana Métras, quatre frères et deux soeurs.

—La famille Alp. Quentin et M. A. Moquin, d'Henryville, étaient récemment en visite à Montréal et Longueuil.

—M. L. Dandurand, de Montréal, et Mme Dandurand, sont arrivés chez leur fils pour y passer la froide saison.

—M. et Mme Zéphir Normandin, fils, visitaient ces jours derniers leur fille, Jeanne, élève de l'école Normale de St-Hyacinthe.

PORT ALFRED

PORT ALFRED. (Du correspondant de "La Patrie").— M. le curé Gravel était absent la semaine dernière, pour prêter son concours à Saint-Alexis, à l'occasion des Quarante-Heures.

—Nous sommes heureux de saluer l'arrivée de deux nouveaux dentistes de Chicoutimi, qui viennent ouvrir respectivement un bureau, ici, trois soirs par semaine, ce qui accommodera beaucoup la population de notre petite ville.

—Mardi, le 15, avait lieu l'inhumation, dans le cimetière de Bagotville, de M. Joseph Coude, décédé ici, à sa résidence, à l'âge de 85 ans.

—Le cargo japonais "Kofuku Maru", qui arrivait au Canada avec un chargement de jouets de Noël pour Montréal, vient de quitter notre port, pour retourner au Japon, avec du bois de pulpe.

PRICE

PRICE. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Mme J. F. H. Morissette, de Mont-Joli, était en visite chez ses parents, M. et Mme Ph. Lafrance et autres membres de la famille.

—M. Martial Lapierre, de Les Boules, était de passage à Price, ces jours-ci, pour affaires.

—M. Nazaire Bégin, maire de Saint-Octave, était de passage à Price, ces jours derniers.

—M. Joseph Michaud, de Padoue, était en visite ces jours derniers chez son fils, M. Ferdinand Michaud, et chez M. Ph. Lafrance.

—Mlle Armandine Lafrance est partie pour Padoue en visite chez M. Joseph Michaud et autres membres de la famille.

—MM. Georges L'Italien et Jos. Dubé, de Padoue, étaient de passage à Price, ces jours derniers, chez M. Ph. Lafrance.

—Enfin, après bien des jours d'attente la compagnie Price Bros., s'est décidée à faire couper des billots sur ses limites de la Rivière Métis. Malgré que la coupe des billots soit fort réduite, cela va permettre à un bon nombre de bucherons de trouver de l'ouvrage pour l'hiver. Sans cela la misère aurait été grande dans Price cet hiver.

S.-ADOLPHE D'HARVARD

SAINT-ADOLPHE HOWARD, (Du correspondant de "La Patrie").— M. l'abbé E. Coutu, aumônier à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Montréal, et M. et Mme Paquin, aussi de Montréal, étaient en visite chez M. Jos. Coutu.

—M. l'abbé N. Y. Vandal, vicaire, de cette paroisse, passe la semaine dans sa famille.

—Mme J. Gadoury, de Saint-Jean de Matha, est en visite chez sa fille, Mme N. Roy.

—Soeur Césaire, des RR. SS. Ste-Anne, Lachine, ainsi que Mme Z. Aumont, de Montréal, sont en chevet de leur mère, dangereusement malade, Mme Oct. Beaudry.

—Mme Jos. Durand, de Montréal, est chez sa belle-fille, Mme Ph. Belleville.

—M. Georges Bounadère, étudiant de l'école des Hautes-Etudes, était en visite chez son père, M. et Mme Michel Bounadère.

Saint-Bruno, Lac Saint-Jean

SAINT-BRUNO, Lac Saint-Jean, 23. (Du corr. de la "Patrie").—Le 14 novembre, est baptisée Marie-Henriette-Gertrude, enfant de M. et Mme Joseph Elie Tremblay (Rollande Desbiens). Parrain, M. Joseph Henri Martel; marraine, Mlle Graccia Desbiens. Porteuse, Mme Thomas Le Desbiens.

—Mlle Marguerite Tremblay, de Saint-Joseph d'Alma, était en promenade chez M. et Mme Alex Tremblay, de Saint-Bruno.

—M. Ellie, ainsi que M. Armand Tremblay, représentant de la Hudson Bay Co, de Montréal, sont actuellement à Saint-Bruno, les hôtes de M. Théophile Tremblay, de St-Bruno.

—M. Joseph Gagné était à Saint-Joseph d'Alma, ces jours passés, en voyage d'affaires.

—Mlle Suzanne Jean, de Saint-Bruno, est actuellement à Kénogami, en promenade.

—Mme J. A. Labrecque était à St-Joseph d'Alma, ces jours derniers.

—Mlle Bernadette Pearson, de Saint-Bruno, est actuellement à Roberval, l'invitée de Mme Vve Achille Tremblay.

—M. et Mme Théodule Pearson, de Saint-Bruno, étaient à Saint-Joseph d'Alma, ces jours derniers, les invités de M. et Mme Simon Pearson.

—M. et Mme Calixte Bouchard étaient à Hébertville Village, la semaine dernière.

—M. Edmour Côté, ainsi que M. Joseph Emile Pearson étaient à Chicoutimi, ces jours passés, pour affaires importantes.

—M. G.

ENQUÊTE GÉNÉRALE SUR LES SECOURS DIRECTS

Elle a été tenue par l'auditeur-général à la suite de révélations concernant la province de Québec particulièrement. – Des poursuites seront intentées. – Ce que dit un journal de Toronto.

TORONTO, 17. (Presse Canadienne.) — Le Toronto Mail and Empire publie aujourd'hui la dépêche suivante d'Ottawa: "La révélation de manipulations dans l'administration des secours directs en autant que la province de Québec, est concernée, est réunitée d'une enquête générale instituée par l'auditeur général du Canada.

Tant que l'auditeur général sera satisfait de la bonne foi des réclamations faites par quelques unes des provinces pour obtenir la part des déboursés du Dominion, la dépêche dit qu'il est vraisemblable que les paiements seront faits.

La dépêche continue en disant: "Les révélations maintenant entre les mains du gouvernement appro-chent, dit-on, l'ampleur d'un scandale public et, tandis que des poursuites ont été intentées dans certains cas, on ajoute que cette affaire n'a été attaquée qu'en surface. On souligne même que des centaines, sinon des milliers, d'actions seront prises et que le système qui a permis de telles irrégularités sera complètement modifié.

"La province de Québec a été la quatrième dans laquelle les auditeurs ont travaillé. Ils se rendirent tout d'abord. Ils se rendirent de là en Colombie Britannique, puis en Saskatchewan. Dans l'Ontario, des cas isolés d'abus furent découverts et corrigés. Le rapport sur la Colombie Britannique n'est pas encore connu, mais il appert que des améliorations marquées dans l'administration des secours directs ont été demandées. En Saskatchewan, le système a été trouvé des plus satisfaisants.

"Les révélations faites seraient telles qu'une surveillance encore plus étroite de l'autorité fédérale sera jugée nécessaire quant aux versements d'argent pour secours directs".

SOUSCRIPTION POUR LA CONSTRUCTION DU PARQUET A STE-ANNE

Elle est ouverte à tous. — $1.00 le pied, la surface étant de 50,000 pieds carrés. — Une belle oeuvre.

Le communiqué suivant d'un pèlerin de Beaupré, pour la cause chère à tous qu'il plaide, agréera sans doute à notre public :

"Nous désirons tous, en fervents de sainte Anne et de son sanctuaire que tombe au plus tôt ce mur qui s'élève à la naissance du transept qui doit séparer la crypte de l'église haute, et que disparaisse cette fausse voute qui dérobe à la vue 50 pieds de la nef centrale. Alors nous pourrons y entrer de plain-pied, nous pourrons la contempler dans ses grandioses proportions et nous pourrons nous faire une idée des beautés architectoniques de ce temple national.

Mais l'argent ne pousse pas aux branches à Sainte-Anne de Beaupré pas plus qu'ailleurs, et même moins qu'ailleurs, car il ne s'en produit pas sur place. Cet endroit n'est qu'un confluent où viennent se rejoindre et se confondre les rares, dons des riches et les modestes offrandes de la générosité populaire. Or, par suite de la dureté des temps, malgré le nombre relativement très considérables des pèlerins de l'année, les recettes y ont nécessairement été modiques. Et dès lors s'explique de soi que se prolonge la suspension des travaux de la reconstruction.

Est-ce à dire cependant que les Pères Rédemptoristes aient renoncé à leur projet d'exécuter prochainement ce fameux plancher qui modifierait si agréablement, si avantageusement l'aspect intérieur de leur Basilique? Non pas. Peut-être sait-on l'intéressante initiative qu'ils ont prise et que leurs "Annales" de décembre et de janvier ont portée à la connaissance de leurs abonnés, ou plutôt le bazar nouveau genre qu'ils ont eu l'heureuse idée d'organiser: La vente de ce plancher à $1.00 le pied carré — il en mesure 50,000 — au profit de sa construction.

Qui ne voudra s'acheter une portion de ce plancher, au moins assez pour s'y placer commodément les pieds, en disant: ceci m'appartient, ici je suis chez moi? Devenir actionnaire ou pour ainsi parler, co-propriétaire, avec notre célèbre Thaumaturge, de son domaine préféré chez nous, de sa miraculeuse demeure, quelle attrayante suggestion à tous les amis de cette oeuvre et qui tentera sans doute même les bourses des plus humbles. Qui ne gaspille pas un dollar de temps à autre, qui n'en dépensera pas un inutilement à l'occasion des fêtes?. Gardons-le à Sainte-Anne.

Un régistre spécial gardera pour la postérité les noms des bienfaiteurs de la Basilique de Sainte-Anne dans cette entreprise particulière. A côté des noms seront inscrits des chiffres, correspondant à un numéro d'un plancher en miniature, de sorte que chacun, et le désir lui en prend, pourra identifier sa propriété. Des avantages spirituels sont aussi offerts aux donateurs, qui seront évidemment très appréciés en ces temps calamiteux où tous s'efforcent de se rendre le ciel favorable, par exemple une grand'messe le lendemain de Noël, le 2 janvier 1933 etc".

Nos lecteurs, pour être reconnus, enverront leur souscription sur le blanc ci-contre :

Ci-joint $.....pour.....pieds du plancher de la Basilique de Sainte-Anne.

Nom.....

Adresse.....

.....

Abonné de la "Patrie".

Les RR. PP. Rédemptoristes
(Reconstruction)
Ste-Anne de Beaupré P.Q.

ATHENES, 17 décembre. — A cause de la décision du gouvernement de payer lundi, 30 p. c. des sommes dues aux porteurs étrangers des obligations helléniques, en vertu de l'accord Varvaressou, conclu par le dernier gouvernement, le ministre des finances, M. Angelopoulos, a donné sa démission.

Malade



Le chef de district, Joseph Presseau, est retenu chez lui par la grippe contractée au cours de la lutte contre les incendies. Le capitaine Terreaux le remplace.

ON POURRA ENSEIGNER LA SCIENCE AGRICOLE

Octrois du gouvernement aux collèges classiques. — Sainte-Thérèse.

QUEBEC, 17. (Du correspondant de la "Patrie").— Le ministère de l'agriculture vient de décider d'étendre aux collèges classiques les avantages offerts aux académies rurales pour l'enseignement agricole.

L'honorable Adélard Godbout a cru qu'il serait profitable à la classe agricole de permettre aux institutions d'enseignement secondaire d'organiser une section agricole. Les collèges classiques n'auront qu'à accepter les conditions posées aux académies rurales.

Le séminaire Sainte-Thérèse est le premier à vouloir profiter de ces avantages. Les autorités ont décidé de créer une section où un professeur d'agriculture donnera des leçons régulièrement. L'institution possède déjà une magnifique ferme et un troupeau important.

Cette institution acceptera des élèves pensionnaires ou externes qui voudront suivre le cours d'agriculture de six mois.

L'aide que le gouvernement accorde consiste en ceci. Les dotations du salaire du professeur d'agriculture, une bourse de $9.00 par mois pour chaque élève inscrit à ce cours, avantages pécuniaires accordés aux fermes de démonstration ordinaires.

Nul doute que les cultivateurs des environs seront très heureux d'apprendre que le séminaire Sainte-Thérèse a décidé de créer une section agricole. Il est bien probable que d'autres maisons d'enseignement secondaires voudront suivre Sainte-Thérèse dans cette voie.

Recettes moindres de la vente des timbres de Noël

Les recettes provenant de la vente des timbres de Noël pour l'Institut Bruchési et le Royal Edward Institute ont été beaucoup moins considérables que l'an dernier. On s'attend cependant à un regain d'activité d'une journée à l'autre. Le profit de la vente de ces timbres servira à la lutte contre la tuberculose. Ces timbres que l'on met sur les enveloppes servent à rappeler au public la lutte que l'on doit faire à la tuberculose.

Le rapport Miller est défait à Saint-Jean

SAINT-JEAN, 16.—Le rapport Miller sur la question de la commission scolaire au sujet duquel un referendum a été tenu à Saint-Jean, hier, a été défait par une majorité de 226 voix. Le résultat du vote indique que 236 personnes ont voté contre le rapport, et dix ont voté pour seulement. La question du referendum était celle-ci: "Etes-vous contre la formation d'une nouvelle commission scolaire telle que suggérée par le rapport Miller?" La formation d'une nouvelle commission scolaire, suggérée par l'inspecteur général Miller, du département provincial de l'instruction publique, avait causé toute une sensation à Saint-Jean. D'après le rapport Miller la nouvelle commission aurait consisté en cinq membres, dont trois nommés par le conseil municipal, un par l'archevêque du diocèse et un autre par le département à Québec.

REDUCTION DE PRIX DES AUTOS DE DODGE

Jamais Dodge n'a offert ses produits à un prix si bas.

Une automobile de marque Dodge sedan à un prix plus bas de $375, que celuo de 1932. Voilà la nouvelle sensationnelle annoncée dans le monde de l'automobile. Les nouveaux prix placent la voiture Dodge, d'une façon définitive, dans la catégorie des autos à bas prix.

La voiture est complètement nouvelle au point de vue de dessin, surtout à cause de son long empattement qui provoque une fort belle apparence. Le moteur développe 75 chevaux-vapeur. On constate aussi le pouvoir flottant, les freins hydrauliques, les tambours de freins à force centrifuge, la carrosserie tout acier d'une seule pièce, le cadre surbaissé en X et autres caractéristiques.

Les officiers de la compagnie ne craignent pas d'affirmer qu'il s'agit de la plus belle voiture et de la meilleure qui ait jamais été fabriquée dans la catégorie des bas prix.

La série actuelle comprend un coupé d'affaires, avec un prix de liste à l'usine de $730, un coupé avec siège supplémentaire à $780, un sedan à cinq passagers, à $800.

PETITE RIVIERE EST

PETITE RIVIERE EST, 25. (Du corr. de la "Patrie").—Mlle Irène Horan était à Grande Rivière, au début de la semaine.

—Mme LeBel, de Cap d'Espoir, est venue en visite chez Mme André Lancup.

—Mme James Lambert, de St-Isidore, a fait un bref séjour chez Mme J. Brochet.

—M. Xavier Lelièvre, maire de l'endroit, a accompagné un envoyé du gouvernement dans les rangs de Saint-Isidore et DuGueslin, au début de la semaine.

LA FRANCE ENVAHIE DE FOURMIS ROUGES

Paris semble le point d'attaque qu'ont choisi ces envahisseurs nouveau genre.

PARIS.—Les fourmis rouges envahissent à leur tour Paris et de nombreux coins de France.

Un immeuble de la place de Vaugirard est devenu le théâtre d'une lutte dont la justice humaine devra s'occuper, et voici que plusieurs boulangeries-pâtisseries, voisines de la Bourse, sont, elles aussi, infestées par les formicides rosés.

Maçonnes et mineuses, les fourmis creusent et fouillent un labyrinthe de galeries étendues et complexes auquel sont annexées de véritables salles d'élevage. Les fourmilières se multiplient par division de la cité en plusieurs groupes et par l'essaimage des reproducteurs. Une fourmilière normale ne peut-elle pas comprendre jusqu'à cent mille individus? Aussi conçoit-on aisément qu'il soit extrêmement difficile de se débarrasser complètement de ces indésirables visiteuses. Comment entreprendre une lutte efficace?

Si la France a peu de laboratoires, elle a par contre beaucoup de savants qui, avec le faible outillage dont ils disposent, ne se lassent pas de chercher et de découvrir.

M. L. Chopard, directeur du vivarium au Muséum d'histoire naturelle de Paris, a reconnu dans les insectes des fourmis rouges dites "fourmis de pharaon". Il est d'ailleurs vraisemblable qu'à Paris, il n'y a, à l'heure actuelle, que ce genre de formicides.

D'autre part, M. Seguy, assistant au Muséum d'histoire naturelle, nous a dit :

—On ne peut songer à détruire les "fourmis de pharaon", sans avoir au préalable repéré le nid. Celui-ci est souvent placé dans une poutre déjà pourrie que d'autres insectes, les vrillettes par exemple, ont au préalable attaquée. Il peut être aussi logé dans des crevasses ou des vides de murailles et très éloigné des habitations que les fourmis vont visiter. Il est curieux de noter que, dans une même maison, certains étages sont envahis, alors que d'autres ne le sont pas. La fourmi est friande de sucres et de débris de toutes sortes. La présence à Paris de la fourmis de pharaon" n'a rien qui doive étonner. Il suffit qu'une pondeuse ait été ramenée de la campagne.

Et le savant de poursuivre.

LA TRISTE ESCAPADE D'UNE ARISTOCRATE

Une jeune Anglaise erre dans les rues de Paris sans le sou. — Fiançailles rompues.

PARIS. — Une jeune fille qui appartient à la plus haute aristocratie londonienne, Miss Brenda Dean Paul, vient d'être recueillie par l'hôpital britannique Richard-Wallace, 48, rue de Villiers, à Levalloix-Perret, dans des circonstances lamentables.

Miss Brenda Dean Paul avait quitté Londres pour tenter de trouver une place dans un studio cinématographique, à Paris.

Miss Paul avait comparu, il y a trois mois, devant un tribunal correctionnel de Londres pour usage illicite de stupéfiants.

Conformément à la coutume, le magistrat l'avait confiée à un médecin pour subir une cure de désintoxication, étant entendu qu'elle serait passible d'une peine de prison si elle quittait la résidence du médecin.

Miss Paul a déclaré que n'ayant pas d'argent après avoir quitté Londres, elle avait passé toute la journée et toute la nuit dans les rues de Paris, après s'être vu refuser du travail par tous les studios de Joinville.

C'est en désespoir de cause qu'elle s'est arrêtée à l'hôpital britannique qui l'a recueillie et a prévenu sa famille ainsi que son fiancé qui est employé chez un agent de change londonien. A la suite de cette escapade, ses fiançailles ont été rompues.

"Tarzan le terrible"



Tarzan grimpa et grimpa par le câble jusqu'à ce qu'il soit tout près de l'ouverture. Dans un moment ses yeux seraient au-dessus du niveau de l'étage supérieur. Déjà ses bras étendus se projetaient hors de l'orifice lorsque soudain quelque chose se referma sur ses poignets, les liant fortement et le laissant complètement suspendu en plein air. Immédiatement une lumière s'alluma dans la pièce au dessus et il vit les masques hideux de prêtres d'A-lur.

Dans les mains d'un prêtre se trouvaient des cordes de cuir, et il les lia autour des poignets de Tarzan sur tout le long de l'avant-bras. Derrière le prêtre l'homme aux singes vit alors les autres, et bientôt plusieurs d'entr'eux le soulevèrent et il comprit alors comment ils lui avaient tendu ce piège. Deux noeuds avaient été placés au-dessus de l'ouverture autour de l'orifice.

Un prêtre avait attendu à l'extrémité d'une corde et un autre prêtre à l'autre extrémité. Lorsque Tarzan avait grimpé à une hauteur suffisante et que ses bras eurent été bien à l'intérieur des cordes les entourant ils avaient rapidement tiré sur la corde le prenant ainsi facilement, et sans qu'il ait une chance de se défendre ou de punir ses assaillants. Ils lièrent ensuite ses jambes des chevilles aux genoux.

Supportant Tarzan inoffensif ils le sortirent hors de cette chambre. Ils n'avaient pas dit un mot et ils demeurèrent silencieux lorsqu'ils le transportèrent dans la cour du temple.







Devant le mur du palais on avait deviné aucun signe pouvant signaler l'approche de Tarden. Et maintenant en pleine lumière du nouveau soleil, sur le toit d'un des édifices du palais, parut Lu-don, grand prêtre d'A-lur. Il était accompagné de Mo-sar, prétendant au trône. Derrière eux il y avait tout un groupe de prêtres inférieurs qui chantaient en unisson: "Mettez bas les ... et rendez-vous. Le faux Dorul-Otho est notre prisonnier."

LES FUNERAILLES DE Mme IDA LAMOUREUX

MARIEVILLE, 7. (Du corr. de la "Patrie").—Lundi, le 21 novembre dernier, ont eu lieu les funérailles de Mme Ida Lamoureux (née Laurina Garceau), décédée le 18 novembre, à l'âge de 52 ans et 8 mois. Elle laisse, outre son époux: un fils, Rodolphe Lamoureux; une fille, Mlle Fabienne Lamoureux; sa mère, Mme François Garceau; deux frères, MM. Napoléon Garceau, de Drummondville, et Alfred Garceau, de Boston, Mass.; une soeur, Mme F. Rainville (Alma), de Montréal; une belle-fille, Mme Rodolphe Lamoureux, et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le convoi funèbre partit de sa demeure pour se rendre à l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par l'abbé Martel; le service a été chanté par M. le chanoine J. B. Houle, curé, assisté de MM. les abbés Pépin et Martel, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

La chorale de l'académie Crevier, sous la direction du Frère Adalbert, et assistée de la chorale paroissiale, exécuta la messe de Yon, Le Frère Adalbert rendit "Crucifix", de Faure", et Mme Arthur Gauthier chanta "Adieu", de Schubert.

La collecte fut faite par Mmes Adolphe Tétrault et Emile Bousquet, belles-soeurs de la défunte.

Le deuil était conduit par son époux, M. Ida Lamoureux; son fils, M. Rodolphe Lamoureux; ses frères, MM. Napoléon Garceau, de Drummondville, et Alfred Garceau, de Boston, Mass.; Mmes Adolphe Tétrault, Emile Bousquet, Isaie Bédard, Armand Trudeau, Joseph Marcoux, Laura Hirbour, Henri Davignon, Donat Monast. Le Dames de Sainte-Anne accompagnaient les porteurs qui étaient: MM. Rodrigue Ruel, Adélard Lamoureux, Emile Bousquet, Emile Tétreault, Arthur Beauchemin et Treffié Guertin.

Dans le cortège, on remarquait: sa fille, Mlle Fabienne Lamoureux; sa mère, Mme François Garceau; sa soeur, Mme F. Rainville, Mlle Jeannette Rainville, de Montréal; Mmes Nap. Garceau, Elie Robert, Raoul Garceau, de Drummondville; Paul Alix et Mlle Catherine Alix, de Ste-Césaire; MM. Raoul Garceau, Gaston Ringuet, A. Mercure, F. X. Bellehumeur, Donat Marcotte, J. W. St-Onge, tous de Durmmondville; Honoré Garceau, avocat, et ses deux fils, Jacques et Paul, Lucien L'Ecuyer, de Montréal; Gustave Rainville, Arm. Ménard, E. Roberti, F. Arpin, H. Lussier, Raoul Bessette, Omer Hirbour, Rémi Pelletier, Arthur Gomeau, Adélard Cadieux, Romrio Gingras, Frédéric Viens, Isaie Bédard, Pierre Doirgnon, B. T. Garon, Dr J. E. Primeau, Antoine Borduas, B. N. Ladouceur, Auguste Provost, Bernard Tétreault, Donat Monast, Jean Trudeau, Wilfrid Trudeau, S. Gladu, Emile Bergeron, F. Cinquette, E. Brunelle, Hercule Brien, Félix Choquette, Félix Ashby, François Bédard, Emile Fréchette, Louis Fréchette, Pierre Cadieux, Frédéric Cadieux, Paul Yvon Ruel, André Trudeau, Roméo Bessette, P. Massé, H. Beaunoyer, Laurent Cadieux, Roland Ménard, Henri Pouliot, Oliva Normandin, Emile Jodoin, Polydore Lamarine, Ambroise Faille, Joseph Messier, Henri Beauchemin, Léo Langevin, Paul Ferron, Pierre Ménard, Aimé Bérard, Oscar St-Jean, François Fontaine, Ambroise Langevin, Arthur Ledoux, Charles Bérard, Joseph Allaire, Alphé Gendreau, Chs Arthur Prégeau, F. Arpin, Joseph Beaunoyer, Alexandre Barré, Raoul Daigneault, Joseph Cadieux, Jos. E. Rondeau, Arthur Ostiguy, Louis Lemaire, René Faille, Roch Fournier, Alc. Provost, Gilbert Ostiguy, Albert Hainault, Phillea Viens, Arthur Gauthier, Henri Dubois, Arsène Cadieux, T. Savaria, Marcel Brunelle, Roger Ladouceur, Mmes E. Brunelle, Phillix Breault, Alphée Ladouceur, Aimé Bérard, S. Allix, Charles Bérard, S. Gladu, Arthur Beauchemin, F. Arpin, Emile Bergeron, Mlles Erestine Bérard, Fleurette, Gisèle et Rita Lamoureux, Yvette Ostiguy, Adrienne Ostiguy, Ubaldine Barré, Mmes J. E. Rondeau, Phillas Viens, Mlle Yvette Monast, Mmes Arthur Gauthier, Ambroise Têtreault, Léon Provost, Mlles P. Ile, Alice Ledoux, Marie-Louise, et Bernadette Langevin, Mmes Joseph Théberge, Pierre Ménard, Libolin Têtreault, François Fontaine, Hermisdas Lussier, Georges Morasst, Jos. E. Rondeau, J. N. Théberge, Rémi Pelletier, A. Rémillard, Philidore Choquette, Emile Théberge, Nap. Charbonneau, Hertel Beaunoyer, A. Beaunoyer, A. Borduas, Félix Choquette, Léon Viens, Arthur Provost, E. Bernier, Léo Rainville, A. Briens, Treffié Guertin, Adélord Lamoureux, Rodrigue Ruel, Dorio Rondeau, Mlles Laurencia Bérard, Eliane Gauthier, Gertrude et Bernadette Bernier, Laura Hirbour, Madeleine et Marie-Laure Trudeau, Thérèse Fournier, Léonne et Cécile Viens, Anita Choquette, Victoria Viens, Alice Brien, Rollande Charbonneau, Albertine Messier, Florence Viens, Jeannette Têtreault, Rajeanne Tétrault, Germaine Ruel, Adélina Meunier et autres.

Offrandes de messes: Familles Léon Provost, Omer Hirbour, Alfred Garceau, Hermas Têtreault, M. et Mme Gaston Ringuet, Mlles Thérèse Sicotte et Jacqueline St-Onge, de Drummondville.

Offrandes de fleurs: familles Napoléon Garceau, Raoul Garceau, Honoré Garceau, Mlle Jeannette Rainville, M. Lucien Lecuyer.

Bouquets spirituels: familles Adolphe Têtreault, Rodrigue Ruel, Emile Bousquet, Armand Trudeau, Isaie Bédard, Elie Robert et Onésime Leblond.

Sympathies: Ordre des télégraphistes du C.N.R., familles M. Courchesne, J. N. Ledoux, Dorio Rondeau, Mme Edmond Guilbert, M. L. E. Guilet, A. Mercure, Mlles Adrienne Ostiguy, Cécile Daigneault, Ubaldine Barré, familles Abel Mercier, Adélard Lamoureux, Délias Chicoine, Alexis Gomeau, L. T. Garon, Raoul Moquin, Léopold Lareau, Fréderic Viens, Arthur Gomeau, Arthur Gauthier, Mlle Langevin, Noella Meunier, Gisèle Desautels, Hélène et Gilberte Pelletier, Mlles Bernier, Réjeanne Lussier, MM. René De Cotret, docteur Victor Levasseur, docteur Oscar Laberge, Alphi Gendreau, Mme Paul Alix, Mme Gustave Rainville, familles Félix Choquette, Narcisse St-Jean, Avila Provost, Paul Hirbour.

BEDFORD

BEDFORD, 25.—(Du corr. de la "Patrie").—Mlle A. Demers est de retour d'une promenade de quelques jours chez sa cousine Mme C. A. Sicotte, de Drummondville.

—Mme Isidore Ménard rendait visite, ces jours derniers, à ses filles, Mme Jos. Gosselin et Mlle Clarisse, étudiante, garde-malade, à l'hôpital Ste-Justine, Montréal.

—Dimanche dernier avait lieu l'ouverture d'un triduum prêché par le R. P. Xavier-Marie, de l'ordre des Franciscains.

—Mlle Marguerite L'Heureux de Saint-Pie, étudiante garde-malade, était en visite la semaine dernière, chez sa tante, Mme Jos. Dion.

—Mlle Rolande Laplerre vient d'obtenir son diplôme de piano, cours supérieur, avec grande distinction. Mlle Laplerre est l'élève de notre dévouée organiste Mlle Lumina Hébert.

CHEZ EATON

PAS D'ACHATS LE SOIR CHEZ EATON
Le Magasin ferme comme à l'ordinaire, à 5.30 p.m. même au temps des Fêtes.

Spécial de la Feuille d'Érable

Services à dîner

en simili-porcelaine anglaise "Grindley"

Services pour 12, 8 ou 4 personnes — à des prix qui reflètent un achat en extraordinaires quantités par plusieurs Magasins EATON. Simili-porcelaine bien lustrée, décoration délicate verte accentuée par un tracé doré au bord. Présentant les nouvelles formes lotus.



Service de 95 morceaux pour 12 personnes
Spécial de la Feuille d'Erable, lundi . . . 9.95

Service de 67 morceaux pour 8 personnes
Spécial de la Feuille d'Erable, lundi . . . 7.85

Service de 33 morceaux pour 4 personnes
Spécial de la Feuille d'Erable, lundi . . . 3.69

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin. Ces services peuvent être achetés avec conditions de Paiements Différés.

Au quatrième chez Eaton—Rue Université

Emmenez les enfants voir le Père Noël

Il les reçoit tous les jours à son trône de la Ville des Jouets.



La Fée du Chalet Suisse

Recevez de ses mains un colis surprise. Entrée 25 sous.

Cette année, donnez-lui un

Nettoyeur électrique Apex de Mitchell



Modèle illustré, au prix très avantageux de 57.50

Accessoires 10.00 extra

Apex accomplit la tâche du balai, bâton et nettoyeur en une seule opération facile. Il est léger, rapide, et efficace. Il n'exige pas de lubrification et est entièrement garanti. Apex est un des nettoyeurs électriques les meilleurs sur le marché — à un prix à la portée de tous les budgets. Venez lundi voyez-en une démonstration !

Au sixième chez Eaton—Rue Université

Un cadeau royal pour papa ! Donnez-lui une

Flâneuse

A bas prix extraordinaire, lundi

29.75



Une fois installé dans ce fauteuil, il sera aussi heureux que le Père Noël lui-même ! Construction de qualité, bourrures de mousse, coussin de duvet au dossier — les deux coussins recouverts de velours anglais. Le cuir est en peau de vache de première qualité. En brun seulement.

Au cinquième chez Eaton

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL